D-79 — Couverture De L'Almanach 1929

B-32 —

B-75 —

D-78 —

D-173 —

B-200 —
A-180 —
B-421 —
A-176 —
B-420 —
A-181 —

B-337 —
B-336 —

C-82 —

B-338 — Souhaits de Bonne + Heureuse Année. G. Monisset

ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE.

TABLE DES MATIERES.-

-1929-

	Pages
Couverture De L'Almanach 1929	2 (1)
Calendrier	4
LES Fetes du Cardinal Rouleau à Rome.- M. l'abbé A. DOUVILLE	14
Le Collège des Jésuites d'Edmonton.- R.P. Honorius RAYMOND, S.J.	18
Le conflit hispano-américain.- T.R.P. ALEXIS? O.M.Cap.	20
Le Collège de Lévis et ses 75 ans.- M. l'abbé Jos. ROY	24
La basilique de Gethsémani.- R.P. Paul-Eug. TRUDEL, O.F.M.	30
En marge de la vie Gaspésienne.- R.F. A. BERNARD, C.S.V.	34
Aux jeunes de L'A.C.J.C.: L'un des vôtres.- R.P. R. VILLENEUVE, O.M.I.	38
Le Pin Blanc.- Rév. Frère Marie-VICTORIN, des E.C.	42
Les Soeurs de la Providence de Montréal.-	48
Rosa Tire-l'oeil.- Rév. Père Ed. LECOMPTE, S.J.	50
Propos d'architecture: Architecture religieuse moderne.-(M. le Notaire Gérard MORRISSET)	53
Louis écrit à son frère.- Monsieur Thomas POULIN	58
L'Oeuvre de la Friponne.- M. Jean SANS-TERRE (Drame historique en trois actes)	60
Les histoires du Père Jean - Brun le sec.- M. le Docteur Jules DORION	74
Notre drapeau national.- R.P. J.P. ARCHAMBAULT, S.J.	77
Le voyage de l'Action Catholique au Lac S. Jean et au Saguenay.- M. Georges LEVEILLE	78
L'Association Catholique des Gardes-Malades licenciées de la Province de Québec.- x.x.x.	84
La Semaine Sociale de 1928.- M. Wilfrid GUERIN	86
Fleurs de givre (sonnet).- M. l'abbé Arthur LACASSE	93
L'année de l'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE	94

HORS-TEXTE.-

MONSEIGNEUR BRIAND	
S.E. LE CARDINAL ROULEAU, O.P.	
VISION DE REVE (Envoi du Pacifique Canadien)	
RUISSEAU GASPESIEN (Envoi de la Compagnie de navigation Clarke).	

PORTRAITS.-

MGR JOS. DAVID DEZIEL	25
M. L'ABBE G.E. SAUVAGEAU	27
M. L'ABBE FR.-N. FORTIER	27
M. L'ABBE C. - ED. CARRIER	28
M. L'ABBE T. LACHANCE	28
M. L'ABBE S.I. LECOURS	29
MGR IGNACE BOURGET	48
SOEURS CHILIENNES DE LA PROVIDENCE, entourant leur supérieure générale	49
PIERRE-FRANCOIS RIGAUD, MARQUIS DE VAUDREUIL	67
LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE	69
LE GENERAL JAMES WOLFE (Gainsborough)	71
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES GARDES-MALADES LICENCIEES DE LA PROVINCE DE QUEBEC	84
Souhaits de Bonne + Heureuse Année. G. Monisset	2

ALMANACH

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE



TREIZIÈME ANNÉE

1929

A-175 — S.G. MGR F.Z. DECELLES, évêque de ST HYACINTHE..... 87

RENUNION PLENIERE DE NN. SS. LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES DU CANADA ET DE TERRE-NEUVE. Québec, 3-4 octobre 1928.-..... 95

B-10 — D181 — S.G. MGR GUILLAUME FORBES, archevêque d'Ottawa 96

TROIS NOUVEAUX EVEQUES DE NOTRE PROVINCE: NN.SS. COUROHESNE, PAPINEAU ET LAMARCHE.- 99

A-173 — FEU MADEMOISELLE MARIE RENAUD..... 100

A-182 — FEU L'ABBE BRUNO LECLERC..... 101

BEAUX-ARTS: études, tableaux et dessins.-

B-338 — TETE D'ENFANT.-(Dessin de M. le Notaire Gérard Morrisset) 2

D-104 — DIEU CREA LA LUMIERE (Dessin de Gustave Doré)..... 3

UNE EGLISE SOUS LE REGIME FRANCAIS (Dessin de M. le Notaire Gérard MORRISSET)..... 7

D-89 — CHAPELLE DE REPOSOIR (Dessin de M. le Notaire Gérard Morrisset)... 9

D-85 — LA CROIX DU CHEMIN, (Dessin de M. le Notaire Gérard Morrisset).... 11

D-93 — LA MAISON ABANDONNÉE, (Dessin de M. le Notaire Gérard MORRISSET... 13

S.E. LE CARDINAL ROULEAU, avant l'imposition de la barrette.- 14

B-27 — LA PROFESSION DE FOI DES NOUVEAUX CARDINAUX 15

C-167 — FEUILLAGE ET FLEURS DU PRINTEMPS. (Photo des Chemins de fer de l'ETAT).... 17

LE COLLEGE D'EDMONTON.- 18

B-119 — AU BORD DE L'EAU.- Dessin et composition de M. le notaire Morrisset 22

C-240 — DEVANT LES FLOTS BLEUS DU PACIFIQUE: LA BAIE D'AVALON, sur le Littoral de l'Ile Catalina (Californie) .. 23

LE COLLEGE DE LEVIS, vers 1860 (D'après un dessin de l'époque).... 24

B-429 — LE COLLEGE DE LEVIS, en 1875 25

LE COLLEGE DE LEVIS, en 1884..... 26

LE COLLEGE DE LEVIS, en 1891 26

LE COLLEGE DE LEVIS, en 1896 26

LE COLLEGE DE LEVIS, en 1925 27

B-11 — LE COLLEGE DE LEVIS: L'AILE DES ANCIENS ELEVES.- 28

B-427 — NOTRE AMI L'ECUREUIL .- 29

B-425 — LA BASILIQUE DE GETHSEMANI.- 30

B-101 — SOUS LE PORCHE DE LA BASILIQUE DE GETHSEMANI.- 31

B-335 — INTERIEUR DE LA BASILIQUE DE GETHSEMANI.- 31

B-265 — NEF LATERALE DE LA BASILIQUE 32

B-428 — LE LIEU DE L'AGONIE.- 32

B-334 — LE MIROIR DE L'ONDE. (Photo des Chemins de Fer de l'Etat) 33

C-32 — PAYSAGE GASPESIEN. (photo des Chemins de Fer de l'Etat) 35

B-612 — L'EXTREMITE DE LA FALAISE DE PERCE 36

B-602 — LA FUITE EN EGYPTE.- A. Buffet 37

VISIONS D'AUTREFOIS, EN PLEIN VINGTIEME SIECLE.- (Photo des Chemins de fer de l'Etat) 39

ÉDITION FORTEMENT ATTÉNUÉE D'UN FAIT CONNU.(Dessin de M. le Notaire Gérard MORRISSET)... 41

D-105 — LE PIN BLANC.- (M. Gérard Morrisset, d'après un dessin de A. FOURNIER 42

LA VIEILLE MAISON.- Composition et dessin de M. Gérard MORRISSET.. 47

MAISON-MERE ET NOVICIAT DES SOEURS DE LA PROVIDENCE A MONTREAL .-. 48

MAISON ET NOVICIAT DES SOEURS DE LA PROVIDENCE A SEATTLE 49

C-180 — DANS LES LAURENTIDES. (Dessin de M. le Notaire G. MORRISSET)..... 51

C-251 — EXTERIEUR DE L'EGLISE STE THERESE, à MONTMAGNY, (France) 54

D-27 — L'EGLISE DE NOORBROCK, HOLLANDE.- Différentes vues.- 55

B-430 — INTERIEUR DE L'EGLISE DE STE THERESE, à MONTMAGNY (France).- 56

B-431 — ORATOIRE AU FOND D'UN JARDIN . - (Composition et dessin de M. le Notaire Morrisset)..... 57



Bonne et heureuse année et le paradis

à la fin de vos jours.

B-673 B-2 — DES ENFANTS QUI NE DESERTERONT PAS LA TERRE. (Dessin de M. le notaire Gérard MORRISSET)..... 58
— UNE DES JOIES DU FOYER. (Envoi des Chemins de Fer de l'Etat)..... 59
— L'ANSE AU FOULON, en 1759. (Croquis de reconstitution fait par M. le notaire Gérard MORRISSET).... 61
C-182 — SUR LES BORDS DU GRAND FLEUVE. (Composition et dessinde M. le Notaire Gérard MORRISSET)..... 63
VUE PANORAMIQUE DE L'ANSE-AU-FOULON en 1759.(Gérard MORRISSET)... 65
C-170 — L'ANSE-AU-FOULON .- 73
B-260 — "... JE N'ETAIS PAS RIVE A MA CANNE COMME AUJOURD'HUI..." (Gérard MORRISSET) 74
B-266 — MAITRE MARTIN AIME LES BONNES CREPES.- (Envoi des Chemins de Fer de l'Etat)..... 76
LE DRAPEAU CANADIEN-FRANCAIS.- 77
LES VOYAGEURS DE L'ACTION CATHOLIQUE A PERIBONKA, EN FACE DE LA MAISON DE MARIA CHAPDELAINE.- 78
LES VOYAGEURS DE L'"ACTION CATHOLIQUE" DEVANT L'ORPHELINAT AGRICOLE DE VAUVERT.- 79
B-17 — B-333 — LA SALLE DES DYNAMOS DANS L'USINE HYDRAULECTRIQUE DE L'ILE MALIGNE.-... 79
"L'OMBRE DESCEND SUR LA TERRE". Au crépuscule, sur le Saguenay, ENTRE CHICOUTIMI ET STE ANNE.(Envoi de M. J.A. Drolet, Québec) .. 80
LA CUTE-A-CARON.- 81
B-537 — A L'ENTREE DES LAURENTIDES. (Photo Z. Pagé, S. Raymond) 82
C-57 — AUX RIVES DU LAC SAINT-JEAN. (Envoi des Chemins de fer de l'Etat) 83
B-5 — LE PRESENT ET L'AVENIR: DEUX CONCURRENTS..... 85
B-432 — LA CATHEDRALE ET L'EVECHE DE S. HYACINTHE.- 89
B-426 — SUR LES RIVES DE LA RIVIERE YAMASKA: LA PORTE DES ANCIENS MAIRES, à St HYACINTHE..... 91
C-7 — DEUX PIECES D'ART 97
D-34 — CHARLES IX, JEUNE. (François Clouet) 103
B-3 — LE SANCTUAIRE DES BX MARTYRS CANADIENS, AU FORT STE MARIE, (Ont.) (Envoi des Chemins de Fer de l'Etat).- 105
SUR LES BORDS DE LA RIVIERE CHAUDIERE, A ST JOSEPH DE LA BEAUCE.- (Dessin de M. le Notaire G. MORRISSET)..... 106
LA FIN D'UN LABORIEUX PORTAGE.- 107
BONSOIR, A L'AN PROCHAIN! (Dessin de M. le Notaire G. Morrisset). 108



DIEU CRÉA LA LUMIÈRE (*Gustave Doré*)

ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

QUÉBEC

TREIZIÈME ANNÉE

1929

GÉRARD MORISSET

LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé	$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus	$ 5,810,000.00
Actif total (au 30 nov. 1927)	$ 50,716,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
L'Honorable Sir Hormisdas LAPORTE, K.B.

1er Vice-Président :
M. Tancrède BIENVENU

2ème Vice-Président :
M. S.-J.-B. ROLLAND

M. Alphonse RACINE
M. H. GERIN-LAJOIE, C.R.
M. Oscar DUFRESNE
M. Joseph SIROIS N.P.

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNE

(Commissaires-Censeurs)

Président :
L'Honorable N. PERODEAU

Vice-Président :
L'Honorable E.-L. PATENAUDE, C.P.

M. Samuel CASAVANT
M. J.-L. FORTIN
Hon. Cyrille DELAGE, N.P.
M. J.-B. de BOUCHERVILLE, C.R.

L'Honorable Sir Hormisdas LAPORTE, K.B.
Membre Ex-Officio.

DIRECTION

CHAS.-A. ROY, Gérant-Général
L.-F. PHILIE, Assist. Gérant-Général
J.-A. TURCOT, Surintendant des Succursales
J.-E. ST-ANDRE, Inspecteur-en-chef

AUDITEURS REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES

M. J.-A. LARUE, C.A., Québec
H.-E. MIDGLEY, C.A., Montréal

L'Action Société Ltée, Québec.

Spécialité: ***Argent à prêter aux fabriques, communautés et institutions religieuses.***

JOS. MORENCY, Limitée

BANQUIERS

EN

VALEURS DE PLACEMENTS

Téléphone 2-3332 — *81, rue St-Pierre, QUÉBEC* — *Casier postal 54 "B"*

BRIQUE A FAÇADE, RUSTIQUE PRESSÉE et VERTICALE

POUR LA CONSTRUCTION D'ÉGLISES, COUVENTS, HÔPITAUX ET RÉSIDENCES PRIVÉES

LA BRIQUE

14 NUANCES



Briques Communes
Terra Cotta

TUYAUX DE DRAINAGE de toutes dimensions

Catalogues, échantillons et cotations envoyés gratis sur demande

BRIQUE CITADELLE Limitée

14, RUE ST-JOSEPH - QUÉBEC
421, NEW BIRKS BUILDING - MONTRÉAL
Visitez nos bureaux et usines.

ACHETONS

VENDONS

COTONS

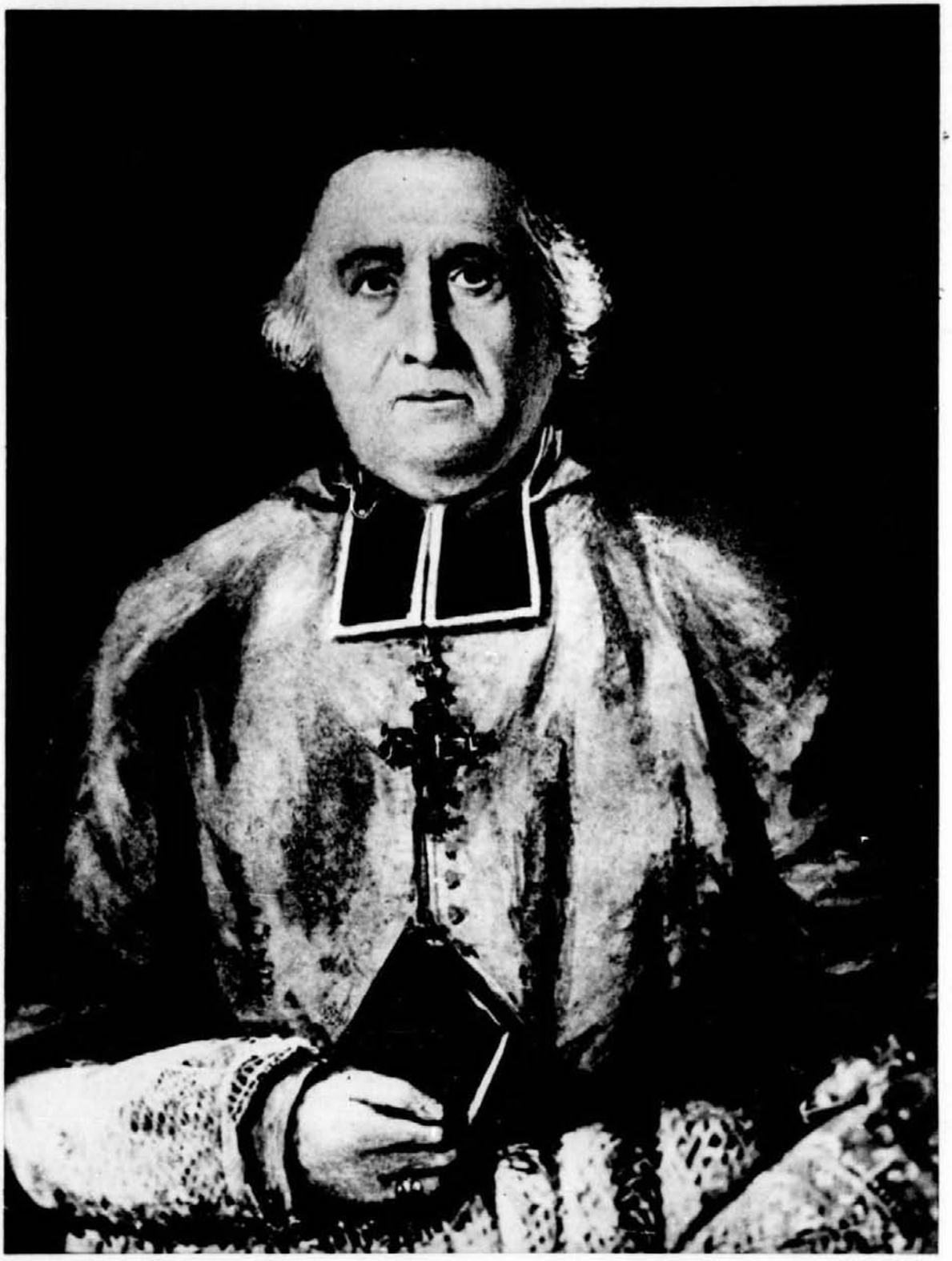
Toutes les Obligations de Corporations Religieuses de Fabriques, de Municipalités Scolaires ou autres et de bonnes valeurs industrielles et d'Utilités publiques :: ::

LES MEILLEURS PRIX DU MARCHÉ

Permettez-nous de profiter de l'occasion pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année.

Lagueux & Darveaux

98, RUE ST-PIERRE :-: QUÉBEC



MONSEIGNEUR JEAN-OLIVIER BRIAND

Septième évêque de Québec.

Né à Plérin (Bretagne), le 23 janvier 1715 ; nommé évêque de Québec le 21 janvier 1766 ; sacré le 16 mars de la même année ; démissionne le 29 novembre 1784 ; décédé au Séminaire de Québec le 25 juin 1794, à l'âge de 79 ans et 5 mois.

Made in France

Gravé et imprimé par L'HÉLIO-ROTO, 100, rue Réaumur - Paris

CALENDRIER

LES ÉCLIPSES.— COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.— LES SAISONS.— JOURS DE JEÛNE ET D'ABSTINENCE.— FÊTES RELIGIEUSES ET FÊTES LÉGALES.— L'ÉPOQUE DES MOISSONS.

ÉCLIPSES

Il y a cette année deux éclipses, qui sont des éclipses de soleil, à savoir :

1° Éclipse totale de soleil, le 9 mai, invisible à Québec.

2° Éclipse annulaire de soleil, le 1er novembre, invisible à Québec.

DURÉE DE L'ANNÉE

L'ANNÉE a pour base la durée de la révolution de la terre autour du soleil. L'année sidérale est de 365 jours, 7 h., 9 m., 9 s., 5 en temps moyen, tandis que l'année tropique est de 365 jours, 5 h., 48 m., 46 s., 08. L'année commerciale est comptée à 360 jours (12 mois de 30 jours). L'année 1929 n'est pas bissextile ; elle commence le premier janvier et se termine le 31 décembre ; elle a une durée de 365 jours, soit 52 semaines et 1 jour. Les prochaines années bissextiles seront : 1932, 1936, 1940.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1929

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)	11
Épacte (nombre de jours écoulés entre la dernière nouvelle lune et le 1er janvier de l'année considérée)	19
Cycle solaire (il est de 28 ans)	6
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)	12
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)	f
Lettre du Martyrologe	u

SAISONS

Le printemps commence le 20 mars, à 9 heures 35 minutes, 27 secondes du soir.

L'été commence le 21 juin, à 5 heures 1 min. et 1 sec. du soir.

L'automne commence le 23 septembre, à 7 hres, 52 min., 40 sec. du matin.

L'hiver commence le 22 décembre, à 2 hres, 53 min., 19 sec., du matin.

L'heure est celle du " Eastern Standard Time " : 75° ou 5 h. ouest de Greenwich.

Longitude de Québec, 4 h. 44 m. 49 s. 38, ou 71° 12′ 21′ ouest de Greenwich.— Latitude de Québec, 46° 48′ 26″ 2 nord

FÊTES D'OBLIGATION

Tous les dimanches de l'année
La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.
L'Épiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier.
L'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai.
La Toussaint, 1er novembre.
L'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, 8 décembre.
Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

JEÛNES D'OBLIGATION

1° Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 20, 22 et 23 février,—les 22, 24 et 25 mai,— les 18, 20 et 21 septembre,— les 18, 20 et 21 décembre ; 2° Le carême tout entier, excepté les dimanches ; les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de la solennité de l'Assomption et de la Toussaint.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

1° Tous les jours des Quatre-Temps de l'année.— 2° Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception.— 3° Les jours de Vigiles où l'on observe le jeûne.— 4° Le mercredi des Cendres.— 5° Tous les mercredis du carême.

TEMPS OÙ LA CÉLÉBRATION SOLENNELLE DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques, inclusivement.

FÊTES LÉGALES (JOURS NON JURIDIQUES)

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.
Le 13 février, les Cendres.
Le 29 mars, le Vendredi-Saint.
Le 1 avril, le lundi de Pâques.
Le 9 mai, l'Ascension.
Le 24 mai, fête de la reine Victoria.
Le 3 juin, fête du Roi.
Le 24 juin, la S. Jean-Baptiste.
Le 1 juillet, la Confédération.
Le 2 septembre, Fête du Travail.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée-Conception.
Le 25 décembre, Noël.

L'ÉPOQUE DES MOISSONS SUR NOTRE GLOBE

Janvier-février : Australie, République Argentine, Chili, Nouvelle-Zélande.— *Mars :* Indes Orientales, Haute Égypte. — *Avril :* Basse Égypte, Chypre, Syrie, Asie-Mineure, Perse, Cuba.— *Mai :* Algérie, Asie Centrale, Japon, Texas, Floride, —*Juin :* France méridionale, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Californie, Orégon, Louisiane, Mississipi, Alabama, Georgie, Caroline, Tennessee, Virginie, Kentuckey, Kansas, Arkansas, Utah, Colorado, Missouri.— *Juillet.* France, Angleterre (partie méridionale), Suisse, Allemagne, Autriche, Hongrie, Roumanie, Serbie, Bulgarie, Russie méridionale, Nébraska, Minnesota, Wisconsin, Iowa, Illinois, Indiana,

Michigan, Ohio, New-York, Nouvelle-Angleterre, Haut-Canada.— *Août :* Belgique, Hollande, Danemark, Pologne, Bas-Canada, Colombie Anglaise, Manitoba.— *Septembre-octobre :* Écosse, Suède, Norvège, Russie septentrionale.— *Novembre* Pérou, Afrique australe.— *Décembre* Birmanie.

CHRONOLOGIE POUR 1929

L'ANNÉE 1929, de l'ère vulgaire (qui part de la naissance de J.-C.) dans le calendrier grégorien, introduit le 15 octobre 1582, correspond aux années indiquées dans le tableau ci-dessous :

6642 de la période julienne de Scaliger, qui embrasse tous les temps historiques ;
5929 de la création du monde, d'après les calculs basés sur la Bible ; quelques auteurs augmentent ce chiffre de 4 ans ;
5689 de l'ère des Juifs ;
4273 depuis le déluge biblique ; Usher augmente ce chiffre de 4 ans ;
2807 de la fondation de Carthage ;
2882 de la fondation de Rome, selon Varron ;
2676 de l'ère de Nabonassar ;
1896 de la mort de Jésus-Christ ;
1859 de la destruction de Jérusalem ;
833 de la première Croisade ;
497 de la mort de sainte Jeanne d'Arc ;
457 de l'impression du premier almanach ;
437 de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb;
395 de la découverte du Canada ;
321 de la fondation de Québec ;
287 de la fondation de Montréal ;
166 de la Cession du Canada à l'Angleterre ;
154 de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique ; l'année 153 a commencé le 4 juillet 1928 ;
136 du régicide de Louis XVI, par la Révolution française ;
110 de l'érection du siège de Québec en Métropole ecclésiastique par Pie VII ;
62 de la Confédération des provinces canadiennes ;
58-59 de la 3e République française (4 septembre 1870) ;
52 de la découverte du téléphone ;
32 de la découverte de la radiographie ;
22 de la fondation de l'A. S. C. et de *l'Action Catholique* ;
19 de l'avènement de S. M. George V ;
18 du premier Congrès de Tempérance, de la fondation de la Société diocésaine de Tempérance et du Conseil central de la Croix-Noire, au diocèse de Québec ;
17 du premier Congrès de la Langue française en Amérique (à Québec) ;
11 de la signature de la paix à Versailles, mettant fin à la Grande Guerre.
8 de l'avènement de S. S. Pie XI ;
3 de la translation de S. G. Mgr R.-M. Rouleau, O.P., au siège de Québec.
2 du sacre de S. G. Mgr O. Plante, auxiliaire à Québec.

FÊTES MOBILES DE 1929 A 1937

ANNÉES	NOMBRE D'OR	ÉPACTE	CENDRES	PÂQUES	ASCENSION	PENTECÔTE	1er DIM. DE L'AVENT	CYCLE SOLAIRE	INDICTION	LETTRE DOMINICALE
1929	11	19	13 février	31 mars	9 mai	19 mai	1 décembre	6	12	*F*
1930	12	*	5 mars	20 avril	29 mai	8 juin	30 novembre	7	13	*E*
1931	13	11	18 février	5 avril	14 mai	24 mai	29 novembre	8	14	*D*
1932	14	22	10 février	27 mars	5 mai	15 mai	27 novembre	9	15	*CR*
1933	15	3	1 mars	16 avril	25 mai	4 juin	3 décembre	10	1	*A*
1934	16	14	14 février	1 avril	10 mai	20 mai	2 décembre	11	2	*G*
1935	17	25	6 mars	21 avril	30 mai	9 juin	1 décembre	12	3	*F*
1936	18	6	26 février	12 avril	21 mai	31 mai	29 novembre	13	4	*ED*
1937	19	17	10 février	28 mars	6 mai	16 mai	28 novembre	14	5	*C*

DISTRAIT

— J'ai rencontré ton homonyme.
— Comment s'appelle-t-il ?...

EN CONSULTATION

— A dire le vrai, Docteur, je ne sens pas de mal ; je mange bien, je bois bien, je dors bien...
— Bon ! bon ! laissez-moi faire ; tout cela va se passer...!

IL Y ÉTAIT...

Le juge au plaignant :
— Qui était présent quand l'accusé vous a frappé ?
Le plaignant :
— D'abord, moi.

CHEZ LE DENTISTE

— Connaissez-vous quelque chose de pire que de se faire arracher une dent.
— Mais oui...; par exemple, s'en faire arracher deux.

EN LISANT LA CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

— Ah ! ce vaurien qui avec rien a amassé des millions. Si on peut le punir sévèrement !
— Je ne suis pas de votre avis ; on pourrait en faire un excellent ministre des finances.

QUESTION DE DÉCISION

— Il n'y aura plus de guerres, d'abord parce que nous n'en voulons pas, de guerres !
— Alors, ajoutez donc que vous vous porterez toujours très bien, parce que vous décidez de ne plus être malade !

C'EST ÉTONNANT

Lui.— Mon rasoir ne coupe pas.
Elle.— Voyons, tu as la barbe bien dure. Je viens de m'en servir pour tailler du prélart, et il coupait très bien.

A L'EXAMEN

— Mon ami, demande le professeur, quel est le produit de la terre le plus prisé ?
— Monsieur, c'est le tabac !

JANVIER

Phases de la lune :

Dernier quartier, le 2, à 1 h. 44 m. du soir.
Nouvelle lune, le 10, à 7 h. 28 m. du soir.
Premier quartier, le 18, à 10 h. 15 m. du matin.
Pleine lune, le 25, à 2 h. 9 m. du matin.

Date	Jours	FÊTES
1	Mardi	CIRCONCISION (d'obligation).
2	Mercredi	S. NOM DE JESUS.— S. Adélard.
3	Jeudi	S. Florent.— Ste Geneviève.
4	Vendredi	S. Rigobert, év.
5	Samedi	S. Télesphore, p. et m.
6	DIM.	EPIPHANIE (d'obligation).
7	Lundi	S. Lucien, mart.
8	Mardi	S. Sévérin, abbé.
9	Mercredi	Ste Marcienne, v. et m.
10	Jeudi	S. Jean le Bon, év.
11	Vendredi	S. Hygin, pape.
12	Samedi	Ste Famille, J. M. J.
13	DIM.	I ap. L'EPIPH.— S. Léonce, év.
14	Lundi	S. Hilaire, doct.
15	Mardi	S. Paul l'Ermite.
16	Mercredi	S. Marcel, pape.
17	Jeudi	S. Antoine.
18	Vendredi	Chaire de S. Pierre à Rome.
19	Samedi	S. Canut ; Ste Marthe.
20	DIM.	II ap. L'EPIPH.— SS. Fabien et Séb., mart.
21	Lundi	Ste Agnès, vierge.
22	Mardi	SS. Vincent et Anastase, mm.
23	Mercredi	S. Raymond de Pennafort.
24	Jeudi	S. Timothée, m.
25	Vendredi	Conversion de S. Paul.
26	Samedi	Du III dim. ap. L'EPIPH.—S. Pol., mart.
27	DIM.	SEPTUAGESIME. — S. Jean Chrysost.
28	Lundi	S. Léonidas, mart.
29	Mardi	S. François de Sales.
30	Mercredi	Ste Martine.
31	Jeudi	S. Pierre Nolasque.

FÉVRIER

Phases de la lune :

Dernier quartier, le 1, à 9 h. 10 m. du matin.
Nouvelle lune, le 9, à 12 h. 55 m. du soir.
Premier quartier, le 16, à 7 h. 22 m. du soir.
Pleine lune, le 23, à 1 h. 59 m. du soir.

Date	Jours	FÊTES
1	Vendredi	S. Ignace d'Antioche, m.
2	Samedi	Purification de la B. V. Marie.
3	DIM.	SEXAGESIME.— Sol. de la Purif.
4	Lundi	S. André Corsini.
5	Mardi	Ste Agathe, vierge.
6	Mercredi	S. Tite, év.
7	Jeudi	S. Romuald.
8	Vendredi	S. Jean de Matha, conf.
9	Samedi	S. Cyrille d'Alexandrie.
10	DIM.	QUINQUAGESIME.— Ste Scholast., v.
11	Lundi	App. de la B. V. Marie.
12	Mardi	Les 7 SS. Fondateurs.
13	Mercredi	LES CENDRES.— S. Polyeucte.
14	Jeudi	S. Valentin.
15	Vendredi	SS. Faustin et Jovite.
16	Samedi	S. Onésime.
17	DIM.	Ier du CAREME.— S. Théodule, mart.
18	Lundi	S. Siméon, év. et m.
19	Mardi	S. Julien, m.
20	Mercredi	QUATRE-TEMPS.— S. Eucher, év.
21	Jeudi	S. Sirice ; S. Félix, év.
22	Vendredi	Q.-TEMPS.— Ch. de S. P. à Ant.
23	Samedi	Q.-TEMPS.— S. Pierre Damien, év.
24	DIM.	IIe du CAREME.— S. Modeste.
25	Lundi	S. Mathias, ap. ; S. Donat, mart.
26	Mardi	S. Nestor, év.
27	Mercredi	S. Gabriel de l'Addolorata.
28	Jeudi	S. Romain, abbé.

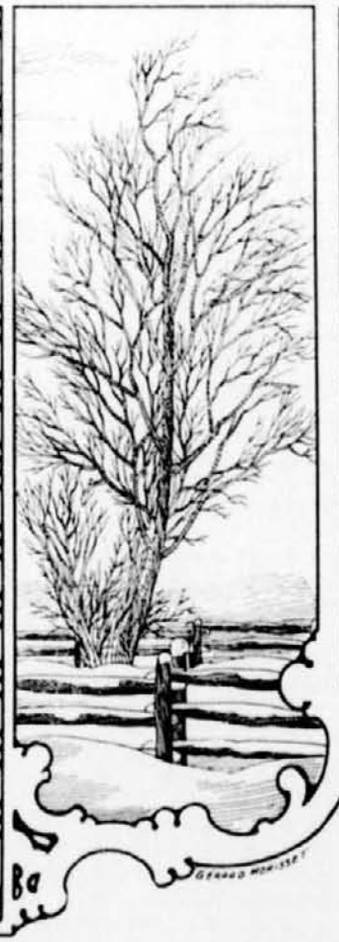


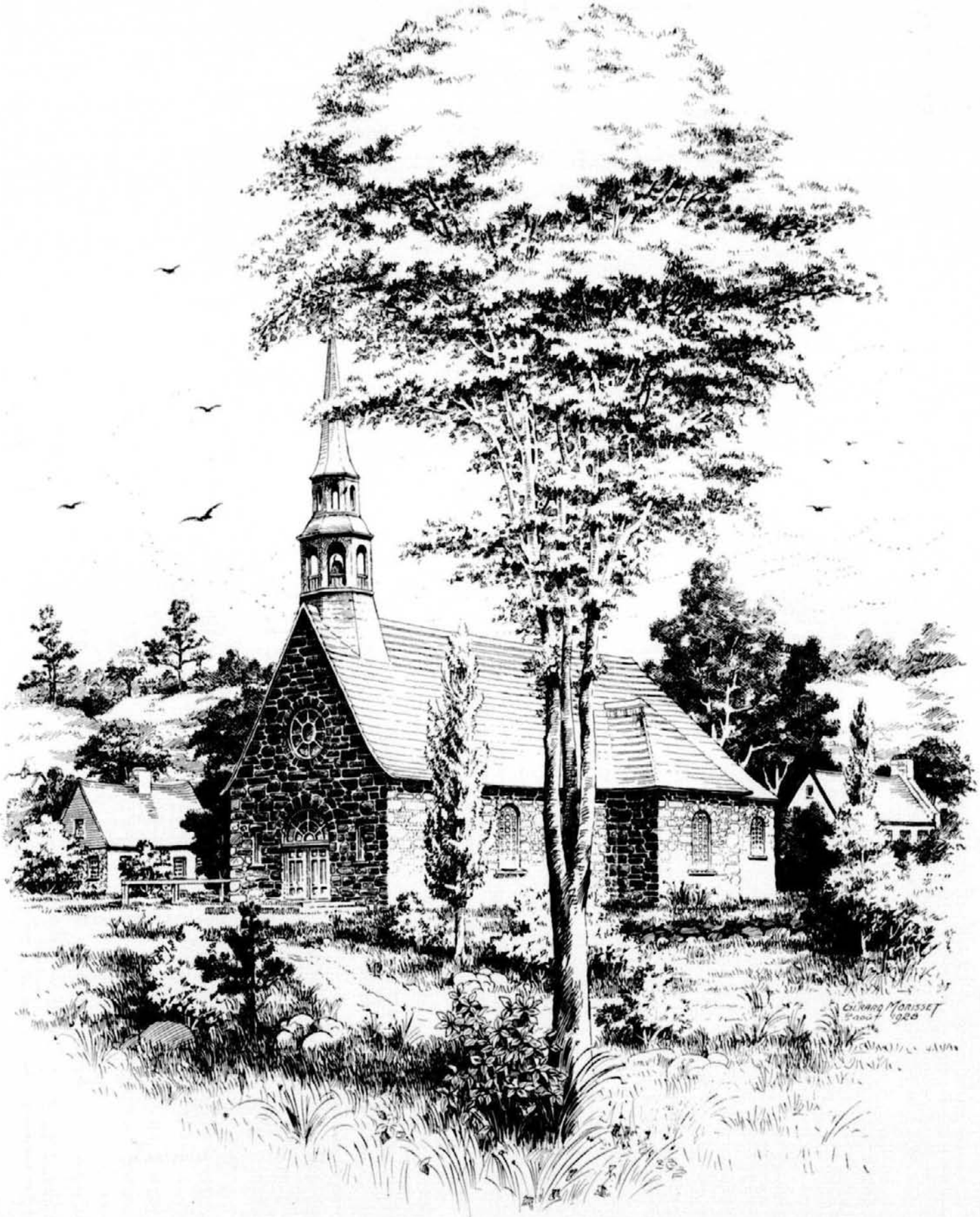
MARS

Phases de la lune :

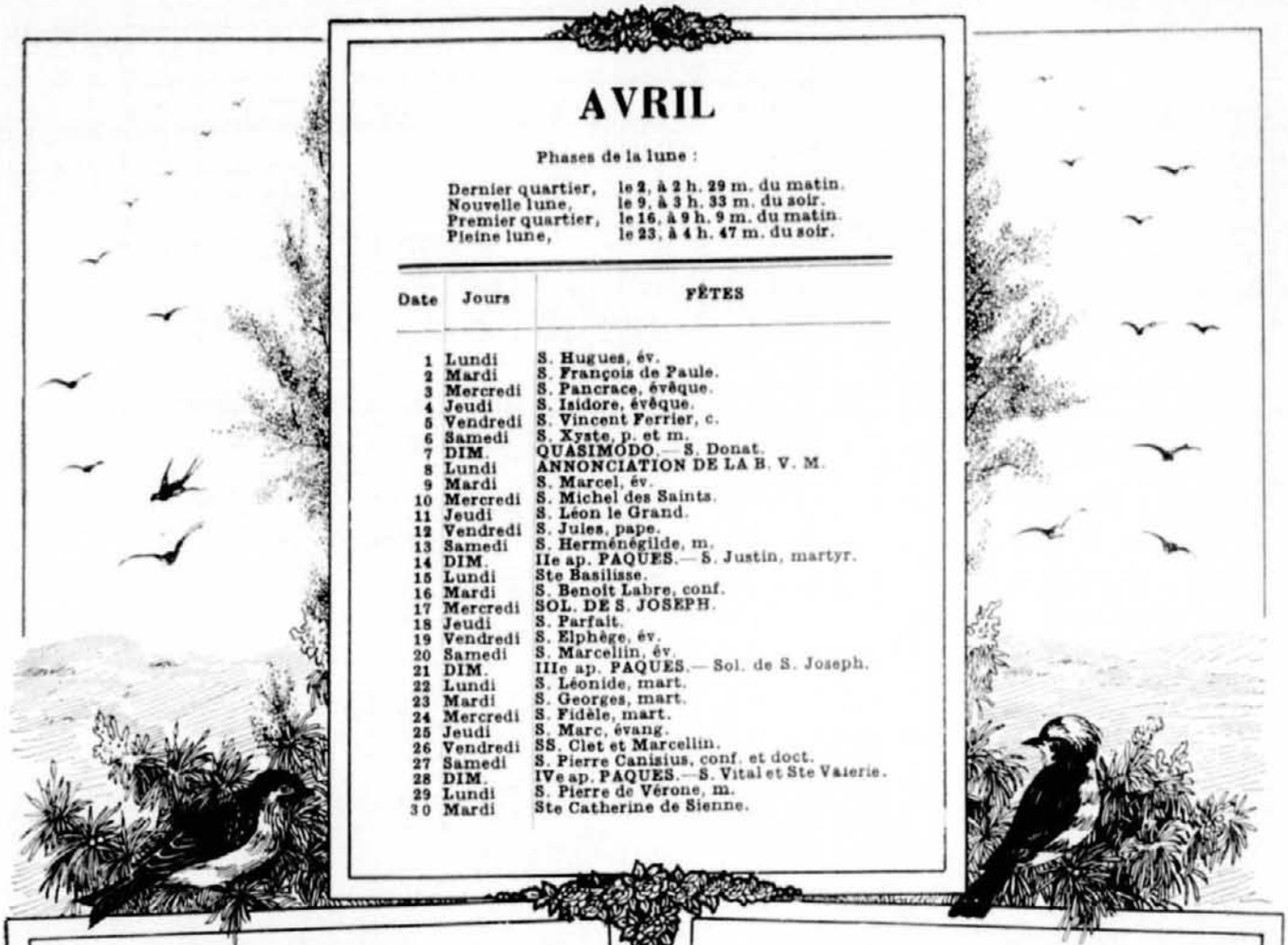
Dernier quartier, le 3, à 6 h. 9 m. du matin.
Nouvelle lune, le 11, à 3 h. 37 m. du matin.
Premier quartier, le 18, à 2 h. 41 m. du matin.
Pleine lune, le 25, à 2 h. 46 m. du matin.

Date	Jours	FÊTES
1	Vendredi	Ste Eudoxie, mart.
2	Samedi	SS. Jovite et Basilée.
3	DIM.	IIIe du CAREME.— Ste Cunégonde.
4	Lundi	S. Casimir ; S. Lucius.
5	Mardi	S. Adrien, m.
6	Mercredi	SStes Perpétue et Félicité.
7	Jeudi	S. Thomas, conf. et d.
8	Vendredi	S. Jean de Dieu, conf.
9	Samedi	Ste Françoise Romaine.
10	DIM.	IVe du CAREME.— Les quarante Martyrs
11	Lundi	S. Euloge.
12	Mardi	S. Grégoire le Grand, p. et d.
13	Mercredi	Ste Euphrasie, vierge.
14	Jeudi	Ste Mathilde, reine.
15	Vendredi	S. Longin.
16	Samedi	Bx Martyrs Canadiens.—S. Julien, mart.
17	DIM.	DE LA PASSION.— S. Patrice.
18	Lundi	S. Cyrille de Jérusalem, év. et d.
19	Mardi	S. JOSEPH, époux de la B. V. M.
20	Mercredi	S. Nicétas, évêque.
21	Jeudi	S. Benoît, abbé.
22	Vendredi	N.-D. de Pitié ; S. Zacharie, pape.
23	Samedi	S. Victorien.
24	DIM.	DES RAMEAUX.— S. Gabriel.
25	Lundi	S. Pélage, év.
26	Mardi	S. Ludger, év.
27	Mercredi	S. Jean Damascène, d.
28	Jeudi	JEUDI-SAINT.— S. Jean Capistran, c.
29	Vendredi	VENDREDI-SAINT.— S. Victorin, m.
30	Samedi	SAMEDI-SAINT.— S. Prosper.
31	DIM.	PAQUES.— S. Amos, proph.





UNE ÉGLISE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS



AVRIL

Phases de la lune :

Dernier quartier, le **2**, à **2** h. **29** m. du matin.
Nouvelle lune, le **9**, à **3** h. **33** m. du soir.
Premier quartier, le **16**, à **9** h. **9** m. du matin.
Pleine lune, le **23**, à **4** h. **47** m. du soir.

Date	Jours	FÊTES
1	Lundi	S. Hugues, év.
2	Mardi	S. François de Paule.
3	Mercredi	S. Pancrace, évêque.
4	Jeudi	S. Isidore, évêque.
5	Vendredi	S. Vincent Ferrier, c.
6	Samedi	S. Xyste, p. et m.
7	DIM.	QUASIMODO.— S. Donat.
8	Lundi	ANNONCIATION DE LA B. V. M.
9	Mardi	S. Marcel, év.
10	Mercredi	S. Michel des Saints.
11	Jeudi	S. Léon le Grand.
12	Vendredi	S. Jules, pape.
13	Samedi	S. Herménégilde, m.
14	DIM.	IIe ap. PAQUES.— S. Justin, martyr.
15	Lundi	Ste Basilisse.
16	Mardi	S. Benoît Labre, conf.
17	Mercredi	SOL. DE S. JOSEPH.
18	Jeudi	S. Parfait.
19	Vendredi	S. Elphège, év.
20	Samedi	S. Marcellin, év.
21	DIM.	IIIe ap. PAQUES.— Sol. de S. Joseph.
22	Lundi	S. Léonide, mart.
23	Mardi	S. Georges, mart.
24	Mercredi	S. Fidèle, mart.
25	Jeudi	S. Marc, évang.
26	Vendredi	SS. Clet et Marcellin.
27	Samedi	S. Pierre Canisius, conf. et doct.
28	DIM.	IVe ap. PAQUES.— S. Vital et Ste Valerie.
29	Lundi	S. Pierre de Vérone, m.
30	Mardi	Ste Catherine de Sienne.

MAI

Phases de la lune :

Dernier quartier, le **1**, à **8** h. **25** m. du soir.
Nouvelle lune, le **9**, à **1** h. **7** m. du matin.
Premier quartier, le **15**, à **3** h. **56** m. du soir.
Pleine lune, le **23**, à **7** h. **50** m. du matin.
Dernier quartier, le **31**, à **11** h. **13** m. du matin.

Date	Jours	FÊTES
1	Mercredi	SS. Philippe et Jacques, ap.
2	Jeudi	S. Athanase, doct.
3	Vendredi	Invention de la Ste Croix.
4	Samedi	Ste Monique.
5	DIM.	Ve ap. PAQUES.— S. Pie V, pape.
6	Lundi	ROGATIONS.— S. Jean dev. la P. Lat.
7	Mardi	ROGATIONS.— S. Stanislas, mart.
8	Mercredi	ROGATIONS.— App. de S. Michel.
9	Jeudi	ASCENSION (d'oblig.).— S. Grégoire, d.
10	Vendredi	S. Antonin, év.
11	Samedi	S. Mamert, év.
12	DIM.	Dim. dans l'Oct.— S. Nérée, m.
13	Lundi	S. Servais, év.
14	Mardi	S. Pacôme, abbé.
15	Mercredi	S. J.-Bapt. de la Salle.
16	Jeudi	S. Ubald, év.
17	Vendredi	S. Pascal Bayl. conf.
18	Samedi	JEUNE.— S. Venant, m.
19	DIM.	PENTECOTE.— S. Pierre-Célestin, conf.
20	Lundi	S. Bernardin de S.
21	Mardi	S. Hospice, conf.
22	Mercredi	Q.-TEMPS.— S. Emile, m.
23	Jeudi	S. Didier, év.
24	Vendredi	Q.-TEMPS.— SS. Donatien et Rogatien.
25	Samedi	Q.-TEMPS.— Ste Mad.-Soph. Barat.
26	DIM.	T.S. TRINITE.— S. Philippe de Néri, conf.
27	Lundi	S. Bède le Vénérable.
28	Mardi	S. Augustin, év.
29	Mercredi	Ste M.-Mad. de Pazzi.
30	Jeudi	FETE-DIEU.— Ste Jeanne d'Arc.
31	Vendredi	Ste Angèle de Mérici.

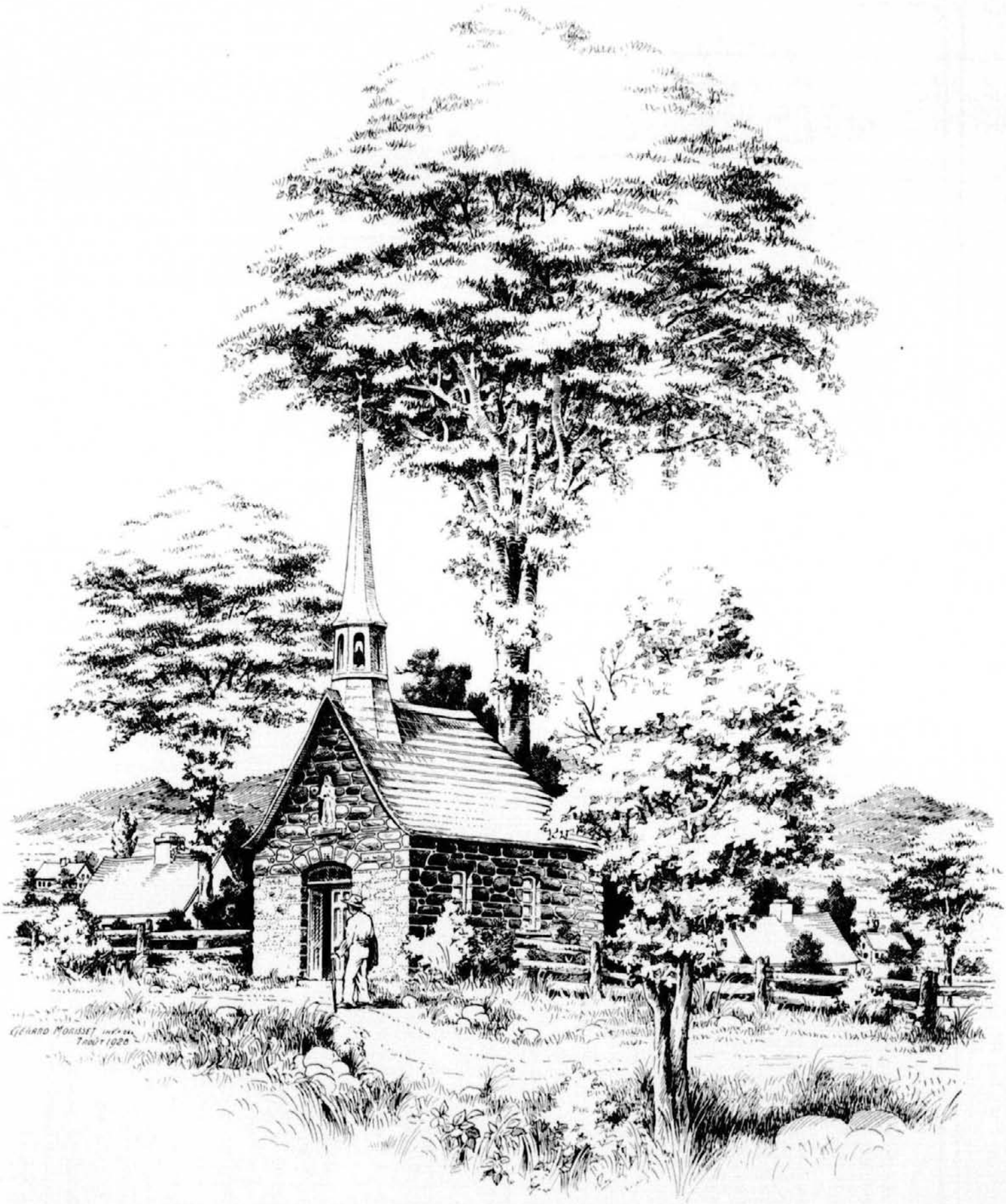
JUIN

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le **7**, à **8** h. **56** m. du matin.
Premier quartier, le **14**, à **0** h. **14** m. du matin.
Pleine lune, le **21**, à **11** h. **15** m. du soir.
Dernier quartier, le **29**, à **10** h. **54** m. du soir.

Date	Jours	FÊTES
1	Samedi	S. Pamphile, mart.
2	DIM.	IIe ap. PENT.— SOL. DE LA FÊTE-DIEU.
3	Lundi	Ste Clotilde.
4	Mardi	S. François Caracciolo.
5	Mercredi	S. Boniface, év.
6	Jeudi	S. Norbert, év.
7	Vendredi	SACRE-COEUR DE J.— S. Robert, abbé.
8	Samedi	S. Médard.
9	DIM.	IIIe ap. PENT.— SOL. DU S.-Coeur.
10	Lundi	Ste Marguerite, reine.
11	Mardi	S. Barnabé, ap.
12	Mercredi	S. Jean de S. Facond.
13	Jeudi	S. Antoine de Padoue.
14	Vendredi	S. Basile le Grand, c. et d.
15	Samedi	Ste Germaine.
16	DIM.	IVe ap. PENT.— S. François Régis, conf.
17	Lundi	S. Cyr.
18	Mardi	S. Ephrem, doct.
19	Mercredi	S. Julienne de Falconieri.
20	Jeudi	S. Silvère, pape.
21	Vendredi	S. Louis de Gonzague, c.
22	Samedi	S. Paulin.
23	DIM.	Ve ap. PENT.— Ste Agrippine, v.
24	Lundi	S. JEAN-BAPTISTE.
25	Mardi	S. Adalbert, c.
26	Mercredi	SS. Jean et Paul, mm.
27	Jeudi	S. Ladislas, roi.
28	Vendredi	S. Irénée, martyr.
29	Samedi	SS. PIERRE ET PAUL, ap.
30	DIM.	VIe ap. PENT.— Com. de S. Paul.

GÉRARD MORISSET



CHAPELLE DE REPOSOIR

JUILLET

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 6, à 3 h. 47 m. du soir.
Premier quartier, le 13, à 11 h. 5 m. du matin.
Pleine lune, le 21, à 2 h. 21 m. du soir.
Dernier quartier, le 29, à 7 h. 56 m. du matin.

Date	Jours	FÊTES
1	Lundi	Précieux-Sang de N.-S.
2	Mardi	Visit. de la B. V. M.
3	Mercredi	S. Léon II, p. et conf.
4	Jeudi	S. Ulric, év.
5	Vendredi	S. Antoine Marie Zaccaria.
6	Samedi	S. Romule.
7	DIM.	VIIe ap. PENT.— SS. Cyrille et Méthode.
8	Lundi	Ste Elisabeth.
9	Mardi	Les Martyrs de Gorcum.
10	Mercredi	Les SS. Sept Frères.
11	Jeudi	S. Pie I, pape.
12	Vendredi	S. Jean Gualbert, abbé.
13	Samedi	S. Anaclet, p. et m.
14	DIM.	VIIIe ap. PENT.— S. Bonaventure, doct.
15	Lundi	S. Henri ; S. Eutrope.
16	Mardi	N.-D. du Mont-Carmel.
17	Mercredi	Ste M.-Mad. Postel.
18	Jeudi	S. Camille de Lellis.
19	Vendredi	S. Vincent de Paul.
20	Samedi	S. Jérôme Emilien.
21	DIM.	IXe ap. PENT.— Ste Praxède.
22	Lundi	Ste M.-Mad.
23	Mardi	S. Apollinaire, év.
24	Mercredi	Ste Christine, v. et m.
25	Jeudi	S. Jacques, apôtre.
26	Vendredi	Ste Anne, mère de la B. V. M.
27	Samedi	S. Maximien ; Ste Natalie.
28	DIM.	Xe ap. PENT.— SS. Naz., Cel. et Vict.
29	Lundi	Ste Marthe (Sol. de Ste Anne.
30	Mardi	Ste Juliette.
31	Mercredi	S. Ignace, conf.

AOUT

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 4, à 10 h. 40 m. du soir.
Premier quartier, le 12, à 1 h. 1 m. du matin.
Pleine lune, le 20, à 4 h. 42 m. du matin.
Dernier quartier, le 27, à 3 h. 2 m. du soir.

Date	Jours	FÊTES
1	Jeudi	S. Pierre aux Liens.
2	Vendredi	S. Alphonse de Liguori, d.
3	Samedi	Invention de S. Etienne.
4	DIM.	XIe ap. PENT.— S. Dominique.
5	Lundi	N.-D. des Neiges.
6	Mardi	Transfiguration de N. S.
7	Mercredi	S. Cajétan, conf.
8	Jeudi	S. Cyriac, mart.
9	Vendredi	S. J.-B. Vianney ; S. Romain, mart.
10	Samedi	S. Laurent, diacre.
11	DIM.	XIIe ap. PENT.— S. Tiburce et Ste Suz.
12	Lundi	Ste Claire, vierge.
13	Mardi	S. Hippolyte, mart.
14	Mercredi	S. Eusèbe ; S. Marcel.
15	Jeudi	ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE.
16	Vendredi	S. Joachim, père de la B. V. M.
17	Samedi	JEUNE.— S. Hyacinthe.
18	DIM.	XIIIe ap. PENT.— SOL. DE L'ASSOMP.
19	Lundi	S. Jean Eudes.
20	Mardi	S. Bernard, conf. et doct.
21	Mercredi	S. Jeanne de Chantal.
22	Jeudi	S. Philibert ; S. Zotique.
23	Vendredi	S. Philippe Béniti, c.
24	Samedi	S. Barthélemy, ap.
25	DIM.	XIVe ap. PENT.— S. Louis de France.
26	Lundi	S. Zéph. p. et m.
27	Mardi	S. Joseph Calasanz, conf.
28	Mercredi	S. Augustin, doct.
29	Jeudi	Décollation S. J.-Bap.
30	Vendredi	Ste Rose de Lima, v.
31	Samedi	S. Raymond, Nonnat.



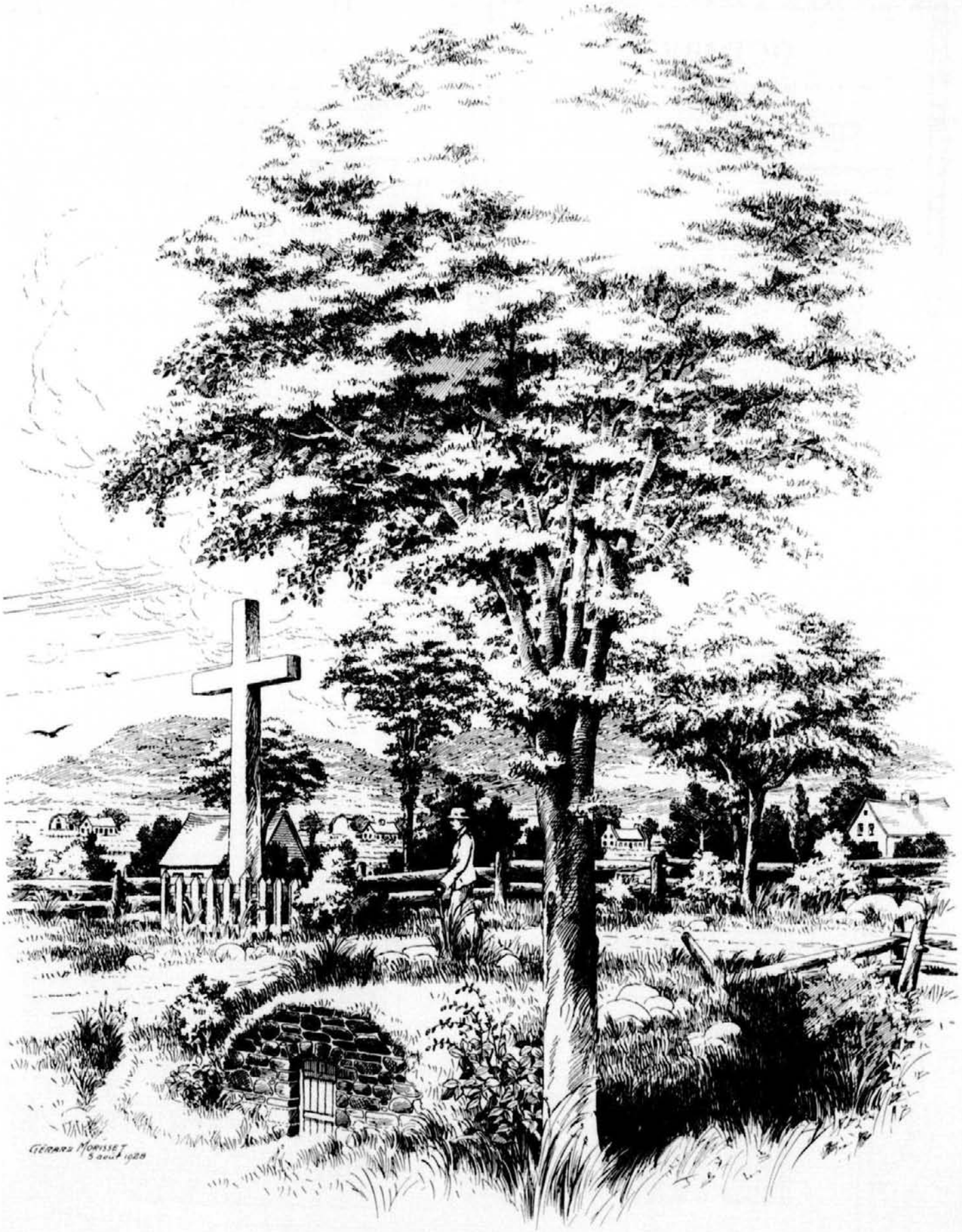
SEPTEMBRE

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 3, à 6 h. 47 m. du matin.
Premier quartier, le 10, à 5 h. 57 m. du soir.
Pleine lune, le 18, à 6 h. 16 m. du soir.
Dernier quartier, le 25, à 9 h. 7 m. du soir.

Date	Jours	FÊTES
1	DIM.	XVe ap. PENT.— S. Gilles, abbé.
2	Lundi	S. Etienne, roi.
3	Mardi	Ste Séraphie, v. et m.
4	Mercredi	Ste Rosalie, v.
5	Jeudi	S. Laurent Justinien.
6	Vendredi	S. Zacharie ; Ste Eve.
7	Samedi	Ste Reine ; S. Cloud.
8	DIM.	XVIe ap. PENT.— Nativité de la Ste V.
9	Lundi	S. Pierre Claver.
10	Mardi	S. Nic. de Tol.
11	Mercredi	SS. Prote et Hyacinthe.
12	Jeudi	S. Nom de Marie.
13	Vendredi	S. Aimé, évêque.
14	Samedi	Exaltation de la Ste Croix.
15	DIM.	XVIIe ap. PENT.— N.-D. des Sept Doul.
16	Lundi	SS. Corn. et Cyp.
17	Mardi	Les Stig. de S. Fr.
18	Mercredi	Q.-TEMPS.— S. Jos. de Cup., c.
19	Jeudi	S. Janvier, m.
20	Vendredi	Q.-TEMPS.— S. Eustache, m.
21	Samedi	Q.-TEMPS.— S. Matthieu, ap.
22	DIM.	XVIIIe ap. PENT.— S. Th. de Villeneuve.
23	Lundi	S. Lin, p. et m.
24	Mardi	N. D. de la Merci.
25	Mercredi	Ste Aurélie, v.
26	Jeudi	S. Cyprien et Ste Justine.
27	Vendredi	SS. Côme et Damien, m.
28	Samedi	S. Wenceslas, m.
29	DIM.	XIXe ap. PENT.— S. Michel, archange.
30	Lundi	S. Jérôme.





LA CROIX DU CHEMIN

OCTOBRE

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 2, à 5 h. 19 m. du soir.
Premier quartier, le 10, à 1 h. 5 m. du soir.
Pleine lune, le 18, à 7 h. 6 m. du matin.
Dernier quartier, le 25, à 3 h. 21 m. du matin.

Date	Jours	FÊTES
1	Mardi	S. Rémi, évêque.
2	Mercredi	SS. Anges Gardiens.
3	Jeudi	Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.
4	Vendredi	S. François d'Assise, conf.
5	Samedi	S. Placide ; S. Apollinaire, év.
6	DIM.	XXe ap. PENT.— S. Bruno, conf.
7	Lundi	Très S. Rosaire.
8	Mardi	Ste Brigitte, veuve.
9	Mercredi	S. Denis, év.
10	Jeudi	S. François de Borgia, c.
11	Vendredi	S. Nicaise, m.
12	Samedi	SS. Félix et Cyprien, mart.
13	DIM.	XXIe ap. PENT.— S. Edouard le conf.
14	Lundi	S. Calixte, p. et m.
15	Mardi	Ste Thérèse, v.
16	Mercredi	S. Gérard Majella.
17	Jeudi	S. Marguerite-Marie, v.
18	Vendredi	S. Luc, évangéliste.
19	Samedi	S. Pierre d'Alcantara, c.
20	DIM.	XXIIe ap. PENT.— Messe de la Prop. Foi.
21	Lundi	S. Viateur.
22	Mardi	Ste Cordule.
23	Mercredi	S. Théodore, m.
24	Jeudi	S. Raphaël, arch. ; S. Magloire.
25	Vendredi	S. Chrysanthe et Ste Darie.
26	Samedi	S. Evariste, m.
27	DIM.	XXIIIe ap. PENT.— Ste Sabine, v. et m.
28	Lundi	SS. Simon et Jude, ap.
29	Mardi	S. Narcisse, év.
30	Mercredi	S. Alphonse Rodriguez.
31	Jeudi	JEUNE.— S. Quentin.

NOVEMBRE

Phases de la lune :

Nouvelle lune, le 1, à 7 h. 1 m. du matin.
Premier quartier, le 9, à 9 h. 10 m. du matin.
Pleine lune, le 16, à 7 h. 14 m. du soir.
Dernier quartier, le 23, à 11 h. 9 m. du matin.
Nouvelle lune, le 30, à 11 h. 48 m. du soir.

Date	Jours	FÊTES
1	Vendredi	LA TOUSSAINT.
2	Samedi	COMMEMORATION DES MORTS.
3	DIM.	XXIVe ap. PENT.— S. Hubert, év.
4	Lundi	S. Charles Borromée, év.
5	Mardi	Les Saintes Reliques.
6	Mercredi	S. Léonard, conf.
7	Jeudi	S. Wilbrod, év.
8	Vendredi	Les Quatre Couronnés.
9	Samedi	Dédicace de la B. du Sauveur.
10	DIM.	XXVe ap. PENT.—S. André Avellin, conf.
11	Lundi	S. Martin de T.
12	Mardi	S. Aurèle, év.
13	Mercredi	S. Didace, év.
14	Jeudi	S. Josaphat, mart.
15	Vendredi	S. Eugène ; Ste Gertrude.
16	Samedi	S. Edmond, év.
17	DIM.	XXVIe ap. PENT.— S. Gr. le Thaum, év.
18	Lundi	Déd. de la B. de SS. P. et P.
19	Mardi	Ste Elisabeth de Hong.
20	Mercredi	S. Félix ; S. Octave.
21	Jeudi	Présentation de la Ste Vierge.
22	Vendredi	Ste Cécile, v. et m.
23	Samedi	S. Clément, pape.
24	DIM.	XXVIIe ap. PENT.— S. Jean de la Croix.
25	Lundi	Ste Cath. v. et m.
26	Mardi	S. Léonard de P.-Maurice.
27	Mercredi	S. Valérien.
28	Jeudi	S. Grégoire III.
29	Vendredi	S. Saturnin, év.
30	Samedi	S. André, ap.

DÉCEMBRE

Phases de la lune :

Premier quartier, le 9, à 9 h. 42 m. du matin.
Pleine lune, le 16, à 6 h. 38 m. du matin.
Dernier quartier, le 22, à 9 h. 27 m. du soir.
Nouvelle lune, le 30, à 6 h. 42 m. du soir.

Date	Jours	FÊTES
1	DIM.	Ier de L'AVENT.— S. Eloi ; Ste Natalie.
2	Lundi	Ste Bibiane.
3	Mardi	S. François-Xavier.
4	Mercredi	S. Pierre-Chrysologue.
5	Jeudi	Ste Crispine, v. et m.
6	Vendredi	S. Nicolas, év.
7	Samedi	S. Ambroise, doct.
8	DIM.	IIe de L'AVENT.— Imm-Conception.
9	Lundi	Ste Léocadie.
10	Mardi	Ste Eulalie, v. et m.
11	Mercredi	S. Damase, pape.
12	Jeudi	S. Maxence ; Ste Denise.
13	Vendredi	Ste Lucie ; Ste Odile.
14	Samedi	S. Nicaise, év.
15	DIM.	IIIe de L'AVENT.— Ste Chrétienne
16	Lundi	S. Eusèbe.
17	Mardi	S. Lazare.
18	Mercredi	Q.-TEMPS.— S. Gatien, év.
19	Jeudi	S. Némèse.
20	Vendredi	Q.-TEMPS.— S. Philogone.
21	Samedi	Q.-TEMPS.— S. Th., ap. ; S. Sévérin.
22	DIM.	IVe de L'AVENT.— S. Zénon, m.
23	Lundi	Ste Victoire.
24	Mardi	JEUNE.— Ste Tharsille.
25	Mercredi	NOEL.
26	Jeudi	S. Etienne.
27	Vendredi	S. Jean, ap.
28	Samedi	SS. Innocents.
29	DIM.	Du dim. dans l'Oct.— S. Th. de Cant.
30	Lundi	Ste Anysie.
31	Mardi	S. Sylvestre.





LA MAISON ABANDONNÉE

Les fêtes du Cardinal Rouleau à Rome

Par M. l'abbé A. DOUVILLE
Auditeur de S. É. le cardinal Lépicier, à Rome.

Les fêtes du Cardinal Rouleau, à Rome, ont revêtu une splendeur extraordinaire, et ont fait constater de nouveau la grandeur et l'influence de l'Église Romaine qui se fait ressentir jusqu'aux extrémités de la terre, au-delà des océans, particulièrement dans ce cher Canada si " magnifiquement catholique ".

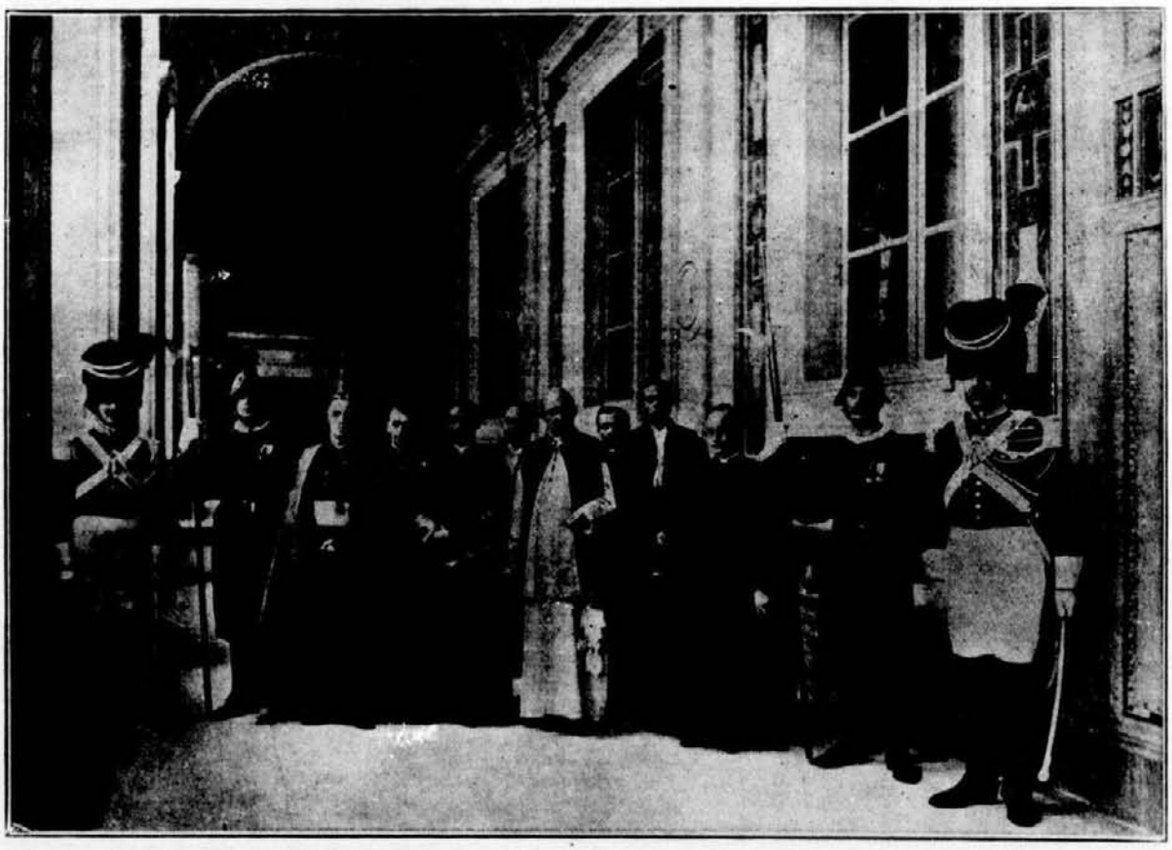
Dire un peu ce que j'ai vu à Rome, en décembre 1927, à l'occasion de l'élévation au cardinalat du très vénéré et très digne Archevêque de Québec, est toute mon intention ; puisse cet article intéresser les nombreux et sympathiques lecteurs de *l'Almanach de l'Action Sociale Catholique*.

La série des fêtes a commencé par la tenue d'un consistoire secret, où le Saint Père a prononcé en latin une allocution qui a quelque peu déçu certains journalistes, trop pressés, (ça arrive parfois !) qui avaient cru pouvoir énumérer à l'avance les sujets que le Pape traiterait en cette circonstance. Le Souverain Pontife n'a fait que déplorer les vides produits dans le Sacré Collège et confirma officiellement la démission du Cardinal Billot.

La remise du billet de nomination

Aussitôt après ce discours, une voiture du Vatican a emporté Mgr Gervasi, secrétaire du Cardinal Secrétaire d'État, Mgr Grossi, cérémoniaire pontifical, et le Chevalier Riggi, chargés de remettre le billet de nomination au nouveau Cardinal canadien.

Arrivé au Collège Canadien, Mgr Gervasi remet une lettre à Mgr Rouleau, Archevêque de Québec, celui-ci la fait lire



S. E. LE CARDINAL ROULEAU AVANT L'IMPOSITION DE LA BARRETTE

Dans une galerie du Vatican, le 21 décembre, dans l'après-midi. Entre deux gendarmes pontificaux et deux gardes suisses, Son Eminence entourée de sa cour. De gauche à droite, Mgr Am. Gosselin, recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Art. Douville, Mgr Dante, cérémoniaire, S. Eminence le card. Rouleau, M. l'abbé E. Chouinard, secrétaire de Son Eminence.

publiquement par Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval; elle annonce officiellement le choix, fait par le Pape, de Mgr Rouleau comme cardinal et prince de l'Église.

Dans sa robe blanche de Frère Prêcheur, entouré de toute la Curie Dominicaine et de la Colonie canadienne de Rome, Mgr Rouleau, humblement, reçoit cette grande nouvelle et magnifiquement remercie au nom de l'Église du Canada, comme au nom de l'Ordre des Prêcheurs ; il redit le passé glorieux de l'église de Québec qui,depuis Mgr de Laval (1658), son premier chef, a transmis à près de cent trente autres églises de l'Amérique du Nord ses traditions de foi profonde et d'attachement inébranlable au Saint Siège. (1)

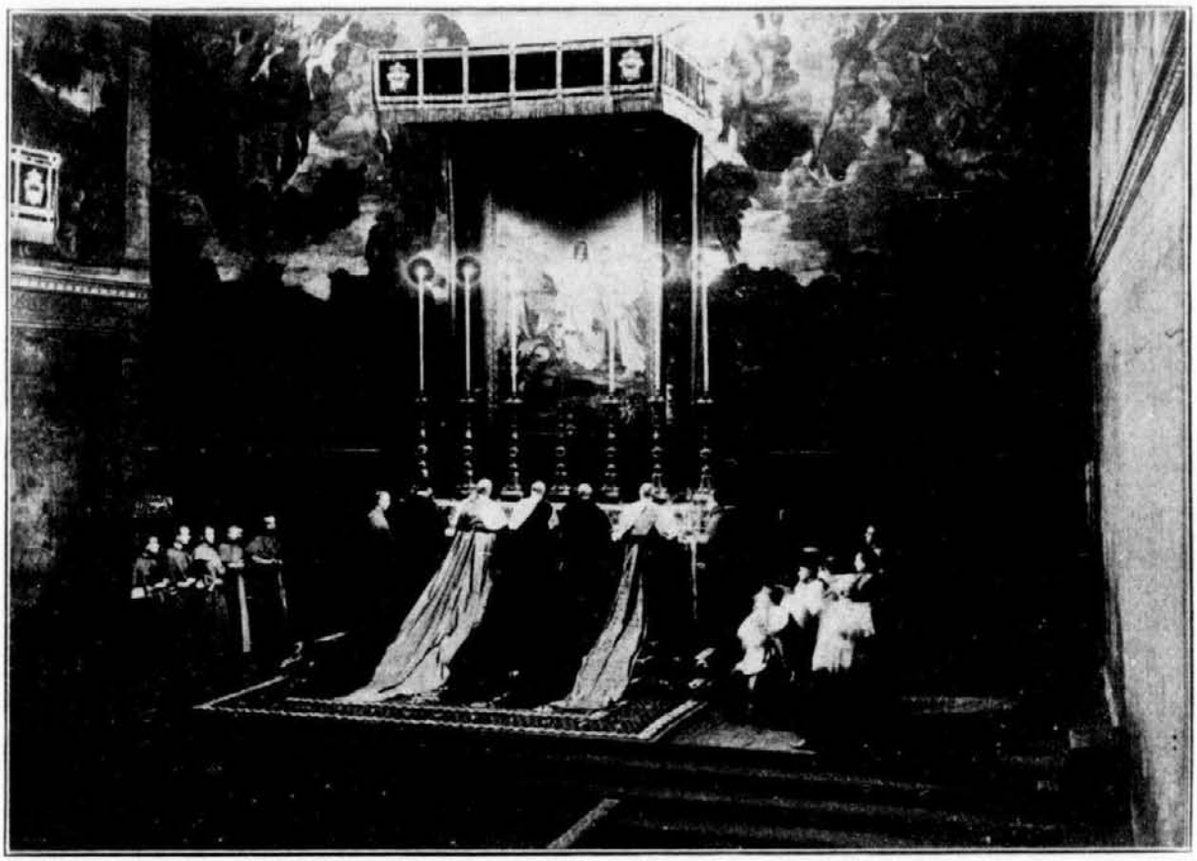
Alors commencèrent les visites dites " di calore " (quel contraste! il faisait un froid tout canadien,) qui firent défiler, devant le nouveau prince de l'Église, les autres membres du Sacré-Collège, la cour Pontificale, le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, et toutes les notabilités du monde romain désireux de présenter leurs hommages et félicitations. C'est avec plaisir que les étudiants du Collège Canadien firent les honneurs de la maison et se mirent au service de Son Éminence.

L'imposition de la barrette (21 décembre)

Au Vatican, dans la salle du Consistoire, en présence d'un nombreux public, le Pape a imposé la barrette et le camail aux nouveaux cardinaux. Cette cérémonie terminée, le Cardinal Lépicier, au nom de ses collègues,(1) exprima ses sentiments de reconnaissance et de dévouement. Le Pape répondit en approuvant ce que le Cardinal Lépicier venait de dire sur la discipline et la coopération avec le Chef de l'Église ; puis il fit spirituellement l'éloge des nouveaux Cardinaux. Le Cardinal Lépicier lui apparaissait appuyé sur une pile d'ouvrages considérables, et au fond du portrait le Pape voyait se profiler l'Écosse, les Indes et l'Éthiopie où le nouveau prince de l'Église a accompli un si fructueux apostolat et de si délicates missions.

Le Cardinal Rouleau représentait au Pape deux diocèses : Valleyfield qui le pleurait et le glorieux Québec qui l'accueillait avec admiration. Le Saint Père loua en lui un évêque de haute et solide doctrine, un apôtre de la vie chrétienne dont la prédication a retenti dans tout le vaste, " magnifique et magnifiquement catholique pays qu'est le Canada ".

Sur l'horizon de Soissons la figure de l'Éminentissime Binet se détache avec les deux cents églises qu'il a reconstruites depuis la guerre. Pie XI, passant enfin à celui qu'il avait appe-



LA PROFESSION DE FOI DES NOUVEAUX CARDINAUX

A la chapelle Sixtine, le 22 décembre 1927. Le cardinal Hlond, archevêque de Gniezno et Poznan (Pologne), la prononce. Au fond, une partie de la fresque du Jugement dernier, de Michel Ange.

(1) On ne sait peut-être pas assez que c'est à la vénérable Église de Québec que l'on doit l'évangélisation non seulement du Canada mais de quasi toute l'Amérique du Nord.

Le vicariat apostolique de la Nouvelle France fondé à Québec en 1658 a vu son territoire divisé peu à peu en cent vingt-sept diocèses, vicariats, préfectures apostoliques ou abbayes nullius ayant chacun son ordinaire : quarante-trois au Canada, quatre à Terre-Neuve et quatre-vingts aux États-Unis. La juridiction de l'évêque de Québec s'étendait au début sur tout le Canada, Terre-Neuve, sans en excepter la colonie française des îles Saint-Pierre et Miquelon, ainsi que sur trente-cinq États et un territoire de la confédération actuelle des États-Unis.

Quant à la minime partie du territoire de cette confédération qui n'était pas sous la juridiction directe des anciens évêques de Québec et de Montréal, elle relevait encore de ceux-ci parce qu'ils étaient les vicaires généraux des États de l'Est et à cette époque où les communications étaient difficiles, cela ne constituait certes pas seulement pour eux un titre purement honorifique ou une sinécure.

(1) Les nouveaux Cardinaux : Rouleau, Binet et Serédi.

lé le benjamin des cardinaux (il a 44 ans), le Cardinal Serédi, le loua comme collaborateur très efficace du Code canonique et comme membre très éclairé de la Commission d'interprétation du même Code.

Il plut au Pape, en terminant, de fondre la diversité des physionomies en une même lumière et de découvrir la secrète explication de ces vies si pleines ; cette lumière est celle qui émane de Marie. Rappelons ici que c'est dans les rangs des Servites de Marie que Mgr Lépicier s'est engagé dès sa jeunesse ; Mgr Rouleau est de la grande famille où l'on a en si haute estime le Saint Rosaire, et l'on a pu dire de lui dernièrement : " A-t-il jamais écrit une lettre sans nommer la Vierge, prêché un sermon sans l'invoquer, une retraite sans la louer ? " (*Revue Dominicaine*, déc. 1927). Mgr Binet a commencé sa carrière à l'ombre d'un sanctuaire de Marie dont le nom est la traduction populaire de l'invocation mariale : " Causa nostræ lætitiæ " : Notre-Dame de Liesse.

Qui ne sait enfin ce qu'est Marie pour la Hongrie qui reconnaît en elle sa Reine, et l'on n'ignore pas que Mgr Serédi sera primat de Hongrie.

Consistoire public (22 décembre)

Dans la salle des Bénédictions, au-dessus du portique de Saint-Pierre, eut lieu le très solennel et très impressionnant Consistoire public.

Le Souverain Pontife, porté sur la Sedia, fut vivement acclamé. Les chantres de la Chapelle pontificale exécutèrent quelques motets avec une grande perfection. La Garde Noble, la Garde Suisse, le Corps diplomatique et les quarante cardinaux présents donnèrent à cette cérémonie un éclat magnifique.

Le Pape monta au trône, reçut l'obédience des cardinaux et écouta la lecture de la cause du serviteur de Dieu, Contardo Ferrini.

Pendant ce temps les nouveaux cardinaux faisaient, à la Chapelle Sixtine, leur profession de foi, puis ils firent leur entrée dans la Salle du Consistoire, accompagnés chacun de deux cardinaux, leurs parrains, et de leurs cérémoniaires. S. E. le Card. Rouleau avait à sa disposition, comme cérémoniaire, le très aimable Mgr Dante.

Les nouveaux " porporati ", après avoir fait au Pape trois profondes révérences, baisaient le pied et la main du Souverain Pontife, et en furent ensuite embrassés ainsi que de leurs collègues les autres Cardinaux ; ils prirent alors possession de leurs sièges respectifs. S. E. le Card. Rouleau était du côté droit, en face de S. E. le Card. Bourne.

Une fois encore, les nouveaux Cardinaux se sont approchés du trône papal, et le Souverain Pontife, aidé de Mgr Respighi, préfet des cérémonies, et de Mgr le garde-robe, leur a imposé le chapeau cardinalice.

Puis le Pape donna solennellement la bénédiction à l'assemblée et se retira au chant du *Te Deum*.

A la chapelle Sixtine, devant l'autel, les nouveaux Cardinaux se sont prosternés la face contre terre, enveloppés dans leur cappa magna. Le Cardinal Doyen du Sacré-Collège, a récité l'oraison " super creatos cardinales ", sur les nouveaux cardinaux ; cette cérémonie fut bien impressionnante, toute empreinte de joie et de tristesse.

Le Consistoire public terminé, eut lieu devant le Pape la réunion secrète des Cardinaux ; c'est alors que le Souverain Pontife, selon une symbolique coutume, procéda à la *fermeture* de la bouche des nouveaux Cardinaux, et leur donna en titre une église de Rome; c'est alors aussi que S. E. le Cardinal Rouleau reçut Saint-Pierre *in Montorio*, dont il prit brillamment possession le 3 janvier 1928.

Dans l'après-midi du 22 décembre eut lieu la remise à domicile du fameux chapeau rouge, et ce fut, selon la tradition, l'occasion d'échanges de compliments. En entendant parler le Cardinal Rouleau, je songeais à notre érable symbolique et j'y reconnaissais la vigueur de son tronc, la soie de son feuillage et la douceur de sa sève.

Ajoutons à cela les dîners donnés au Collège Canadien par S. E. le Card. Rouleau, en l'honneur des Cardinaux, des ambassadeurs et des dignitaires ecclésiastiques ; de même rappelons la brillante réception au palais Primoli, que l'Ambassadeur de France, Monsieur Doulcet et Madame Doulcet ont offerte aux nouveaux Cardinaux, et vous aurez un peu l'idée de ce que furent les fêtes du Cardinal à Rome.

Un prélat italien me soufflait à l'oreille, pendant le Consistoire public, en regardant descendre S. E. le Card. Rouleau du trône papal où il venait de recevoir le chapeau rouge : " Quelle figure imposante ! " et il disait vrai ; Son Éminence a fait à Rome une profonde impression sur tous ceux qui l'ont vu, facilement on le devinait grand évêque et grand cardinal.

Et si, pour ma part, je ne pouvais m'empêcher de ressentir une très grande fierté, c'est que le Cardinal Rouleau m'apparaissait comme l'image vivante de l'Église Canadienne, blanche de la vertu de ses confesseurs et de ses vierges, rouge du sang de ses martyrs et de ses héros.

Arthur Douville, ptre.

Rome, janvier 1928.

HORS DU PUITS

Un ivrogne encore en état d'ébriété.— Par moi, Monsieur le Juge, vous allez savoir la vérité.

Le magistrat.— En tout cas, pour une fois, elle ne sortira pas d'un puits !

VIE ASSURÉE

Un gros citadin, qui se croit malin, aperçoit un placide campagnard venu visiter l'Exposition.

— Eh ! le Père, lui crie-t-il, comment vont les foins chez vous ?

— Superbes, répond l'autre, vous ne mourrez pas encore de faim cette année, en ville.

IL RÊVE

— Dis donc, compère, disait un Normand à son compagnon de lit, dans une hôtellerie, dis donc, dors-tu ?

— Dame ! si je ne dormais pas, qu'est-ce que tu me voudrais ?

— Que tu me prêtes cent sous.

— Ah ben ! alors je dors.

— Bah ! tu ne dors pas, puisque tu me parles.

— Ah ! ne fais pas attention, c'est que je rêve.

RÉPONSE DE NORMAND

— Que dites-vous de cette saison, Père José ?

— Oh ! je crois ben que tant qu'il mouillera, nous n'aurons point de beau temps.

TROP LONG

Un poètereau, connu par son absence de talent et sa prétention, raconte qu'il vient de publier un livre : *Flâneries*.

— Le titre est un peu long, objecte quelqu'un.

— Un peu long ? fait le rimailleur abasourdi ; mais il n'a qu'un mot.

— C'est possible, mais les deux premières lettres sont encore de trop.

IL NE SAIT PAS AU JUSTE

Un bon cultivateur est allé consulter son notaire sur ses affaires de famille.

Au cours de la conversation le tabellion, ajustant ses lunettes, lui demande, solennel :

— Le bien dont vous me parlez est-il *paraphernal* ?

L'autre se gratte la tête, puis, après un instant de réflexion :

— Il y avait en effet une carrière de ce côté-là, anciennement ; mais je pense que c'était plutôt de la pierre à chaux que de la *pierre infernale*.

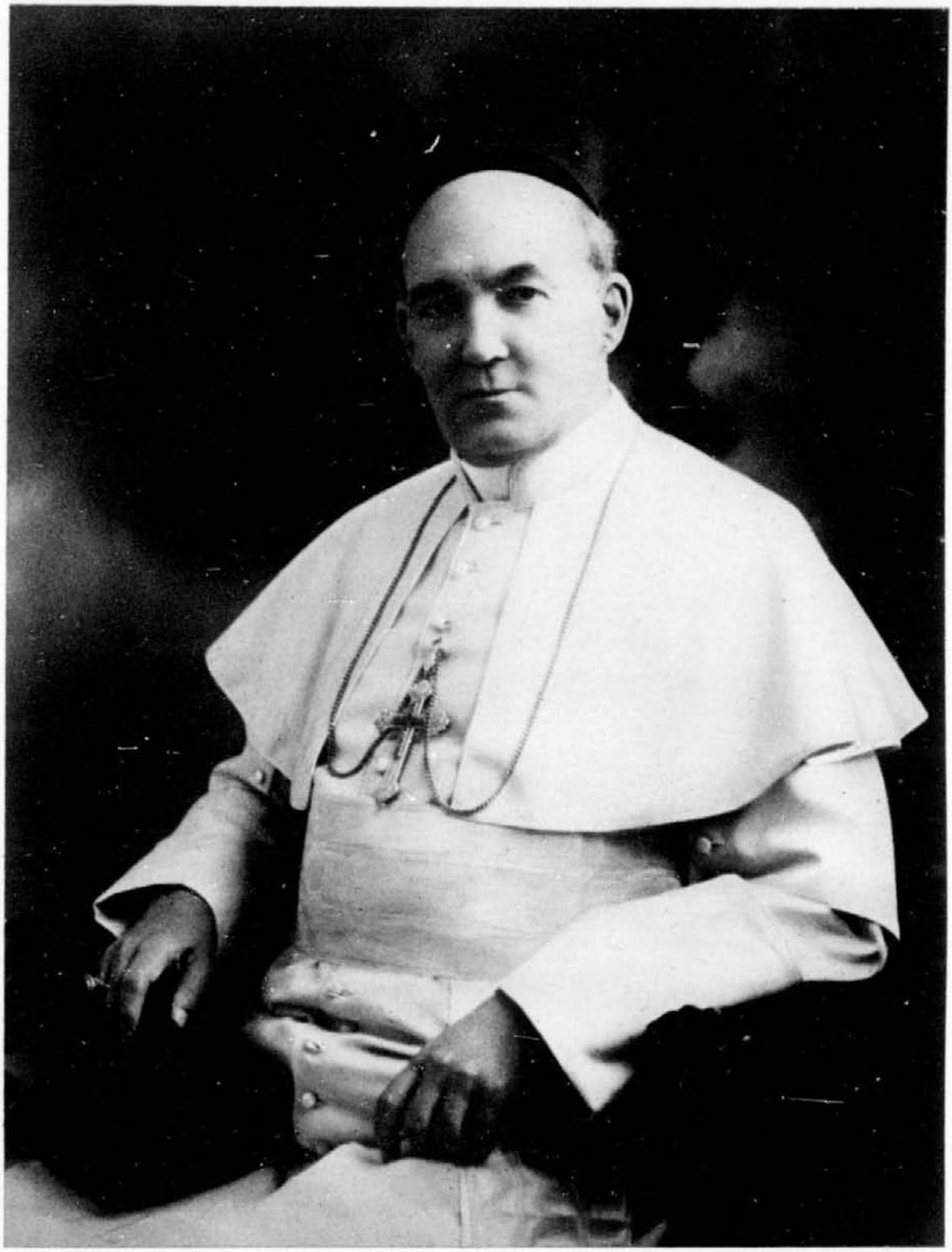


Photo Livernois

S. E. LE CARDINAL RAYMOND-MARIE ROULEAU, O. P.

Dix-neuvième évêque et septième archevêque de Québec.

Né à l'Isle-Verte, le 6 avril 1866 ; ordonné prêtre à Corte (Corse), le 31 Juillet 1892 ; élu évêque de Valleyfield le 9 mars 1923 ; sacré le 22 mai suivant, dans la cathédrale de Valleyfield par S. E. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada ; nommé archevêque de Québec le 9 juillet 1926 ; intronisé le 8 novembre suivant ; décoré du pallium le 24 février 1927 ; créé cardinal au Consistoire du 19 décembre 1927, du titre de Saint-Pierre *in Montorio*.

Made in France

Gravé et imprimé par L'HÉLIO-ROTO, 100, rue Réaumur - Paris



FEUILLAGE ET FLEURS DU PRINTEMPS *(Envoi des Chemins de fer de l'Etat)*

Un verger dans la région de Kalowna, en Colombie Britannique.

Le Collège des Jésuites d'Edmonton

Par le R. P. H. RAYMOND, S. J.

A quelque trois cents milles des montagnes Rocheuses, s'érige, en forteresse de notre foi religieuse et nationale, un collège classique de modeste apparence mais d'influence profonde sur les nôtres de l'Alberta.

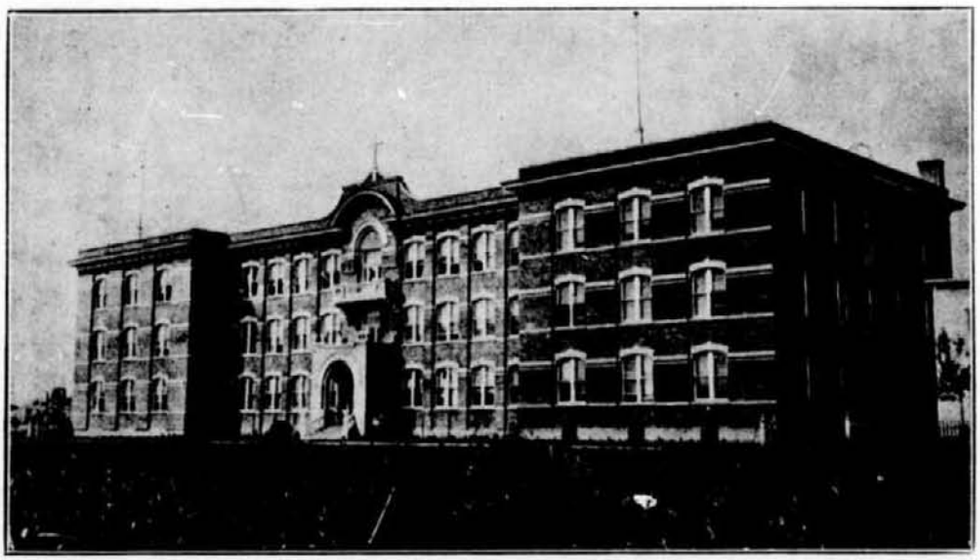
Elle est jeune encore l'histoire du Collège des Jésuites d'Edmonton : quinze ans d'existence et deux générations d'élèves. Après la crise du début, sa situation aujourd'hui améliorée fonde notre espoir en l'avenir.

Dès l'année 1906, c'est-à-dire un an après la création dans les territoires du nord-ouest des deux nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, alors qu'un minimum de droits étaient consentis aux écoles séparées et que l'enseignement du français était laissé à la discrétion du gouvernement provincial, Mgr Legal, peu rassuré sans doute sur le sort des petits Canadiens français de son diocèse, et désirant pour le recrutement de son clergé l'établissement d'une maison d'enseignement secondaire en Alberta, écrivait au Supérieur des Jésuites de la mission canadienne et l'invitait à fonder un collège à Edmonton.

La proposition fut sérieusement étudiée. L'année même dans le courant de l'été, le R. P. J. Dugas, recteur du collège de Saint-Boniface, et le R. P. Bournival vinrent prendre contact avec les autorités religieuses et les forces canadiennes-françaises, pour juger sur place ce qui pourrait se faire. L'enthousiasme des citoyens pour le projet amena à l'automne la visite du R. P. Lecompte supérieur des Jésuites au Canada. Toutefois la réalisation du projet dut être ajournée.

En 1912, la population d'origine française avait plus que doublé. Les statistiques officielles en portaient le chiffre à tout près de vingt mille. Les besoins étaient donc plus pressants.

Mgr Legal insistait encore auprès des Jésuites. Le R. P. Carrière, alors provincial, vint accompagné de son socius, le R. P. d'Orsonnens, s'enquérir soigneusement de la possibilité de construire un collège. Après son départ, il délégua le R. P. Jean, recteur de Saint-Boniface, et le R. P. Blain pour rencontrer le clergé et les laïques influents de l'Alberta. Le résultat de leurs démarches fut tel que le 10 août 1912, le R. P. Théophile Hudon arrivait à Edmonton ; il devait être le fondateur et le premier recteur du collège. Plusieurs citoyens de la ville lui promirent de l'argent pour les nouvelles constructions et Sa Grandeur Mgr Legal donna aux Jésuites, dans les limites de la ville, la paroisse de Saint-François-Xavier. En décembre, on creusait les fondations et, dès le 25 mars 1913, la législature de l'Alberta accordait la reconnaissance civile au collège et garantissait l'existence légale des Jésuites



LE COLLÈGE D'EDMONTON

Nous avons dit que les débuts furent critiques. En effet au mois d'avril, on commençait à construire. Au même moment se déclanchait dans la ville une crise financière que vint accentuer encore la guerre de 1914. Plusieurs de ceux qui avaient fait des promesses d'argent se virent dans l'impossibilité de les tenir. On tint bon quand même. En juillet, Son Excellence Mgr Stagni bénissait le collège presque terminé. La bénédiction solennelle, toutefois, n'eut lieu que le 18 janvier 1914 et fut faite par Sa Grandeur Mgr Legal.

Les portes du collège s'ouvrirent dès les premiers jours d'octobre, et pas moins de 96 élèves se firent inscrire sur les registres pendant cette première année scolaire. La seconde, ils étaient 89, et 88, la troisième. Cette diminution était sans doute dueà la crise financière alors dans sa phase la plus aiguë.

La quatrième année, 1916-17, les inscriptions se chiffrent à 110. En 1917-18, elles montent à 158, soit 48 de plus que

l'année précédente. Le collège devenait trop étroit ; il fallait songer à agrandir. En 1921, le nombre des élèves inscrits atteignit 221. C'est en cette année que se construisit une aile nouvelle à la partie nord de l'édifice.

Au moment où s'écrit cet article une souscription est organisée par toute la province. L'objectif est de $60,000. Le nombre de nos pensionnaires s'étant considérablement accru, il faudrait encore agrandir. Le pourrons-nous ?

Trois recteurs jusqu'ici se sont succédé à la tête du collège. En 1916, le R. P. Hudon laissait la direction de l'établissement au R. P. François-Xavier Bellavance. Celui-ci était remplacé six ans plus tard par le R. P. Jean-Ivan d'Orsonnens.

C'est en 1917 qu'eurent lieu les pourparlers avec les autorités de l'Université d'Alberta pour l'affiliation. Notre première génération d'élèves se trouvait en Belles-Lettres : il importait de songer aux degrés. On ne put trouver un terrain d'entente, et, de guerre lasse, on se tourna vers l'Université Laval de Québec, et le collège fut agrégé à cette université le 13 juin 1917.

Les fruits de l'œuvre allaient bientôt paraître. L'année suivante, trois de nos élèves prennent part au traditionnel concours intercollégial et deux d'entre eux obtinrent le quatrième rang.

En 1921, pour la première fois, le collège d'Edmonton présentait des élèves à l'examen final de l'Université Laval. Les cinq finissants remportent de beaux succès. Tous obtiennent le grade de Bacheliers-ès-arts, trois avec distinction.

Dans les différents concours intercollégiaux, même succès. Un de nos élèves arrivait premier en analyse littéraire, un autre, troisième en thème latin.

Pour le Concours du prix du Prince de Galles notre concurrent arrivait cinquième, mais il gagnait une distinction encore plus honorable en obtenait le premier prix Casgrain, décerné au meilleur travail sur un sujet donné d'histoire du Canada.

Nos débuts étaient encourageants. D'autant que les circonstances particulièrement défavorables dont souffrent nos élèves semblaient rehausser leur mérite. Nos petits Canadiens nous arrivent le plus souvent sans la préparation requise, parfois à demi anglicisés, toujours avec une connaissance insuffisante du français. Quand, dans les écoles publiques, on fait à l'anglais la part du lion, tandis qu'on dispute au français la portion même congrue, rien d'étonnant que nos jeunes, ainsi mis à la ration, n'apportent au collège qu'une orthographe douteuse, une phrase traduite de l'anglais, une connaissance bien imparfaite de la langue maternelle. Vous pressentez la tâche de nos professeurs : détruire pour édifier. A l'anglicisme substituer le vocable français, au tour de phrase anglais substituer une tournure proprement française, refaire une mentalité française parfois déformée dans un milieu trop exclusivement anglais : voilà les préliminaires obligés ou l'accompagnement nécessaire de l'étude du latin et du grec, de la formation du goût et du style. Les difficulté doublent le mérite et les succès même relatifs de nos élèves grandissent à nos yeux en proportion de l'obstacle surmonté et, s'ils ne sont pas toujours tels que nous les désirerions, ils sont accueillis avec fierté pour peu qu'ils s'accusent avec quelque relief.

Que sont devenus nos élèves ? Depuis sept ans que nous avons des finissants, nous avons donné treize religieux à trois ordres différents, cinq prêtres et quatre séminaristes à divers diocèses, dont deux prêtres et quatre séminaristes au diocèse d'Edmonton. Parmi les laïques qui sont sortis de notre institution, les uns se sont donnés au commerce, d'autres à la culture du sol, plusieurs suivent à l'université les cours de droit ou de médecine, l'un déjà se distingue parmi les membres du barreau d'Edmonton, deux étudient l'agriculture, six ont choisi l'importante profession d'instituteurs. Cet appoint au personnel enseignant de l'Alberta, au clergé canadien-français du diocèse d'Edmonton nous semble de première importance puisqu'il répond à un besoin du jour. Des maîtres pour nos écoles, des prêtres pour nos paroisses, voilà ce qui presse, ce que nous serons heureux de procurer.

Le collège d'Edmonton est un centre de ralliement canadien-français, un signe et un gage de notre survivance. D'ailleurs, nos compatriotes anglo-protestants se font plus tolérants. Il existe un cercle français à l'université d'Alberta ; on a quelque peu étendu l'usage de notre langue maternelle dans les écoles ; maints conférenciers prônent la bonne entente et nous citent en exemple. Le collège n'est peut-être pas étranger à cette évolution de l'opinion anglaise à notre égard. En tout cas, il s'est affirmé à plusieurs reprises et a forcé l'attention publique. Il nous fut donné de le constater lors d'un récent concours oratoire entre les différents " High Schools " de l'Alberta. Les organisateurs insistèrent pour que le collège y prît part. Les conditions du concours fixèrent notre choix sur un élève de Méthode. Il devait naturellement parler en français. Les journaux anglais signalèrent le fait et le firent de bonne grâce. Sur huit concurrents c'était le seul qui dût s'exprimer en notre langue. Le jury dut être choisi en conséquence : les juges furent bilingues. Notre représentant nous fit honneur, il provoqua de longs applaudissements, il fut classé second. C'était à la fois une reconnaissance publique des droits du français et une réfutation de la prétendue infériorité du Canadien français. Nous regardons cet acte de tolérance comme un signe des temps et comme une promesse pour l'avenir.

Honorius Raymond, S.J.

PAR PRÉCAUTION

Entre bohèmes :

— Pourquoi as-tu refusé de donner ton adresse à l'ami N... ? Ce n'est pourtant pas un créancier !

— C'est vrai... Mais il peut le devenir.

BONNE RAISON

Dans un salon quelqu'un lance une épigramme à un autre, histoire de rire un peu.

— N'insistez pas, lui dit la maîtresse de la maison : il n'entend pas la plaisanterie.

— Ah ! il est susceptible ?

— Non... il est sourd !

UN DIAGNOSTIC

— Ma fille est malade. Je ne sais ce qu'elle a : elle *pleure* toute la journée.

— C'est peut-être une *pleurésie !*

ENCOURAGEANT

Une dame est en train de marchander un gigot.

Elle aperçoit le chien du boucher, perché sur une table et occupé à flairer la marchandise.

— Est-ce que cet animal ne vous mange jamais de viande ? demande-t-elle.

— Oh ! jamais, madame ; il la lèche, et c'est tout.

DEPUIS QUAND ?

Sur la rue :

— Mon pauvre ami, excusez-moi, je ne savais pas. Et depuis quand êtes-vous donc veuf ?

L'autre, d'un ton pénétré.

— Depuis la mort de ma pauvre femme.

DIRE SANS DIRE

— Enfin, vous avez dit que j'étais un voleur, une canaille, un...

— Oh ! non, je l'ai souvent entendu dire ; mais je ne l'ai pas répété.

Le conflit hispano-américain

Par le T. R. P. ALEXIS, O. M. Cap.

I

CHACUN sait que, depuis longtemps, mais, surtout, depuis la grande guerre, les États-Unis ont pris l'habitude de régenter l'univers.

Leur bon vouloir n'est point douteux, mais leur ton tranchant déplaît, et leur fait perdre beaucoup de sympathies.

C'est dommage, car la vie intense qui anime cette grande république, sa passion pour le progrès, ses instincts religieux, son intelligence de la vraie liberté lui donnent droit à notre admiration.

Elle est, malheureusement, affligée d'une double infirmité qui offusque les étrangers, savoir : la vanité et le pharisaïsme.

La vanité, passe encore. Tous les peuples sont vaniteux, témoins ces vers fameux de Bornier : *Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.*

Mais le pharisaïsme nous horripile.

Cette manie qui consiste à prétendre sanctifier le mal que nous commettons appartient en propre au peuple américain qui l'a sucée, sans doute, avec le lait de ses mères puritaines.

L'Américain moyen, the man in the street, se croit appelé à remplir, de nos jours, la mission réservée jadis au peuple juif, qui est de garder intact et de transmettre aux générations future le flambeau de la civilisation. Il va plus loin, il entend inaugurer une ère de christianisme supérieur dont il sera lui-même le prototype. Il se permet de morigéner vertement la vieille Europe attardée dans des institutions périmées et dans une mentalité moyenâgeuse. Il proclame que le temps est venu de déclarer la guerre à la guerre, d'instaurer le règne de la fraternité, de la justice et de la paix. Il fustige les diplomates formalistes et se plaint amèrement de l'inertie des Gouvernements.

*

* *

N'allez pas croire, d'ailleurs, que son hostilité à la guerre soit absolue et que sa fraternité soit universelle. Une bonne petite guerre, bien payante, n'est point pour lui déplaire, et sa bienveillance a des limites. N'est-ce pas par la force qu'un peuple s'arrondit? Témoins le Texas, le Nouveau Mexique, la Californie, les Philippines, Porto-Rico, Saint Domingue, Haïti, Cuba, Nicaragua, Panama.

N'est-ce point par des lois draconiennes qu'un peuple blanc se protège contre les jaunes et contre les noirs?

Eh, mon Dieu ! nous ne trouvons rien à redire à certaines guerres. Lorsque les États-Unis affirment que, partout où ils ont planté leur drapeau, ils ont apporté sous ses plis étoilés la sécurité et le progrès, nous sommes tentés de les en croire.

Mais, de grâce, qu'on soit franc et que l'on ne confonde pas la bonne *business* avec la charité.

L'histoire des longs démêlés de l'Amérique avec l'Espagne, au sujet de l'Ile de Cuba, que nous allons résumer, édifiera nos lecteurs sur la pureté politique de nos puissants voisins.

II

De toutes les colonies tropicales les plus renommées sont trois îles : Java, Ceylan, et Cuba. Mais cette dernière l'emporte sur ses rivales du fait que la majorité de ses habitants, deux millions sur trois, sont des blancs. Les Espagnols l'appelaient *la perla de las Antillas*. La Havane, sa capitale, est une grande ville et possède un port merveilleux. Elle fait un commerce énorme de sucre et de tabac.

Nous avons passé quatre années de notre jeunesse dans ce pays, et nous pourrions, mieux qu'un voyageur vulgaire, célébrer la grâce de ses créoles, le pittoresque de ses paysages en même temps que mettre en garde les touristes contre les dangers de son climat. Mais nous nous contenterons de parler politique.

Du magnifique Empire des Espagnols en Amérique, Cuba resta, jusqu'à la fin du XIXe siècle, le dernier et le plus précieux joyau. La révolte des esclaves, en 1812, lui fit comprendre qu'elle ne pouvait se passer des secours de la mère-patrie.

Mais les Américains convoitaient cette proie magnifique. Ils avaient acheté la Louisiane à la France (1803), la Floride à l'Espagne (1821), sans songer d'ailleurs à payer le prix fixé. Restait Cuba.

Les politiciens de Washington répugnaient à la guerre ; mais ils étaient fermement résolus à s'annexer, *per fas et nefas*, la belle île.

Ils commencèrent à semer la zizanie entre la mère et la fille.

La chose était facile, car le Gouvernement de Madrid, moins avisé que celui de Londres dans ses rapports avec le Canada, exploitait sans vergogne sa colonie et la livrait à des administrateurs incompétents et malhonnêtes.

Dès 1823, le Secrétaire d'État, John Quincy Adams disait : " Il existe des lois de gravitation politique analogues aux lois de gravitation physique. De même que la pomme arrachée par le vent tombe par terre, ainsi Cuba arrachée à l'Espagne tombera dans nos bras."

Toute la question consistait donc à secouer l'arbre.

Dès 1835, le Gouvernement de Washington fit à Madrid, qu'il savait dans la détresse, ses premières offres d'achat. Repoussé avec indignation, il recourut à d'autres moyens. Les Loges maçonniques prirent la cause en mains fomentant un peu partout l'agitation. A New-York des *juntas* insurrectionnelles s'organisèrent, enrôlant des hommes, recueillant de l'argent, accumulant des munitions.

La première tentative sérieuse d'invasion date de 1851. On organisa la célèbre expédition du Général Lopez. Mais l'aventurier, fait prisonnier en débarquant à Cuba, fut fusillé avec cinquante de ses camarades.

Cet échec provoqua une nouvelle tentative de ce que l'on pourrait appeler corruption. Le Président Buchanam fit offrir à Madrid la somme de 200 millions de dollars pour la cession de l'île. Madrid répondit par un refus catégorique.

La guerre de Sécession qui survint alors laissa aux Espagnols un peu de répit. Mais lorsque la paix fut rétablie aux États-Unis, les complots recommencèrent. On avait trouvé,

cette fois, un prétexte humanitaire : l'abolition de l'esclavage.

En 1868, une terrible insurrection éclata dans le bourg de Yarra et s'étendit comme une traînée de poudre dans la moitié orientale de l'île. Les insurgés, admirables cavaliers, se glissaient la nuit dans les plantations sans défense, enlevaient les nègres, sous le prétexte de leur donner la liberté, et, de gré ou de force, les enrôlaient dans leurs colonnes. Ils s'emparaient des chevaux, livraient aux flammes les immenses champs de cannes qui s'embrasaient comme nos prairies du Nord-Ouest, en été. Ils se gardaient d'affronter l'infanterie espagnole, laissant à la fièvre jaune et à la malaria le soin de combattre pour eux. Après dix années de massacres qui coûtèrent à l'Espagne cent mille hommes et deux cent millions de piastres, somme que le président Grant, renouvelant le geste de Buchanam, offrit en vain, la constance castillane reçut sa récompense. Les derniers *insurrectos*, épuisés, mirent bas les armes, et Cuba respira. (1878).

Nous eûmes le privilège d'assister aux suprêmes soubresauts de cette lutte héroïque.

Nommé Secrétaire particulier du Marquis de Villa Mantilla, Ministre d'Espagne à Washington, avec le titre de *Official encargado del negociado de Vigilancia*, autrement dit chef de la police secrète, nous prîmes une part, modeste d'ailleurs, à plusieurs ténébreuses affaires, et nous constatâmes que les dessous de la politique ne sont pas toujours reluisants.

Les conspirations sont rarement spontanées ; elles sont le plus souvent fomentées par de puissants intérêts qui se cachent dans les coulisses.

Dans l'occurrence, le Gouvernement de Washington, vivant en paix et bonne amitié avec celui de Madrid, ne pouvait ni faire la guerre à l'Espagne ni soutenir publiquement ses ennemis sans violer le droit des gens. Mais il tenait secrètement tous les fils de l'intrigue, fournissait l'argent aux insurgés, pensionnait plus ou moins les émigrés, et leur permettait d'armer des goélettes et des petits vapeurs, lesquels, chargés d'hommes et de munitions, prenaient la mer, à l'insu, semblait-il, des autorités fédérales.

Quelques-uns de ces vaisseaux, favorisés par la chance, passaient entre les récifs madréporiques, qui bordent les rives marécageuses de Cuba, et délivraient aux insurgés qui les attendaient leurs précieuses cargaisons. D'autres disparaissaient sans laisser de traces.

Nous, de notre côté, ne restions point inactifs. Grâce aux cent mille piastres que le Gouvernement de la Havane nous mandait chaque année, nous entretenions une nuée de détectives *Pinkerton* lesquels nous tenaient au courant des faits et gestes des rebelles.

Dès qu'un navire pirate se trouvait en partance, une note de notre Légation à la Secrétairerie d'État en exigeait l'embargo, à quoi il fallait bien obtempérer, non sans pleurs et grincements de dents.

La tragique affaire du *Virginius* faillit provoquer la guerre.

Quelque temps avant notre arrivée à Washington ce bateau à vapeur chargé de rebelles, cingla, par une belle nuit, dans la direction de *Puerto Principe*. Malheureusement pour lui, nous étions sur nos gardes, et, lorsqu'il arriva en vue des côtes cubaines, une canonnière, alertée, le captura. Passagers et gens du navire, 150,si nous avons bonne mémoire,passèrent en conseil de guerre et furent fusillés.

Lorsque la nouvelle éclata comme un coup de foudre à New-York, toute la République demeura d'abord stupéfaite; puis, cédant à la colère, réclama vengeance contre les bandits (c'est-à-dire nous autres). Les journaux invoquèrent le *casus belli*.

Vainement proclamâmes-nous que les victimes étaient sujets espagnols ; on nous cita quelques noms de Cubains naturalisés. Vainement prouvâmes-nous que ces pseudo-citoyens américains n'avaient que quatre mois de séjour aux États-Unis, au lieu des années exigées par la Loi, ce qui rendait frauduleux leurs papiers de citoyenneté. On nous répliqua que nous n'étions les juges des magistrats américains, et que si ceux-ci prévariquaient c'était à leur Gouvernement seul qu'ils avaient affaire.

Bref, nous dûmes baisser pavillon, faire des excuses, officielles, et payer la forte somme ; heureux d'en être quittes à si bon marché.

III

Nous avons dit que le Gouvernement de Washington avait, en 1821, acheté la Floride, au prix, croyons-nous, de quinze millions. Depuis ce temps la somme due, intérêts compris, avait plus que décuplé.

Nous réclamions depuis longtemps sans résultats. Nos avocats, grassement payés, envoyaient de temps en temps des notes au Département des Affaires étrangères sans obtenir autre chose que des réponses aussi vagues que courtoises.

En 1878, notre avocat était un grand *attorney* de New-York dont le fils devait tomber héroïquement devant Santiago de Cuba. Il s'appelait M. Fish et se faisait fort d'obtenir, sous bref délai, un réglement favorable à notre cause. Or, voilà bien que, sur ces entrefaites, le président des États-Unis, M. Hays, nomma Fish, Secrétaire d'État.

Cette nomination fut l'occasion d'un grand miracle analogue à celui du baptême de Clovis. Ce fier Sicambre, brûlant ce qu'il avait adoré, adorant ce qu'il avait brûlé, signifia à son successeur dans la défense de nos intérêts que notre cause lui paraissait détestable et qu'il s'opposait à tout règlement.

Bref, l'affaire traîna encore vingt ans, et ne se régla définitivement que par une clause du traité qui termina la guerre hispano-américaine (1898).

L'Espagne, vaincue, renonça aux Philippines, à Porto-Rico, à Cuba, et à toutes réclamations, financières ou autres, contre les vainqueurs.

IV

Nous disions tout à l'heure, que, en 1878, les derniers insurgés cubains avaient déposé les armes. Le Marquis de Mantilla reçut, en récompense de ses succès, l'ambassade de Constantinople ; et son humble Secrétaire, après avoir servi quelques mois sous son successeur, Mendez de Vigo, entra au Séminaire d'Angoulême.

L'Espagne, assagie par tant d'épreuves, abolit l'esclavage, accorda à la colonie une représentation de trente députés et de treize sénateurs aux Cortès de Madrid, et concéda aux Cubains quatre-vingt pour cent des emplois publics.

Ces mesures libérales alarmèrent le Gouvernement de Washington dont tous les plans s'en allaient à vau-l'eau. Il n'épargna rien pour réagir.

On sait comment, après quelques années de tranquillité, l'insurrection se ralluma, comment le sort permit que le *Maine*, cuirassé américain, ancré dans le port de la Havane, surchauffé par l'ardent soleil, explosât. Ce fut pour les politiciens un coup de la Providence. Une mine espagnole, évidemment, avait causé la catastrophe. Les Espagnols ne sont-ils pas tous des assassins ? Vainement ces derniers demandèrent-ils une enquête. Dans tous les journaux on imprimait en gros caractères ces mots : *Remember the Maine*. Sur tous les murs on collait des cartons représentant des pirates espagnols coiffés d'un foulard rouge, un poignard aux dents. Les mères tremblaient pour leurs petits.

La guerre sainte de libération fut déclarée.

Les pauvres Espagnols s'en tirèrent piteusement (1898).

Un épisode peu glorieux pour les journaux de Montréal signala ces temps troublés.

Deux attachés de la Légation espagnole de Washington, s'étant réfugiés dans un de nos hôtels, furent victimes d'un vol de documents et portèrent plainte à la police. Certaines

feuilles, étrangères aux lois de l'honneur, les raillèrent grossièrement.

*
* *

La paix signée,on pensa à l'enquête réclamée par l'Espagne. Il fut prouvé que l'explosion provenait, non du dehors, mais de l'intérieur du navire. Les Espagnols n'y étaient donc pour rien. Mais on se garda bien de réparer les dommages et de rendre Cuba.

V

Dieu se joue des vains projets des hommes. Les événements que nous venons de raconter en sont une nouvelle preuve. Les Espagnols, punis injustement par l'Amérique, méritaient, néanmoins, leur châtiment, car ils avaient prévariqué.

Les Cubains, qui réclamaient l'indépendance, n'ont fait que changer de tuteurs. Mais les nouveaux tuteurs ont la main rude. Ils feront régner la paix et les sauveront de l'anarchie.

Quant aux Américains, ils sont également déçus. Le climat est trop dur pour eux. Ils resteront toujours des étrangers dans l'île.

Mais ils conserveront l'hégémonie économique et s'enrichiront.

*
* *

La conclusion de ce récit est, pour les peuples, une leçon de vigilance. Ne laissons à personne le soin de nos affaires.

Les États-Unis, la chose est connue, veulent le bien de tout le monde. Ce désir nous inquiète.

Remember the Maine.

. . . . . .

Fr. Alexis, o. m. cap.

PERLES

Extraits de certains romans à la mode qui passent pour bien écrits.

— Nous le fîmes périr en jetant par l'*ouverture, après l'avoir bouchée hermétiquement*, deux mèches, de souffre allumées.

— M. X..., qui a *perdu la tête*, prend son chapeau pour *se couvrir*.

— La porte, *en s'ouvrant, lui ferma la bouche*.

— Les *paroles* sortaient abondamment de sa *plume*.

— Il reçoit, *en pleine figure*, une balle qui lui brise la *colonne vertébrale*.

— D'une *main* elle lui caressa les cheveux, et de *l'autre elle lui dit* ...

— Je t'*embrasse* en attendant que je puisse le faire de *vive voix*.

— Sur le siège, le *dos* du cocher était étonné *d'entendre* pleurer ainsi.

— Il *ronflait*, comme seuls *ronflent* les *cœurs* innocents.

— Sous une *grosse moustache* rébarbative, cet ancien militaire cachait un *cœur* sensible.

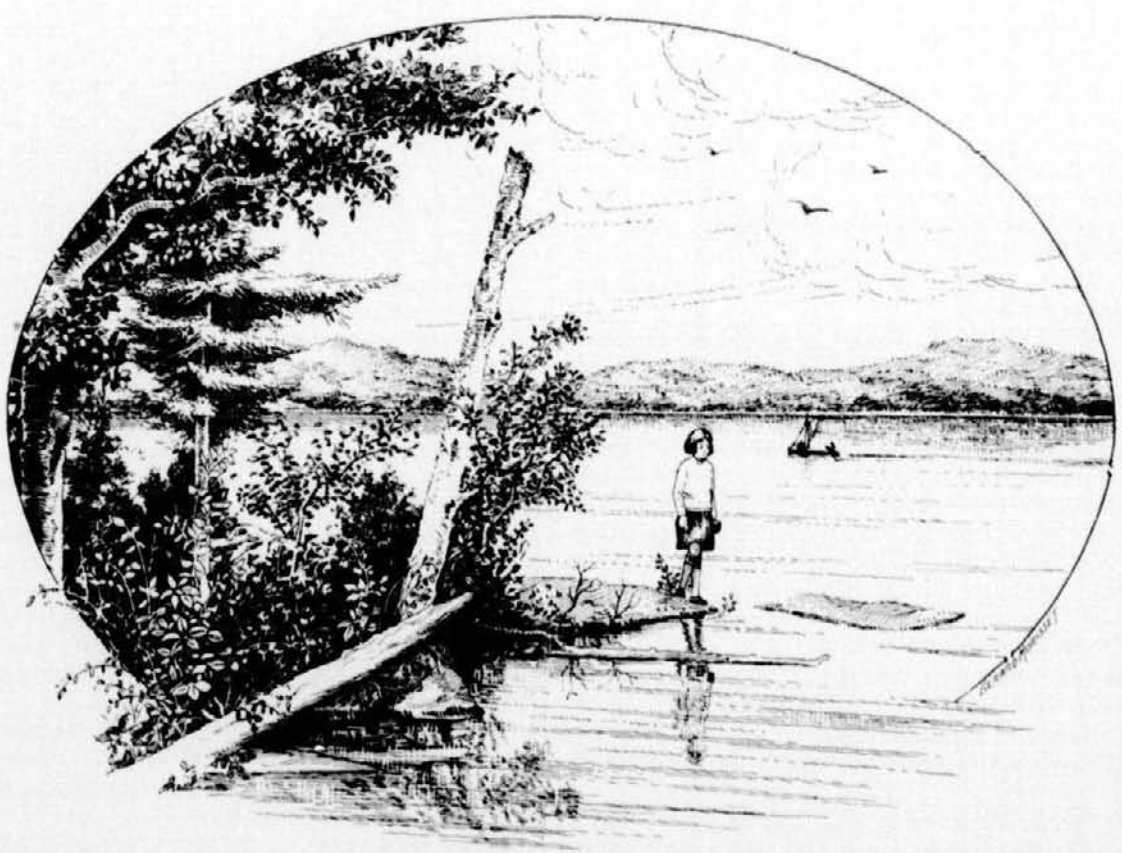
— Son *nez* était large et *surmonté d'une moustache* grisonnante.

— Son aspect était étrange... Deux yeux énormes roulaient sans cesse *entre* un nez puissant.

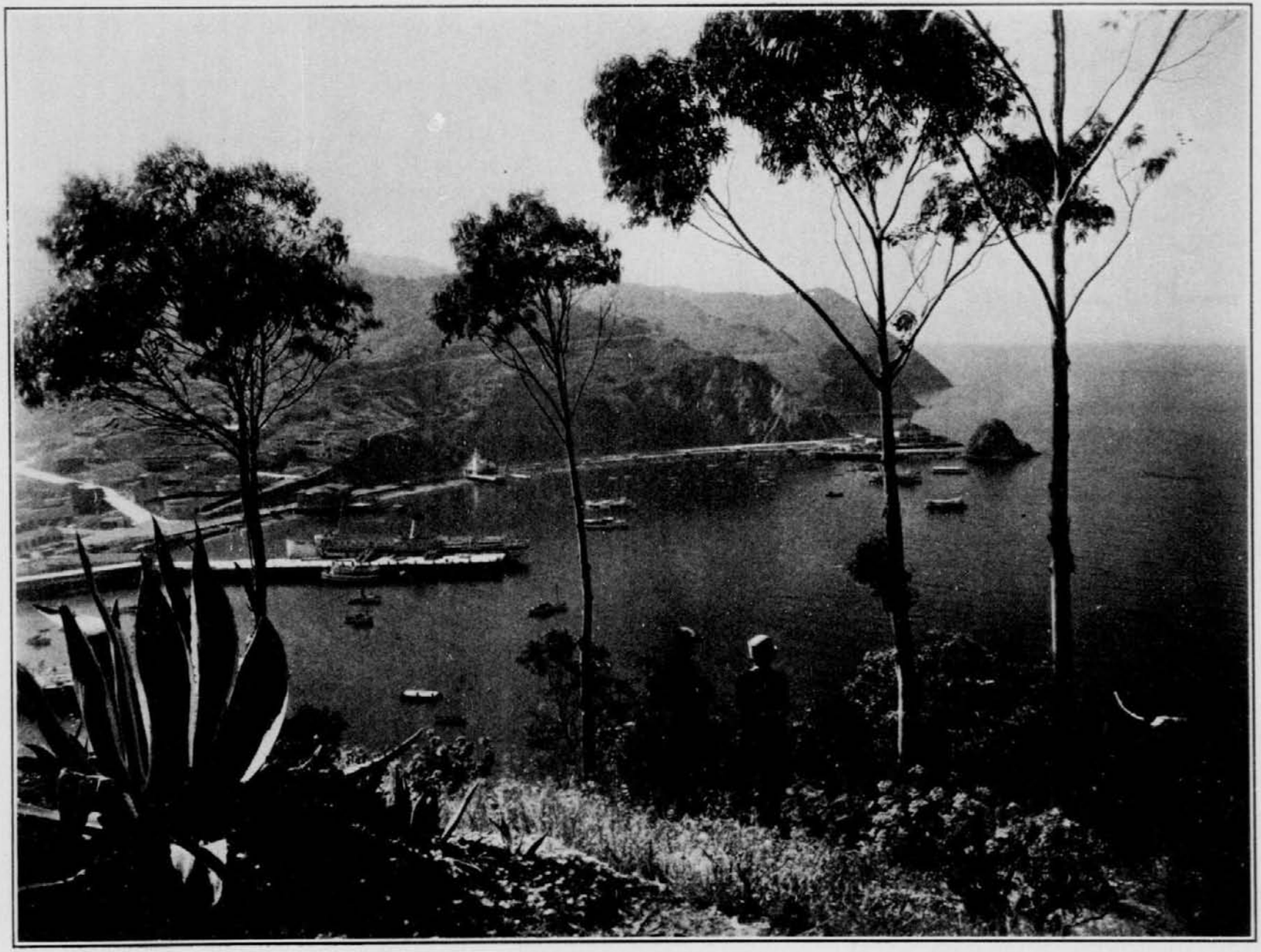
— Des *yeux* de même couleur, un peu *crépus*...

— Son *front* fuyait *sous* de gros yeux pâles,trahissant la résistance à toute délicatesse morale (Anatole France).

— Combien y a-t-il de Besançon ici ?— Dix-sept heures de chemins de fer, répondit Tronche en montrant sa bouche *vide de dents*. (Et quelques lignes plus loin :)... Oui, oui, on doit être très à son aise, dit Tronche *entre ses dents* (E. Zola).



AU BORD DE L'EAU *(Dessin et composition de M. le Notaire G. Morisset)*



DEVANT LES FLOTS BLEUS DU PACIFIQUE

La baie d'Avalon, sur le littoral de l'île Catalina (Californie).

Le Collège de Lévis et ses 75 ans

Par M. l'abbé Joseph ROY
Professeur d'Histoire au COLLÈGE DE LÉVIS

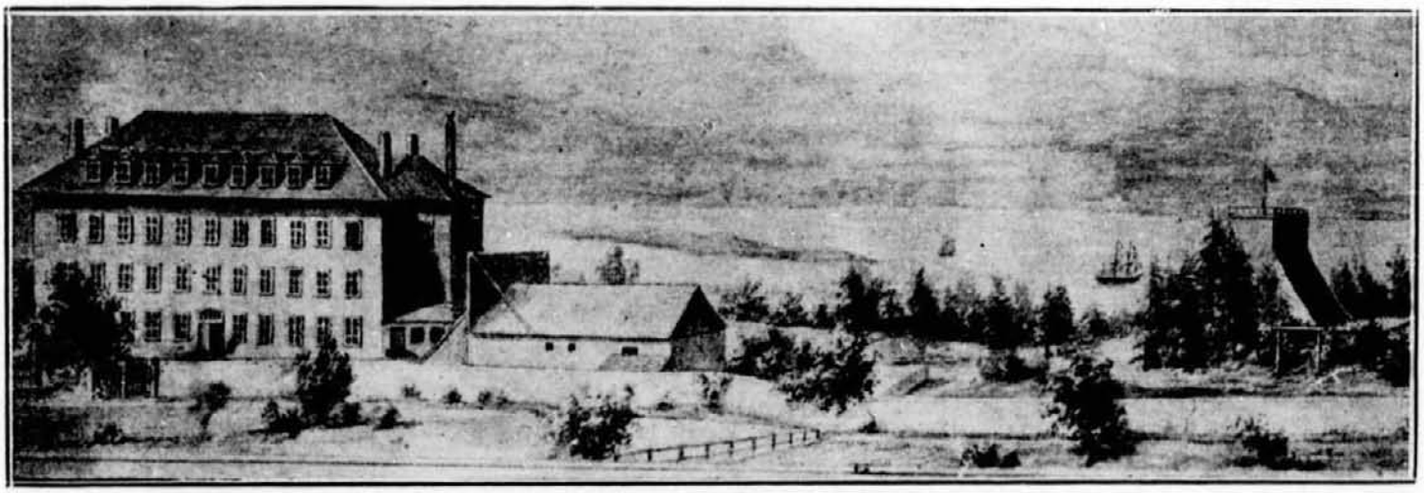
Le Collège de Mgr Joseph-David Déziel, ce curé aux idées larges, aux généreux desseins et aux réalisations merveilleuses, a fêté dignement les 75 ans de son existence, au mois de juin dernier. L'Église et l'État se sont donné la main pour faire de cette fête la glorification du travail, de la persévérance et de la foi invincible dans ce grain de sénevé déposé en bonne terre canadienne. Des voix autorisées ont chanté la gloire du fondateur et les mérites des continuateurs de cette institution à travers les obstacles, les peines, les privations qui ne manquent pas d'accompagner ces humbles commencements d'où le bon Dieu veut tirer quelque chose de bon, de durable et de profitable à la société : c'est sa manière à lui de signer son nom et d'approuver une œuvre. Elles sont rares, au pays, les institutions conçues par quelque philanthrope qui veut se survivre en laissant un monument qui rappelle son nom, et qui, à cet effet, prodigue l'or et l'argent à pleines mains.

Le voyageur qu'un désir de voir pousse aux États-Unis est tout étonné en contemplant ces luxueuses universités, ces vastes écoles publiques et quand on lui apprend le nombre de millions qu'il a fallu dépenser pour mettre sur pied ces maisons d'enseignement, il en est tout abasourdi. Il se rappelle alors qu'il est au pays du *Almighty Dollar*.

Ici tout ce qui est grand s'est fait avec le sou du pauvre et l'obole de la veuve. C'est plus évangélique et d'un rendement plus chrétien, diront ceux qui savent juger l'arbre à ses fruits.

Or donc, le Collège de Lévis avait convié ses enfants pour le 20 et le 21 de juin. L'appel a été entendu. Avec une générosité vraiment remarquable, les Anciens ont fait trêve à leurs occupations journalières et se sont acheminés vers leur Alma Mater. La veillée du mercredi soir en a vu plus de deux mille. Il fallait voir les corridors, les salles, les parloirs remplis de monde, entendre les joyeux appels de l'un à l'autre, les cris de joie en revoyant un confrère que l'on n'avait pas vu depuis des années. Sur toutes les figures se reflétait une joie sans mélange. Pour la circonstance, on était redevenu jeune.

La partie officielle ne commençait qu'à huit heures et demie.



LE COLLÈGE DE LÉVIS VERS 1860 (*D'après un dessin de l'époque.*)

Mais déjà à l'heure du souper, un grand nombre étaient arrivés qui ne voulaient perdre aucune de ces minutes si précieuses. On descendit au réfectoire des élèves où toute la communauté prenait le repas, ce soir là. Ce ne fut pas la partie la moins intéressante. Dans un beau désordre, au hasard des rencontres, prêtres et ecclésiastiques, anciens élèves à tête blanche et jeunes anciens de quelques années, tous firent honneur au menu simple, mais substantiel, dégusté au milieu d'une joie très communicative.

" Te rappelles-tu ? " L'a-t-on entendu, cette parole ! Chose étrange ! Pour avoir été répétée cent fois, on n'a pas réussi à la rendre banale, parce que, toujours, c'était une anecdote finement racontée, un tour joué à un maître, une escapade où naturellement le narrateur avait le beau rôle. Il est bien arrivé, parfois, que le gamin, pris sur le fait, a dû payer, séance tenante, son espièglerie, mais, que voulez

vous, on n'est pas obligé de tout raconter. Il faut choisir en histoire.

A huit heures et demie, ouverture officielle des fêtes, sur les terrasses, devant un auditoire de plus de deux mille personnes. Mgr le Supérieur dit la joie de l'Alma Mater de revoir ses enfants et fait à grands traits l'historique de la maison. C'est un hymne de reconnaissance à Dieu d'abord, et à tous ceux dont il s'est servi pour mener à bonne fin cette grande chose qu'est un collège.

M. Thomas Vien, C. R., dans un discours de haute envolée, répond au discours de Mgr le Supérieur. M. Vien est un ancien élève. Le mot ancien, ici, est presqu'un contresens, parce que ce monsieur a encore toute la jeunesse, l'enthousiasme qui caractérisaient ses vingt ans. Son ardeur au travail et son savoir-faire ainsi que sa science lui ont acquis une place très enviable dans la société, mais il est resté attaché à son Collège par toutes les fibres de son cœur. Ce que le clergé de la Nouvelle comme de l'Ancienne France a fait pour le développement intellectuel et moral, donne à M. Vien l'occasion de faire passer sous nos yeux les pages les plus émouvantes et les plus instructives de l'histoire du Canada et de la France.

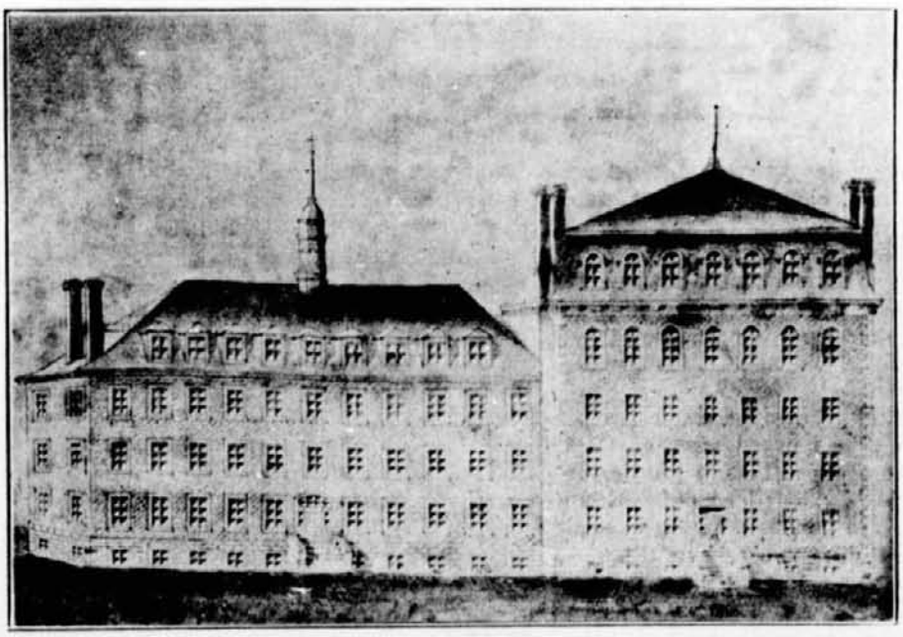


MGR JOS.-DAVID DÉZIEL

Fondateur du Collège de Lévis (1853)
Premier supérieur (1874-82)

Au cinquième curé de Lévis, digne successeur de Mgr Déziel, revenait l'honneur de faire l'éloge du Fondateur du Collège. M. l'abbé Eugène Carrier est un élève de Lévis; dans tous les postes qu'il a occupés, comme professeur, directeur des élèves, curé, il a toujours fait preuve d'une activité dévorante: aussi était-il dans les meilleures dispositions d'esprit pour comprendre l'œuvre de Mgr Déziel qui a littéralement fait la ville de Lévis et l'a dotée de ses magnifiques institutions.

" Mgr Déziel, a dit M. l'abbé Carrier, a été la grande figure sacerdotale de son temps; ses qualités naturelles, don de Dieu, ses œuvres remarquables, fruit de son immense labeur, me donnent le droit de vous exposer qu'il a été un homme de génie et un homme de Dieu."



LE COLLÈGE DE LÉVIS EN 1875

Un superbe discours a mis en lumière ces deux points. M. le notaire Onésime Audet, président de l'Association des Anciens Élèves, a grandi, on pourrait dire, à l'ombre du Collège de Lévis. Élève d'abord, notaire ensuite à Lévis, il a été chef de notre fanfare pendant 35 ans : c'est dire que rien de ce qui intéresse le Collège ne le laisse indifférent. Aussi lui a-t-on laissé l'agréable tâche de faire connaître encore davantage la belle association dont il est le président.

Avec preuves à l'appui, il a fait voir la grande somme de bien déjà opérée par cette Association et ce qui pourrait se faire à l'avenir grâce à de nouvelles adhésions qui ne manqueront pas de se faire plus nombreuses que jamais.

Pour terminer la série des discours de ce soir mémorable, il s'agissait d'attirer l'attention sur une œuvre sortie de l'esprit pratique et du dévouement inlassable de notre ancien procureur, M. l'abbé Alfred Laflamme, aujourd'hui curé de Saint-Bernard, je veux dire l'Union Saint-Joseph.

M. l'abbé Philibert Grondin, bienfaiteur insigne du Collège, et connu dans tout le diocèse par ses conférences sur l'agriculture et les Caisses Populaires, avait bien voulu accepter de parler de l'Union Saint-Joseph. Dans un tableau en raccourci de l'état financier du Collège avec actif et passif en regard, M. l'abbé Grondin nous montre que si jusqu'à présent des choses étonnantes ont été faites, grâce à une bonne administration, à la charité des gens de Lévis, des anciens élèves et de quelques bienfaiteurs, il reste cependant beaucoup à faire et pour arriver à ce résultat, il propose l'Union Saint-Joseph.

" Puisse saint Joseph, notre patron nous continuer toujours sa bienveillante protection."

Les discours étaient terminés. Les deux derniers avaient dû être abrégés à cause d'une trop grande fraîche apportée par un vent du nord-est venu à la fête sans invitation. Les Anciens l'ont bien reconnu, c'était un vieil ennemi.



LE COLLÈGE DE LÉVIS EN 1884

Le temps du repos était arrivé, il fallait se séparer pour la nuit.

Les prêtres de la maison avaient généreusement mis leurs chambres à la disposition des invités, prêtres et religieux. Quant aux laïques, des dortoirs étaient prêts à les recevoir. Dire que la nuit fut calme, qu'un profond silence a régné tout le temps et que l'on s'est reposé dans une tranquillité parfaite, serait un peu exagéré. Formés en petits groupes ici et là, on s'est amusé, on a raconté des histoires pendant que d'autres, pour bien rappeler le temps passé, prenaient plaisir à lancer des oreillers ou autres projectiles à ceux qui auraient été disposés à dormir. Aussi quand il fallut se lever bien peu auraient pu se vanter d'avoir dormi quelques heures. D'ailleurs, c'était convenu, cette nuit était sacrifiée d'avance.



LE COLLÈGE DE LÉVIS EN 1891

Construite en 1891, la chapelle fut terminée, à l'intérieur, en 1900.

La journée du 21 juin, avec sa température remarquablement belle, a vu se dérouler la fête religieuse à l'église de Notre-Dame de Lévis, église de Mgr Déziel, gracieusement offerte par le curé actuel, M. l'abbé Eugène Carrier.

Messe pontificale chantée par Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield et sermon par Mgr Joseph Hallé, évêque de Pétrée. Le jeune diocèse où Mgr Hallé exerce son zèle apostolique lui fait toucher du doigt et apprécier à sa juste valeur les bienfaits d'un enseignement foncièrement chrétien, tel que donné dans la vieille province de Québec. Son discours roule donc sur la reconnaissance que nous devons au bon Dieu pour ces nombreuses maisons d'éducation qui ont sauvé la race aux jours sombres de son histoire.

" Ah ! peuple Canadien-Français, dit Mgr Hallé, dans un beau mouvement oratoire, jamais tu ne pourras apprécier suffisamment cet arbre de la vraie science planté majestueusement dans le paradis de ta formation ! Jamais tu ne pourras assez remercier l'Église de t'avoir donné, par nos collèges, ses fruits fortifiants et savoureux."

Retour au Collège et chant du Libera à la chapelle funéraire. Il est bien juste que ceux qui ont profité des sacrifices de ces prêtres-éducateurs qui dorment de leur dernier sommeil, aient un souvenir ému accompagné d'une prière fervente pour les continuateurs de l'œuvre de Mgr Déziel, pour ceux qui ont sacrifié leur vie à la belle cause de l'enseignement. Ils ne sont plus, mais leur souvenir demeurera vivace comme leurs œuvres sont encore vivantes.

A midi, la famille entière se réunit sous une grande tente pour le banquet. On ne conçoit pas, en effet, qu'une mère fasse venir ses enfants épars à travers le monde, sans se donner la joie de les voir tous réunis autour de la table familiale et de leur servir ses meilleurs mets. Là les cadres d'autrefois se sont reformés. Chaque convive pouvait voir autour de soi ceux de son temps et de sa classe. Le spectacle de ces treize à quatorze cents hôtes de tout âge et de toute condition, fraternisant dans une même pensée de joie et de reconnaissance, cette conversation vive et animée, mais sans éclats de voix ni désordre, cette allégresse répandue sur toutes les figures, tout cela rappelait instinctivement ce mot si connu : " Mais c'est un peuple de gentilshommes." Si une pensée d'orgueil s'est fait jour dans l'esprit de quelque prêtre de la maison en cette circonstance, je suis sûr que le bon Dieu la lui a pardonnée bien facilement.

Il ne peut être question de rapporter ici toutes les belles et bonnes choses prononcées à ce banquet, et qui en ont été comme le dessert. Dans une allocution où la beauté de la forme le dispute à la solidité du fond, Son Éminence le Cardinal Rouleau, O.P., après



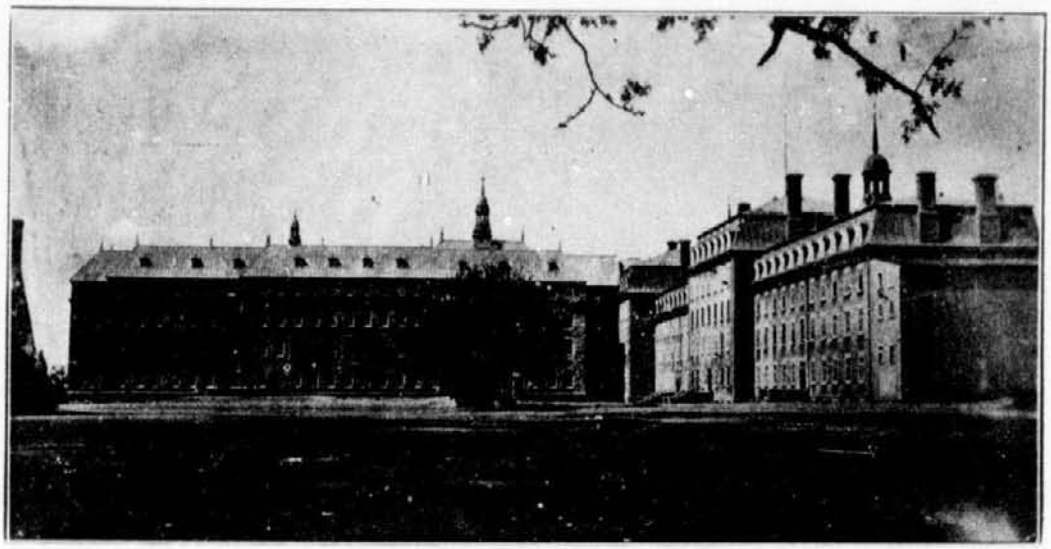
LE COLLÈGE DE LÉVIS EN 1896

avoir parlé de la formation morale et intellectuelle donnée dans nos collèges, termine par ces paroles : " Que la prospère institution qui nous abrite en ce moment continue sur les hauteurs de Lévis son effort vers les sommets illuminés des clartés de la raison et des splendeurs de la foi. C'est dans cette continuelle ascension que réside la vraie noblesse de l'homme et du chrétien."

Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure de Québec, fut l'orateur suivant. Il est un des rares témoins des temps héroïques et un vrai " laudator temporis acti ", au bon sens du mot. Avec sa mémoire fidèle et son cœur toujours jeune, il évoque devant nos yeux le souvenir du " vieux Collège ", et des paroles pleines d'attendrissement lui viennent naturellement sur les lèvres, ses vieux professeurs nous apparaissent avec une auréole de dévouement obscur et de mérites aujourd'hui reconnus; les liens d'amitié noués dans ces années de travail opiniâtre sont durables, dit-il, " parce qu'elles n'ont rien du déguisement qui préside aux attachements ordinaires de l'homme. Oh ! ce temps-là, c'est le temps radieux de doux espoirs et de naïves croyances."

La génération actuelle saura gré à Sir François d'avoir sorti de l'ombre la belle figure du premier directeur du Collège de Lévis, M. l'abbé Damase Gonthier.

Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval et supérieur du Séminaire de Québec, veut bien nous parler des liens qui unissent le Collège de Lévis à la vénérable maison qu'il représente si dignement.



LE COLLÈGE DE LÉVIS EN 1925

Vue prise de la cour de récréation des élèves.



M. L'ABBÉ G.-E. SAUVAGEAU

Deuxième supérieur du Collège (1882-83) (1)



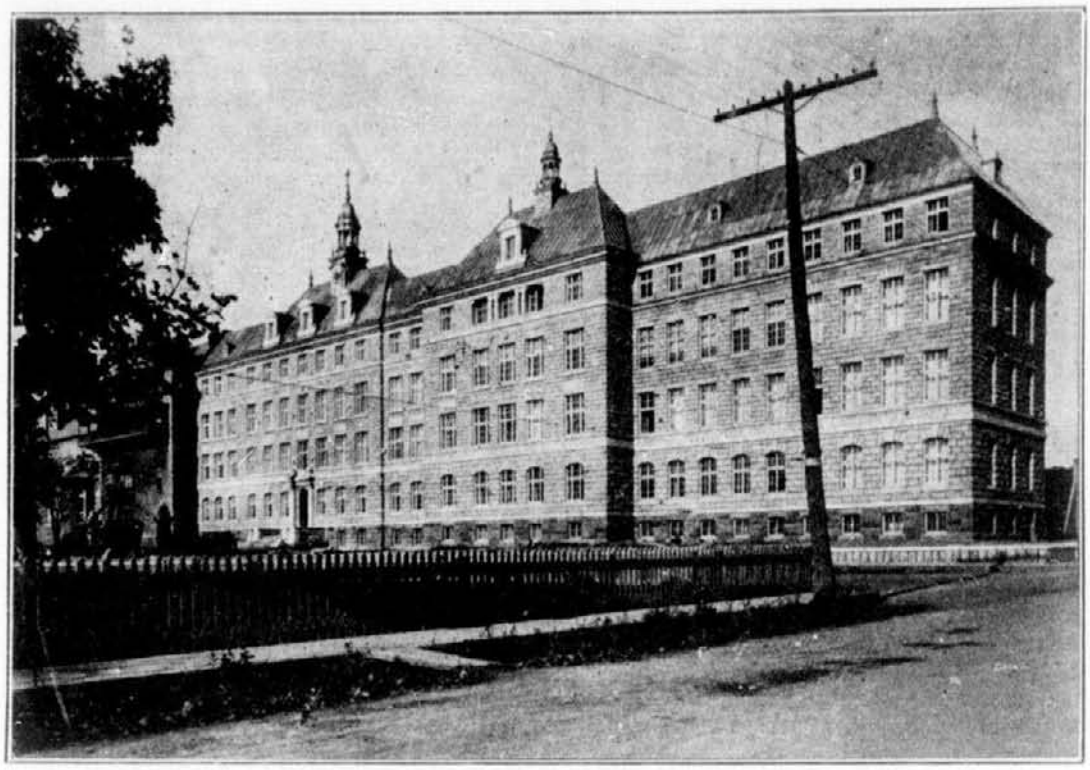
M. L'ABBÉ FR.-N. FORTIER

Troisième supérieur du Collège (1883-93) (2)

De 1860 à 1874, ce sont les Messieurs du Séminaire de Québec qui ont été les directeurs et les professeurs au Collège de Lévis et cela, avec un dévouement et un désintéressement qu'on ne saurait trop louer. Rien d'étonnant alors, que les

(1) Décédé en 1883.

(2) Décédé curé de S.-Joseph de la Beauce, en 1899.



LE COLLÈGE DE LÉVIS

L'aile des Anciens élevée en 1924.— Vue prise de l'Avenue Mont-Marie.

relations entre les deux maisons aient toujours été empreintes de la plus franche cordialité.

La fin du discours de Mgr le recteur est une nouvelle preuve de la bienveillance de l'Université à l'égard de notre maison. Qu'il nous soit permis de la citer : " L'Université Laval, Théologie, *honoris causa*, qu'en ma qualité de mandataire fidèle, je suis bien aise de remettre entre ses mains."

La ville de Lévis, par la voix de M. le Maire Cléophas Blouin, a voulu dire bien haut sa reconnaissance au Collège de son fondateur. Les premiers collaborateurs de Mgr Dézie



M. L'ABBÉ CH.-ED. CARRIER

Quatrième supérieur du Collège (1893-1902) (1)



M. L'ABBÉ T. LACHANCE

Cinquième supérieur du Collège (1902-1908) (1)

heureuse de pouvoir reconnaître publiquement et les mérites de l'Institution et la science et les vertus de son chef vénéré, a conféré à Mgr Élias Roy, Prélat de Sa Sainteté et supérieur du Collège de Lévis, le titre et le diplôme de Docteur en

ont été aussi les premiers bienfaiteurs de notre maison ; c'est grâce à leur bonne entente et à leur confiance invincible dans l'avenir qu'ils ont pu mettre sur pied des œuvres que des villes plus importantes pourraient lui envier. Il fut un

(1) Décédé curé de S.-Joseph de la Beauce, en 1911.

(1) Curé de S.-Jean Port-Joli depuis 1908.

temps, où, d'après M. Joseph-Edmond Roy, dans la vie de Mgr Déziel, la ville de Québec voyait avec un certain effarement les progrès de la petite ville d'en-face. Ses craintes ont cessé depuis. Bien des industries florissantes, autrefois, ne sont plus qu'un souvenir pour la génération actuelle : mais une institution qui n'a cessé de prospérer, de s'agrandir et d'augmenter le rayon de son influence, c'est son Collège, et c'est ce que M. le Maire a voulu reconnaître en le félicitant du bien moral, intellectuel et même matériel qu'il procure à la ville de Lévis.

* * *

Maintenant que les derniers échos de ces fêtes se sont éteints avec le départ de nos hôtes, il nous fait plaisir, à nous qui sommes restés au foyer de la maison, de repasser dans notre mémoire les témoignages de profond intérêt, les paroles de louange et les précieux encouragements tombés de bouches compétentes. Mais ce serait, de notre part, sotte prétention et belle naïveté, de jouir de tout cela en égoïstes. Non, on a voulu mettre en belle lumière l'œuvre des Laval, des Painchaud, des Déziel et de tous ces fondateurs " à l'esprit perspicace et réalisateur. N'est-ce pas leur magnanime désintéressement et leur dévouement inlassable qui a permis la création et la croissance de ces nobles institutions, parure et force de notre province de Québec ? " (S. E. le Cardinal Rouleau.)



M. L'ABBÉ S.-I. LECOURS
Sixième supérieur du Collège (1908-1911) (1)

Et par une solidarité de bon aloi qui exclut la jalousie tout en encourageant une juste émulation, les éloges décernés à une maison et à un corps enseignant sont également mérités par les autres institutions similaires.

Ces fêtes auront donc servi à prouver, encore une fois, le beau travail de ces " phares intellectuels " que sont les collèges classiques pour le pays tout entier, à attacher à ces maisons, par des liens encore plus forts, ceux qui y ont puisé leur enseignement. Le Collège lui-même y a trouvé la satisfaction du devoir accompli et une nouvelle raison de travailler encore plus, si possible, pour donner à l'État des bons sujets et à l'Église des fils soumis et dévoués.

Septembre 1928. Joseph Roy, ptre.

(1) Décédé en 1918.



NOTRE AMI L'ÉCUREUIL
Une pose peu prolongée devant l'objectif

La basilique de Gethsémani

Par le R. P. Paul-Eug. TRUDEL, O. F. M.
Missionnaire en TERRE SAINTE.

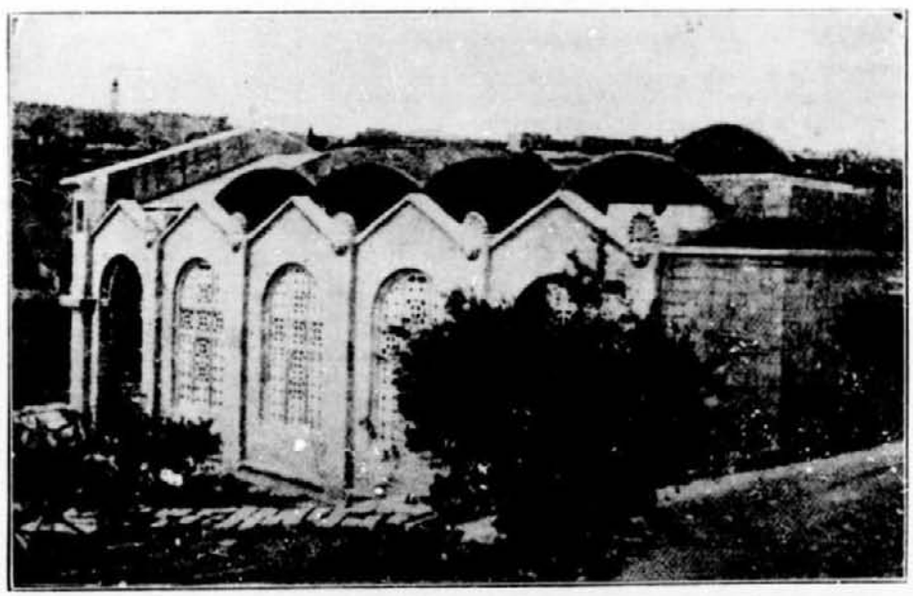
On a terminé pour le Jeudi Saint (5 avril 1928) les voûtes, les fenêtres et la clôture de la Basilique de Gethsémani. Comme, dans les premières et la dernière, le Canada a sa part, j'essayerai de résumer l'histoire de ce temple magnifique et de montrer, en une courte description, la participation canadienne.

Ceux qui ont quelque idée de Jérusalem peuvent facilement situer la nouvelle basilique, au centre du Jardin des Olives, entre les vieux oliviers témoins de l'Agonie et le cimetière des Juifs, sur l'un des versants de la vallée de Josaphat, face à la ville, vis-à-vis de la Porte Dorée. C'est la quatrième que la piété des fidèles élève en ce lieu béni des abaissements, des prières, des souffrances du divin Sauveur.

La première fut construite par Théodose le Grand au début du IVe siècle de l'ère chrétienne. Incendiée et détruite, en 614, par les armées de Chosroès, elle fut bientôt relevée par le patriarche Modeste, pour être rasée de nouveau, au Xe siècle, par les hordes de Hakem. Toutefois les chrétiens y édifièrent comme ils purent un petit sanctuaire que les Croisés transformèrent en église. Celle-ci inspirait tant de dévotion qu'elle sut trouver grâce devant les Sarrazins eux-mêmes s'emparant de nouveau de Jérusalem en 1187. Mais, hélas, les chrétiens étaient exilés de la Ville Sainte. L'église abandonnée fut convertie en étable, finit bientôt par s'écrouler et ses débris formèrent un monceau que recouvrit la terre cultivable entraînée par les pluies du pan de la montagne.

Avec adresse et moyennant finance secrète, les Chrétiens réussirent à détacher du rocher de l'Agonie un gros fragment qui fut transporté dans un ancien pressoir souterrain, où Jésus se retirait souvent, et qui fut appelé depuis la Grotte de l'Agonie. Je ne puis raconter les interminables négociations au moyen desquelles les Franciscains finirent par acquérir le jardin des vieux Oliviers (1681) et les terrains contigus où la tradition plaçait toujours le lieu même de la Sueur de Sang (1681-1868), ni les difficultés inimaginables causées depuis par les schismatiques pour empêcher les fouilles et la construction de la basilique.

La guerre mondiale finie, il parut, plus que jamais-



LA BASILIQUE DE GETHSÉMANI

Au premier plan les rangs de briques marquent l'orientation de l'église des Croisés. Au fond, par delà la vallée du Cédron, les murs de Jérusalem.

temps de reconstruire ce temple. Peuples et individus, vainqueurs et vaincus ne sentaient-ils pas le besoin de s'approcher de Jésus pour prier, souffrir, se résigner avec lui, et comme lui recevoir du ciel les forces et le courage nécessaires aux grands recommencements? Malgré les difficultés de toutes sortes, on reprit les travaux d'excavation et, le 17 octobre 1919, le Cardinal Giustini posa, au milieu des transports de joie universelle,— les télégrammes en font foi,— la première pierre de l'église qui s'élèverait exactement à la place de celle des Croisés, dont on avait trouvé les restes précieux.

On allait achever les fondations et les matériaux se préparaient de tous côtés, lorsque, au mois d'août 1922, en creusant pour la base d'une colonne, on trouva un fragment de mosaïque romaine. Que pouvait-elle indiquer? De nouvelles fouilles furent entreprises et voici, qu'après treize cents ans, on retraçait exactement les fondements de l'église du IVe siècle, qui redonnaient au monde chrétien le lieu précis de l'Agonie



SOUS LE PORCHE DE LA BASILIQUE DE GETHSÉMANI
Au fond, les vieux oliviers du jardin de Gethsémani.

de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On pleurait de joie et de compassion ! En effet, au centre de la grande abside, émergeant du pavé mis à jour, de cette église primitive, dont on conserva avec piété plusieurs mosaïques, on avait trouvé une grande partie du rocher brut. Ah ! que la piété nous transporte lorsque nous pouvons vénérer cette pierre sainte qui a bu le Sang de Jésus, qui a entendu ses soupirs, qui a comme gravé dans son cœur pour le faire retentir au nôtre le " Fiat " de la Rédemption.

C'était donc sur ces fondations anciennes, et non sur celles de l'église des Croisés, qu'il convenait de construire l'église nouvelle. Mais il fallut quinze longs mois de pourparlers et de luttes pour en avoir la permission. Enfin le 15 juin 1924, dans une inoubliable solennité, un Cardinal et trois évêques faisaient la dédicace de la basilique de l'Agonie : S. E. le Card. Giorgi, légat de Pape, consacrait le maître-autel, S. B. Mgr Barlassina, Patriarche de Jérusalem, et S. E. Mgr Brianti, arch. de Cyrène, consacraient les deux autels latéraux, et S. G. Mgr Carcaterra, év. d'Ipsus, célébrait la première messe.

Le plan fut fourni par l'ingénieur romain Antoine Barluzzi, qui avait aussi dressé celui de la basilique du Thabor. On peut dire que sa piété, sa science et son intelligence ont créé un nouveau type tout particulier pour Gethsémani. Le but poursuivi et merveilleusement atteint était de rendre plus vivace et plus impressionnant le souvenir du grand événement qui s'y accomplit dans les ténèbres de la nuit : la prière agonisante de Notre-Seigneur, mystère insondable de la douleur immense, de la crainte, de la peur et de la résignation de l'Homme-Dieu, et l'autre mystère d'ingratitude dans l'infâme baiser de Judas, dans la fuite des apôtres et dans la foule houleuse venue pour capturer Jésus et renversée par terre au seul prononcé de " C'est moi ".

Si pour le style architectural on s'en est tenu au classico-romain avec l'atrium de la façade et ses arcades supportées par des faisceaux de colonnes, avec les parois aux grandes fenêtres séparées par des pilastres, avec les voûtes à coupoles ; le cachet d'originalité sérieux et triste prédispose à la piété et au retour sur soi-même dès qu'on se remémore : " C'est ici l'endroit de l'Agonie de mon Sauveur ".

Cette originalité se trouve dans les trois nefs qui sont de même longueur et de même hauteur peu élevée, dans le jeu de lumière, dans le mysticisme et le symbolisme des sobres et majestueuses décorations et jusque dans les pierres de la construction.

Ainsi, Jérusalem a fourni la pierre gris-jaune de l'ensemble de l'édifice, mais les monolithes rose-blanc des colonnes corinthiennes et des pilastres viennent de Bethléem ainsi que l'exceptionnel marbre des autels, rouge-violet aux veines flamboyantes ; tandis que la table de communion est en ciment blanc du Thabor : naissance, passion, transfiguration du Fils de l'Homme.

Si, de l'atrium largement ouvert et brillant de clarté, on pénètre dans l'église, on est saisi d'épouvante par les ténèbres de l'intérieur. Même en plein midi on s'y trouve dans la nuit. Les larges fenêtres, dont les croisées, toutes de pierre et garnies de presque toutes les nuances du violet et du mauve, n'émettent qu'une lumière tamisée et triste, bien que suffisante pour permettre à l'œil de découvrir bientôt les moindres détails de l'ornementation. On craint presque d'avancer tellement le fond de l'abside est noir ; cependant on s'y sent attiré et à mesure qu'on marche et que l'esprit revit les scènes de Jardin des Oliviers, la clarté se fait et nous prosterne sur le rocher du Sang, en avant duquel nous apparaît la tableau de Jésus à genoux et réconforté par un ange.



INTÉRIEUR DE LA BASILIQUE

Photo prise avant la décoration des coupoles. Au centre du chœur la pierre du rocher de l'Agonie.

L'artiste-architecte a entièrement reconstitué dans le pavé les mosaïques du IVe siècle, plusieurs fragments intacts permettant d'en refaire tout le dessin. La tragédie de la Passion s'y trouve exprimée dans les figures : grosses cordes entrelacées aux ligaments plus ténus, couronnes d'épines et croix de toutes formes, dés à jouer et bouquets de myrrhe et d'aloès mêlés aux chardons et rosiers. Une ceinture de marbre gris recouvre les anciens murs et un zébré noir et blanc marque les anciens conduits d'eau et les citernes que voisinent quatre ou cinq tombeaux recouverts d'un grand marbre gris-noir. Près des absides, les murs de l'église laissent visibles en partie le rocher des apôtres et celui que les Croisés avaient pris pour la Pierre de l'Agonie.

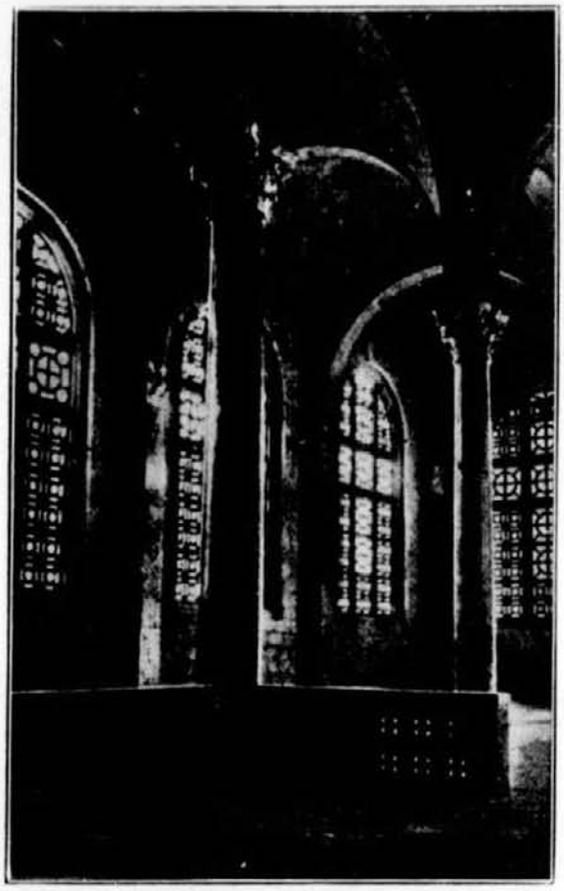
Les voûtes spécialement sont merveilleuses de beauté et d'expressions symboliques. Comme elles sont complètement en mosaïque, j'avoue simplement que les mots techniques me manquent pour les décrire. Une idée seulement en quelques simples mots.

La première, au-dessus du Rocher de l'Agonie, diffère entièrement des onze autres: elle est plus élevée, plus claire et terminée par une " lumière" où sont entrés pas moins de 1200 morceaux de prisme jaunes ou violets et de verre taillé en diamants. Le "motif" est très original, mais un peu difficile à comprendre. Sur fond doré, divisé en huit angles par des colonnes auxquelles sont retenus des rideaux apparaissent quatre autels et quatre livres éclairés d'une lampe. En voici un peu l'explication: Jésus, en venant, nous a dévoilé le ciel, appelé " voûte d'or" par l'Apocalypse ; il en a donné la connaissance par les quatre évangiles et en a indiqué le chemin par les quatre vertus symbolisées dans les autels : la vigilance, la prière, la pénitence et le renoncement. La grande inscription qui forme la base de la coupole et qui est supportée par des anges résume tout le " motif " avec les paroles du Maître à ses apôtres en cette nuit suprême : " *Vigilate et orate ne intretis in tentationem; spiritus enim promptus est, caro autem infirma*".

Cette coupole a été donnée par l'Italie. Les autres aussi sont des aumônes des différentes nations et c'est un honneur et une gloire pour le Canada d'avoir fourni la sienne. La réponse du T. R. P. Raymond, o. f. m., Commissaire de Terre-Sainte à Ottawa, fut même la première à seconder et encourager l'exécution projetée par la Custodie de Terre-Sainte. Connaissant la foi généreuse des amis de Terre-Sainte au Canada le R. Père n'avait pas craint de souscrire en leur nom les 70,000 lires italiennes pour une coupole nationale.

Elles sont ainsi distribuées: celles de la nef centrale sont groupées selon l'ordre des Pères du Conseil Custodial: Italie, France, Espagne, Angleterre. Les huit autres alternent aux côtés des premières, selon l'ordre alphabétique des pays donateurs: Argentine et Belgique, Brésil et Canada, Chili et Germanie, Mexique et Washington. Toutes ces coupoles se ressemblent, malgré la diversité des détails, et la conception artistique vraiment indiscutable correspond au lieu et rend le mystère. La teinte violacée de l'ensemble représente la nuit, mais brillante d'étoiles, toutes en forme de croix. Aux angles inférieurs sont de gros oliviers noueux où s'abritent quelques oiseaux. La voûte est fermée par un cercle avec les souvenirs de la Passion et des paroles de l'Évangile. Ainsi, dans la coupole canadienne, sur fond d'or se dégage la tunique blanche sans couture, entourée de ces mots: "*Diviserunt sibi vestimenta mea et super vestem miserunt sortem*". Puis, au-dessus des oliviers, deux médaillons aux armes du Canada se font face et deux autres avec les mots: " *Commissariatus Terrae Sanctae Canadensis*" et la date en chiffres romains " *1927* ".

Seuls les symboles centraux et les médaillons diffèrent dans les coupoles. Ainsi : la France a le calice et l'hostie avec " *Ego sum panis vitae*", l'Argentine, la colonne et les fouets, avec "*Congregata sunt super*



NEF LATÉRALE DE LA BASILIQUE

Vue prise avant la pose des verrières et la décoration des coupoles.

Au premier plan, le rocher nu de l'Agonie. (1) Coupole du Canada. (2) Coupole de l'Allemagne (3) Coupole des Etats-Unis.



LE LIEU DE L'AGONIE

Au premier plan, les vieux oliviers aux troncs quasi pétrifiés par les siècles, témoins probables, d'après les historiens et les naturalistes, de l'Agonie du Sauveur. Au second plan la Basilique.

me flagella " ; le Chili, les trois clous, avec " *Foderunt manus meas et pedes meos* " ; l'Espagne, une croix, avec " *Obediens usque ad mortem* "; la Germanie, l'éponge et la lance, avec " *Dederunt in escam meam fel* ". Enfin, les trois dernières rappellent : l'Angleterre, la basilique elle-même, avec "*Posuerunt eum in monumentum*"; le Mexique, les conformités franciscaines, avec " *Posuerunt me custodem* " ; et les États-Unis, la croix rouge de Terre-Sainte, avec " *In perpetuum non tacebunt* ".

Enfin, les lecteurs de l'"Almanach de l'Action Catholique" aimeront à savoir que le Canada a sa part dans la basilique de Gethsémani, non seulement par les aumônes spécialement recueillies par son Commissaire de Terre-Sainte, mais encore qu'il y a travaillé par les bras et l'activité d'un de ses fils. C'est, en effet, un Canadien, le V. Fr. Gervais Chabot, o. f. m., de St-Gervais-de-Bellechasse, qui a posé, avec trois ouvriers sous ses ordres, la très belle grille en fer forgé qui ferme l'entrée de la basilique et du jardin, ainsi que les dalles qui l'entourent.

Toutefois, la basilique n'est pas entièrement terminée. Il reste à exécuter la mosaïque du tympan : qui regarde la Vallée de Josaphat : le jugement dernier ; la porte de bronze, la grille autour du Rocher de l'Agonie, donnée par l'Australie ; et les trois grandes mosaïques des absides : celle du centre, l'agonie de Jésus, promise par la Hongrie, celle de droite, rappelant l'*Ego sum* de l'arrestation, payée par la famille belge, Van de Vyvere, qui a déjà donné l'autel, et celle de la trahison, à gauche, promise par le R. P. Commissaire de Belgique. Le Commissariat de Naples s'est chargé d'un complet rouge d'ornements sacerdotaux et le Prince héritier d'Italie a fait don, le Vendredi Saint, de deux belles lampes d'argent à y installer.

Sans doute, tous les pèlerins de Chez-Nous qui visiteront le sanctuaire de la grande Prière du Sauveur tiendront à unir toujours à leurs désirs personnels une intention spéciale et fervente pour la Patrie aimée.

fr. Paul-Eugène TRUDEL, o.f.m.
miss. en T.-S

INUTILE...

Le juge.— Comment avez-vous pu faire pour enlever ainsi un coffre-fort de 600 livres ?

L'accusé.— Inutile de vous l'expliquer, Monsieur le Juge, vous ne pourriez pas le faire.

APRÈS L'ACQUITTEMENT

Au tribunal de police, un individu arrêté pour avoir volé un pantalon à l'étalage d'un magasin.

Faute de preuves il est acquitté.

L'audience terminée, comme il reste assis, son avocat s'approche.

— Levez-vous : vous pouvez partir.

— Je vais vous dire : je ne veux pas me rencontrer avec le marchand : j'ai le pantalon sur moi.

IL N'Y LAISSE RIEN

— En correctionnelle, affaire de tapage nocturne et de coups échangés.

Le magistrat.— En fin de compte, vous aviez laissé votre raison au fond du verre.

L'accusé.— Ce n'est vraiment pas possible... je vide trop consciencieusement mon verre pour cela.

UN GENRE DE TOURISME

— Quelle est ta profession ?

— Touriste.

— Comment, touriste ?...

— Mais oui ; je fais des tours dans un cirque.



LE MIROIR DE L'ONDE (*Envoi des Chemins de Fer de l'Etat*)

Sur le lac Doré, près de Minaki (Ontario).

En marge de la vie gaspésienne

Par le R. Fr. A. BERNARD, C.S.V.
Professeur à l'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Après avoir atteint le chiffre maximum de 69,467 âmes en 1921, la population globale de la Gaspésie proprement dite (comtés de Bonaventure et de Gaspé) vient de baisser de 7,967 âmes en cinq ans, s'il faut en croire l'estimé officiel pour 1926 (1), qui se lit comme suit : Bonaventure 27,465, Gaspé 34,035. Les chiffres fournis par l'évêché de Gaspé confirment d'ailleurs cet estimé. Un rapport en date du 1er janvier 1927 porte : " Population catholique du diocèse de Gaspé : 51,555 ; protestants : 8,021". Au total, 59,576 âmes.

C'est donc une diminution annuelle d'environ 1,600 âmes qu'il faut enregistrer dans une région de colonisation dotée de multiples ressources forestières, minières, marines et agricoles,— région où l'excédent des naissances sur les décès se chiffrait, en 1926, à 1,619. Conclusion nécessaire : Depuis une dizaine d'années, plus de 3,000 Gaspésiens quittent, chaque année, la terre natale pour aller demander leur pain à l'étranger. Cette diminution frappe surtout le comté de Gaspé, où l'étendue des terres cultivées est moins considérable que dans Bonaventure. Devant pareil spectacle, c'est " *En marge de la détresse gaspésienne* " que l'on se sent tenté d'écrire en tête de cet article. N'y a-t-il pas là de quoi justifier le cri d'alarme lancé, en février 1927, par Mgr Ross, au cours d'une conférence prononcée au Collège Sainte-Marie de Montréal : " Si on ne lui donne bientôt son chemin de fer, la Gaspésie va mourir ! "

Là, en effet, il faut le redire au risque de lasser l'oreille du peuple canadien, là seulement se trouve le remède au mal. Isolée des marchés nécessaires à l'écoulement de ses produits, paralysée dans son développement industriel, la Gaspésie n'apparaît plus aujourd'hui, selon la forte et juste expression de la revue montréalaise *L'Action française* (octobre 1927), que comme " une sorte d'excroissance territoriale à travers laquelle la vie économique ne circule pas ". Rétablir la circulation normale au moyen d'une bonne voie ferrée reliant Gaspé aux grands centres du Québec, voilà la solution logique et pressante d'un problème qui, jamais, n'aurait dû se poser.

La superficie des terres du comté de Bonaventure est de 3,464 milles carrés, celle du comté de Gaspé, de 4,551 milles carrés. La densité de la population atteint donc à peine 8.4 habitants par mille carré dans le premier, 8,87 dans le second comté, lorsque la densité de la Belgique, grande comme la Gaspésie, s'exprime par le chiffre 640. Jusqu'à date, la Gaspésie ne possède aucune ville incorporée, et seulement deux villages incorporés : Chandler, avec 1,756 habitants, Gaspé avec 764 habitants.

Le recensement de 1921, établissant les origines de la population gaspésienne, attribuait au comté de Bonaventure 21,256 Français, 7,025 Britanniques, 71 Allemands et 680 Indiens ; au comté de Gaspé 31,146 Français, 8,836 Britanniques, 138 Allemands et 14 Indiens. Le tableau des mariages, naissances et décès dans la Gaspésie, pour l'an 1926, se lit comme suit :

	Bonaventure	Gaspé
Mariages	161	231
Naissances	1,067	1,423
Décès	401	470

Le chiffre-indice de la natalité, par 1,000 habitants, est donc de 38.8 dans Bonaventure et de 41.8 dans Gaspé (32.1 dans la province de Québec, pour la même année). Le chiffre-indice des décès est de 14.6 dans Bonaventure et de 13.8 dans Gaspé (14.5 dans le Québec). La mortalité infantile — bébés au-dessous d'un an — atteignait, en 1926, 113.4 par 1,000 naissances dans Bonaventure et 111 dans Gaspé (142 dans le Québec). Les deux principales causes de décès dans la Gaspésie sont, au dire des statistiques, la tuberculose et les maladies contagieuses.

Quelle que soit l'abondance des ressources forestières et minières de la péninsule — abondance dévoilée au public par de récents travaux de spécialistes — c'est encore l'agriculture qui reste à la base de sa vie économique, c'est par l'agriculture que se sont développées et que continuent de vivre ses plus belles paroisses. Cette assertion repose, elle aussi, sur le témoignage des statistiques officielles qui démontrent les sérieux efforts tentés en Gaspésie, ces derniers vingt ans, pour stimuler et perfectionner la vie agricole. Comme résultat pratique, on y a vu se multiplier les fabriques de beurre et de fromage, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles et écoles ménagères, les sociétés coopératives agricoles avec leur aide nécessaire, les caisses populaires.

Voici le relevé, pour 1926, des fabriques de beurre dans les deux comtés gaspésiens :

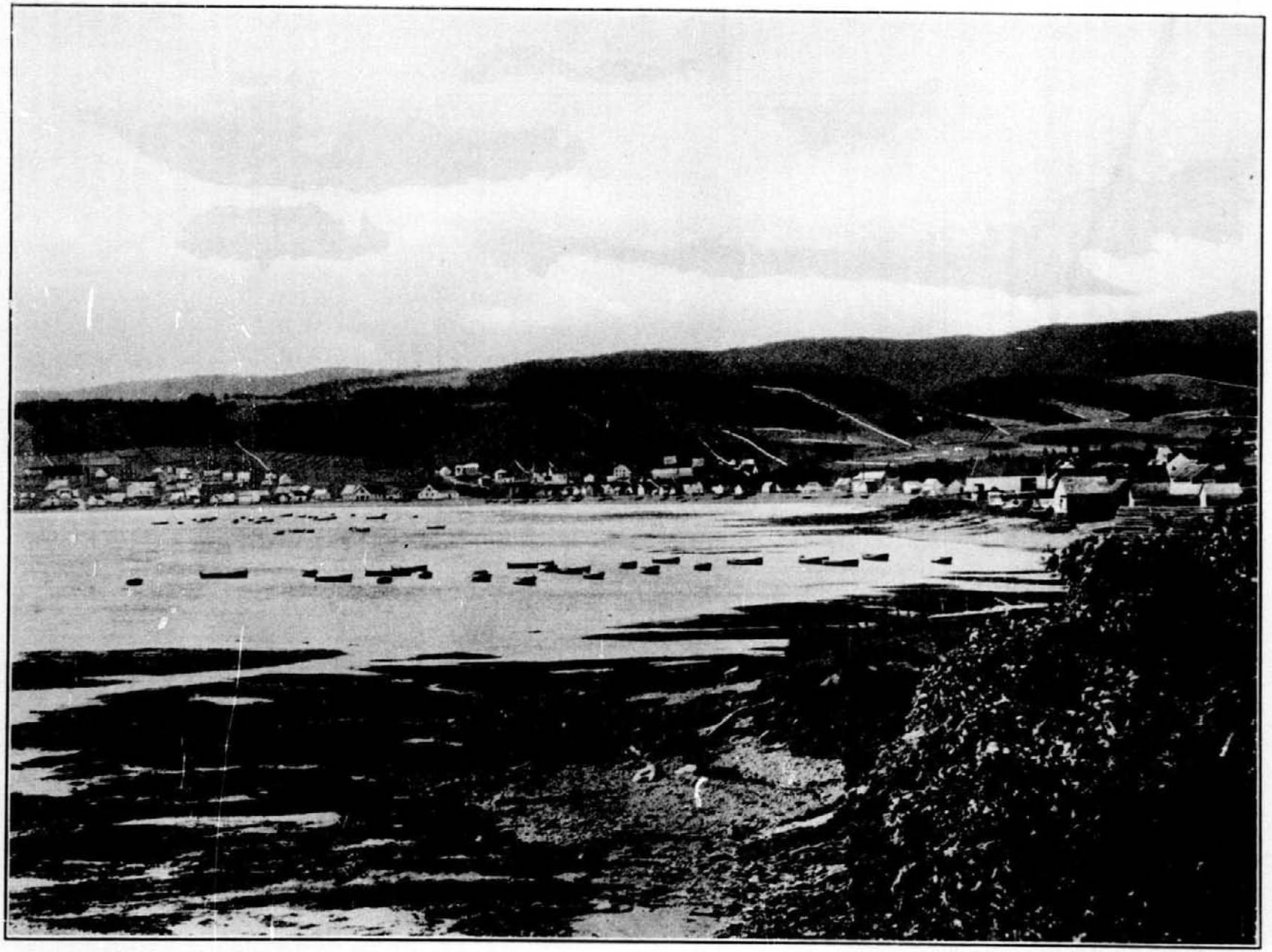
	Bonaventure	Gaspé
Nombre	14	4
Capital	$66,700	$ 18,253
Fournisseurs	961	403
Vaches	4,696	1,329
Livres de lait	7,819,537	2,608,597
Livres de beurre	377,820	120,526
Aux fournisseurs	$94,737	$ 33,395

Le comté de Gaspé ne possède pas de fabrique de fromage. Bonaventure en compte deux, qui ont reçu, en 1926, un total de 473,583 livres de lait converti en 46,232 livres de fromage d'une valeur marchande de $7,373.

En résumé, c'est une somme annuelle de $135,500. que l'industrie laitière rapporte, *argent comptant*, aux fermiers gaspésiens. Il reste sans doute encore des progrès à réaliser dans ce domaine : accroissement, amélioration des troupeaux, meilleure hygiène des étables au cours des longs mois d'hiver ; les résultats acquis sont néanmoins plus que satisfaisants.

Vu le coût excessif du transport par voie ferrée (le coût de New-Carlisle à Matapédia, 100 milles, égale celui de Matapédia à Montréal, 500 milles), la Gaspésie ne fournit guère d'animaux vivants aux marchés des grandes villes. Les marchés voisins : Campbellton, Dalhousie, les compagnies forestières et minières, les petits détaillants des villages absorbent la viande produite. En 1926, le comté de Gaspé n'exportait que 114 moutons ; Bonaventure le dépassait avec 4,173 moutons, 77 porcs et 215 veaux. Les expédi-

(1) *Annuaire statistique de la province de Québec*, 1927, page 72.



PAYSAGE GASPÉSIEN

(Envoi des Chemins de Fer de l'État)

tions d'œufs et volailles sont relativement plus considérables ; celles des pommes de terre occupent d'ordinaire le premier rang.

Les cercles agricoles groupaient, en 1926, 673 membres dans Bonaventure et 291 dans Gaspé. Douze sociétés coopératives d'achats et de ventes, dont neuf dans Bonaventure et trois dans Gaspé, comptaient, en 1927, un total de 1,422 membres actifs et affichaient un chiffre de recettes de $145,685 (dont $120,488 pour Bonaventure). Les deux plus anciennes de ces sociétés coopératives furent fondées en 1913, à Maria et à Saint-Omer.

L'une des plus fécondes initiatives qui aient surgi en Gaspésie, au cours des derniers vingt ans, est assurément l'œuvre des caisses populaires dites " caisses Desjardins ", du nom de leur fondateur lévisien. Dès 1908, M. Alphonse Desjardins lui-même vint créer à Maria, de concert avec M. le curé Smith, la plus ancienne caisse populaire du Québec après celle de Lévis. La paroisse de Bonaventure suivit l'exemple en 1913, Saint-Omer en 1915, et l'on trouve aujourd'hui dans la région seize caisses : neuf dans le comté de Bonaventure, sept dans Gaspé, dont voici le résumé des opérations pour 1926 :

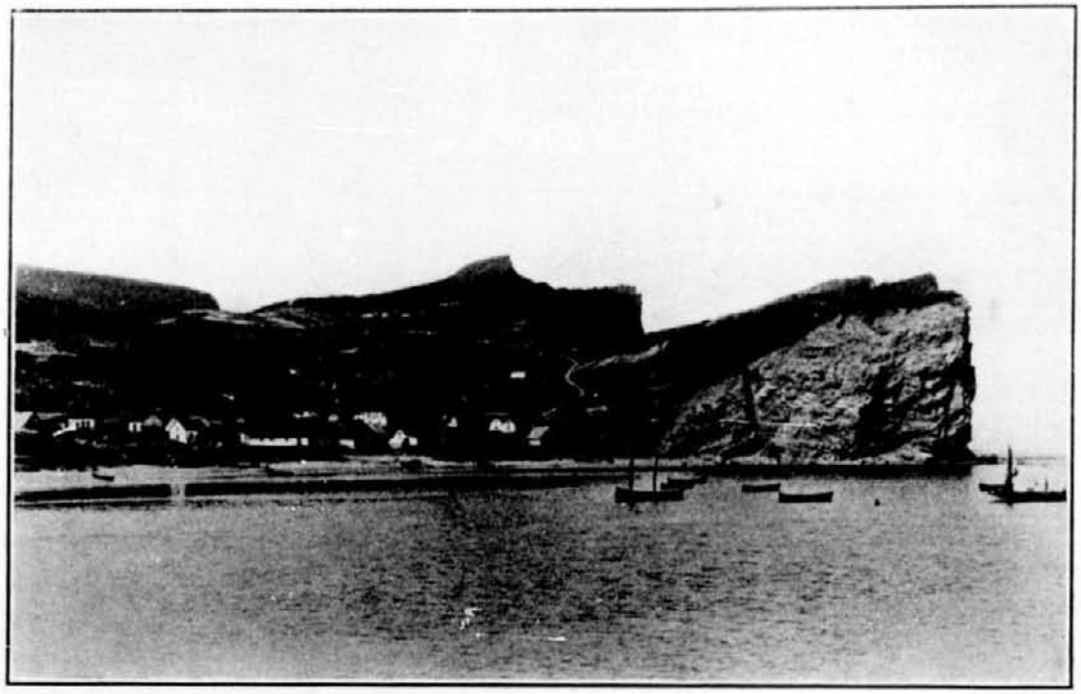
	Bonaventure (1)	Gaspé
Sociétaires	2,517	666
Déposants	1,607	361
Recettes	$582,570	$69,597
Encaisse	$52,538	$7,917

La caisse de Maria, comme doyenne, comptait à elle seule, en 1926, 574 sociétaires et 370 déposants ; elle inscrivait comme chiffre de recettes pour l'année : $126,770, et comme encaisse au 31 décembre : $18,147. On comprend, par cet exemple, quelle aide précieuse ces véritables banques rurales apportent à des paroisses éloignées de tout centre d'affaires, où le fermier a besoin de trouver chez son gérant de caisse, non pas l'homme d'affaires froid, intransigeant, mais le conseiller charitable prêt à recueillir les confidences pénibles, à aider, selon les règles de la prudence, la famille victime de quelque accident de fortune.

(1) Rapport de 8 caisses sur 9.

Les statistiques que nous venons d'aligner font voir, dans le domaine de l'agriculture, une large différence entre les deux comtés gaspésiens, différence favorable à la population acadienne du comté de Bonaventure. La même différence s'observe, mais dans un ordre inverse, lorsque nous étudions l'importance des pêcheries. Les deux faits s'éclairent l'un par l'autre : les pêcheries gagnent, dans le comté de Gaspé, ce que l'agriculture y perd par un brin de négligence, et aussi par la rareté des terres arables, — comme c'est le cas pour toute cette étroite et longue bande côtière qui s'étend de Mont-Louis jusqu'à la Rivière-au-Renard.

La valeur totale, pour la province de Québec, du poisson et des produits du poisson mis en vente, en 1925, s'élevait à $2,585,329. La moitié de ce montant représentait l'apport de la Gaspésie, soit $992,304 pour le comté de Gaspé et $285,322 pour Bonaventure. Soulignons ici, en passant, l'attention dont les pêcheries canadiennes sont actuellement l'objet, de la part des autorités fédérales. C'est ainsi que pour



L'EXTRÉMITÉ DE LA FALAISE DE PERCÉ

Elle présente le profil d'un buste humain émergeant des eaux du Golfe

hâter le développement des pêcheries maritimes et pour encourager la construction de navires de pêche, le gouvernement d'Ottawa distribue annuellement, depuis 1891, une somme de $160,000, comme primes aux propriétaires de bateaux de pêche et à leurs équipages. En 1925, le Québec touchait, pour sa part, $47,947 ainsi divisés : Gaspé $33,227 ; Saguenay $8,399 ; Bonaventure $5,157 ; Matane $1,164.

Mer, terre et forêt ont ainsi contribué, dans une mesure variable, à l'accroissement, nous ne dirons pas de la fortune gaspésienne — le mot serait ambitieux — mais du bien-être relatif, de la modeste aisance dont jouissent bon nombre de vieux habitants gaspésiens. L'automobile et le téléphone, ces deux éléments nécessaires du confort moderne, s'y sont vite répandus, depuis 1910, donnant aux villages gaspésiens l'allure et les habitudes de la campagne canadienne du haut Saint-Laurent. On comptait, en 1926, dans le comté de Bonaventure, 416 automobiles (un par 66 personnes), et 370 dans Gaspé (un par 92 ; la proportion dans la province de Québec est de un par 24 personnes). La compagnie de téléphone *Bonaventure-Gaspé* avait installé, en 1925, un total de 970 appareils entre Matapédia et Gaspé. Le millier a été

dépassé depuis, ce qui signifie cinq appareils téléphoniques sur chaque mille de la côte gaspésienne méridionale.

Au reste, il importe de le noter en terminant notre brève étude, ces progrès à l'américaine ne doivent pas nous donner le change sur le mal profond dont souffre la Gaspésie forcée d'expatrier, chaque année, 3,000 de ses plus robustes enfants. Grâce à la multiplicité de ses ressources, au zèle clairvoyant de son clergé, à la ténacité et à l'esprit d'économie de ses habitants, la péninsule a pu atteindre, par ses seules forces et sans le concours habituel de l'extérieur, un certain degré de développement. Mais voilà qu'arrive pour elle la période critique : la période où, faute d'appui extérieur, elle se voit paralysée dans ses efforts, incapable de faire un pas de plus en avant, perdant même du terrain et voyant, d'un œil morne, fuir avec le flot de ses fils migrateurs, son plus riche capital, ses plus beaux espoirs.

Antoine BERNARD, C.S.V.
Professeur à l'Université de Montréal

LA DIFFÉRENCE

Jean Oasoif lit dans un livre d'histoire naturelle : Le chameau est un animal qui peut travailler huit jours sans boire...

S'arrêtant : — Eh bien ! moi, je suis un animal qui peut boire huit jours sans travailler...

TROP PRESSÉ

Le député F... craint d'arriver trop tard à la gare.

— Cours vite, dit-il à son domestique, va me chercher une voiture... n'importe laquelle... la première que tu rencontreras...

Quelques minutes après, Baptiste revient.

— Ça y est, la voiture attend en bas.

Tête de F... trouvant à la porte... un corbillard.

LA MANIÈRE

Au restaurant :

— Garçon, vos œufs à la coque sont ignobles. Appelez le patron.

Le patron arrive, regarde les œufs et s'adressant au garçon d'un air indigné :

— Imbécile ! vous avez le toupet de servir ces œufs à la coque. Quand les œufs sont dans cet état, on les sert en omelette.

CE QU'IL N'OUBLIE PAS

Au tribunal de police :

— C'est la huitième fois que vous comparaissez pour délit d'ivresse.

L'accusé, d'un ton tragique :

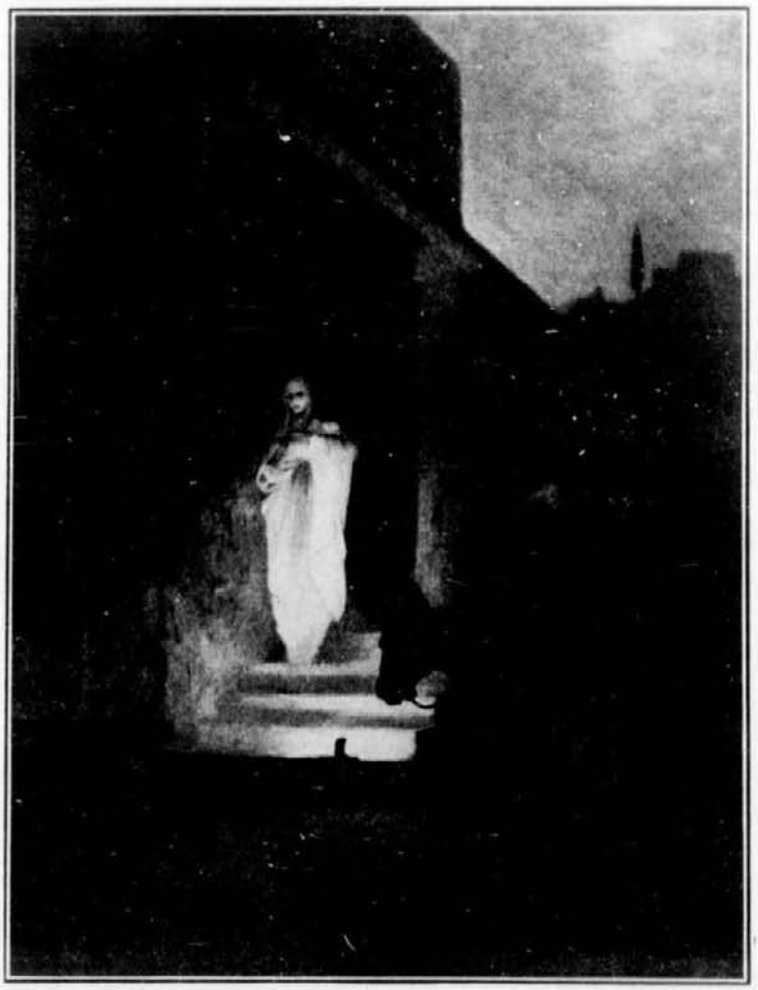
— Monsieur le Juge, je ne suis pas un ivrogne; je bois pour oublier.

— Oui, mais vous n'oubliez pas de boire.

DU VRAI !

— Garçon, le canard sauvage que je vois sur le menu, c'est bien du canard sauvage, au moins ?

— Tellement sauvage, Monsieur, qu'il a fallu lui donner la chasse pendant une grosse demi-heure dans la cour avant de le pincer.



LA FUITE EN ÉGYPTE (*A. Bufal*)

AUX JEUNES DE L'A. C. J. C.

L'un des vôtres

Par le R. P. R. VILLENEUVE, O. M. I.

Paul-Émile Lavallée, au Séminaire de Joliette, puis dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, fut tout autre qu'une figure pâle et sans relief. Un livre (1) a tenté d'en faire revivre les traits les plus accusés. Dans l'A. C. J. C., il a été aussi tout autre qu'une physionomie fugitive, l'individu quelconque qui passe sans rien prendre et sans rien donner dans l'Association.

Porteur d'idéal, passionné des sommets, la médiocrité fut son cauchemar. Par quoi il a été excellemment de l'A. C. J. C.

Ni dans sa piété, ni dans ses études, ni dans son rayonnement, il ne voulut de la médiocrité. " Mon idéal, protestait-il, ne saurait être le niveau dans l'insignifiance ! "

*

* *

Piété. Piété faite d'abord de prière. " Le simple souvenir de la prière, rappelle un témoin des plus autorisés parmi ses maîtres, jetait dans ses yeux une gravité soudaine, où toute l'âme se ramassait comme pour dire : voilà qui importe, le reste n'est que bagatelle."

Piété nourrie et traditionnelle. Il aime les fêtes liturgiques. Il aime la Sainte Vierge et l'appelle sa Mère. Il aime prier le S. Sacrement. L'Eucharistie lui arrache des accents du cœur : " Ah ! si le Christ ne nous attendait dans son Tabernacle, pour nous jeter l'invitation solennelle de son amour ! " Du Tabernacle, le Christ l'attend, le presse, l'appelle au fond du cœur.

Piété qui n'est point faite de formules, mais de réflexion et de réalisation.

" Réfléchissons, tel devrait être le mot d'ordre de tous les jeunes gens. Ils sont les ouvriers de demain, et ils ne savent ce que c'est que réfléchir. Nous avons vingt ans et nous sortons à peine des bras maternels. La vie, en face, nous paraît une éternité ; derrière un instant ! Et qu'avons-nous fait pour Dieu ?..." — " Il faut aller à la lumière, à la splendeur de son rayonnement, marcher nimbé de son auréole, plein de force et de foi... Pourquoi faiblir si l'on est chrétien, lorsqu'on a le Christ devant soi !..."

Au collège, il communie chaque matin, c'est le résultat d'une résolution de retraite. Durant les vacances, il ne le peut faire aussi souvent, éloigné qu'il est de l'église paroissiale, mais il reste persuadé " que la vie spirituelle ne se sustente que par la prière et la réception fréquente des Sacrements."

Toutefois, les habitudes chrétiennes de Paul-Émile ne lui imposent point l'attitude compassée ni les allures pseudo-mystiques de certains tempéraments inertes. Elles ne lui enlèvent ni la puissance de son talent, ni la richesse de son caractère.

Un trait domine en cette âme de collégien, la franchise, la droiture. Obligeant sans faiblesse, respectueux de lui-même et des autres, loyal toujours, il a, sous une apparence plutôt fière, un cœur d'or. Ses amitiés de jeunesse nourrissent son âme d'idéal et d'apostolat, comme en a besoin un cœur de vingt ans.

Ce n'est point qu'il ignore les luttes de la vie ni les passions humaines.

" Mon cœur pourtant a soif de tendresse et d'amour,
De vie et d'amitié, de soleil, de grand jour... "

Les ambitions terrestres, les appels du monde, les vanités oratoires, les miroitements du barreau et de la politique, bercent tour à tour sa pensée d'illusions et de périls. " C'est l'heure angoissante, écrit-il, où l'homme, soulevé par une force intime, mystérieuse, sent s'éveiller en lui la cohorte des instints obscurs qui font tressaillir son être dans un fol emportement. Vingt ans ! la sève bouillonne secrètement en même temps que la volonté sent le besoin plus que jamais nécessaire de s'arc-bouter à quelque chose d'immuable, pour vaincre les assauts des appétits dominateurs. On a vingt ans ! La vie nous semble un rayonnement de beauté..."

Mais, songe-t-il :

" Amour, tendresse et joie, il faut que cela meure..."

Et encore :

Parfois en l'ardeur qui nous grise
Nous ébauchons de fols espoirs,
Mais notre rêve d'or se brise
Comme la nue au fond des soirs.

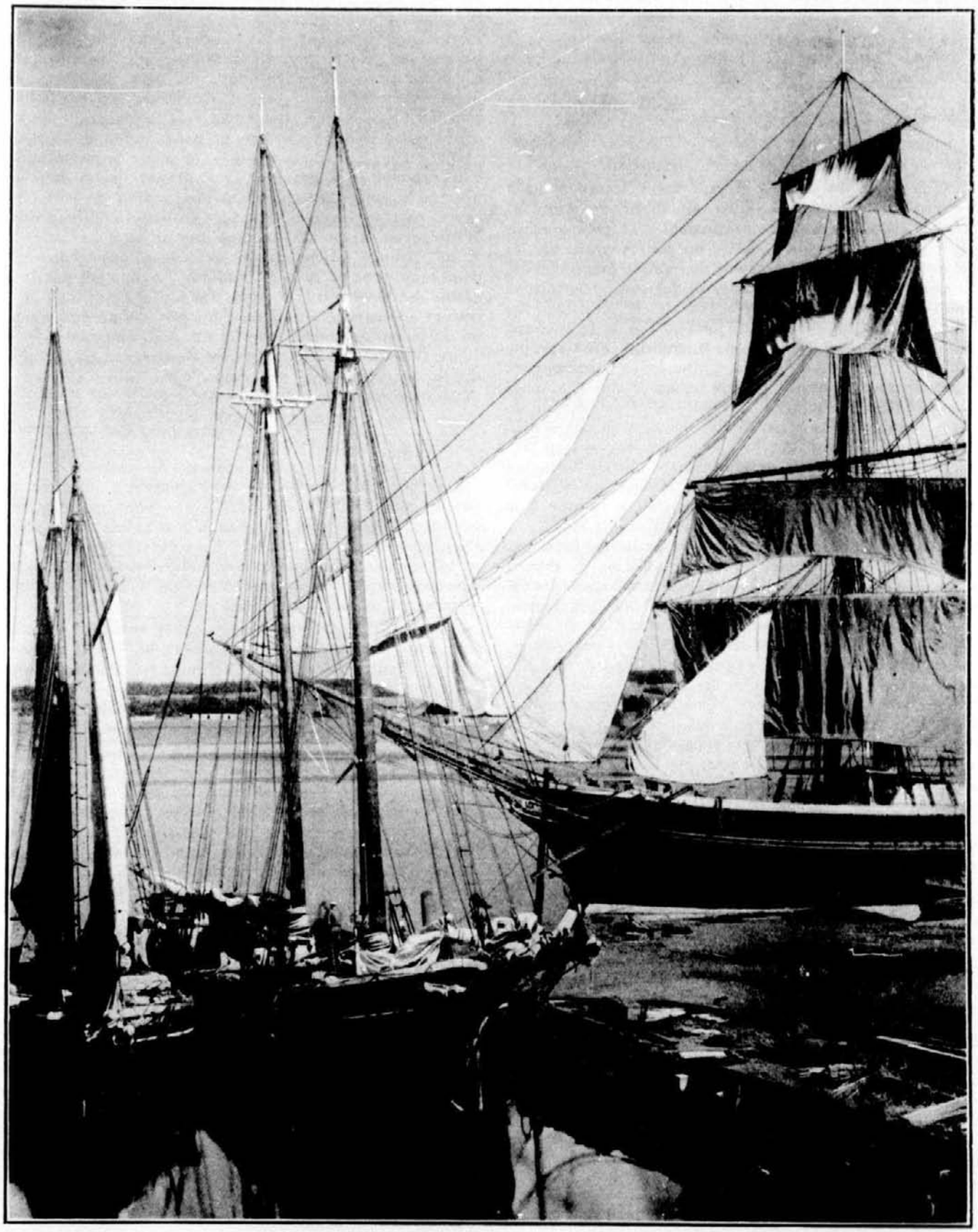
Car, il s'en rend compte, c'est le destin du bonheur sensible d'être éphémère :

Et de mêler encor la goutte d'amertume
Aux plaisirs passagers que parfois il allume
Sous le désir brûlant.

Aussi bien, entreprend-il vigoureusement la lutte de l'esprit sur la chair : " Il y a deux hommes en *Stellus* (Paul-Émile lui-même), *l'homme qui se démène* et *celui qui le replace*."

Sa raison le *replace*, il se cramponne au devoir. " Tant que j'accomplirai mon devoir, les épreuves passeront bien. S'il faut s'arc-bouter à la foi, je n'y veux pas manquer."

(1) Aux jeunes de mon pays. *L'un des vôtres*... Le Scolastique Paul-Émile Lavallée, des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, 1899-1922. R.P. J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I. Montréal, Bibliothèque de l'Action Française. MCMXXVII.



VISION D'AUTREFOIS EN PLEIN VINGTIÈME SIÈCLE *(Envoi des Chemins de fer de l'État)*

La navigation à voiles fait partie des choses qui s'en vont. Dans certains ports de nos Provinces Maritimes on peut encore, cependant, voir d'intéressants exemplaires de la marine du temps de nos grands-pères.

La lutte se continuera longtemps encore. Il lui faudra, pour que la victoire soit consommée, les sauvegardes et les héroïsmes de la vie religieuse. Mais c'est dès lors que Paul-Émile l'aura préparée, conformément au principe qu'il répète à ses camarades du Cercle Saint-Michel : " Ne l'oublions pas, le collège est la préface de la vie."

*
* *

" Il faut avoir les pensées de ses actes futurs " a-t-il encore écrit. Ses actes futurs, il les veut lumineux et rayonnants ; ses études seront donc insatiables et personnelles.

Il fut, au Séminaire de Joliette, un rude travailleur. Ni congés ni vacances ne lui donnaient de répit. A peine s'accordait-il quelque relâche, aux heures de fatigue, et encore se reprenait-il par des travaux d'agrément. Il reconnaît ses excès . . " J'ai écrit à peu près 40 lettres. J'ai lu, en prenant des notes, à peu près 5,000 pages de Baunard,d'Ollé-Laprune, de Brunetière, de Lacordaire, etc. Enfin, je me suis fendu de 80 pages de mon journal . . . Si je conserve mon habitude d'embrasser plus que je ne puis étreindre, je suis certain de porter le coup fatal à ma courte vie qui s'en va peu à peu, comme l'eau d'un vase fêlé."

Son journal nous montre sa mère venant parfois l'arracher à sa table de travail, glorieuse toutefois de son *grand écrivain*. Après sa mort, son vénérable père rappellera comme il le trouvait beau à voir, étudiant *son crucifix devant lui*.

De l'activité dévorante de Paul-Émile, au Petit-Séminaire, on a recueilli d'innombrables pièces à conviction. Compositions, essais, plans, reprises, développements, exercices divers, se retrouvent en nombre de feuilles libres ou de larges cahiers. Ses carnets sont remplis d'analyses d'auteurs et de choix de pensées; ses manuels sont noircis de notes marginales, d'explications interlinéaires ; les passages saillants sont soulignés, les textes sont rapprochés par des accolades ou des astérisques ; les arguments sont résumés, les noms propres coiffés d'indications historiques; des renvois reportent à diverses notes qui apprécient une thèse, complètent un chapitre, reprennent un sujet. Parfois, les livres du collégien ressemblent au terrain minier qu'on a creusé et fouillé en tous sens pour en extraire le métal précieux. Paul-Émile en a extrait le savoir.

Il cultive beaucoup aussi l'art oratoire. C'est chez lui faculté naturelle que les études continuent d'alimenter et de former. Un physique sanguin-nerveux le dispose à la parole publique. Apparence très favorable, voix de plus en plus mâle avec quelque chose de caverneux qui donne de l'autorité sans rien enlever à la diction restée claire, figure colorée aux traits affinés par le travail intellectuel intense et l'effort nerveux, facies de plus en plus sculptural, stature qui prend de la largeur sur un tronc ferme et musclé, avec de l'aisance dans le geste, de la volubilité dans la parole, du timbre dans les intonations et les accents, voilà bien des points à l'avantage du jeune orateur.

Plus que son extérieur et son élocution, la trempe de son esprit le destine à l'éloquence. Le passage des maîtres de la parole publique le transporte littéralement. La page où il a consigné la visite, à Joliette, de l'abbé de Poncheville est à relire.

Sa parole est chaude, élevée, vive, mordante. A la fin de ses études collégiales, une conférence sur le *libéralisme*, une autre traitant de *Couillard, de la famille de Louis Hébert*, —celle-ci dans une séance à laquelle assistent des étrangers,— ont laissé des souvenirs. Un discours, sur *les convictions*, aux camarades de l'A. C. J. C. du Cercle Saint-Michel, est digne de mention. " . . Mes amis, il n'y a pas de convictions, il n'y a plus de convaincus. Jetez un coup d'œil sur l'arène politique, sur ceux-là qui débattent aujourd'hui le problème angoissant des destinées de la nation. Qu'y voyez-vous? Hommes de sac, marionnettes aveugles qu'on fait danser au tintement des gros sous . . " Il dénonce ensuite diverses faiblesses qui trahissent le manque de conviction morale ou patriotique ; il s'en prend aux indisciplinés, aux irréguliers, à ceux qui croient pouvoir tout lire, aux impatients de la liberté outre-collégiale, etc . . " Ne rétrécissons pas la liberté à la petitesse de nos aspirations vers le plaisir . . . Nous en avons entendu depuis six ans de ces assoiffés de liberté, qui préparent en leur dernière année de cours le programme de leurs amusements universitaires, et pataugent dans leurs libertés illusoires. Petits émancipés, gonflés de leur importance, carabins-gavroches, avides de parade, et dont on sent le tempérament pseudo-universitaire un an à l'avance . . . ! " Il ne ménage nullement les amoureux prématurés . . . Il démasque enfin le respect humain, " hypnotisé par le sarcasme des blasés ou la morgue des savants en us qui déconcertent les croyances du jeune homme et, d'un vilain sourire ou d'une parole enflée, l'empêchent, pour emprunter la jolie expression du Marquis Costa de Beauregard qu'il rappelle, d'être aussi bon que son cœur."

*
* *

Des idées aussi généreuses qui s'ajoutent à un talent fascinateur contribuent à assurer à notre jeune un prestige incontesté. Elles en font, dans son milieu, un maître de l'heure. Il en sent la responsabilité : " Sans vanité, je ne dois point me dissimuler l'étendue de mon influence. Qui veut ignorer à dessein jusqu'où il rayonne est sot,car il fera ensuite le mal, inconscient de sa portée immense."

Aussi a-t-il soif d'être quelqu'un et entend-il mettre au service du bien la puissance de son verbe. Il sait réduire les esprits creux et les petits Voltaires : " Polydore répond par trois ou quatre grivoiseries, traite Rusticus de moine, lui assène quelques arguments épais, et conclut par un gros éclat de rire. C'est *ça* qui s'appelle Polydore . . . ! "

Entre temps, il rêve du prétoire. La politique lui sourit. Au foyer, il en a discuté âprement avec les berthelais, toujours chauds partisans. Combien plus s'en passionne-t-il maintenant que, grâce à ses lectures et à ses fréquentations, il en saisit quelque chose d'un peu plus précis. Et ce sont des heures graves que l'on voit au Canada avec la guerre mondiale . . . Il songe aussi à la *question ontarienne :* " L'Ontario, c'est notre Alsace ! Il faut la défendre et la protéger à tout prix." Il aime, en effet, " les tempéraments forts et les cœurs combatifs et ne veut point hanter les découragés. Ils n'étaient pas des découragés, nos glorieux ancêtres, vainqueurs de Carillon, lorsqu'après le dénouement sinistre des Plaines d'Abraham, ils se ralliaient sous l'étendard de Lévis au Royal Roussillon, infligeant aux Anglais, supérieurs en nombre, la sanglante défaite de 1760. Ils n'étaient point des découragés . . " Et le raccourci d'histoire continue pour 1763, 1791, 1812, 1837, et toutes nos grandes dates canadiennes.

Discutons, si l'on veut, ces vues hâtives d'un penseur qui n'a pas vingt ans. Reconnaissons que son cerveau sonne franc et solide. On aime entendre les accents d'une aussi fière et voyante jeunesse. On applaudit à son dessein d'aller sonner la charge au front de la bataille, de saisir le drapeau et de le porter triomphant au haut du Capitole.

. . . Mais soudain le ciel a fait luire un plus sublime idéal ; c'est un autre combat qui invite, c'est un autre drapeau qu'il va falloir brandir.

C'est l'heure de la grâce. Des élans d'apôtre remuent Paul-Émile. A l'Eucharistie il pousse ses intimes. Pour eux, il offre ses communions et ses heures de garde. Il vient d'écrire à un

curé pour la fondation d'une conférence de la Saint-Vincent de Paul, et d'un cercle de l'A. C. J. C.

Et sous le coup d'une inspiration urgente, aux premiers jours de juillet 1917, il s'en va à Québec rencontrer le P. Lelièvre, O.M.I., et voir le bien accompli dans les âmes par la parole de l'Évangile et l'amour du Cœur de Jésus. Au matin du premier vendredi du mois, après sa confession et sa communion, il reçoit les conseils de son ardent directeur. Il en sort éclairé, orienté. Le soir, il assiste à l'Heure de garde des ouvriers, au nombre de plus de deux mille, venus au sortir des usines, selon leur usage mensuel. Il en est saisi, renversé, " L'inoubliable spectacle de Saint-Sauveur, écrit-il, après m'avoir été une révélation de la puissance de l'apostolat, m'a ouvert de plus clairs horizons pour ma vocation prochaine."

Quelques semaines plus tard, il est au noviciat de Lachine, en retraite de décision. Son journal portera au retour : " J'arrive de Lachine, où je suis allé décider ma vocation. Cette grande affaire de ma vie est maintenant close. Je me sens des ailes ! "

A cette même époque Paul-Émile recevait du P. Lelièvre un livre intitulé «L'Incomparable Ami,» au frontispice duquel l'Oblat traçait ces simples mots : " *Cœur très miséricordieux de Jésus, faites de votre cher Paul un apôtre et un saint.*" La prière a été entendue.

J.-M.-Rodrigue VILLENEUVE, O.M.I.

ENTRE BRASSEURS D'AFFAIRES

— Est-ce vrai que vous vous associez avec le jeune X... ?
— Oui.
— Mettez-vous beaucoup dans cette affaire ?
— Mon expérience. C'est le jeune X... qui fournit le capital. Dans trois ans il aura mon expérience. Mais moi, j'aurais son capital.

CONCLUSION INATTENDUE

Un boucher entre dans le bureau d'un avocat :
— Monsieur l'avocat, demande-t-il, lorsqu'un chien occasionne un dégât, le propriétaire de l'animal est-il responsable ?
— Certainement.
— En ce cas, comme votre chien vient d'emporter un beau gigot de mon étal, vous me devez deux piastres.
— Rien de plus juste, réplique l'avocat. Mais comme vous me devez trois piastres pour la consultation que j'ai bien de vous donner, veuillez me remettre une piastre.

UNE ENTREPRISE QUI RAPPORTE

— Combien donnez-vous de dividende cette année ?
— Le double de l'an dernier.
— C'est fort bien. Et combien avez-vous donné l'an dernier ?
— Rien du tout.

EN STYLE D'AUTO

Rencontré un confrère étendu sur la plage.
— Tiens, que fais-tu là ?
— Bien, tu vois... Du zéro à l'heure...



(Dessin par M. le Notaire G. Morisset)

ÉDITION FORTEMENT ATTÉNUÉE D'UN FAIT CONNU

Le Pin Blanc

Par le Frère MARIE-VICTORIN des É. C.
Professeur à l'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C'est lui, le roi de tous ! Robuste et balsamique, ses grands muscles de bois contractés dans la brise qui passe, vibrante, au travers des noirs pinceaux d'aiguilles, le Pin blanc fait tache sombre sur les horizons clairs de notre Laurentie, à moins que, ayant aux jours anciens conquis toute la terre autour de lui, il n'ait créé la multitude des fûts agiles, la grande forêt silencieuse, pavée d'or roux.

Dédaigneux des sols gras où s'alimentent l'Orme bruissant et la force trapue du Chêne, sûr de pouvoir, de ses millions d'aiguilles, puiser la vie aux vents chargés d'aromes et boire à la rosée du ciel, le Pin blanc plonge tout l'être subtil et fort de ses racines dans le sable aride redouté de ses frères. Ainsi arc-bouté sur le ciel et enté sur la terre, l'arbre immense est un élan, un élan magnifique et spontané, mais un élan retenu dans sa course par des attaches nécessaires et profondes : c'est la surrection permanente d'un grand corps vivant hors de la matière inanimée et muette. Il est l'effort victorieux. Il est la vie.

I

Il est aussi l'ancêtre, l'un des derniers témoins vivants du passé mystérieux de la terre. Ceux



qui l'entourent, — foule des arbres et arbrisseaux noyés dans leurs molles frondaisons, fines herbes qui se couchent à ses pieds, — sont des tard-venus dans la Horde de la Vie. Ils n'étaient pas encore que lui, le Pin, couvrait déjà, tel que nous le voyons, des continents abolis, des géographies disparues. Sous des ciels de feu, il vivait en silence une vie superbe, diffusant, au milieu du grouillement de faunes de cauchemar, la pénétrante odeur de ses résines. Sa marche conquérante n'était alors arrêtée ni par les cercles polaires, ni par les Atlantiques. D'un pôle à l'autre régnait ce perpétuel été qui est la norme de la planète Terre. L'Homme, facteur troublant, n'était pas encore. Rien ne venait entamer les équilibres fatals.

Les âges ont passé, et d'autres âges. Et tout à coup, au milieu de ces forêts infinies de géants conifères et de cycades palmiformes, l'irruption triomphale d'un nouveau schéma de vie végétale ! tout le déploiement myriadaire des calices, la palette inouïe des couleurs, la chimie subtile des parfums ! toute une flore brillante et neuve qui s'élabore et se cherche, qui monte, qui étreint les noirs Gymnospermes, maîtres d'hier.

Cependant, sous l'ombre brune de la forêt de Pin, passent et repassent les troupes de chevaux trapus à la crinière emmêlée, le tapir et le mylodon, le rhinocéros opaque et cuirassé, et la ronde silhouette du castor géant. De leurs trompes balancées, mammouths et mastodontes, quand ils vont dans les clairières pâturer les racines gonflées de sève, frôlent en passant les grands troncs écailleux. Et quand la nuit vient, lorsque s'est tue la bramée de l'élaphe, on entend passer encore, sous le dôme sonore et noir, l'effroyable rugissement du lion géant.

Et puis, la catastrophe : le torrent de glace qui roule lourdement vers le sud, qui écrase, qui détruit, qui nivelle.

. . . . . .

Des années, et encore des années, par centaines de milliers.

. . . . . .

Et puis la renaissance du soleil, et puis la glace encore, deux, quatre, cinq fois. Chassé toujours, le Pin blanc retrouve la Laurentie qu'à son dernier retour,— il y a toujours peut-être quarante milliers d'années,— il semble avoir élue pour son domaine de prédilection.

Depuis ce temps il rêve sur les granits roses des Laurentides, il regarde passer l'eau verte de nos grands fleuves, il se penche sur l'écume de nos cataractes. Tout ce qui vole dans le ciel lui est familier. Immobile, il voit les compagnies de canards glisser, cou tendu, en route pour le nord où les convie le dégel des lacs. La nuit, drapé dans les ténèbres, il écoute le chant des outardes qui, très haut, déployées en V, se hâtent vers un but mystérieux et lointain. Le perchoir de sa branche se fait hospitalier à la corneille qui sonne le printemps en s'éjouissant à l'image obscure des charognes prochaines : il ne refuse pas non plus sa poitrine d'écorce au bec aigu du pic à tête rouge, et il se fait abri pour la foule innombrable des passereaux. Mais la grande faune a disparu qui, dans la forêt pliocène, vivait la vie énorme et chaude. De tous les grands mammifères, seuls l'ours, l'orignal, le caribou et le chevreuil, ayant survécu à l'épreuve glaciaire, hantent encore le nouveau royaume du Pin.

Un jour, nu, sombre, barbare et magnifique, l'Homme apparut, venu de loin, de si loin qu'il avait oublié son origine et son berceau, l'Homme, faible entre tous les êtres, mais qui portait la flamme de l'esprit, l'Homme qui marchait debout, et qui avait inventé le feu.

Et le Pin blanc fit de suite alliance avec lui. Sous son ombre, pendant les siècles qui roulaient tous pareils, l'Indien a dressé son wigwam d'écorce, il a cousu son canot de la fine radicelle de l'anedda. Suspendue à sa branche par la tige souple du célastre, la nâgane, durant des âges, s'est balancée, et sur le sol, de génération en génération, l'enfant rouge a fouillé avec étonnement les logettes des cônes tombés.

Siècle après siècle, répétant le geste commandé par la lutte pour la vie, l'Indien a poursuivi, entre les troncs pressés des Pins, l'orignal qui fuyait, haletant, vers le lac pavé de nénuphars, et souvent la flèche égarée s'est fichée, vibrante, au cœur tendre de l'arbre. Lorsque la nuit venait, alors que les bêtes de l'ombre commençaient à rôder, l'Homme s'est couché avec les siens sous la ramure protectrice, dans le bran moelleux des aiguilles roussies, regardant passer entre les serpents noirs des branches les cornes du croissant et la grande étoile bleue, fondant l'énigme de son âme obscure avec celle du Pin, du Pin qui vit et arde dans la nuit.

Aux soirs d'orage, quand le vent tordait la chevelure des branches, l'Homme rouge a cru entendre, dans les cimes grondant comme des ours, la voix irritée de ses manitous . . . Mais dans les belles nuits, les nuits veloutées dont la paix détend les muscles de l'Homme, la voix du Pin s'élevait :

Je suis le Pin, je suis l'Ancêtre, je suis le Guide de la Forêt.

Toujours mes branches tendues montrent la Route blanche pavée d'étoiles, la Route du grand Pays bleu.

Je connais les secrets du Soleil éclatant qui jamais ne voile sa face, du Soleil qui éclaire nos jours. Je connais les secrets de la Lune pâle qui, la nuit, traverse les champs d'étoiles. Toujours ils s'en vont, mais toujours ils reviennent. Je connais les secrets du Temps.

Quand le Soleil vit, tu peux apprendre de moi la fidélité à la terre, la soumission à la loi de la Nature, où se trouvent la Paix, la Durée, la Joie.

Quand le Soleil dort et que le suaire des nuages bâillonne la Vie, tu peux encore apprendre de moi où mènent les vents du Ciel.

Écoute ma voix dolente qui geint dans la Ténèbre ! C'est la voix des noirs Esprits qui errent dans la Nuit.

Frappe-moi ! Déchire mon écorce rude, et je t'inonderai de mon baume, de mon baume transparent comme le miel, et comme la rosée du ciel. Je suis la Paix, Je suis la Guérison.

Viens dormir à mon ombre, à mes pieds. Mes membres puissants pénètrent la terre où tu reposes.

Viens ! Il est tout près, le Pays de la Chasse Éternelle, et voici la Route blanche, pavée d'étoiles.

Je suis le Pin, je suis l'Ancêtre, je suis le Guide de la Forêt.

*

* *

Les âges ont passé, et d'autres âges. Un clair matin, des canots de haut bord sont apparus sur le grand fleuve, le grand fleuve qui roulait dans sa force. Une flamme blanche tendait la drisse. A la proue et dans les cordages, des hommes pâles regardaient, émerveillés, les têtes ciselées des Pins monter et s'enchâsser dans la dentelle bleue du ciel.

. . . . . .

Gaspé. La hache. Le vieux Pin qui s'écroule sur sa large blessure. La Croix qui s'élève, face à la mer, et qui saigne de tous ses nœuds.

. . . . . .

L'île aux Coudres. L'autel rustique fait de pièces accolées et d'où monte l'amer encens de la résine. Le sang du Christ qui bénit la terre nouvelle.

. . . . . .

Stadaconé. La mélopée des haches que répète le cap sauvage. Les grands Pins qui tombent, pantelants, au long des rocs. L'Abitation et ses chevrons de Pin qui se joignent dans le ciel en un geste de prière.

. . . . . .

Ainsi a préludé l'agonie du Pin blanc. Depuis lors, sur ses flancs robustes, la hache s'est acharnée. Les vieillards ont d'abord livré leurs aubiers centenaires à la membrure des vaisseaux, à la charpente des maisons. Puis un jour, épisode d'une lutte sans merci entre le Soldat Corse et la Reine des Mers, tout un peuple, la hache sur l'épaule, s'est enfoncé dans la forêt pour la grande tuerie. Durant un long siècle, dès que le soleil du printemps avait descellé les glaces des rivières, les cadavres d'arbres, amputés, écorchés, ont descendu les rapides bouillonnants, heurtant leur tête à tous les rocs, tourbillonnant dans toutes les cataractes pour, après une course désordonnée, atteindre enfin le fleuve tranquille et prendre le chemin de la vieille Europe.

Ainsi, les dernières phases de l'histoire du Pin blanc, phases tragiques, s'engrènent à la jeunesse d'un petit peuple venu d'hier dans la vallée du Saint-Laurent. Durant un siècle, la mort du Pin a été sa vie. Mais ils ont disparu pour jamais les grands peuplements, silencieux comme des temples, qui faisaient l'orgueil de la Laurentie. A leur place, des prés verts, des moissons riches, des hameaux blancs et des clochers, et aussi des villes noires, des bourgs lépreux sur qui traîne le crêpe lacéré des fumées. Le Pin, cependant, reste encore un élément de beauté : dans la forêt d'érable ou de bouleau, au milieu des pâturages, dans le voisinage paisible des maisons, aussi bien que dans les vallons secrets de la montagne et sur le cadre granitique du miroir des lacs.

L'hiver, il garde, le Pin, sous le manteau de neige, le privilège de la verdure immarcescible. Au printemps, quand partout le flambeau de la Vie s'agite, lui aussi tressaille sous le grand coup de sève : et du bout de ses rameaux sombres s'érigent, d'un vert tout neuf, les lignes parallèles des pousses nouvelles. Les masses de pollen secouent dans l'air des millions de grains d'or, invisibles aéronefs qui flottent alors partout sur la Laurentie, expression tumultueuse de la puissance génésique du Pin.

Pendant que la mâle vigueur de l'arbre en rut s'effuse ainsi dans la lumière, sur les branches élevées surgissent, groupés, dressés, minuscules et roses, les jeunes cônes où se blottit le mystère virginal des ovules. Une infime élite des messagers d'amour, portés par les vents dégourdis du printemps, atteindra les lèvres tendres des cônes nubiles et fécondera les germes serrés entre les écailles dures. Les autres, en légions de légions, sont pour les ébats et l'industrie des abeilles, pour la joie et l'ivresse de l'atmosphère.

A l'automne, le cône, vêtu d'une cotte d'écaille juvénile et purpurine, porte dans ses flancs la promesse encore inavouée de la moisson de graines. Il n'a guère qu'un pouce de longueur quand l'hiver vient, et les vents rudes, et la neige folle. Et puis c'est le printemps encore, le renouveau. Tout reverdit, et le cône rubescent se met à l'unisson : il s'allonge, s'alourdit et graduellement s'incline vers la terre. En juillet de cette seconde saison, les cônes sont adultes, ont trois, six, dix pouces de longueur. Comme des visages, ils ont bruni sous la caresse prolongée du soleil, et chacune de leurs écailles porte à son aisselle deux graines ailées prêtes à entreprendre le périlleux voyage de la vie.

*
* *

Septembre. Le cône, si rigide en apparence, obéit à des ordres secrets, à une invisible baguette, se ferme à l'humidité et s'ouvre à la sécheresse. Cette alternance, petit à petit, libère les graines mûres qui, dès la fin d'octobre, ont chu sur le sol. Bientôt la petite maison vide tombe à son tour sur le coussin de feuilles mortes. Parfois cependant le cône encore intact devient la proie des écureuils pillards qui s'entendent à merveille à le désarticuler et à extraire les graines.

Mais ce voleur charmant, qui n'a d'autre but immédiat que de remplir sa cache et de pourvoir à ses besoins, aide inconsciemment la nature à disséminer le Pin. Le pauvre écureuil, souventes fois devient, à l'entrée de l'hiver, la proie de plus fort que lui : son trésor abandonné se répand à l'orée du bois, au milieu de la clairière, ou dans la haie le long des champs. Bientôt alors montent au soleil les robustes plantules qui, nées à peine, ouvrent à la vie, en tous sens, leurs fines branches, ne demandant qu'un peu de lumière, un peu de rosée, et la paix du sable roux pour rallumer encore sur les horizons laurentiens la gloire finissante du Pin blanc, le roi de tous !

II

La vie de l'arbre, la vie du Pin ! La geste de conquête, de lutte, de mort, de vie triomphante que la nature impose à tous les êtres possédés de la flamme de la vie !

Écoutez : Sur le flanc de la Laurentide sauvage, fortement raciné dans une blessure de la pierre, un Pin somptueux se penchait sur la vallée creusée au-dessous de lui. Il était si vieux, le Pin, qu'il avait oublé le nombre des étés et des hivers passés sur sa tête, et le mystère de sa naissance.

Le soleil succédant à l'orage, et l'orage au soleil, chaque année, lorsque les autres arbres, soufflétés par les bises d'automne, jetaient leurs feuilles à tous les coins de l'horizon, le géant, croyant sa fin venue, concentrait le génie de son espèce dans les longs cônes bruns qui s'en allaient eux aussi, cueillis par les rafales, rouler en bas, au loin, dans la vallée. Et il se trouva qu'après un siècle, deux siècles de semence prodigue, cet ondulement figé de cimes, le long de la rivière torrentueuse, c'étaient ses enfants à lui et les enfants de ses enfants.

Juste en contre-bas du rocher moutonné où se penchait l'Ancien, une corniche de granit se parait des joyaux polychromes de la montagne. L'ancolie écarlate y balançait ses fleurs compliquées, et les saxifrages couleur de neige et les campanules couleur de ciel passaient la tête au travers des tapis gris perle du lichen des caribous.

Pourquoi, se disait le prolifique semencier, cet espace perdu pour la noble race du Pin ? Et chaque année, plein d'espoir, doucement, bien doucement, il laissait tomber de ce côté quelques-uns de ses cônes les plus lourds, les plus richement nourris. Mais la corniche inclinait légèrement vers le précipice, et les cônes glissaient, glissaient, sur le tapis de lichen, tombant tout à coup d'un bond, jusque dans la buée humide de la grande forêt.

Un jour vint cependant où le cône, gorgé des sucs les plus rares de la terre et du ciel, flancs gonflés par toute la vie rassemblée de l'espèce, allait conquérir.

Un grand silence. Un horizon noir. La tempête qui charge avec fureur les rochers dénudés, qui blesse et mutile le vieux lutteur. Au vent les cônes et la myriade des graines ! Et tout à coup, un grondement, comme de tonnerre ! Un bloc de granit qui d'en haut croule, frappe l'arbre à la souche, le culbute et le roule dans un craquement d'agonie.

. . . . . .

Maintenant une branche cassée net, portant un seul cône, mais le plus beau de tous, repose sur la corniche, parmi les fleurs admirables, ruisselantes de la pluie d'hier. Le soleil

revenu dissout en douceur le sceau des résines, soulève discrètement les rideaux des alcoves où dorment, ailes repliées, les délicates graines brunes.

D'une anfractuosité voisine, voici que dévale une petite créature aux yeux fins dont la queue pelue, comme une antenne, nerveusement, explore l'air. Entre ses petites mains agiles, l'écureuil tourne et retourne le cône, visite chaque chambrette, dépouille chaque graine de son aile diaphane, et transporte l'amande à son nid. Mais il n'a pu empêcher, le gentil rongeur, qu'au cours de ses manœuvres quelques graines ne soient tombées à son insu, entre les petites feuilles rondes des saxifrages. Et maintenant que le cône est vide, l'écureuil déserte la corniche qui retombe dans la paix et l'immobilité.

L'hiver. Le chaud édredon de neige ouatée qui protège les graines dormantes. Puis le printemps et le réveil, la poussée à travers les feuilles mortes, vers la lumière et la chaleur.

Sur la corniche, dix jeunes pousses, dix petites touffes plumeuses puisent maintenant, par une grêle radicule, au sein de la mère Nature. En apparence frêles comme de minuscules fougères, ces plantules sont cependant de forte lignée et portent en elles l'obscure puissance de vie qui triomphera de toutes les forces de mort liguées contre elles, puissance qui, avec le temps, les fera colonnes dans le temple de la forêt, et qui, durant cent ans, deux cents ans, leur assurera la suprématie de la montagne.

Mais la loi de la Nature est inexorable et cette loi décrète la lutte pour la vie. Et la lutte pour la vie supprime les faibles, exalte et couronne les forts. Ainsi, dès ce premier jour, la guerre commence entre les dix plantules et les éléments hostiles de la terre et du ciel, — guerre silencieuse, mais sans trêve et sans merci. Toutes sont assoiffées de lumière, toutes sont assoiffées d'eau pure. En ce prime été de leur petite enfance, toutes trouvent à souhait l'une et l'autre, sauf une infortunée qui, placée sur un épais tapis de feuilles de chêne solides et coriaces, doit bientôt renoncer à atteindre le sol nourricier, et meurt sans bruit, tuée par le soleil qui exalte la vitalité de ses sœurs.

. . . . . .

Il n'y a plus sur la corniche de granit que neuf jeunes Pins.

. . . . . .

Or, voici que, au milieu d'une nuit calme et lumineuse, le Froid que le Printemps n'avait pu mettre complètement en déroute, et qui rôdait encore par là, revint à l'improviste pour étreindre silencieusement une plantule née, pour son malheur, en dehors du surplomb du rocher protecteur. Au matin, il se trouva que la frêle vie s'était exhalée dans la nuit glacée. Une forte brise, levée avec le soleil, passa et cueillit la petite chose morte, noircie et recroquevillée.

. . . . . .

Il n'y a plus, sur la corniche de granit, que huit jeunes Pins.

. . . . . .

Et maintenant ils montent, ils montent tout droit vers leur destinée qui est au zénith. Et l'été vient, et puis l'hiver, et puis un autre printemps. Et voilà que les petits Pins, frères jusque-là, commencèrent à se quereller sérieusement des racines et des branches.

Il arriva que la corniche se trouva bien petite pour tant d'ambition et tant d'énergie vitale, et que, chacun voulant plus large sa place au soleil, ceux qui se trouvaient à l'extérieur grandirent plus rapidement et étouffèrent ceux du centre. Maintenant déclassés dans la lutte, ces sacrifiés faiblirent, s'amenuisèrent ; ils connurent l'humiliation de l'ombre perpétuelle, des grands coups de vent qui cassent les branches trop fines et ouvrent dans les écorces des balafres béantes.

Alors, par une chaude journée de juillet, arrivèrent, portées sur les ailes de l'air, des millions de fines spores cherchant où implanter leur mortelle végétation. Semences de vies scélérates, elles venaient, comme toute mort, invisibles dans l'air. Les blessures du jeune Pin béaient sur leur chemin : elles s'y jetèrent par milliers, renouvelant leur vigueur conquérante dans l'élixir de la sève. Bientôt d'infimes champignons pullulèrent sous l'écorce, dévorèrent la chair blanche du Pin, ne laissant en son lieu qu'un bran livide. Et les arbres malades vécurent à l'automne, au milieu de la pourpre des érables, de l'or des verges et de la gloire de toute choses, des semaines d'agonie. L'hiver se présenta, brutal, couvrant de sa voix sifflante toutes les autres voix de la Nature. La tempête, venue du Nord, entra dans la vallée, déferla sur les flancs de la montagne, se jeta sur la famille de Pins immobiles sur la corniche. Incapable de résister longtemps aux coups de la rafale, le pauvre petit arbre au cœur fongueux craqua tout à coup près de sa base, et bascula dans le vide !

Jour après jour la neige tomba, chargeant les branches d'un éblouissant fardeau. Une nuit de gel intense, un bruit sec sidéra un instant le silence de la montagne. La cime de l'un des jeunes Pins, émaciée par l'ombre délétère de ses voisins, avait cédé, et le gros bouquet d'aiguilles vertes avait roulé à son pied. L'arbre décapité revit quand même un nouveau printemps ; il concentra toute sa force, tout son élan à ériger vers le ciel, pour se refaire une tête, l'une de ses plus hautes branches. Mais combien lent ce travail de la sève ! Et durant ce temps, les arbres voisins, intacts, prirent une nouvelle avance sur lui, le surmontèrent et le rejetèrent définitivement sous leur ombre. Dans la ténèbre ainsi accrue autour de lui, le pauvret lutta encore ; mais, à la fin, désespéré de pouvoir jamais atteindre la lumière du soleil qui est la vraie nourriture des Pins, il dut s'avouer vaincu. Ses aiguilles jaunirent lamentablement, une à une ses branches tombèrent ou s'atrophièrent en un moignon aigu, et le tronc gracile, graduellement bruni et craquelé, se figea en une contorsion de supplicié.

. . . . . .

Il n'y a plus maintenant, sur la corniche de granit, que six jeunes Pins.

. . . . . .

Un autre hiver, et un autre printemps. Avec les premières chaleurs parurent une armée d'insectes dont les larves s'établirent dans le tronc d'un arbre mutilé par la tempête au bord de la corniche. En peu de temps les envahisseurs eurent foré sous l'écorce d'innombrables galeries, dévoré le tissu générateur et mis l'arbre à l'agonie. Plusieurs saisons passèrent. Un soir, après deux jours d'une pluie torrentielle qui avait déchaussé ses racines, l'arbre fut emporté par un coup de vent. Dans sa chute, il entraîna son voisin, branches et racines étroitement mêlées aux siennes.

. . . . . .

Il n'y a plus maintenant, sur la corniche de granit, que quatre jeunes Pins. Avec les années, les plantules d'autrefois sont devenues des troncs solides qui fusent d'un jet vers l'azur. Les Pins ne se font plus la guerre, ayant réappris, à

l'école du malheur, à vivre fraternellement, le frère appuyé sur son frère, tête à l'ennemi commun.

Un jour d'été, la chaleur avait été intense et l'air s'imprégnait de l'âpre odeur des résines. Depuis de longues semaines, le ciel implacablement serein desséchait le sol sous les arbres, alanguissait les feuilles sur la montagne et jusqu'au fond de la vallée. Mais soudain, vers le soir, un grondement sourd, des lueurs sinistres sur les croupes granitiques, un voile jaune sur la face du ciel, une immense inquiétude de toute la Nature qui fait frissonner les ailes, les herbes, les branches !

Le feu! Les arbres ont frémi dans les profondeurs de leur chair et se sont serrés contre la male heure qui vient dans les hauteurs du ciel l'ave où passent, tourbillonnant dans les spires invisibles du vent, les brandons enflammés.

Et voilà qu'un tison, trop lourd pour voyager longtemps, s'engouffre, rouge et grésillant, dans la cime du plus altier des Pins de la corniche, de celui qui dépassait les autres de toute sa tête hardie ! Un sifflement prolongé, une sorte de rugissement féroce ! Une grande lueur subite qui plaque un instant de gigantesques ombres sur la face livide de la montagne, et le feu pétille, descend, rabat en grondant autour du géant une camisole sanglante. Lorsque, nourrie en une minute de la substance ardente des millions d'aiguilles, la grande flamme a vécu, le feu, maître désormais, continue son œuvre en profondeur, se coule aux veines, s'infiltre dans la moelle pour la dévorer en secret. Durant des heures et des jours se prolonge la besogne de mort jusqu'à ce que, du Pin magnifique, il ne reste plus qu'un fût noirci et creux, victime désignée pour la prochaine tempête.

. . . . . .

Il n'y a plus sur la corniche de granit, que trois Pins géants.

. . . . . .

Ayant vécu longtemps et maîtrisé tant d'ennemis divers, ni le vent qui hurle et qui frappe, ni la pluie qui secoue, ni les insectes ravageurs, n'ont maintenant de prise sur eux. Chaque printemps, aguichés par la jeunesse du soleil, les trois vieillards, ayant secoué la neige amoncelée sur leurs membres séculaires, s'adornent de pompons verts qui s'allongent rapidement, s'érigent et portent toujours plus haut l'ambition des branches. Les oiseaux nichent en paix dans l'abri sûr des rameaux, et sur les chemins d'écorce s'oriente la course des écureuils.

Bons géants, les Pins voient un jour avec débonnaireté s'établir à leur pied de nouveaux protégés, la famille menue des souris des bois aux yeux doux. Mais à ces petits rongeurs la vie est dure sur la corniche où manquent les écorces juteuses des trembles et des cormiers. Aussi, un clair matin, à défaut d'autre pitance, les souris des bois commencèrent-elles à gruger la base des Pins. L'écorce extérieure imprégnée des âcretés du tannin fut bien vite enlevée, puis l'écorce intérieur et le liber, et bientôt l'assise génératrice étant entamée un anneau blanc continu encercla la base de deux des grands Pins de la corniche. Mais quand les souris des bois, mises en appétit, voulurent s'attaquer au troisième, il se trouva que la résine coulant à flot, et une substance sucrée exsudant également de la blessure commençante, une légion de fourmis noires vint s'attabler au banquet servi par la Nature. Les ravageurs firent la moue, se dégoûtèrent et s'en allèrent ailleurs tenter fortune. L'arbre était sauvé, mais les deux autres, atteints dans leurs parties vitales, étaient condamnés. Par millions les spores mortelles qui toujours flottent dans l'air des bois, cherchant qui dévorer, vinrent se coller à la blessure, et en quelques semaines firent courir sous l'intime de l'écorce le réseau cadavérique des mycèles. Un an passa, puis une autre année. Et l'inéluctable arriva. Les deux Pins, le cœur pourri, se laissèrent aller à la rafale et plongèrent à leur tour dans le précipice.

. . . . . .

Il n'y a plus maintenant, sur la corniche de granit, qu'un seul Pin géant à qui est dévolu le rôle de garder, en ce lieu sauvage, la primauté de l'espèce. Comme son progéniteur qui, d'un peu plus haut, durant deux siècles, sema la vie sans compter, lui aussi il lance tous les ans sur la vallée la bénédiction de ses cônes et de ses graines.

Et il rêve au bord de la corniche solitaire. Il rêve le rêve des arbres, impénétrable et sans réveil, celui qu'ont rêvé ses ancêtres sans nom et sans nombre au cours des âges révolus. Il rêve, fortement raciné au granit surplombant, et fortement arc-bouté à l'arche bleue du ciel.

Frère Marie-Victorin.



METTEZ-Y LE PRIX !

— Garçon, ce bifteck est exécrable ; ce n'est qu'une semelle !
— Pour trente sous, on ne peut pourtant pas vous donner une paire de chaussures !

QUESTION D'INTERPRÉTATION

Monsieur et son domestique !

— Joseph, où étais-tu, hier l'après-midi, qu'on ne t'a pas vu ?

— J'ai *bûché du bois.*

— C'est faux ; on t'a cherché dans toute la maison et dans le hangar sans te trouver.

— Je vous le répète, Monsieur : j'ai *bu chez Dubois.*

LA GAFFE !

— Monsieur est sorti.
— Pour longtemps ?
— J'ignore... Attendez-donc un peu, je vais le lui demander.

ASSAUT ET... BATTERIE

Deux marmitons se battaient et avaient amassé beaucoup de monde autour d'eux.

Quelqu'un s'informant d'où provenait ce tintamarre :

— Bah ! lui dit-on, ce n'est qu'une *batterie de cuisine.*



LA VIEILLE MAISON

(Composition et dessin de M. le notaire G. Morisset)

Les Soeurs de la Providence de Montréal

L'Institut des Sœurs de la Providence fut fondé en 1843 par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, et par Mde Gamelin (Marie-Émélie-Eugène Tavernier, née le 19 février 1800).

En 1823, Mlle Tavernier avait épousé, à Montréal, M. J.-B. Gamelin, bourgeois, renommé par sa compassion pour les indigents. Trois enfants naquirent de ce mariage. Le seul qui survécut à son père, décédé en 1827, le suivit de près dans la tombe. Avec une petite fortune, M. Gamelin avait légué à son épouse un idiot qu'il protégeait. La jeune veuve, non contente d'accepter ce legs onéreux, s'affilia à l'Association de Charité fondée en 1827 par Mgr Lartigue et les Messieurs de Saint-Sulpice. Chargée alors de visiter les pauvres, elle ouvrit un refuge, le 4 mars 1828, pour les femmes âgées et infirmes les plus délaissées. M. Fay, curé de Notre-Dame, avait, à cette fin, mis à sa disposition un logis situé à l'angle sud-ouest des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine.

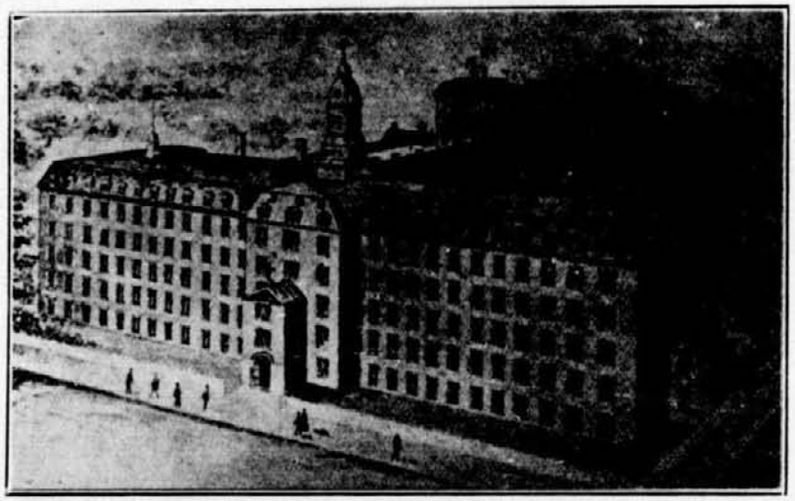


MONSEIGNEUR I. BOURGET

évêque de Montréal, fondateur des Sœurs de la Providence.

Quinze années durant, Mme Gamelin se dévoua au service des pauvres à domicile et des infirmes de son refuge. En outre, elle prit part à l'assistance publique sous toutes ses formes : soin des cholériques en 1832 et 1834, secours aux veuves et aux orphelins, œuvres de relèvement moral, etc. Sa charité envers les patriotes incarcérés à la prison de Montréal, en 1838, la fit surnommer *l'Ange des prisonniers politiques*.

En 1836, le personnel de son refuge, deux fois transféré, logeait dans une maison donnée par M. O. Berthelet et située à l'endroit formant aujourd'hui l'angle sud-ouest des rues Sainte-Catherine et Saint-Christophe.

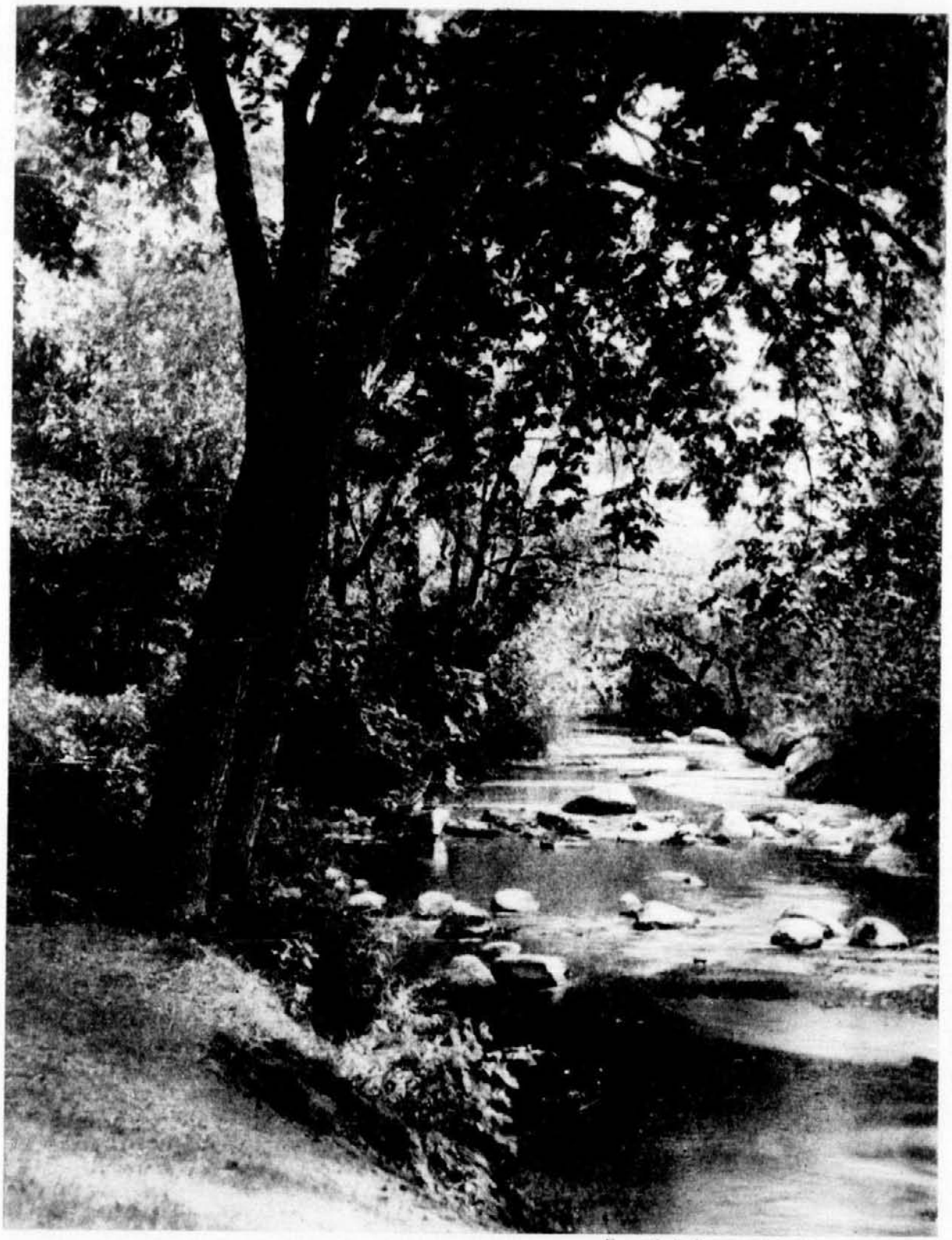


MAISON-MÈRE ET NOVICIAT DES SŒURS DE LA PROVIDENCE, À MONTRÉAL.

En 1843, Mgr Bourget, n'ayant pu obtenir des Sœurs de la Charité de France pour son diocèse, transforma l'œuvre de Mme Gamelin en institut de *Filles de la Charité Servantes des Pauvres* que le peuple appela — et continue d'appeler — *Sœurs de la Providence*. A la mort de Mère Gamelin, le 2 septembre 1851, sa communauté se composait de sept maisons ; aujourd'hui (en 1928), elle en compte cent une, où s'exercent toutes les œuvres de miséricorde. Les plus considérables à Montréal, après la maison mère, sont l'Institution des Sourdes-Muettes, l'Hôpital Saint-Jean de Dieu et l'Hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville.

La première mission lointaine de la " Providence " fut acceptée il y a 76 ans. A la demande de Mgr Magloire Blanchet, cinq religieuses conduites par un chapelain, se rendirent en Orégon, en 1852, afin d'y ouvrir une école pour les enfants sauvages. A cause d'obstacles, apparemment insurmontables, nos missionnaires se mirent en route pour revenir au Canada par la voie du cap Horn. Obligée de faire halte à Valparaiso, la petite communauté, se rendant à l'invitation de l'archevêque de Santiago, fonda un orphelinat dans la capitale chilienne. Des religieuses de Montréal allèrent, dans la suite, se joindre à leurs sœurs du Chili où les œuvres de la Providence progressèrent rapidement. Après dix années de travaux apostoliques, la plupart des religieuses canadiennes revinrent à Montréal, laissant à huit de leurs compagnes trois établissements florissants, qui existent encore. Les Sœurs de la Providence du Chili forment aujourd'hui une congrégation indépendante de Montréal. Au nombre de quelques centaines, en 1923, elles dirigeaient dix-huit maisons dans la république chilienne.

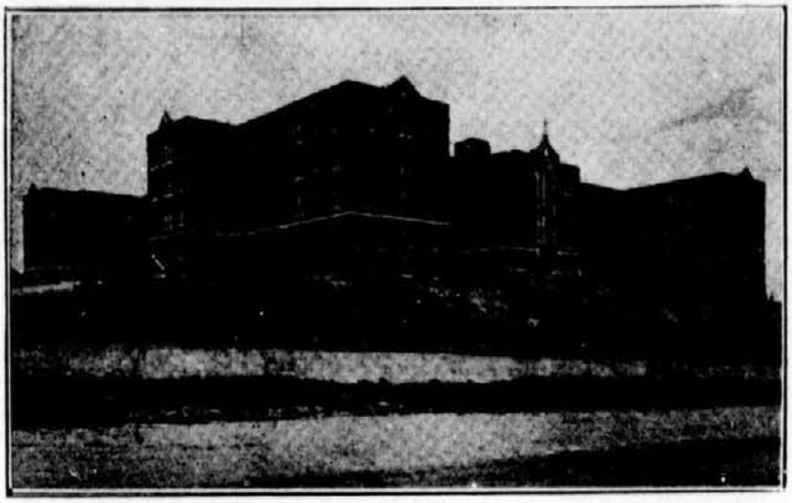
Après l'échec de 1852-1853, Mgr Bourget et la communauté avaient promis à Mgr Magloire Blanchet de reconstituer un personnel de religieuses, pour son diocèse, dès que les circonstances le permettraient. Étant de passage à Montréal, en 1856, Mgr Blanchet se prévalut de cette promesse auprès de Mgr Bourget. Le 3 novembre suivant, l'évêque missionnaire partait de



Envoi de la Compagnie de Navigation Clarke

RUISSEAU GASPÉSIEN

A l'ombre des grands arbres, l'onde limpide riche en truites savoureuses, descend vers la mer prochaine



MAISON ET NOVICIAT DES SŒURS DE LA PROVIDENCE À SEATTLE
(État de Washington, E.-U.)

Montréal à la tête d'une petite caravane composée de trois religieuses professes et de deux postulantes.

Le 8 décembre, nos voyageuses arrivaient à leur destination, c'est-à-dire à Vancouver, dans le territoire de Washington. En attendant la construction d'une maison à leur convenance, les Sœurs s'installèrent dans une section de l'évêché. Telle fut l'origine de nos établissements dans ces régions.

L'Institut de la Providence se compose actuellement de 64 maisons en Canada et de 37 aux États-Unis. 6 appartiennent au Montana et 3 à l'Idaho dont 2 missions sauvages ; les autres s'échelonnent sur la côte du Pacifique, de l'Alaska à la Californie. Ce sont des hôpitaux, des hospices, des orphelinats, des académies.

Aux neuf établissements inaugurés par Mère Gamelin durant les sept années de sa vie religieuse, s'en sont ajoutés quatre-vingt-douze autres, désignés sous les noms d'hospices pour les vieillards, d'hôpitaux généraux dont un pour les Incurables et les Tuberculeux, et un pour les aliénés ; d'institutions pour les sourdes-muettes, d'académies et d'écoles primaires, de pensionnats et d'orphelinats de garçons et de filles, de garderies, de crèches, de missions indiennes.

Le tiers des maisons de l'Institut hospitalise de nombreux orphelins et orphelines. En outre, les Sœurs de la Providence, presque partout où elles résident, pratiquent la visite des pauvres et des malades à domicile.

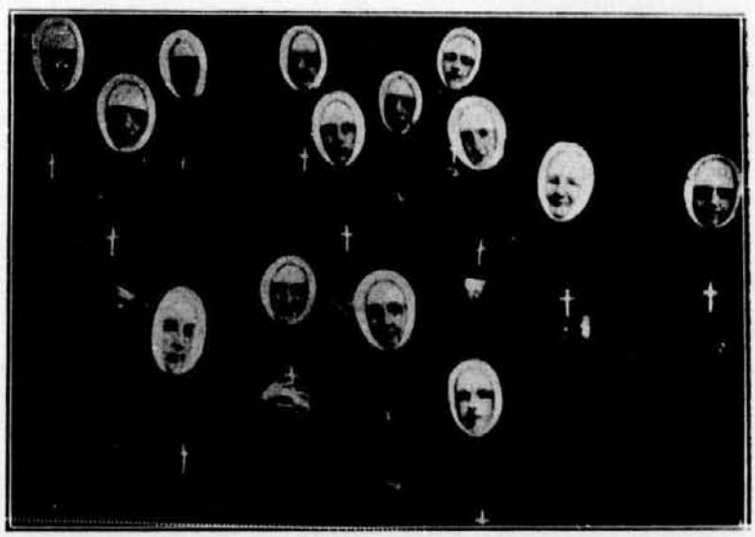
Des 64 établissements canadiens, 8 sont des écoles industrielles chez les Indiens de l'Alberta et de la Colombie Britannique. En général, les enfants de ces missions sont intelligents et profitent de leur séjour à l'école, au bénéfice des familles et des tribus.

Dieu veuille susciter des vocations qui permettraient aux Sœurs de la Providence de contribuer encore davantage à la gloire de Dieu par leur apostolat dans les missions lointaines !

STATISTIQUES GÉNÉRALES DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE

(pour une année)

Établissements	101
Sœurs professes (vocales et coadjutrices)	2,627
Novices	188
Postulantes	82
Petites Srs Sourdes-Muettes	26
Novices, Srs Sourdes-Muettes	3
Postulante, Srs Sourdes-Muettes	1
Pauvres internes (vieillards des deux sexes)	2,375
Aliénés	3,676
Élèves sourdes-muettes	448
Orphelins et orphelines	2,057
Enfants trouvés	84
Enfants à la garderie	72
Élèves internes	1,178
Élèves externes	5,934
Élèves au Jardin de l'Enfance	1,750
Élèves des Salles d'Asile	378
Élèves des écoles sauvages	568
Pensionnaires adultes	426
Malades soignés dans les hôpitaux	68,072
Malades visités à domicile	7980
Malades traités au dispensaire	22,413
Visites aux malades à domicile	51,771
Visites aux pauvres à domicile	29,327
Visites aux prisonniers	345
Veillées auprès des malades à domicile	973
Veillées dans l'établissement	96,504
Repas donnés aux pauvres externes	159,576
Montant d'aumônes en argent et effets distribués aux pauvres	$43,393.25
Familles pauvres assistées	2,346
Prescriptions servies gratuitement aux pauvres externes	22,413



SŒURS CHILIENNES DE LA PROVIDENCE, ENTOURANT LEUR SUPÉRIEURE GÉNÉRALE.

C'EST LA FAIM

— Qui vous a poussé à voler ces bottes de foin ?
— La faim... Monsieur le Juge..., la faim !

PERLE LITTÉRAIRE

Dans un roman à la mode :
...Le mendiant frappe à la porte du presbytère.
— Monsieur le Pasteur, dit-il, donnez-moi un verre d'eau, car j'ai si faim que je ne sais où aller coucher !

UN CAS

Le professeur de littérature faisant la critique d'un devoir :
—...Ça manque de naturel. Voyez-vous, mon ami, il faut écrire comme on parle...
— Et quand on parle du nez ?...

Rosa Tire-l'oeil

Par le R. P. Édouard LECOMPTE, S. J.

Rosa quitta soudain notre planète, franchit d'un trait les espaces, et parut, l'instant d'après, devant la loge de saint Pierre.

Elle tire le cordon. Le guichet s'ouvre. Dans l'embrasure s'encadre la bonne figure du portier céleste. En apercevant la nouvelle arrivée, il ne peut retenir une exclamation :

— Ah ! bien, ah ! bien, en voilà une fameuse !

Sa grosse clef tourne en grinçant dans la serrure. Rosa, légère, souriante, parfumée, pénètre dans l'antichambre, fait sa révérence, et, d'un ton enjoué :

— Auriez-vous l'obligeance, bon saint Pierre, de m'ouvrir la porte du paradis ?

L'apôtre, pendant ce temps était revenu à son fauteuil tournant, près du bureau, et, assis, les lunettes levées sur le front, ahuri, estomaqué par l'apparition de la jeune fille, il la toise des pieds à la tête : dix-huit printemps à peine, les cheveux en brosse, du rouge aux lèvres, l'œil hardi, une robe couleur de pêche, diaphane, tombant de trois pouces au-dessous des clavicules, les coudes à l'air, les genoux de même...

Un long soupir... Puis, un peu remis de sa stupeur :

— Vous disiez ? brusqua-t-il, en bougonnant.

— Que vous vouliez bien m'ouvrir la porte du ciel.

— Comment ? Le ciel ?... Entrer au ciel ainsi habillée, ou plutôt déshabillée! Y pensez-vous, ma fille ? A-t-on jamais... (*Se rejetant en arrière, les yeux dans l'espace.*) Qu'est-ce qui vous prend donc, vous autres, là-bas ? Où a-t-on pêché cette mode ? Ce doit être encore quelque circoncis qui a voulu d'un seul coup,— d'un coup génial, ma foi — ravaler la modestie chrétienne... (*Revenant à Rosa.*) Mais enfin, comment en êtes-vous rendue là, vous ? Quelle éducation avez-vous donc reçue ?

— De première classe, bon saint Pierre.

— Heu ! On ne s'en douterait guère... Voyons un peu cela.

Il se retourne vers son bureau, saisit le grand Livre de Vie, l'ouvre en le faisant craquer dans tous les joints ; puis :

— Votre nom, s'il vous plaît ?

— Rosa Tire-l'œil, pour vous servir.

— Rosa... toujours cet *a*, *Rosa*... *Rose* était trop simple je suppose ; il fallait du *Rosa*... Enfin, passons.

Tire-l'œil ? (*Plus bas, en cherchant les T.*) Tire-l'œil ! Quel nom ! (*La guignant du coin de l'œil.*) Le fait est que... (*Tout haut.*) T, voilà... Ta, Te, Ti, Tire-l'œil, bien. A, B, C,... R... Rosa, enfin !

Rosa Tire-l'œil : parents catholiques ; baptême, nom imposé par la marraine, *Rosa* ; ah ! marraine... Première communion ; confirmation ; études dans un couvent tenu par des religieuses, où le costume des élèves est très joli en même temps que très modeste... J'espère bien !

Mais après ? Rosa finit ses études, sort du couvent...

— Avec un accessit de bonne tenue.

— Oui-da, nous allons voir ce que vous en avez gardé...

Changement de décor !... Mademoiselle Rosa est lancée dans le monde, (*Saint Pierre poursuit, le doigt sur les mots.*) visites, courses, soirées, bals, cinémas, autos, toilette à la mode... Telle que vous voilà, n'est-ce pas ?

— Il le faut bien, ô grand saint ! On n'est plus au couvent,... quoi !... Il faut vivre de la vie commune, comme les autres, ne point se singulariser...

— Voilà du propre ! Faire comme les autres, même quand il font mal ! Est-ce la morale qu'on vous a apprise au couvent ?... Sûrement non. Rappelez-vous l'Évangile. Entendez le Sauveur Jésus déplorer le sort de ceux qui, voulant *faire comme les autres*, se ruent à tous les plaisirs dans la voie large qui mène à l'enfer... Se trompe-t-il ?

Et quand, au contraire, il nous pousse à faire autrement que les autres, à nous *singulariser* en prenant la voie étroite, montante, malaisée, mais qui mène au ciel, qui a raison ? Lui ou vous ?...

— Mes bons parents...

— Au fait, vos bons parents, que faisaient-ils donc en présence de ce débordement de leur fillette ?

— Ils me laissaient faire. Ils sont si bons !...

— Bons ! dites bonasses... dites faibles, mous, inertes, invertébrés, mollusques... Je les attends, oui, je les attends !... Et puis ?

— Ils se disaient l'un à l'autre (Je les entendais, sans le faire exprès, vous savez) : " Ces misères n'ont qu'un temps. Il faut que jeunesse se passe. Un peu d'expérience du monde aide à former le caractère..." Quand ça allait trop loin, le papa rejetait l'affaire sur la maman, avec un : " Arrange-toi." La maman prenait son air sérieux :

— Rosa, doucement ! C'est trop... faut éviter les excès...

Puis, elle m'embrassait.

— Assez, assez... Ah ! que voilà bien l'éducation moderne ! Sans principes, sans directions nettes, sans autorité. Le père, roi de la maison, premier responsable, abdiquant devant la mère ; la mère, reine du foyer, pliant devant ses enfants...

Mais enfin, vous alliez à l'église, au moins le dimanche ?

— Oui, bon saint Pierre.

— Est-ce que la voix du prêtre ne tonnait pas de temps en temps contre l'inconduite des jeunes, et en particulier contre les modes féminines actuelles, pures exhibitions de chair humaine, tentations permanentes d'impureté, vraies pourvoyeuses de l'enfer ?

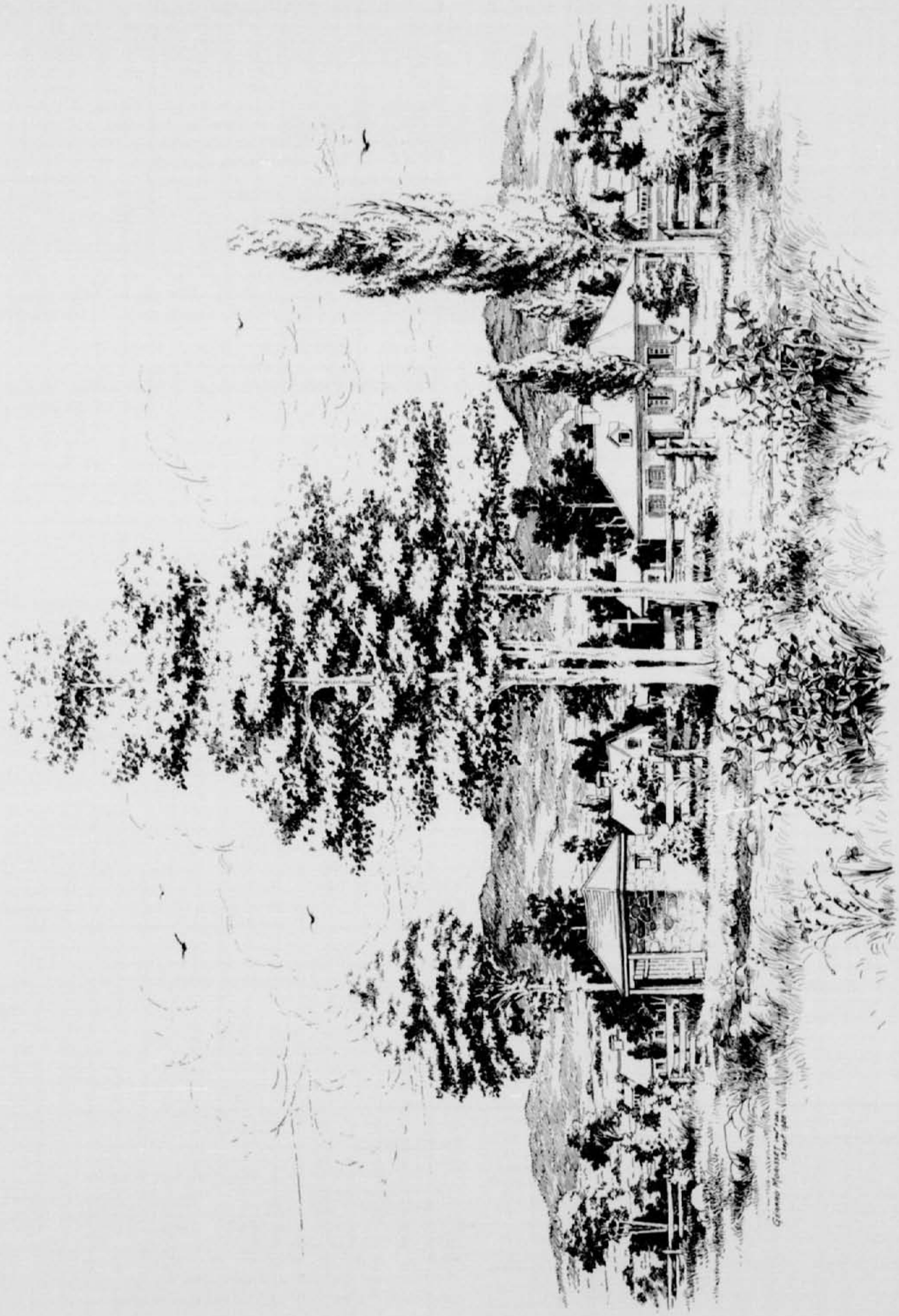
— Oh ! oui, souvent.

— Et n'en appelait-il pas à l'autorité des évêques, à leurs dénonciations, et qui plus est, à la grande voix du Pontife suprême ?

— En effet.

— Et l'on passe outre ! L'on se dit catholique, on prie, on fréquente les sanctuaires, on communie, et, délibérément, l'on résiste aux volontés de l'Église de Jésus-Christ ! Mais songe-t-on au compte à rendre au tribunal sans appel de ce même Jésus-Christ ?...

Rosa Tire-l'œil, sous cette parole de feu, rentrait en elle-même, émue, inquiète, angoissée. La pensée de la sainte Vierge lui traversa l'esprit comme un éclair. Elle se ressaisit :



DANS LES LAURENTIDES

— Bon saint Pierre, je suis heureuse de vous dire que, Enfant de Marie, je... Elle s'arrêta, bouche bée.

Au nom de l'auguste Vierge, l'apôtre s'était levé, grave, solennel, le respect, l'amour empreints sur tous ses traits. Lentement, il prononça :

— Enfant de Marie ! Enfant de Marie !... Marie, la Vierge très pure, la mère très sainte du Sauveur Jésus, qui a relevé par sa pureté, sa modestie, son incomparable sainteté, la femme que le paganisme faisait descendre toujours plus bas... Et vous, pauvre fille dévoyée, vous vous dites " Enfant de Marie ", et vous agissez de la sorte, vous vous vêtez de cette façon !...

Se tournant vers l'ange qui se tenait debout respectueusement à une petite distance, il lui dit :

— Les portes.

Sur un geste de l'ange, trois grandes portes se dessinent au bout de la loge.

A gauche, une énorme porte de bronze, rougie au feu, terrible, vibrant sous les tourbillons de flammes qui en arrière se ruent contre elle, comme les vagues de l'océan contre le mur à pic d'une falaise. De grandes lettres incandescentes forment le mot : ENFER. Au-dessous, l'inscription qu'a vue le Dante, est encore là :

" *Vous qui entrez, perdez toute espérance.*"

Rosa fondait d'épouvante, en voyant ce tableau sombre, en percevant, derrière les parois, des clameurs, des cris, des hurlements de rage.

A l'opposé, à droite, une monumentale porte d'or, ornée de panneaux en pierres précieuses, reproduisant des scènes de la céleste Jérusalem. Au centre, se détachent, formées de topazes et d'émeraudes, les quatre lettres : CIEL.

Les yeux de Rosa sont maintenant rivés sur ce merveilleux portail ; des harmonies lointaines se font entendre ; oh ! qui lui ouvrira la porte du ciel ?...

Mais outre cette porte et l'autre, s'en dresse une troisième : moins grande que les deux autres, moins sombre que la première, moins brillante que la seconde. Le fer qui la compose est traversé de quelques lames d'or, symboles de joie et de souffrance. Rosa Tire-l'œu lit le mot PURGATOIRE inscrit en lettres de feu. De longs gémissements parviennent jusqu'à elle.

Devant ces trois portes, interdite, éperdue, suant à grosses gouttes, elle implore du regard, qui a perdu sa belle hardiesse, je vous assure, le porte-clefs du paradis. Entre ses dents qui claquent, elle balbutie :

— Bon... saint... Pierre, je vous en prie...

Mais le bon saint Pierre est appelé au guichet par un joyeux coup de sonnette. Il ouvre le carreau : sa figure s'illumine, il sourit, s'empresse d'ouvrir la porte, et,

— Entrez, mes enfants, entrez, vous êtes les bienvenues...

Une voix musicale répond :

— Vous savez, ô bienheureux Pierre, que nous trois nous sommes...

— Oui, oui, je sais, j'ai vu tout de suite l'insigne que vous portez. Cela me suffit.

Les enveloppant d'un regard paternel et connaisseur, il poursuit :

— Vous êtes au complet : une jeune fille, une jeune mère, une ancienne : c'est parfait. Et toutes trois vêtues comme il convient, avec modestie sans exagération, une belle coupe, l'élégance même, et une suprême distinction. Déjà, mon frère Paul avait dit aux femmes de son temps : " Que vos vêtements présentent une parure modeste, raisonnable."

Vous avez obéi, mes enfants, aux prêtres, aux évêques, au Pape. Au Pape qui a dit : " Devenez des apôtres de la modestie dans le vêtement."

Pendant ce temps, Rosa Tire-l'œil, craignant d'être aperçue, cherchait un coin où se blottir. Elle ne put échapper aux regards des Ligueuses.

— Tiens, Rosa ici. Bonjour, petite.

— Mes filles, reprit l'apôtre, votre cas est clair : fidèles Ligueuses, il n'y a qu'une porte pour vous : " Entrez dans la joie de votre Seigneur !... "

A ces mots, saint Michel, — le saint Michel du *Confiteor* — l'archange à l'épée flamboyante, qui mena au commencement la lutte contre les anges rebelles et la mène encore, mais qui est en même temps " préposé à l'introduction des âmes au paradis," donc l'archange saint Michel, invisible jusque-là, apparaît soudain, radieux, souriant. Il salue aimablement les trois amies, s'avance vers la porte du ciel, touche un rubis, et les deux battants de l'immense porte d'or s'écartent l'un de l'autre, en roulant sans bruit sur des billes de saphir.

Une lumière splendide et douce se projette au dehors, sur la brise légère flottent des parfums exquis que ne soupçonne même pas l'Orient, des chants harmonieux comme le *Gloria* de la nuit de Noël se rapprochent...

— Viens-tu, Rosa ? dit l'une des Ligueuses, comme elles franchissent le seuil du paradis.

— Bon saint Pierre, gémit la pauvrette, suppliante, permettez-moi...

— Au purgatoire, ma fille, au purgatoire !...

— Au purgatoire ! répète Rosa comme un écho éploré.

— Ce serait l'enfer, petite, ajoute le bon concierge, par manière de consolation, si votre dernier acte de contrition ne vous avait tout juste sauvée. Remerciez Jésus et sa sainte Mère de n'avoir, pour toute pénitence, que trois ans de purgatoire...

— Ah ! mon père, ma mère ! s'écrie la condamnée.

— Je les attends ! reprend l'apôtre.

La porte de la prison s'est ouverte, et, pendant que les joyeux chants du ciel s'éloignent, un tourbillon de flammes vient happer la malheureuse Rosa Tire-l'œil, vous l'enroule comme un fuseau et l'emporte brusquement dans l'abîme...

De profundis clamavi ad te, Domine...
Des profondeurs de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur.

Ah ! si c'était à recommencer !...

Édouard LECOMPTE, S.J.

RÉCOLTE SURPRENANTE

On discute sur les mérites et la fécondité d'une terre à vendre :
— Rien que du sable et des cailloux, dites-vous, de répondre le vendeur. Eh bien ! semez-y des boutons de culottes, et vous récolterez des pantalons !

LES SUITES...

Un quidam raconte que dans une querelle il avait reçu un soufflet.
— Un soufflet ! mais il a dû en résulter des suites ?
— Je crois bien, j'ai eu la joue enflée pendant huit jours.

UN EXEMPLE

Un des tireurs brûle trois cartouches sans atteindre la cible.
Le capitaine instructeur, irrité, lui arrache l'arme des mains :
— Imbécile !... Bon à rien !... Vous n'avez pas de coup d'œil... Je vais vous donner une leçon, moi... regardez bien.
Il ajuste, fait feu, et la balle, comme les autres, va se perdre au loin.
Le capitaine se retournant alors, avec un aplomb superbe :
— Tenez, espèce d'abruti !... voilà comme vous avez fait !

PROPOS D'ARCHITECTURE

Architecture Religieuse Moderne

Par M. le Notaire Gérard MORISSET

Quelques réflexions

En 1257, Jean de Chelles terminait l'élégant portail méridionnal de Notre-Dame de Paris. Aux beautés encore lourdes et trop robustes de l'art gothique naissant, il avait substitué des formes nouvelles et affinées, des éléments décoratifs d'une extrême légèreté, des procédés de construction simples, savants et nantis par l'expérience de trois générations d'architectes. Le contraste était plaisant entre ce somptueux portail aux fines dentelles de pierre et la majestueuse et solide façade occidentale bâtie un tiers de siècle plus tôt.

Si on eût demandé à Jean de Chelles pourquoi il avait construit le transept dans un style différent de celui des autres parties de la cathédrale, il n'eût pas manqué de répondre : " L'Architecture doit être de son temps. Mes prédécesseurs, dont je reconnais la science et le génie, ont été de leur temps en élevant la façade principale que vous admirez avec raison ; ils ont fait là une œuvre parfaite et durable. Mais ils ont fait une œuvre aussi belle en nous laissant leur expérience et leur culture. C'est ce legs précieux, ainsi que les trouvailles qu'ont faites certains de mes collègues, qui m'ont permis de faire œuvre nouvelle."

Ces lignes marquent bien la condition essentielle de tout art : *Etre de son temps*, c'est-à-dire *répondre à des besoins nouveaux, tout en profitant de l'expérience du passé et en tenant compte des progrès de la science et de l'industrie.*

Cette définition demande quelques précisions.

Elle suppose chez l'architecte une vaste culture, à base d'humanités classiques comme autrefois, un jugement sûr, l'habitude quotidienne du raisonnement et un gros bon sens imperturbable. Elle suppose également l'application rigoureuse des véritables principes de l'art de bâtir : *Construction franche et logique, concordances entre l'apparence et la structure, décoration originale déduite des membres architectoniques, respect des matériaux, etc...*

Profiter de l'expérience du passé, c'est approfondir les principes posés par nos devanciers, étudier minutieusement les causes et les résultats de ces principes, supputer les effets qu'ils peuvent produire avec nos moyens modernes. C'est aussi éviter les erreurs déjà commises. C'est encore savoir distinguer les beautés réelles des beautés frelatées et fades qu'une fausse archéologie ou une ridicule prétention a mises à la mode.

Enfin, l'architecture moderne doit tenir compte des progrès de la science et de l'industrie. N'insistons pas trop sur cette proposition, car, généralement, les architectes d'aujourd'hui ne manifestent aucune rébellion contre les matériaux et les procédés qu'une industrie affamée de gains met à leur disposition.

Enseignement de l'histoire

C'est une vérité d'expérience que toute architecture qui se transforme est d'abord peu ou point raisonnée en ce qui regarde les déductions relatives aux principes nouveaux qui l'altèrent, et qu'elle emprunte la plupart de ses procédés à une architecture antérieure dont elle se dégage graduellement, à mesure que les difficultés techniques disparaissent et que les praticiens y font une application sincère des principes de l'art.

En d'autres termes, les traditions de métier ne peuvent que lentement s'adapter à des conceptions nouvelles qui entraînent d'ordinaire un bouleversement plus ou moins considérable des conditions matérielles de l'architecture. Cette lenteur d'adaptation explique les compromis et les naïvetés de toute architecture naissante : on y sent l'emprise tenace de la routine qui recule insensiblement pour laisser peu à peu la place à un corps de coutumes nouvelles, fruit de l'expérience et du raisonnement. (1) C'est alors qu'un genre inédit d'architecture apparaît dans sa pureté et que des traditions nouvelles s'établissent, fleurissent durant quelques années et se transforment à leur tour sous la poussée des circonstances et du travail, du raisonnement et du caprice.

C'est dire que tout art naissant est forcément irraisonné dans quelques-unes de ses manifestations, qu'entre les genres d'architecture il existe un lien et qu'une architecture ne peut

(1) La construction maritime et la fabrication des automobiles offraient, il y a quelques années, une preuve irréfutable de ce que j'avance ici. Qu'on se rappelle ce que furent les premiers bateaux à vapeurs : de simples vaisseaux à voiles munis de machines. Les premiers véhicules-automobiles furent d'abord de simples voitures telles qu'on les avait toujours faites. Ce n'est que plus tard que les paquebots eurent leur architecture à eux et que les automobiles acquirent des formes différentes de celles des véhicules hippomobiles.

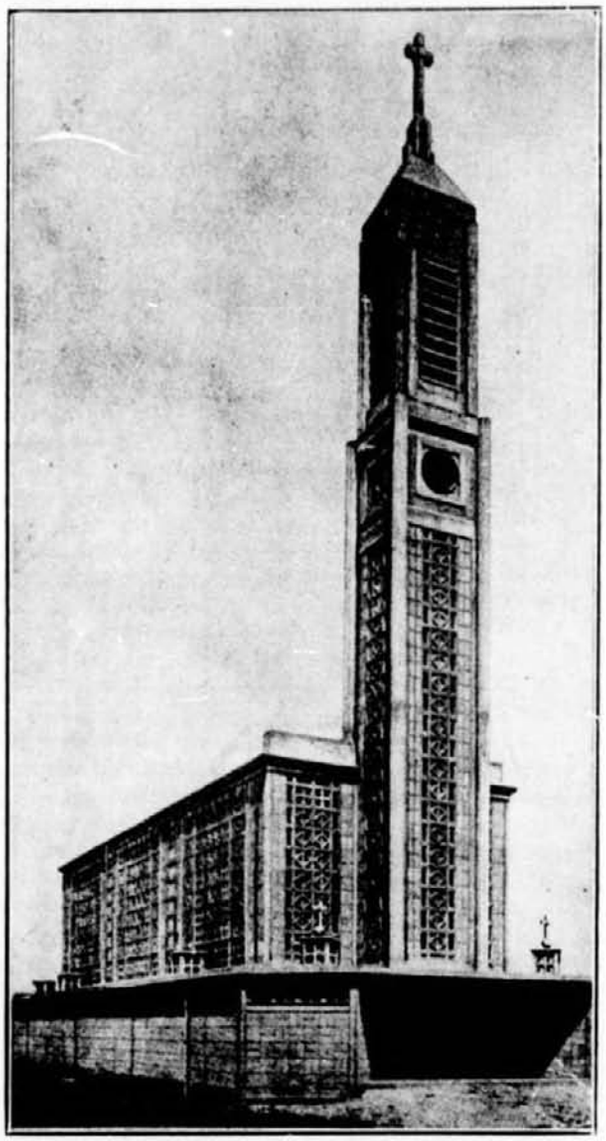
parvenir à son épanouissement qu'après plusieurs générations d'architectes.

Ainsi l'art grec et l'art romain accusent un caractère bien visible de dépendance. Mais la filiation est encore plus évidente entre l'architecture romane et l'art gothique, et chacun peut le constater en analysant les cathédrales et églises françaises bâties dans la deuxième moitié du XIIe siècle. On y retrace la genèse de certains membres architectoniques d'invention récente qui, après voir revêtu successivement des formes plus ou moins logiques, parvinrent à la perfection qu'on peut admirer dans les cathédrales du XIIIe siècle. (1)

L'Art ogival lui-même n'a cessé de se transformer : il a traversé des périodes tour à tour brillantes et ternes pour aboutir à un regain d'originalité plein de promesses, au XVe siècle. Mais la renaissance s'est emparé de l'ossature ogivale, l'a habillée avec un décor antique et l'a finalement étouffée en mettant au monde une architecture d'autant plus commode et commune qu'elle était déjà codifiée et réduite en formules.

Le XIXe siècle a cultivé l'archéologie sous toutes ses formes, depuis l'art grec intégral jusqu'à l'imitation du style Louis XVI. Ce n'est pas pour cela qu'il mérite d'être étudié. C'est plutôt parce qu'il a vu la réhabilitation des vrais principes de l'architecture, sous l'influence de Labrouste, de Viollet-le-Duc et de Baudot.

L'Architecture moderne, telle qu'on la pratique aujourd'hui, se rattache visiblement à toutes les tendances du siècle dernier, au double point de vue constructif et esthétique. Elle est quelquefois logique dans les emprunts qu'elle fait aux siècles passés, mais elle est souvent irraisonnée dans l'emploi des procédés d'aujourd'hui, comme le démontre l'analyse de certains monuments.



EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINTE-THÉRÈSE, A MONTMAGNY (Seine et Oise, France).

Construite entièrement en béton armé par MM. les architectes Aug. et G. PERRET, cette église constitue un bel exemple de sage et heureuse modernité. Ses auteurs, agissant en novateurs et en logiciens conscients de leurs devoirs, se sont astreints à créer des formes propres au matériau qu'ils ont mis en œuvre : le béton armé.

S'ils n'ont pas réussi, du coup, à faire un chef-d'œuvre, ils ont eu du moins le mérite, rare aujourd'hui, d'avoir fait réaliser à l'art moderne des progrès qui tardaient à venir.

Modernité et préjugés

Depuis 60 ans et plus, il existe des œuvres architecturales d'une *modernisation à base traditionnelle*, comme la basilique d'Ars et la plupart des œuvres de dom Bellot, o. s. b. Il en existe d'autres d'une conception toute moderne et édifiées en matériaux nouveaux, comme les églises de Saint-Jean-de-Montmartre, à Paris, de Montmagny (dioc. de Versailles) et le clocher de Villemomble, pour ne citer que des œuvres françaises. Ces deux types d'architecture, qui n'en font souvent qu'un, font pressentir ce que pourra être l'art du XXe siècle.

Ce qui retarde l'apparition du style moderne proprement dit, ce n'est ni l'absence de talent, ni l'état de la science, ni les moyens dont nous disposons. C'est, en certains pays, l'ambition démesurée qu'ont trop d'architectes d'attacher leur nom au style nouveau, d'où la bizarrerie des formes. C'est l'indiscipline intellectuelle, source d'anarchie. C'est, par dessus tout, la souveraineté quasi universelle de l'archéologie.

Cette tare commune existe, chez nous, à l'état épidémique depuis plus de 75 ans, en dépit de quelques églises auxquelles une certaine modernité de conception et d'exécution ne suffit pas encore à donner une réelle envergure.

Nos architectes, il est vrai, emploient depuis longtemps le béton armé et la charpente métallique ; ils mettent en œuvre la pierre artificielle, la brique creuse, la latte métallique, les enduits de luxe et bien d'autres matériaux artificiels de valeur inégale ; ils savent faire surgir de terre des édifices hauts et coûteux... Avons-nous, pour tout cela, une architecture religieuse moderne ? ... Non, parce qu'on néglige de raisonner suffisamment l'emploi des matériaux nouveaux; parce que, pour n'avoir pas la peine d'offrir généreusement son apport à la réalisation d'un art contemporain, on préfère puiser indolemment dans l'arsenal des vieux styles et flatter ainsi le caprice ou la vanité de la clientèle ; parce que, enfin, tout le bagage des matériaux et des procédés nouveaux ne constitue, entre les mains de trop d'architectes, qu'une infinité de moyens de plus de sacrifier à l'archéologie ou de se livrer à un pieux catinage rénumérateur.

En effet, un grand nombre de nos églises, quels que soient les matériaux dont elles se composent, peuvent être classées dans les styles byzantin, roman, ogival ou renaissance, si l'on ne s'en tient qu'aux apparences. Chez quelques-unes, le style choisi est proclamé "*pur*", c'est-à-dire que l'architecte y a affirmé, sans réplique, son talent de copiste. Chez d'autres, le style est en quelque sorte schématisé, réduit aux membres essentiels, afin de diminuer la dépense. Quelques-unes, malheureusement, "n'ont pas encore d'architecture"... C'est, du moins, ce qu'on affirme sérieusement, en ajoutant que, dans un avenir rapproché, quelques tonnes de plâtre feront entrer ces églises infortunées dans le cycle de nos œuvres de goût. Quelques autres, non encore terminées, sont destinées, paraît-il, à faire revivre, en plâtre, en tôle ou en stuc, les chefs-d'œuvre anciens...

(1) Voir le Dictionnaire raisonné de l'architecture française, par Eug.-E. VIOLLET-LE-DUC, aux articles : *arc-boutants, croisées d'ogive, construction, gâbles et pinacles.*



L'Extérieur de l'église de Noordhoek
A droite, le presbytère ; à gauche, l'école communale



Le bas-côté nord

L'Eglise de Noordhoek (Hollande)

Construite en 1921 par dom Bellot, o.s.b.



A gauche : Espace réservé à la chorale — Détail du sanctuaire



L'Intérieur

L'architecte de ce charmant édifice, dom Paul Bellot, est un bénédictin français que les lois de persécution ont expulsé de son pays. Réfugié en Angleterre, il y a bâti, de 1907 à 1914, le célèbre monastère de Quarr Abbey (Ile de Wight). Fixé en Hollande depuis quelques années, il y a construit maints édifices religieux (églises, monastères, établissements d'éducation) dans lesquels la tradition catholique, logiquement interprétée, s'unit gracieusement à une originalité et à une modernité de bon aloi.

L'église de Noordhoek—dont je reproduis quelques photographies tirées d'un ouvrage paru dernièrement(1)—est une des plus belles créations de l'architecte bénédictin.

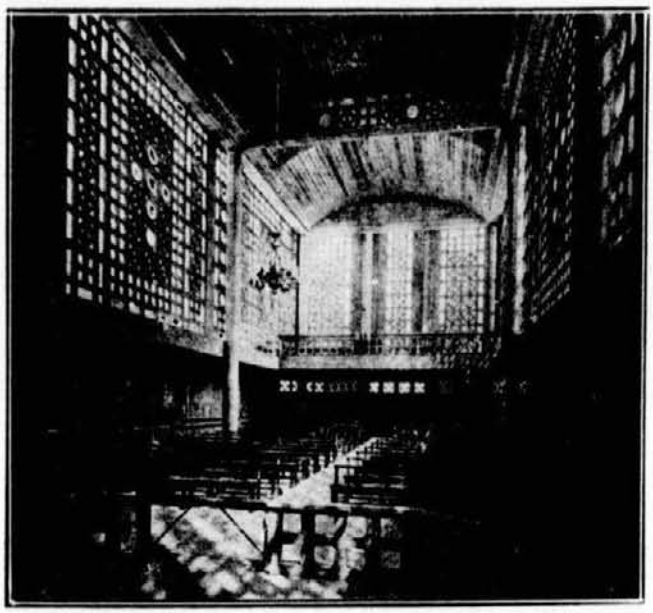
Si l'extérieur de cette église se distingue par la simplicité et l'harmonie de l'ensemble et par son adaptation au climat et aux conditions matérielles de la Hollande septentrionale, c'est à l'intérieur que l'imagination et le sens pratique de dom Bellot ont prodigué des trouvailles heureuses, jointes à un rare souci d'élégance et de pittoresque. (*Suite à la page 56*)

(1) *Une œuvre d'architecture moderne*, par Dom Paul Bellot, o.s.b., (au Mont-Vierge, Wépion-sur-Meuse, Belgique.)

Et les pastiches camouflés, les copies prétentieuses et mensongères, les simili-églises édifiées à coups de catalogues s'élèvent en terre canadienne, témoins implacables et irrécusables de l'indigence intellectuelle et du mauvais goût de leurs auteurs. (1)

Ainsi donc, en procédant à l'envers du bon sens, on fixe de façon rigoureuse le style d'une église avant d'en établir le plan et on force les matériaux à subir des formes que ne justifie aucune nécessité de construction !... Quoi qu'on dise, la construction d'une édifice religieux est un problème. Vouloir le résoudre en choisissant d'abord un style ancien dans le cadre rigide duquel on décide d'enserrer l'église projetée, c'est agir à la manière d'un écolier qui, établissant arbitrairement d'avance la réponse à un problème d'algèbre, torture l'équation jusqu'à ce qu'elle admette le résultat choisi a priori.

Emprunter à l'archéologie des formes périmées par un emploi trop constant, c'est avouer la sècheresse de son imagination et se donner à soi-même un brevet d'incapacité. Employer des matériaux modernes et les cacher avec un décor de plâtre et de tôle, comme on le fait trop souvent, c'est admettre que l'emploi de ces matériaux modernes est irraisonné et, partant, que l'architecte ne remplit pas les devoirs de sa charge.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINTE-THÉRÈSE, A MONTMAGNY (Seine et Oise, France).

Cette cage lumineuse à trois nefs, d'une ordonnance claire et commode, déroute quelque peu le regard par son apparence de rusticité. Il ne faut pas oublier que cette église dessert une pauvre paroisse de la banlieue de Paris et que, d'ailleurs, elle n'est pas terminée. Plus tard quelques mosaïques de grès viendront corriger ce que cette voûte de béton peut offrir de revêche.

Remarquons en passant que cette église étant bâtie sur tout le terrain disponible de la corporation paroissiale, les architectes ont traité les murs des bas-côtés en murs mitoyens. Ainsi le clair-étage joue pleinement son rôle, conformément aux lois d'un bon éclairage.

Ajoutons, cependant, qu'un tel édifice ne peut convenir à tous les climats et qu'il constituerait, chez nous, une glacière malsaine. Malgré cela, il y aurait profit, pour nos praticiens, à étudier ce monument au point de vue des applications de principes qu'y ont faites ses auteurs.

(1) Si la construction des églises n'est guère qu'une affaire de style ancien, n'importe quel menuisier ou maçon peut, avec de bons traités d'archéologie, bâtir des édifices religieux et les décorer, tout comme des architectes diplômés. Ils peuvent aussi faire de l'architecture moderne, en louant les services des ingénieurs pour les calculs à faire, suivant en cela la pratique de maints architectes.

L'Architecture ne s'en porterait pas plus mal. A preuve, nos vieilles églises qui valent bien celles d'aujourd'hui et qui, pour la plupart, ont été tracées par des entrepreneurs maçons ou menuisiers.

Trompe-l'œil

La tare archéologique ne vivrait pas longtemps si elle n'avait comme auxiliaire le mensonge de matériaux qui, ne demandant pourtant pas mieux qu'à ne pas mentir, se trouvent forcés d'usurper l'apparence de membres architectoniques dont ils ne peuvent, ni logiquement, ni physiquement, remplir le rôle. Qui n'a vu, en nombre de nos églises, des chapiteaux, des entablements, des corniches, des moulures, des arcs doubleaux, des arcs ogifs, des contreforts, des arcs-boutants, des clefs pendantes, des voussures à caissons, des cariatides, des frises, des cartouches... fabriqués en plâtre, en stuc, en tôle ou en papier mâché ?... Ces affronts systématiques à la vérité et au bon sens, c'est le dernier mot de l'aberration, et ce mot, on le répète çà et là parce qu'on n'en sait pas d'autre ou — ce qui est pire — parce qu'on n'a pas le souci d'en apprendre ou qu'on s'y refuse avec tous les dédains de l'ignorance satisfaite d'elle-même.

Le plâtre et la tôle tiennent une si grande place dans notre architecture religieuse qu'un étranger cultivé pourrait croire à l'existence, chez nous, d'une *jurande des plâtriers et tôleurs de la stricte observance*... Répétons-le : le plâtre est un enduit, rien de plus; la tôle ne peut que recouvrir une toiture ou un pan de bois exposé à l'intempérie des saisons. Utiliser ces deux matériaux comme membres architectoniques, ce n'est pas seulement une erreur, un mensonge qui entretient scandaleu-

L'ÉGLISE DE NOORDHOEK (HOLLANDE) **(suite de la page 55)**

Remarquons d'abord l'éclairage abondant et discret que distribuent, à toutes les deux travées, les vastes lucarnes trilobées et les meurtrières des bas-côtés, éclairage d'autant moins éblouissant qu'il est dissimulé derrière les grands arcs.

Le parti constructif est très ingénieux. Le vaisseau de l'église, se divise en trois nefs, et les combles reposent entièrement sur les piliers de briques, sur les grands arcs de la nef et sur les arches des bas-côtés. Tous ces arcs sont traités en ellipse, dont le tracé, plus doux à l'œil que celui des autres arcs, annule, par sa courbe même, toutes les poussées. Les grands arcs n'exerçant aucune pression latérale, l'architecte a pu traiter le voûtement des bas-côtés par l'emploi de briques en encorbellement, procédé plein de hardiesse et qui crée une perspective si nouvelle. Les murs ne sont plus, ici, que de simples cloisonnements étayés intérieurement, à toutes les travées, par de faibles massifs de briques.

Tout, dans cet édifice, est logique et sincère: les formes qu'on y admire proviennent des matériaux eux-mêmes mis en œuvre suivant leurs qualités propres, sans aucune trituration. L'archéologie est absente, comme il convient, d'un plan si fortement conçu.

Mais le charme particulier qui se dégage d'une telle œuvre réside dans le jeu des couleurs de l'appareil, qui constitue l'unique ornementation de cette délicieuse symphonie de briques. Toutes les couleurs ont été mises à profit, depuis les tons purs comme le jaune, le rouge et le bleu, jusqu'aux teintes tour-à-tour brillantes et effacées comme le gris, le brun, le blanc et le rose et d'autres encore.

Le chœur, notamment, est une véritable merveille de légèreté et de coloris. Éclairé à contrejour par une série de baies percées sous les combles et par les fenêtres de la nef, traité par un liturgiste qui connaît à fond les prescriptions liturgiques de l'Église et en comprend la logique nécessité, le sanctuaire remplit bien son rôle, sans surcharge ni fausse richesse. L'autel est une table de pierre, la table du Sacrifice et non pas une armoire.

A gauche du sanctuaire et à sa place liturgique, est la manécanterie, c'est-à-dire l'espace réservé à l'organiste et aux chantres. A droite est la sacristie.

La chaire exécutée en brique, elle aussi, ne monte pas à l'assaut des voûtes. L'architecte l'a placée de manière que le prédicateur puisse se faire entendre de partout et soit en communication avec son auditoire.

Bref, l'église de Nordhoek, tout en présentant une solution originale aux différents problèmes de l'architecture religieuse moderne, repose l'œil des plâtras, des stucs, des entablements, des similis, des " imitages " des truquages, des mensonges de toutes sortes qu'on a l'habitude de nous servir si fréquemment et si abondamment.

sement le mauvais goût, mais c'est le plus solide obstacle à l'avancement des arts.

Par le fait de la docilité ainsi que de la facilité avec lesquelles plâtre et tôle se plient aux caprices de l'architecte, leur emploi l'exempte d'étudier et l'empêche de travailler sérieusement à construire avec logique ; et, à peu de frais, l'un et l'autre lui fournissent les moyens sûrs d'escamoter, à son profit, les problèmes de construction dont les progrès ou les modifications de la civilisation lui imposent la solution.

C'est ainsi que le plâtre et la tôle jouent un rôle désastreux et on comprend qu'un architecte de Montréal ait asséné au plâtre l'épithète de " maudit " (1) et que M. J.-B. Lagacé ait dit de nos églises qu'elles " étaient tapissées, du haut en bas, de mensonges." (2)

Conclusion

Les styles anciens, a dit Abel Fabre, sont nés des matériaux eux-mêmes traités avec franchise.

Cette formule condensant en un vigoureux raccourci une vérité de première importance, il s'en suit que l'architecture moderne ne pourra parvenir à son épanouissement que si les matériaux et les procédés modernes lui fournissent un langage bien à elle, sincère et raisonné.

C'est le rôle de l'architecte de créer ce langage, autrement dit de concevoir et d'exprimer les formes les plus aptes à mettre en valeur les procédés d'aujourd'hui.

Mais concevoir des formes nouvelles, ce n'est pas s'ingénier à recouvrir un édifice d'ornements bizarres, comme des architectes l'ont fait en France vers 1900 et comme certains de leurs copistes s'essaient à le faire parfois, ces années-ci, dans notre pays. Ce n'est pas, non plus, substituer l'archéologie égyptienne ou assyrienne à celle du moyen-âge ou de la renaissance; ce n'est pas, encore, se tarir l'imagination à dessiner des variantes plus ou moins heureuses des vieux styles et moulées en plâtre ou en staff.

C'est plutôt mettre en œuvre, logiquement et sincèrement, des matériaux honnêtes et les ordonner de manière que l'apparence soit conforme à la construction. C'est reléguer le mensonge et le trompe-l'œil dans les salles de cinéma ou dans les lieux d'amusements d'où l'un et l'autre ne devraient jamais sortir. C'est éviter l'archéologie et ne pas se préoccuper de style, au sens qu'on donne ordinairement à ce mot. Le style est comme l'esprit : Quand on ne le cherche pas, il vient tout seul... à condition qu'on travaille laborieusement.

Que l'architecte moderne prenne exemple sur le maître-d'œuvre du moyen-âge qui, loin de se demander s'il devait bâtir en romano-byzantin, en roman ou en gothique, se contentait, après d'intelligentes méditations, d'appliquer avec franchise les procédés de son temps, les perfectionnait à force de labeur et de sincérité et léguait à ses successeurs un corps de doctrines raisonnées et fécondes.

C'est la méthode, la seule bonne.

Notaire Gérard MORISSET.

(1) Voyez, dans la livraison du 10 juin 1928 de la revue française *Art & Industrie* (page 5 et suivantes) un article par M. Aristide Beaugrand-Champagne.

(2) *Le Devoir* (24 septembre 1928) page 2. Compte-rendu du discours de M. J.-B. Lagacé aux fêtes du centenaire de Napoléon Bourassa.

Voir aussi l'*Almanach de l'Action Sociale Catholique*, pour 1928, page 58, note 2.



ORATOIRE AU FOND D'UN JARDIN (*Composition et dessin par M. le Notaire G Morisset*)

Louis écrit à son frère

Par M. Thomas POULIN
Rédacteur à l'ACTION CATHOLIQUE

X... octobre, 1928.

Mon cher Frère,

Comme les précédentes, ta dernière lettre m'a fait grand plaisir. Je suis heureux de savoir qu'il n'y a pas de maladie chez vous. Il est si désagréable de savoir que dans la maison il y a quelqu'un de " mal en train ".

Tu me parlais aussi de tes affaires que tu ne trouves pas aussi satisfaisantes que tu le désirerais. Tu me dis même l'inquiétude que tu as de rencontrer difficilement tes intérêts de la Toussaint.

Il ne faut pas trop te casser la tête avec cela, car je suis bien convaincu que les choses s'arrangeront pour le mieux et que tu n'auras pas de difficultés.

Nous sommes tous, ici, rayonnants de santé, et tu penses bien que nous en bénissons la Providence. L'année a aussi été bonne, la récolte excellente, la vente de nos produits facilement effectuée.

Nous en sommes tous joyeux et nous nous promettons bien de ne pas discontinuer nos méthodes. Les enfants sont encouragés comme jamais. Ils se croient déjà millionnaires avec les bénéfices du jardin qu'ils ont fait grand, cette année, et qu'ils ont cultivé avec assiduité et ambition. Il serait difficile de leur enlever leur livre de caisse populaire Pour les aider, je leur ai fait venir des livres du ministère de l'Agriculture et j'ai gardé soigneusement pour leur usage la "Page agricole" de notre journal.

Cela les a intéressés beaucoup. Déjà, ils parlent de jardinage comme de petits agronomes. S'ils peuvent continuer ainsi, je suis bien convaincu qu'ils ne déserteront pas la terre, comme l'ont fait, l'an dernier, les enfants de notre cousin Joseph. Ils nous ont écrit l'autre jour pour nous apprendre qu'ils n'ont pas travaillé depuis des semaines dans leur ville des États.

Le jardinage est bien venu et les " enfants " l'ont vendu à mesure au village. Ils n'ont pas pris de temps à se faire une clientèle car, d'ordinaire, on a de la difficulté à se procurer ces choses dans la paroisse. Il faut tout faire venir de la ville ; et comme ça coûte trop cher, on s'en passe trop souvent.

C'est une culture que nous avons peut-être trop longtemps négligée. C'est à n'y pas croire comme il y a de l'argent là-dedans, et comme on trouve là le secret d'occuper nos " jeunesses " et de les attacher à la terre.

Quant aux autres produits, ils sont bien venus aussi, et je les ai vendus bon prix sans presque m'en occuper.

Vois-tu, nous avons organisé dans la paroisse, il y a une couple d'année, un cercle de l'Union des cultivateurs. Ce cercle, avec l'aide de l'agronome et de gens au courant, a fondé à côté de lui, l'an dernier, une coopérative de vente.



DES ENFANTS QUI NE DÉSERTERONT PAS LA TERRE

Avant cela on avait toujours des difficultés à vendre nos produits. Les uns réussissaient bien, les autres manquaient entièrement leur coup. Les uns restaient avec leur sucre d'érable, les autres avec leur foin, leurs animaux gras, etc.

Pour vendre, il fallait courir les acheteurs: aujourd'hui ce sont les acheteurs qui viennent à nous. Au lieu d'acheter " à la graine ", ils savent que nous avons dans la paroisse tant d'œufs, de cochons gras, de moutons, etc.

Le marché leur paraît alors intéressant et ils viennent trouver notre gérant, qui fait notre ouvrage en si peu de temps que c'est presque incroyable. Et nous avons le bon prix, parce que le client nous dit d'avance ce qu'il veut avoir et nous nous efforçons alors de lui fournir ce qu'il demande et comme il le demande.

Autrefois, il fallait aller à tâtons sans trop savoir si le client serait content.

Avec notre cercle et notre société, nous nous sommes rendus mutuellement de nombreux services. Nous nous disons ce qui nous manque et ce que nous avons à vendre, et tu ne saurais croire combien de marchés nous avons fait ainsi entre nous sans obliger nos produits ou à aller faire leur tour en ville ou à demeurer chez nous non vendus.

Ainsi nous avons d'abord décidé de suffire autant que chose se peut aux besoins de la paroisse. C'est encore le marché le plus payant et que nous avons trop longtemps négligé. Dans nos réunions on se rend facilement compte qu'il peut être développé encore beaucoup, ce marché local. Aussi, si mes " jeunesses " ne se découragent pas, je crois qu'avec notre seul jardinage nous aurons du succès, car il y a là un marché qui est tout à faire.

De fait, nos clients de cette année ont retenu nos produits pour l'an prochain.

J'ai été un peu long, mais j'ai cru t'intéresser en te disant comment les choses marchent par ici, et combien nous sommes tous contents de notre année.

Nous en causerons plus longuement lorsque nous nous renconterons au Jour de l'An. Si possible, je tâcherai de te faire rencontrer le président de notre cercle et le gérant de notre coopérative. Ils pourront te donner des renseignements beaucoup plus préc.

En tout cas, si les choses sont trop serrées à la Toussaint, tu me le feras savoir.

Marguerite et les enfants vous saluent tous et vous invitent bien à venir.

Ton Frère, Louis.

ENCORE PLUS

On parle d'un tremblement de terre qui a mis une région en émoi
— Vous devez avoir eu joliment peur ?
— Oui, mais la terre tremblait encore plus que nous.

COMPLIMENTS CONJUGAUX

Elle.— Te souviens-tu de l'air bête que tu avais lorsque tu me demandas en mariage ?
Lui.— Je n'en avais pas que l'air... Je l'étais tout-à-fait.

ASSEZ D'UNE

— Dieu merci, je ne suis pas un homme à double face, moi.
— Tu as raison. Quand on a une figure comme la tienne, c'est bien assez d'une...!

L'ÉCRIN

— Tu te fâches parce qu'on dit que notre fille est une perle ?
— Mais tu ne sais donc pas qu'on ne trouve les perles que chez les huîtres !

DANGER POUR LA CERVELLE

— Quelle imprudence !... laisser traîner ton revolver là, sur la chaise !
— Eh bien ! quoi ? Crains-tu que quelqu'un se brûle la cervelle en s'asseyant dessus ?

PROPOS BAROMÉTRIQUE

— Est-il bon, votre baromètre, monsieur l'opticien ?
— Il est si sensible que, quand je suis enrhumé, il se met à la pluie.



UNE DES JOIES DU FOYER *(Envoi des Chemins de Fer de l'État)*

L'œuvre de la "Friponne"

Drame historique en trois actes

Par M. Jean SANS-TERRE

(Droits de reproduction et de représentation réservés par l'Action Sociale Catholique) (1)

L'action se déroule sur la falaise de l'Anse au Foulon, près de Québec, au cours de la journée du 12 septembre 1759 et de la nuit suivante.

PERSONNAGES

M. De la Rochebeaucour, *aide de camp de M. de Bougainville.*
Le lieut.-colonel L.-J. Lambert, *commandant des milices de la Côte-Sud, cultivateur de la seigneurie de Lauzon, type du Canadien.*
Duchambon de Vergor, *officier promu par protection, type d'incapable et d'indécis, bègue.*
Maurin, *commis du munitionnaire Cadet et agent de la "Friponne", bossu.*
De Fontbonne, *lieutenant au régiment de Guyenne.*
De Lanaudière, *capitaine de milice.*
Marcheterre, *sergent de milice.*
Le capitaine Donald McDonald, *du régiment écossais de l'armée anglaise.*
Le capitaine Delaune, *de l'Infanterie légère anglaise.*
Roussillon, *soldat du régiment de Guyenne.*
Le lieut. de Launay, *de la batterie de Samos.*
Deux sentinelles françaises.
Bégin, *milicien.*
Paradis, *milicien.*
Trois soldats écossais.

ACTE PREMIER

DÉCOR : — *Près d'une tente dans un champ, sur la falaise de l'Anse au Foulon, près du poste de garde. A travers le rideau de pins et de chênes on a une vue plongeante sur l'anse, sur le fleuve, sur la pointe de Samos, sur la pointe de Sillery et sur la Côte Sud aux environs de l'embouchure de la rivière Etchemin. C'est dans l'après-midi du 12 septembre 1759.*

SCÈNE I

Marcheterre, De Lanaudière, De Fontbonne, Roussillon.

Au lever du rideau, MM. de Fontbonne et de Lanaudière, ainsi que le soldat Roussillon et le sergent de milice Marcheterre, causent familièrement.

Marcheterre.— Admettez au moins que les Anglais sont mieux traités que nous ! Ils sont bien habillés, bien nourris ; ils couchent au grand air dans des hamacs, et ils font un tour de bateau à toutes les marées !

De Lanaudière.— Mon cher Marcheterre, c'est clair qu'ils n'ont pas affaire aux gens de la "Friponne".

De Fontbonne.— Comprenez-vous, Monsieur de Lanaudière, la conduite de Bigot, de Péan et de Cadet ? Pour eux, on dirait que la Colonie n'est rien. Ils s'enrichissent par tous les moyens : ils volent le roi ; ils spéculent sur les rations de l'armée ; ils vendront même la Colonie un de ces jours, s'ils y trouvent un bénéfice facile.

De Lanaudière.— Monsieur de Fontbonne, les Canadiens n'ont pas baptisé leurs magasins du sobriquet de "Friponne" pour rien : c'est la caverne des quarante voleurs !

Marcheterre.— Qu'ils continuent encore un an, et ils vont finir d'affamer toute la population. Depuis l'hiver dernier, pas un colon n'a mangé une poignée de farine. Nous faisons bouillir notre blé cru, en cachette. Plusieurs d'entre nous, qui ont été dénoncés par leurs espions, ont goûté de la prison et du fouet comme de vrais malfaiteurs (2).

De Fontbonne.— La justice les inquiète peu. Tout le monde tremble devant leurs menaces et leurs délations. Nos généraux courent leurs bals et leurs banquets pour se les concilier. Votre gouverneur, qui les craint, les comble de faveurs. A vrai dire, ils sont seigneurs et maîtres de la Colonie.

Marcheterre.— Et les colons sont corvéables et taillables à merci !

De Fontbonne (*souriant*).— Le service militaire vous pèse ; vous préféreriez rester chez vous et cultiver vos concessions ?

Marcheterre.— C'est qu'on ne se bat pas pour la gloire comme les soldats de l'armée régulière, nous autres. Nous avons nos familles. J'ignore ce que sont devenus les miens, là-bas, à S.-Jean Port-Joli, cet été. Des Anglais il faut s'attendre à tout. Ils brûlent, ils pillent, ils tuent, il y en a parmi eux qui scalpent leurs prisonniers et dont la férocité s'acharne même à mutiler les cadavres(1).

Roussillon.— Mais nous, les réguliers, tout un océan nous sépare des nôtres, et depuis des années : nous n'avons pas de solde depuis des mois, pas de distribution d'uniformes, pas de nourriture, ou à peu près ; mais des marches forcées pour rencontrer l'ennemi sur deux cents lieues de frontière ! Nous vivons de vent et de promesses, quoi !

De Lanaudière.— Des marches forcées, les miliciens savent aussi ce que c'est. Nous sommes nombreux, de la milice, dans le corps d'observation de M. de Bougainville. Et depuis un mois et demi nous nous désâmons à suivre le va-et-vient de la flotte anglaise, à faire sans relâche la navette sur les quinze lieues de mauvais chemins qui s'allongent entre Québec et Deschambault.

De Fontbonne.— Vous ne devez pas encore trop vous plaindre, Roussillon ; tout le monde souffre, tous sont à la ration. Monsieur de Montcalm lui-même mange du cheval !

(1) Tarif des représentations, $5.00. Pour maisons d'éducations, cercles paroissiaux, conditions spéciales après entente avec Monsieur le Directeur de l'Action Sociale Catholique, 105, rue Ste-Anne, Québec.

(2) On avait mis les moulins sous scellés pour sauver le grain de semence. Les habitants mangèrent leur blé bouilli.— *Montcalm*, Chapais, p. 378.

(1) Cf. *Montcalm et Lévis*, l'abbé H.-R. Casgrain, vol II, pp. 193-197.

MARCHETERRE.— Si encore, nous autres, les miliciens, nous en avions une demi-ration pour faire toutes ces besognes de chien que vous ne voulez pas faire, vous autres, les réguliers ! Pendant que vous montez la garde, nous sommes au pic et à la pelle à creuser des tranchées, à ouvrir des chemins pour les canons, à faire des abatis.

ROUSSILLON.— C'est compréhensible, vous n'avez pas d'entraînement ; vous n'êtes pas des soldats de carrière ; vous n'avez même pas d'uniforme ni de quartiers généraux; vous ne formez ni une brigade ni même un régiment, malgré le titre que portent une couple des vôtres.

MARCHETERRE (*avec dédain*).— Nous ne formons pas de brigade, parce qu'on nous éparpille comme bouche-trous parmi les réguliers ; et puis un uniforme, des quartiers généraux, la marche en cadence, la formation en carré, les mouvements d'ensemble, c'est tellement nécessaire pour faire la guerre à des sauvages et à des Anglais en bateaux !

DE FONTBONNE.— Tout de même, à Carillon, la vieille méthode a donné ses preuves de supériorité. Sans les réguliers, vous en auriez fait de belles !

MARCHETERRE.— Pour un coup comme celui-là, j'admets que ce n'est pas nuisible. Mais encore, au plus fort de l'attaque, Monsieur de Lévis a cru bon de crier : " En avant les Canadiens ". Sans mouvement d'ensemble, sans exercices, sans musique, nous y sommes allés avec entrain ; et nous descendions ces grands diables d'Écossais par rangées entières (1).

DE LANAUDIÈRE (*se rengorgeant*).— C'est vrai ! J'y commandais une compagnie.

ROUSSILLON (*gouailleur*).— Je m'en doutais bien un peu : ce sont les miliciens qui ont gagné la bataille de Carillon.

MARCHETERRE.— Nous avons fait notre grosse part, Roussillon. Dans le temps, vous étiez bien contents de notre aide. Quant à partager la gloire de l'action, aujourd'hui, c'est autre chose !

DE FONTBONNE.— C'est la marotte à la mode par le temps qui court. Tout le monde veut l'avoir gagnée, cette fameuse bataille. Le Gouverneur prétend que c'est lui qui l'a organisée. Le Sieur Cadet, munitionnaire du roi, se vante de l'avoir remportée par la qualité de son approvisionnement, les miliciens ont leurs prétentions. Le général Montcalm seul est oublié (2).

DE LANAUDIÈRE.— Faisons l'accord. Monsieur de Montcalm l'a gagnée avec ses officiers, ses soldats, et ses miliciens.



L'ANSE AU FOULON EN 1759 (*Croquis de reconstitution fait sur la falaise, au sommet du chemin de l'Anse, par M. le notaire G. Morisset.*)

Au second plan, au delà de l'Anse, la Pointe de Samos (aujourd'hui de Spencer-Wood) ; plus loin, la pointe de Sillery ; l'autre côté du Fleuve, la Côte-Sud vers l'embouchure de la rivière Etchemin. Les vastes travaux de construction de quais et d'entrepôts présentement en cours, outre qu'ils suppriment l'Anse, vont détruire le cachet de cet endroit historique.

(1) Tout-à-coup, à l'extrême droite, un cri se fait entendre: " En avant les Canadiens ". Lévis a ordonné une sortie aux compagnies coloniales commandées par MM. Raymond, de St-Ours, de Lanaudière, de Gaspé.— *Montcalm*, CHAPAIS, p. 427

(2) Vive discussion sur la victoire de Carillon. — *Cf. Montcalm*, CHAPAIS, pp. 434-40.

ROUSSILLON (*regardant du côté de la batterie de Samos*).— Le commandant du poste qui arrive! (*Dédaigneux*) Qui sait ? Il l'a peut-être gagnée tout seul, lui, la grande bataille ?

MARCHETERRE (*indigné*).— Le bégayeur Vergor (1) ! Il aime mieux rendre les forts aux Anglais sans tirer un coup de canon, comme en Acadie, celui-là.

DE LANAUDIÈRE.— S'il prend autant de temps à agir qu'à parler !

SCÈNE II

LES MÊMES, CHAMBON DE VERGOR.

A son arrivée, le soldat se place au garde-à-vous. Les officiers saluent. Le milicien ne bouge pas.

VERGOR.— Mi...milicien ! au...au rang ! (*Marcheterre décharge sa pipe et s'aligne avec nonchalance.* Vergor (*irrité*) : — En... en vitesse ! Il faut vivre en... en pays bar...arbare pou...our voir des so...oldats comme toi !

MARCHETERRE (*à part*).— Et des officiers comme lui !

VERGOR (*à Fontbonne*).— Qu'est...est-ce qu'il a dit ?

DE FONTBONNE (*conciliant*).— Officier, j'obéis !

VERGOR (*se gourmant*).— Faites bo-onne garde, car l'Anglais rô-ôde co...co...comme un chien ber...erger.

DE FONTBONNE (*saluant*).— Mon commandant : un mot s'il vous plaît ?

VERGOR (*L'air ennuyé*).— Pa...arlez vite, car je...je suis ex...excessivement près...pressé.

DE FONTBONNE.— Mon commandant : les nuits sont fraîches, pourriez-vous nous faire distribuer des vestes (2) pour nos épaules, des vivres pour notre estomac, et du rhum pour nos poumons ?

VERGOR.— Les ma...agasins sont vides. Ma...archez pour vous ...ou...ou... réchauffer !

MARCHETERRE (*ronchonnant*).— On ne marche pas longtemps, le ventre creux !

VERGOR (*soupçonneux*).— Qu'est-ce...ce qu'il dit encore, ce... celui-là ?

DE FONTBONNE.— Sabretache, commandant, on est malheureux.

SCÈNE III

LES MÊMES, UNE SENTINELLE, MAURIN (3)

On entend une sentinelle crier au loin : " Qui vive ! " On prête l'oreille avec une pointe d'inquiétude.

LA SENTINELLE (*plus rapprochée*).— Qui vive ? Une réponse ou je tire ? (*Une voix gouailleuse répond :* " Service du roi ! ") — (*Mouvement de curiosité dans le groupe. Tous sont étonnés de voir la sentinelle s'approcher en compagnie d'un bossu*).

DE LANAUDIÈRE (*narquois*).— Le service du roi s'honore de soldats réformés !

DE FONTBONNE.— Ce doit être plutôt ce qu'on appelle un soldat déformé.

MARCHETERRE (*dévisageant le bossu*).— Ah ! mais je ne me trompe pas ; c'est cet individu qui a fouillé toutes nos fermes l'automne passé. C'est Maurin, le commis de la " Friponne". (*A part*) Le frère du diable en personne !

LA SENTINELLE.— Cet homme demande à voir le chef du poste.

MAURIN (*avec hauteur, feignant ne pas connaître Vergor*).— Conduisez-moi à Monsieur du Chambon de Vergor, commandant du poste.

VERGOR (*se redressant, la main à l'épée*). — Le co...commandant, c'est...c'est moi !

MAURIN (*saluant à la mode du grand siècle*).— J'ai donc l'honneur de parler à l'héroïque commandant des forces françaises en Acadie. (*Les assistants pouffent de rire; c'est à peine déguisé*).

VERGOR (*prisant peu ce rappel du passé*).— Vous êtes dé...é...pêché par qui ?

MAURIN (*très déférent*).— Je viens de la part du Sieur Pénisseault (1), représentant du Sieur Cadet, munitionnaire du roi. Et si mon nom vous intéresse, je m'appelle Maurin ; et je suis commis aux magasins royaux de Montréal.

MARCHETERRE (*aux autres, à mi-voix*).— Tel que je vous dis : c'est une rapace. Il peut voler un cadavre.

MAURIN (*semblant n'y prêter aucune attention*).— Commandant, j'ai des ordres à vous transmettre... (*regardant Marcheterre*)... privément.

VERGOR (*soupçonneux, à part*).— Des...es ordres ! des ordres ! (*S'adressant aux soldats*). — So...oldats, cédez la place ! A...à votre quartier. (*Roussillon part, le milicien le suit, sans marquer le pas*).

MARCHETERRE (*dédaigneux, en passant près de Maurin*).— Si le diable pouvait t'emporter, vilain bossu !

MAURIN (*se redressant sous l'injure*).— Du respect pour les représentants du roi, ou je vous rapporte au Sieur Cadet, ou à Monsieur de Bigot.

MARCHETERRE (*sans s'émouvoir*).— Tu leurs conteras que j'ai rencontré un bossu malfaisant.

VERGOR (*s'énervant*).— A...A...Allez-vous en. (*Marcheterre sort*). Monsieur le lieutenant re...rejoignez votre com...compagnie (*De Fontbonne salue et sort*).

DE LANAUDIÈRE.— Monsieur le Commandant, j'ai bien l'honneur de vous saluer. Je m'en voudrais de troubler le grave entretien que vous aurez avec le distingué représentant de la Société des Affameurs. Je rejoins la colonne de M. de Bougainville au Cap-Rouge. Nous reprendrons nos patrouilles, l'estomac creux, mal chaussés et mal vêtus grâce au... talent des Messieurs de la " Friponne ".

MAURIN (*arrogant*).— Monsieur le milicien veut insinuer que...

DE LANAUDIÈRE.— Je n'insinue rien. J'affirme... (*Il sort*).

SCÈNE IV

VERGOR, MAURIN.

MAURIN.— Vos miliciens sont indépendants comme des princes ! Officier de carrière, habitué au respect, vous devez souffrir de leur audace et de leur désinvolture ?

VERGOR.— Pour les dompter, il fau...audrait tous les p...endre !

MAURIN (*insinuant*).— La campagne est pratiquement terminée, et le sieur Cadet procède présentement au ravitaillement d'hiver. C'est la raison de ma visite.

VERGOR (*hautain*).— Pa...arlez, tran...transmettez vos ordres !

MAURIN (*sur le ton des confidences, avec circonspection*).— Ce soir, vingt barges chargées de farine partiront de Batiscan, et descendront le fleuve à la faveur des ténèbres pour venir jeter l'ancre dans l'Anse au Foulon, au pied de la falaise.

VERGOR (*d'un air dégagé*).— Les so...oldats ne se plaindront plus de leur pi...pitance ; ils veulent du...du pain ; ils en auront.

MAURIN.— Pas précisément, puisque le sieur Cadet veut qu'ils ignorent ce chargement. S'ils l'apprennent, ils le pilleront et, cet hiver, ils manqueront de vivres. (*Solennel*) La descente doit être tenue secrète, c'est le mot d'ordre partout.

---

(1) Chambon de Vergor, ce bègue médiocre à tous égards.— *La Tragédie d'un Peuple*, — de LAUVRIÈRE, tome I, p. 414.

Chambon de Vergor fut donc un des hommes les plus funestes aux deux régions de la Nouvelle-France. *Ibid.*, p. 415.

(2) Montcalm avait établi le règlement suivant pour les bagages : " Tous les soldats laisseront ici leurs vestes ". *Montcalm*, CHAPAIS, p. 254.

(3) Il (Cadet) ne pouvait choisir, écrit dans ses mémoires le sieur de C. (p. 87) deux personnes (Pénisseault et Maurin) qui se concilieraient mieux et qui emploieraient plus de moyens et de détours qu'eux ; aussi, on ne vit voler et en donner l'exemple plus impunément,et jouir ou plutôt triompher de la misère publique avec plus de faste et d'arrogance qu'ils ne le firent. *Montcalm*, CHAPAIS, p. 347

(1) Ce Maurin était au service du Sieur Pénisseault, représentant les magasins de la " Friponne " à Montréal. " Bossu, sinistre de figure et malfaiteur d'esprit, habile au trafic, cupide et à la fois généreux par ostentation" *Montcalm*, CHAPAIS, p. 346.



SUR LES BORDS DU GRAND FLEUVE
Tout en flânant sur les hauteurs du Cap-Santé

(Composition et dessin par M. le notaire G. Morisset)

VERGOR (*incrédule*).— Si les barges jettent l'ancre au Foulon, tout le poste en aura connaissance. Ils sont bien deux cent cinquante ici.

MAURIN.— C'est ce à quoi il faut aviser. (*Au bout d'un moment de réflexion*) Le sieur Cadet vous sait un loyal officier. Vous avez donné des preuves de votre intelligence en rendant des forts qu'il était... pratiquement impossible de défendre. Vos ennemis n'ont pû prouver aucune de leurs accusations. Vous semblez ne pas vous rappeler que j'étais parmi les témoins... importants. C'est pourquoi je m'explique franchement avec vous. Les renseignements que je vous donne resteront confidentiels ?

VERGOR (*la main à son épée*).— Oui, j'en...engage ma parole d'officier su...upérieur.

MAURIN (*insinuant*).— Vous connaissez mieux que moi les rivalités qui divisent cette colonie. L'armée de terre voudrait le commandement suprême. Monsieur de Vaudreuil tient — on ne peut pas le lui reprocher — à rester gouverneur de la Nouvelle-France. Les sieurs Bigot, Péan et Cadet se dévouent pour maintenir l'accord et nourrir l'armée sans grever les colons. Pour arriver à leurs fins, à cause de ces mortelles divisions, ils doivent jouer de ruse et prendre des moyens détournés.

VERGOR (*naivement*).— Ils ont rai...aison !

MAURIN.— Logiquement, les paysans qui possèdent des chevaux et des voitures devraient descendre ces approvisionnements par terre, et l'armée, protéger les convois. Seulement, il y aurait pillage par les habitants et récriminations de la part des soldats. Le sieur Cadet, qui a du flair, a fait mettre la farine dans des barges, à Batiscan. Celles-ci doivent descendre secrètement ce soir. Et il m'a chargé de prévenir les commandants de tous les postes, et de les prier d'en écarter momentanément tous les soldats inutiles à la garde. C'est le seul moyen de garder secret cet approvisionnement.

VERGOR.— Monsieur de Bougainville, qui commande en haut de Québec, a-t-il donné son con...onsentement à cette com...combinaison ?

MAURIN (*pris au dépourvu se ratrappe*).— Le sieur Cadet a dû le mettre au courant. D'ailleurs le commandant d'un poste peut ordonner le retrait temporaire d'une partie de sa troupe, sans en référer à tout moment à ses supérieurs.

VERGOR.— Depuis mon ma...malheureux procès, on se dé...éfie de moi.

MAURIN (*simulant une colère dépitée*).— Le sieur Cadet ne vous demande pas de désorganiser l'armée. Il vous prie seulement de renvoyer les soldats du régiment de Guyenne dans leurs quartiers pour un congé de quelques jours. Vous les rappelleriez, si vous en aviez besoin. (*Insinuant*) Congédiez également les miliciens qui veulent engranger leurs récoltes. Ne gardez que les hommes strictement nécessaires à la sécurité du poste... Vous comprenez...?

VERGOR (*hésitant*).— Je com...comprends, mais je...je...

MAURIN (*narquois*).— Vous craignez d'affaiblir votre poste au sommêt d'une falaise inaccessible ? Les Anglais, qui ne sont pas des acrobates, n'ont pas l'intention de forcer les lignes en un lieu aussi désavantageux. (*D'un air détaché*) D'ailleurs, prenez-en ma parole, mes renseignements sont de première main, car je les ai extorqués à un déserteur anglais. Les Anglais d'Angleterre, devant l'hiver qui s'en vient, pensent plutôt à fuir qu'à s'emparer d'une ville en ruines, gardée par une armée retranchée sur des positions stratégiques de première valeur.

VERGOR.— Je sais, vous...vous avez rai...aison ; mais je crains des reproches; les ordres sont sévères, et on m'en veut...

MAURIN (*changeant de jeu*).— L'hiver dernier, vous avez eu à répondre à des accusations très graves. Qui vous a défendu ?... Qui vous a protégé ?... Qui vous a fait libérer et exempter de tout blâme ? ?... Qui vous a fait conserver votre poste dans l'armée ?...

VERGOR (*humilié*).— Les sieurs Bigot et Cadet.

MAURIN.— Aujourd'hui, le sieur Cadet réclame un petit service, et vous hésitez ? Pourtant, votre protecteur était tellement sûr de votre assentiment qu'il a fait inclure, pour vous, dans le chargement, une barrique de vin fin comme récompense.

VERGOR (*gagné*).— C'est...c'est bien ! C'est bien ! Je vais d...donner des ordres i...immédiatement. (*Vergor simule une sortie*).

MAURIN (*l'arrêtant*).— Surtout, après le renvoi des soldats et des miliciens, recommandez aux sentinelles de ne pas allumer de feux, de ne faire aucun bruit, et, en cas d'alerte, de ne pas tirer inutilement.(1) Les vaisseaux anglais sont ancrés à trois cents brasses d'ici, et à la moindre imprudence, ils peuvent découvrir le convoi, fondre sur les barges et s'en emparer. Le sieur Cadet ne vous le pardonnera jamais, et ce serait la famine noire pour la Colonie.

VERGOR.— Je com...comprends ! (*Il appelle de Fontbonne dans les coulisses*) : Monsieur de Fontbonne ?... Monsieur de Fontbonne !

SCÊNE V

LES MÊMES, DE FONTBONNE.

DE FONTBONNE (*entrant sur la scène*).— Présent, mon Commandant !

VERGOR (*solennel*).— J'accorde un congé aux mi...iliciens. Je les envoie faire les récoltes sur mon fief, à Lo...orette, d'abord, et chez...chez eux ensuite. Faites ren...rentrer les cent soldats de Guyenne dans...dans leurs qu...artiers sur les Buttes à Ne...à Neveu. Ne gardez au Poste que tren...ente hommes pour...pour la garde (2).

DE FONTBONNE (*surpris*).— Mais les Anglais sont partis ? La guerre est déjà finie ?

VERGOR (*nerveux*).— Obéissez !

DE FONTBONNE.— A vos ordres, Commandant ! (*Il sort de mauvaise humeur*).

SCÊNE VI

VERGOR, MAURIN.

MAURIN (*qui a vu les hésitations de Fontbonne*).— Vous feriez bien de veiller vous-même à l'exécution de vos ordres. C'est de toute première importance.

VERGOR (*avec un mouvement d'impatience*).— J'y...J'y vais ! (*Il sort*).

SCÊNE VII

MAURIN

MAURIN (*seul, se frottant les mains*).— J'appréhendais de me bûter à un officier têtu, qui ne voudrait exécuter que des ordres écrits et authentiques ; un compliment, une promesse, une menace, et il obéit comme un enfant. L'imbécile ; les leçons ne lui servent donc de rien ! (*Rayonnant*) Elle n'était pas facile à organiser, cette descente ! Ah ! Maurin, il y a encore plus de ressources dans ta bosse que dans tous leurs cerveaux réunis. On verra bien si je sais organiser mes affaires ! (*S'excusant*) Né difforme, je ne peux pas prétendre à la gloire, moi ! Il faut que je vise au substantiel. La gloire, l'héroïsme, la bravoure, c'est de la cruauté envers les autres; l'argent, c'est pour soi !

SCÊNE VIII

MAURIN, LE LIEUT.-COLONEL LAMBERT, VERGOR.

LE LIEUT.-COL. LAMBERT (*entre en causant avec Vergor*).— Vous n'y avez pas réfléchi, Commandant; le gros bon sens défend de dégarnir un poste de cette importance en pleine guerre. Et je me demande pourquoi l'ordre du Général de Montcalm, d'envoyer tout le bataillon de Guyenne prendre position ici ou au moins tout auprès, sur le chemin de Sillery(3), n'est pas exécuté.

---

(1) Les postes, depuis la Pointe-aux-Trembles, eurent l'ordre de ne faire pas de bruit. "Mémoires et observations" de M. de la Pause. *Montcalm*, CHAPAIS, p.642.

(2) Le poste, qui aurait dû compter au moins cent hommes, n'en avait, paraît-il, qu'une trentaine à ce moment. *Montcalm*, CHAPAIS, p. 644.

(3) Cf. *The siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham*, A. DOUGHTY, vol IV, p. 93, 100, 102.

VERGOR (*gêné*).— Monsieur Lambert, je vous présente le sieur Maurin, agent du munitionnaire du roi, le sieur Cadet, de Montréal.

LE COL. LAMBERT (*examinant Maurin*).— Maurin ? Maurin... ? Mais je vous connais, vous et votre passé. Depuis quand vous êtes-vous faufilé dans l'organisation de la " Friponne " ? (*Refusant la main qu'humblement lui présente Maurin*) Toutes les canailles s'y rassemblent à ce que je vois !

VERGOR (*à Maurin qui est resté estomaqué, devant les paroles de Lambert*).— Monsieur le colonel Lambert s'oppose au renvoi des miliciens. Il prétend que Monsieur de Bou... Bougainville a ordonné une su... urveillance plus étroite ; il dit que c'est i... idiot.

MAURIN.— Je n'en sais rien... Je n'ai pas d'ordre à donner aux armées du roi et aux miliciens du pays.

VERGOR (*pris entre deux feux*).— Vous ne m'avez pas ordonné le li... icenciement des Canadiens et le renvoi des soldats du ré... égiment de Guyenne ?

MAURIN (*effrontément*).— Ordonné ? Jamais ! (*se rapprochant de Vergor*) mais rien que conseillé et sur des raisons qui doivent rester entre nous...

LE COL. LAMBERT.— Votre clique ne se contente pas d'affamer l'armée et de ruiner le pays. Je vois que vous voulez maintenant le désarmer !

MAURIN (*avec hauteur*).— Monsieur le Marquis de Vaudreuil n'est pas tenu, que je sache, d'expliquer sa conduite au moindre officier de milice... Quant à vos injures, je me réserve de vous inviter à en répondre ailleurs.

LE COL. LAMBERT (*dédaigneux*).— Ah ! vous êtes l'envoyé du Gouverneur, et c'est en son nom que vous parlez ?! Je croirai cela quand M. de Vaudreuil me l'aura dit.

MAURIN (*ripostant*).— Et c'est comme simple lieutenant-colonel de milice que vous critiquez les ordres de vos supérieurs ! C'est vous qui commandez ici ? et Monsieur du Chambon de Vergor doit vous obéir ?

LE COL. LAMBERT (*se radoucissant*).— Si c'est de la part des autorités supérieures que nous vient cet ordre, faites voir vos lettres de créance...

MAURIN (*avec arrogance*).— Je n'ai pas à traiter avec vous !

LE COL. LAMBERT.— Comme vous le voudrez ; mais en pleine guerre, au moment le plus menaçant, peut-être, je trouve fort imprudent de dégarnir un poste de cette importance.

MAURIN.— Pour calmer vos inquiétudes, Monsieur le Milicien, sachez que vous n'avez pas le monopole du patriotisme. Les fonctionnaire de cette Colonie, peuvent en avoir tout autant que vous.

LE COL. LAMBERT.— Depuis que j'ai vu trois cents Acadiens réfugiés parmi nous, mourir de faim dans les rues de Québec pendant que nos hauts fonctionnaires donnaient des festins et des bals, je me fais un devoir de douter de leur patriotisme (1).

MAURIN (*avec sous entendu*).— Vos propos sont édifiants, et je me charge, en les rapportant, de vous mériter une récompense.

LE COL. LAMBERT (*qui sait à quoi s'en tenir*).— Je sais que toute vérité n'est pas bonne à dire devant vous. Depuis que vous avez brutalement extorqué le pain des pauvres habitants de notre pays, je connais vos basses intrigues ; je sais que vous êtes un maître dans le furetage, la fourberie et la délation, et je doute que votre loyauté vaille la centième partie du prix auquel vous l'évaluez.

(1) Les Acadiens réfugiés ne mangent que du cheval et de la merluche sans pain, il y en est mort plus de trois cents, écrit M. Doreil. *Montcalm*, CHAPAIS, p. 435.



(A) Endroit d'où la photographie reproduite à la page 73 a été prise.

(B) Point où le dessin reproduit à la page 61 a été tracé. C'est à l'est, à droite de ce point, que les premières troupes anglaises de débarquement ont gravi la falaise.

MAURIN (*à bout de ressources*).— Monsieur de Vergor, suis-je dans un guet-apens ? Avez-vous amené ce grossier personnage pour m'insulter chez-vous ? Le souffrirez-vous plus longtemps ? Êtes-vous de connivence avec lui ?

VERGOR (*qui prend peur des délations possibles*).— Monsieur Lambert, faites des excuses... ou veuillez sortir du poste.

LE COL. LAMBERT (*avec dignité.*)— Je sors.

MAURIN (*qui veut avoir le dernier mot*).— Monsieur le Colonel de milice, vous insultez à un franc serviteur du roi... J'aurai des excuses.

LE COL. LAMBERT (*dans la coulisse*).— Jamais !

SCÈNE IX

MAURIN, VERGOR.

MAURIN.— Vous êtes d'une mollesse qui frise l'indiscipline. Vos subalternes vous résistent ouvertement ; ils discutent vos ordres, ils vous insultent, vous et les représentants du Roi, et vous le souffrez...!

VERGOR (*s'excusant*).— Les miliciens ne font pas partie de l'armée régulière ; je n'ai guère autorité sur eux. Et le grade de Lambert dépasse le mien, il me faut bien ménager cet habitant très en vue, ancien élève des Jésuites, ami de l'Évêque, commandant des milices de la Côte Sud, qui a de l'influence dans l'entourage de cet autre canadien qu'est le Gouverneur, et que je crains. Souvent il vient ici, sous prétexte de regarder avec sa lunette d'approche dans quel état sont ses propriétés, l'autre côté du fleuve ; mais je pense que c'est pour m'épier. Il se défie de moi.

MAURIN.— C'est bien partout le même désordre ; l'armée est conduite par les Canadiens qui n'y entendent rien.

VERGOR.— Qui n'y en... entendent rien, mais qui ne se contentent plus des postes de su... subalternes.

MAURIN.— Mais enfin, vous commandez ici. Imposez votre volonté dans votre poste.

VERGOR (*avec l'arrogance des faibles*).— C'est... c'est juste : je commande dans ce poste, et on y o... obéira !

MAURIN (*le flattant*).— Vous ne pourrez jamais agir avec trop d'énergie. Il se joue présentement une grande partie, et le sort de la Colonie dépend de votre autorité. Si vous agissez conformément à mes conseils, vous serez promu à un grade supérieur, mais... si vous résistez, si vous reculez, prenez garde. Les dossiers de votre procès dorment au fond de tiroirs d'où ils pourraient bien sortir. Vous comprenez ?... L'Intendant Bigot serait fort surpris de vos hésitations...

VERGOR (*hautain*).— Je suis chef ici, et je vais y commander en maître. Je m'étonne d'avoir eu la patience d'écouter ce Lambert jusqu'au bout. (*Déterminé*) Dans une minute, vous entendrez le clairon du li... icenciement. Je vous en donne ma parole. (*Il sort, tout fier de son autorité*).

SCÈNE X

MAURIN

MAURIN.— Cette peste de Lambert a failli faire avorter ma combinaison... Heureusement qu'il s'entend avec Vergor comme chien et chat ; autrement, j'étais en mauvaise posture !... Ah ! Ah ! Monsieur Lambert, colonel des capots de grosse étoffe et des bottes sau-

vages, qui jouez au seigneur avec vos centaines d'arpents de terre, vos pêcheries de l'Etchemin et votre titre de Monsieur de Sainte-Marie, vous faites votre matamore; mais au fond, je crois que vous avez peur. Rien que le nom de Monsieur de Bigot est suffisant pour faire taire les plus récalcitrants. Je ne crois pas que vous poussiez plus loin votre enquête. D'ailleurs, demain... si tout va bien.... En ai-je eu des misères pour organiser cette double descente! Des ordres de partout à la fois ...; des Français, des Anglais ... J'ai tout combiné, et tout arrive à point. Mais pour plaire à tous j'ai failli tout perdre ... Des barges, il va en descendre, d'un côté ou de l'autre ..., peut-être des deux côtés à la fois ... On s'en tirera comme on pourra. ...Je ne veux pas être ici à leur arrivée ... A la nuit tombante, je me sauve !

RIDEAU

DEUXIÈME ACTE

Même décor dans le même lieu, au soir tombant.

SCÈNE I

VERGOR

VERGOR.— Une vo...ocation de choix, ce ser...ervice militaire dans les co...olonies ! Pas de belles so...ociétés : des tra...afiquants à peine dégrossis : des Ca...anadiens fiers d'être des in...indigènes : des co...colons qui ne pensent qu'à couper des arbres !. La guerre est faite sans mé...éthode, san...sans science, au ha...asard des circonstances, avec des so...oldats improvisés et des moy...oyens de fortune! ...Que ne donnerais-je pas pour ha...habiter une ville vi...ivante, occuper un salon meu...eublé, et fré...équenter une société ga...alante ! ...A ...à n'importe quel prix, que finisse cette guerre, pourvu que nous puissions sortir de ce pays de sau...sauvages, tra...traverser les mers et re...revoir notre belle patrie.

SCÈNE II

VERGOR, DE FONTBONNE.

DE FONTBONNE (*se présente et salue*).— Monsieur de la Rochebeaucour, aide-de-camp du Colonel de Bougainville, visite le poste et veut vous parler...

VERGOR (*interdit*).— Introduisez-le, sacrebleu ! (*Fontbonne sort*).

VERGOR (*seul*).— Depuis mon pro...ocès, les officiers me surveillent, comme un traî...aître! (*Se fâchant*). Comme si je n'étais pas un gentilhomme !... Ah ! il doit y avoir du Lambert ou du Lanaudière au...au fond de cette visite...

SCÈNE III

VERGOR, FONTBONNE, DE LA ROCHEBEAUCOUR, LAMBERT.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*d'un ton sec*).— Monsieur le Commandant, où sont vos soldats et vos miliciens ?

VERGOR (*bégayant*).—Les mi...mi...ili...ciens...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Vous avez simplifié le personnel du poste, Monsieur de Vergor, à tel point que je ne trouve guère que vous....

VERGOR (*dont le bégaiement est extrême*).— Les mi...mi...iliciens, les mi...mi...iliciens...

LE COL. LAMBERT (*lui venant en aide*).— Monsieur de Vergor a donné un congé aux miliciens et il a renvoyé les soldats du régiment de Guyenne à leurs quartiers de la ville.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*très autoritaire*).— Veuillez me communiquer les ordres écrits du colonel de Bougainville ou du général de Montcalm.

VERGOR (*précipitamment*).— Je n'ai pas d'ordres écrits...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— C'est dire que vous avez dégarni le poste de votre propre autorité ?

VERGOR (*très conciliant*).— Les mi...iliciens m'importunaient avec leurs récoltes en per...erdition. Les sol...oldats étaient fatigués et demandaient congé.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Ce sont là vos raisons, et vous allez rester nuit et jour avec une garde d'une trentaine d'hommes ?

VERGOR (*d'un air dégagé*).— C'est assez pour donner l'alarme. En cas de descente, avant que les Anglais grimpent sur la falaise, j'ai le temps de faire ra...rappeler le gros du régiment...

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*indigné*).— ...Ce qui prendrait quatre ou cinq heures : ... ce qui donnerait aux Anglais le temps de gravir la falaise et se fortifier en avant des Buttes à Neveu !... Monsieur de Vergor, vos raisons ne valent rien. Ou vous êtes un incapable et vous devez être remplacé, ou vous êtes... un traître, et il faut vous arrêter...

VERGOR (*froissé, tirant son épée*).— Je suis au service du Roi comme vous, et mon honneur vaut bien le vôtre...

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*sans s'émouvoir*).— Votre passé me permet d'en douter. (*Simulant une sortie*) Je communique avec le colonel de Bougainville, qui ne plaisante jamais, lui ; et vous comparaîtrez devant un conseil de guerre...

VERGOR (*prenant peur*).— Atendez, Monsieur de la Rochebeaucour ; je vais vous exposer mes raisons. (*S'approchant de l'aide-de-camp, à mi-voix*) : J'exécute un ordre du sieur Cadet, munitionnaire du Roi...

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*répondant très fort*).— Du sieur Cadet, de Montréal ? Mais depuis quand ce faquin a-t-il autorité sur l'armée ?

LE COL. LAMBERT (*sarcastique*).— Depuis qu'il a troqué son couteau de boucher pour une épée (1).

VERGOR (*lançant à Lambert un regard haineux*).— Il paraît que c'est le dé...ésir du gouverneur Vaudreuil. L'ordre (*sur le ton des confidences*) est se...se...secret.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Et qui vous a communiqué cet ordre secret du sieur Cadet et ce prétendu désir du Gouverneur ?

VERGOR.— Le sieur Maurin, qui est ici dans le poste.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Connaissez-vous ce sieur Maurin ? Aux dires de Monsieur Lambert, son passé n'est pas honorable. Maurin inspire peu de confiance... Ce serait un dangereux coquin.

VERGOR (*haussant les épaules de dépit*).— Ce sont des racontars! (*Regardant Lambert*) Il y a tant d'envieux !

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Monsieur de Vergor, faites comparaître le sieur Maurin. (*Vergor salue et sort, Fontbonne suit*).

SCÈNE IV

DE LA ROCHEBEAUCOUR, LAMBERT.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Diable ! Le conseil de nos généraux aurait bien dû renvoyer ce Vergor en France ! Un incapable, un imbécile comme lui est capable de faire rater la meilleure stratégie...

LE COL. LAMBERT.— Monsieur de Vergor est plus naïf que malfaisant. Mais le bossu que vous allez voir est un être dangereux, nullement naïf celui-là, qui manie avec une égale maîtrise le mensonge et la flatterie, l'ironie et les menaces.

(1) Joseph Cadet, munitionnaire général du Roi de France (et l'on fut étonné de voir cet homme passer du couteau à l'épée) Il était boucher de son métier. *Montcalm*, CHAPAIS, p. 345.

SCÈNE V

DE LA ROCHEBEAUCOUR, LAMBERT, VERGOR, MAURIN.

(Vergor entre, suivi de Fontbonne conduisant Maurin qui hésite à le suivre. De la Rochebeaucour dévisage Maurin à son entrée, et avec insistance, examine sa décampe).

MAURIN (*prenant l'offensive*).— Que me voulez-vous ?

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— De quel droit vous êtes vous introduit dans ce poste ?

MAURIN (*jouant la surprise*).— Du droit qu'a tout sujet du Roi de saluer ses amis au passage...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Encore faut-il y être autorisé ! (*Le regardant dans les yeux*) Vous n'aviez pas d'autre mission ?

MAURIN (*voyant que Vergor a trop parlé*).— Vous le savez ? Je porte un message secret...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— D'où vient ce message et qui vous l'a transmis ?

MAURIN (*embarrassé*).— Êtes-vous autorisé à le connaître ? (*Il hésite, et détermine*) Je n'ai rien à vous dire.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Alors, je puis m'autoriser de votre résistance et de votre intrusion ici pour vous faire arrêter de par l'autorité de M. de Bougainville. Monsieur de Fontbonne, appelez les soldats.

VERGOR (*s'entremettant, à de Fontbonne, qui simule une sortie*).— Un instant ! (*A M. de la Rochebeaucour*) Patientez un peu... (*A Maurin*) Vous avouerez tout de même que vous m'avez transmis un ordre secret.

MAURIN.— Je ne vous ai pas transmis d'ordre...

VERGOR.— C'est un peu fort.

MAURIN.— Vous devez distinguer entre un ordre et un conseil. Ce n'est qu'un conseil que je vous ai transmis.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Le conseil de désorganiser le poste !

MAURIN.— Non, mais le renvoi temporaire des hommes inutiles à la garde.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*dédaigneux*).— Et c'est vous qui en jugez ?

MAURIN.— J'accomplis une mission délicate de la part du sieur Cadet, munitionnaire du Roi. Il demande le renvoi momentané des hommes dont la présence n'est pas nécessaire dans le poste.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Je n'en crois rien.

VERGOR.— Pourtant, ses raisons sont bonnes et c'est un honnête homme.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Permettez-moi, pour l'instant, de me passer de votre témoignage.

LE COL. LAMBERT.— Maurin a de vils antécédents. C'est un homme d'argent, sans cœur et sans conscience, aussi laid au moral qu'au physique (1).

MAURIN.— Merci du portrait, je vous le ferai authentiquer un de ces jours.

LE COL. LAMBERT.— Oui, avec mon épée, d'un seul trait !

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Les ordres donnés, après enquête ne sont plus que des conseils ! Alors, quels sont ces conseils suivis si religieusement par Monsieur de Vergor ?



PIERRE-FRANÇOIS RIGAUD, MARQUIS DE VAUDREUIL.
Gouverneur de la Nouvelle-France (1755-60).
Né à Québec le 22 nov. 1698; mort à Paris le 4 août 1778.

MAURIN (*désignant le col. Lambert*).— Je l'ai déjà dit à ce paysan de la Côte-Sud ; ce sont des secrets qui doivent lui rester inconnus.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Ainsi vous n'avez rien à dire, rien à montrer pour justifier ce que vous appelez votre mission, ce que je considérerais volontiers comme une trahison ?

MAURIN (*payant d'audace*).— Je ne puis, pour le moment, faire valoir autre chose que ma loyauté !

LE COL. LAMBERT (*indigné*).— Pour qui vous connaît comme moi, Maurin, ce beau mot n'a pas de sens dans votre bouche. Monsieur de la Rochebeaucour, vous avez affaire à un traître, j'en mettrais ma main dans le feu.

MAURIN.— Pas plus traître que vous ! Vous regretterez un jour ce jugement inique sur ma personne. Comme si bossu, je ne pouvais avoir une âme loyale !

LE COL. LAMBERT.— Ton âme est pour le moins aussi difforme que ton squelette. Monsieur de la Rochebeaucour, faites donc comparaître le sergent Marcheterre. Sa déposition pourra jeter de la lumière sur mes accusations.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Monsieur de Vergor, appelez le sergent de milice Marcheterre ! Il est tout près d'ici. (*Vergor sort, Maurin grimace*).

SCÈNE VI

DE LA ROCHEBEAUCOUR, LAMBERT, MAURIN.

LE COL. LAMBERT.— Ce Maurin a voulu corrompre les sentinelles !

MAURIN.— C'est faux.

LE COL. LAMBERT.— Nous verrons bien !

SCÈNE VII

LES MÊMES, VERGOR, FONTBONNE, MARCHETERRE.

(Vergor entre, suivi de Fontbonne et de Marcheterre. De la Rochebeaucour montrant Maurin à Marcheterre):

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Marcheterre, vous connaissez cet homme ?

MARCHETERRE (*l'examinant avec attention*).— Je le connais depuis longtemps ; c'est une canaille de la pire espèce !

MAURIN.— Je proteste...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Taisez-vous. (*A Marcheterre*) Maurin vous a parlé ; que vous a-t-il dit ?

MARCHETERRE.— Il a dit, comme ça, que nous étions fous de monter la garde sur le faîte d'un rocher coupé à pic ; il nous a assuré que les Anglais n'ont pas l'intention de l'escalader ; il nous a conseillé de dormir.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*indigné*).— Non seulement vous avez fait dégarnir le poste, mais vous avez voulu corrompre les sentinelles !

MARCHETERRE.— C'est le mot ! Il nous a donné de l'argent pour boire et beaucoup. (*Ce disant, il montre des pièces d'argent*).

MAURIN (*se disculpant d'un air très humble*).— Je causais tout bonnement avec des amis. Je ne connais pas tous vos règlements militaires. Je ne croyais pas que ce fût si mal de donner à même mes économies un peu d'argent à des frères...

MARCHETERRE.— Ses amis, ses frères, et ses économies ! Ah ! l'animal ! Il a simplement voulu nous acheter !

(1) Bossu, sinistre de figure et malfaisant d'esprit, dit CHAPAIS, dans *Montcalm*, p. 346.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Fontbonne et Marcheterre, fouillez le nommé Maurin et qu'on me produise ses documents ! (*Maurin résiste de son mieux aux perquisitions*).

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*pendant qu'on fouille Maurin*).— Nous en avions pourtant assez de lutter un contre dix, et à vingt endroits à la fois ! S'il faut nous défier des nôtres maintenant ! Ah ! s'il y avait des traîtres...!

LE COL. LAMBERT (*étonné de sa naïveté*).— En êtes-vous à vos premiers soupçons ? C'est pourtant bien clair ! L'or reste de l'or pour certaines gens, même s'il est taché de sang. Les gens de la " Friponne ", si j'étais gouverneur, ils rendraient gorge et restitueraient, et ils tâteraient de la prison. (*Découragé*) Mais on dirait que tous sont de connivence, et qu'ils ont hâte d'en finir au plus tôt.

DE FONTBONNE (*s'approchant avec des pièces d'or*).— Pas de papier, mais des monnaies dans toutes les doublures.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*examinant les monnaies*).— Des guinées anglaises ! Mais alors, vous faites de l'espionnage ?

MAURIN (*riant jaune*).— Cet or n'est pas une preuve. C'est un déserteur anglais qui m'a donné ces guinées.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Pour prix de votre trahison ?...

MAURIN.— En échange d'un peu de nourriture et de vêtements moins voyants que ses habits rouges.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Ainsi, au lieu d'arrêter les déserteurs ou les espions, vous les nourrissez, vous les habillez, vous commercez avec eux ! Maurin, vous êtes une fripouille !

MAURIN.— Croyez-vous qu'avec mon infirmité, j'étais capable de venir à bout d'un grand diable d'Écossais de six pieds et trois pouces. Je l'ai fait causer, et j'ai transmis ses renseignements au gouverneur des Trois-Rivières.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Et malgré tous ces beaux exploits, vous n'avez aucune lettre de recommandation, aucune lettre de créance...

LE COL. LAMBERT.— Il a cru qu'on l'identifierait par sa bosse...

MAURIN (*regardant Lambert avec haine*).— Le sieur Cadet a craint qu'en cas de surprise mes papiers ne tombassent entre les mains des Anglais. Quant à moi, j'ai toujours pensé que des soldats français me croiraient sur parole.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Maurin, je vous arrête. Vous vous expliquerez en cour martiale. Fontbonne, faites lui lier les mains et qu'on le garde à vue. Demain, vous le conduirez sous escorte à Monsieur de Montcalm, à Beauport.

LE COL. LAMBERT (*à part*).— Enfin, je respire ; libre, ce commis à cent écus, avorton de nature, escargot de figure, comme dit M. de Montcalm, est capable en un jour de dix trahisons (1).

MAURIN (*essayant l'éloquence*).— Monsieur de la Rochebeaucour, Monsieur de Vergor, vous commettez une iniquité ! J'ai fait ma part pour sauver la Colonie. J'ai accepté une mission périlleuse pour le plus grand bien de tous, et c'est là ma récompense ! (*S'adressant à Vergor*) Vous, Monsieur de Vergor, vous m'abandonnez ? Je vous ai vu un jour devant un conseil de guerre, et après mon témoignage en votre faveur, vous me juriez reconnaissance éternelle ! Ingratitude humaine ! Vous, Lambert, vous me donnez des noms ignobles, vous êtes jaloux ! Messieurs Bigot, Péan et Cadet, mes protecteurs, n'auront pas besoin d'autorisation écrite, de parchemin du Roi, pour vous faire à tous un dossier. Trop de zèle est dangereux, Monsieur de la Rochebeaucour. Vous prenez partie pour les miliciens; Monsieur de Montcalm vous le reprochera...

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*dédaigneux*).— Amenez, amenez cet homme ; voilà que d'accusé, il se fait accusateur, à présent. (*Fontbonne et Marcheterre entraînent Maurin vers la sortie*).

MAURIN (*se débattant*).— Monsieur de la Rochebeaucour, puisque c'est nécessaire, je vous demande un moment d'entretien secret en compagnie du Commandant de Vergor.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*Interrogeant du regard*).— Soit, j'accepte ! (*S'adressant à Lambert, Fontbonne et Marcheterre*) Voulez-vous vous éloigner un moment ?

(1) " Un Maurin, commis à cent écus, avorton de nature, escargot par la figure ", Jugement du Marquis de Montcalm sur Maurin. *Montcalm*, CHAPAIS, p. 488.

LE COL. LAMBERT (*indigné, à part*).— Le maudit Maurin, il nous échappe !

SCÈNE VIII

DE LA ROCHEBEAUCOUR, VERGOR, MAURIN.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Parlez, et,... vite.

MAURIN (*sur le ton des confidences, avec beaucoup de circonspection*). — Ce soir, des barges chargées de vingt mille minots de farine vont descendre le long de la côte. C'est le ravitaillement d'hiver de l'armée. Le sieur Cadet doit le tenir caché, sinon les troupes affamées réclameront double ration ; les miliciens s'en autoriseront pour cacher du blé, et se sera la famine dans toute la Colonie. C'est pourquoi nous devons, pour un moment, écarter du poste soldats et miliciens. Je sais, d'autre part, par le déserteur qui m'a donné les guinées, que les Anglais doivent lever l'ancre d'un jour à l'autre. Ils ont peur de l'hiver ! Ils croient que le fleuve gèle de bord en bord et jusqu'au fond.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*indécis*).— Ce que vous dites là est...

VERGOR.— Je... je l'ai cru sur parole et j'ai a... agi pour le mieux...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Mais pourquoi n'avez-vous pas parlé plus tôt ?

MAURIN (*calomniant*).— J'avais promis de ne transmettre ces renseignements qu'au commandant du poste. Ce vieux colonel Lambert était toujours à mes trousses, épiant mes gestes, dénaturant mes paroles. Vous ne vous défiez pas assez de ces miliciens, surtout de leurs officiers, insubordonnés, vantards, qui ne font rien, mais qui jugent tout...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— J'ai peut-être été un peu brusque ; j'avais ajouté foi aux rapports de M. de Lanaudière et de M. Lambert. En temps de guerre la défiance est nécessaire...

MAURIN (*conciliant*).— Je vous comprends, et ce n'est pas moi qui vous reprocherai cette enquête...; mais je ne pardonnerai jamais à l'habitant de la Côte Sud, mué en colonel, de m'avoir traité comme un espion ennemi, et de m'avoir fait subir l'affront de cet interrogatoire humiliant... Ce gros paysan, qui prendrait volontiers la place du Général, ses ambitions sont cachées, et sa langue est perfide. A l'entendre, on dirait qu'il a le monopole du patriotisme. Colonial d'abord, il est canadien plutôt que sujet du Roi ; ses miliciens indisciplinés, pour lui sont les meilleurs soldats; il remporte toutes les victoires... Mais je suis un peu là, et j'écoute... Il n'y a pas si longtemps, il a tenu des propos diffamants contre l'armée régulière et nos chefs. Fort de l'amitié de l'Évêque et des Jésuites et surtout de la protection de cet autre colonial qu'est notre lourdaud de Gouverneur, il a critiqué ouvertement Monsieur de Montcalm ; il blâmait ce qu'il appelait ses mœurs légères, ses dépenses criminelles, et son train de vie... Il a applaudi des deux mains au mandement de l'Évêque dénonçant les amusements de notre bourgeoisie. Monsieur de Lévis et vous-même, Monsieur de la Rochebeaucour, vous n'aviez pas meilleure conduite à ses yeux. Il croit peut-être, par là, arriver à un commandement, à faire des milices une force indépendante de l'armée régulière et commandée par un Canadien.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Tout de même, pour mettre d'accord mes renseignements privés et publics, je ne vous libère qu'à la seule condition que Monsieur de Vergor s'engage à veiller sur vous jusqu'à demain. Vous resterez dans ce poste toute la nuit.

MAURIN.— Mais je devais retourner immédiatement à Montréal.

VERGOR (*s'entremettant*).— Vous coucherez ici, je vous ferai conduire sous escorte demain pour vous éviter de nouvelles aventures.

MAURIN.— Je dois retourner là-bas tout de suite ; demain serait trop tard.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*soupçonneux*).— On dirait que vous avez peur de passer la nuit dans ce poste. Si vous insistez, vous réveillerez encore mes soupçons. Je vous ordonne de rester.

MAURIN.— Puis que vous l'exigez... (*A part*) Il faut que je parte à tout prix. Je viens d'échapper à un danger, il faut que je me gare de l'autre... (*Vergor et Maurin sortent*).

SCÈNE IX

DE LA ROCHEBEAUCOUR

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Quelle guerre ! En Europe, cet homme aurait payé de sa tête son semblant de trahison. Ici, la logique est en déroute. Les miliciens passent avant les soldats de rang, et un pauvre commis tout difforme se fait porteur de secrets de cette importance. Qui sait ? Mon prisonnier est peut-être un héros ! Qu'importe ! pourvu que la France soit victorieuse de l'Anglais et que cette colonie demeure la Nouvelle-France d'Amérique !

SCÈNE X

DE LA ROCHEBEAUCOUR, LAMBERT.

LE COL. LAMBERT (*entrant*).— Maurin est-il libéré ?

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Pourquoi cette question, Monsieur le Colonel ?

LE COL. LAMBERT.— Il m'a salué avec arrogance, et ce n'est pas facile de lire dans cette figure de singe.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Je lui ai ordonné de rester dans le poste jusqu'à demain. Ses secrets sont d'importance, et il mérite notre considération.

LE COL. LAMBERT (*avec impatience*).— Je me doutais bien que vous vous laisseriez prendre.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*piqué*). — Je n'épouse pas toutes vos rancunes ; je suis d'âge à juger par moi-même. Il se joue présentement une grande partie d'où dépend le sort de la Colonie.

LE COL. LAMBERT.— Je le sais, le moment est grave ; et c'est pourquoi il me répugne de voir ce bossu agir avec quelque noblesse. Croyez-m'en, Monsieur de la Rochebeaucour, toute rancune à part, il lui est complètement impossible d'être loyal et franc, c'est contre son caractère, contre sa nature...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Je comprends que vous en vouliez à ces gens de la "Friponne". Ils vous ont ruinés, vous et les vôtres. Ils vous barrent peut-être le chemin de promotions avantageuses. Mais enfin, ce sont des Français, des sujets du Roi et, devant l'ennemi commun, ils savent faire leur devoir. Pourquoi tant les soupçonner ?

LE COL. LAMBERT (*découragé*).— Je voudrais bien avoir votre belle confiance.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*se levant*).— Vous ne vous rendez pas facilement, mon cher Monsieur Lambert. Vos craintes vous honorent, mais elles ne sont pas justifiées. Croyez-m'en, ce bossu n'est guère dangereux. (*Il sort*).

SCÈNE XI

LE COLONEL LAMBERT.

LE COL. LAMBERT.— Ah ! chien de Maurin, puisque je n'ai aucun pouvoir sur toi, puisqu'il n'y a pas moyen de te faire arrêter, de t'empêcher de nuire, je m'attache à tes pas, ce soir et la nuit prochaine. Vague commandant de travaux de fortifications, je suis libre de mes allées et venues ; alors je te suivrai comme ton ombre, au besoin malgré ce simple de Vergor. A la première manœuvre de trahison de ta part, je te fais justice. Et si tu fuis, je saurai bien te faire cueillir par les Hurons campés sur le chemin de Sillery.

SCÈNE XII

LE COLONEL LAMBERT, MARCHETERRE, BÉGIN, PARADIS.

LE COL. LAMBERT (*aux miliciens qui passent chargés de leurs effets*).— Où allez-vous, vous autres ?

BÉGIN.— En congé. Le commandant de Vergor nous envoie faire la récolte sur sa terre, à Lorette. Y paraît que son grain est en perdition.



LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE (1729-1811)

(*D'après une toile en possession du comte de Kérallain, à Quimper*).

Savant de marque et navigateur célèbre. Avocat entré dans l'armée, il gagna le grade de colonel au Canada. Après la paix de 1763 il entra dans la marine, fonda et organisa une colonie française aux îles Malouines (1763-66), fit, autour du monde, l'expédition scientifique qui a illustré son nom (1766-69) ; chef d'escadre pendant la guerre d'Amérique ; commandant de la flotte de Brest (1790) ; nommé sénateur, puis comte par Napoléon Ier.

LE COL. LAMBERT.— Et le poste...?

MARCHETERRE.— Presque complètement dégarni. Il n'y reste plus que trente hommes, et pas ce qu'il y a de meilleur. Et cette crasse de Maurin roule sa bosse de l'un à l'autre, la cruche de rhum à la main.

LE COL. LAMBERT.— Alors, restez avec moi jusqu'à demain. Voici que le soir tombe et que s'allume l'étoile du berger. J'aurai besoin de vous à la veillée. Maurin prépare une saleté. Il faut la conjurer. Vous m'aiderez ?

PARADIS.— Comptez sur mes balles. C'est rare qu'elles manquent leur gibier.

MARCHETERRE.— Nous sommes à vos ordres.

LE COL. LAMBERT.— Allez d'abord prévenir le capitaine de la batterie de Samos et M. de Rémigny, au poste de Sillery d'avoir l'œil ouvert, la nuit prochaine, sur le fleuve. Et venez me rejoindre dans le ravin du ruisseau du Foulon, près du pont.

MARCHETERRE.— Le temps de cacher notre butin dans le bois de la coulée, de porter votre message, et nous sommes là. (*Ils sortent*).

SCÈNE XIII

LE COLONEL LAMBERT.

LE COL. LAMBERT.— Trente hommes dans un poste de cette importance, alors que tout le bataillon de Guyenne devrait être ici.(1) Et cette gueuille de Vergor qui se laisse mener par le bout du nez par Maurin, pendant que La Rochebeaucour, un bien brave soldat, mais dont la droiture s'en laisse imposer par l'imposture et la fourberie, ajoute foi aux mensonges de cet héritier de Judas... On dirait vraiment que tout le monde perd la tête. Désunion et rivalités entre les chefs ; famine ; vols et concussions des gens de la Friponne ; conduite scandaleuse d'une partie de notre haute société ; manque de secours de France ; lassitude générale devant cette guerre épuisante où le cercle de fer, qui se resserre chaque année davantage, nous étreint ; ennui et désir d'en finir qui tenaillent la plupart des officiers d'outre-mer, dont les exploits n'ont guère de retentissement dans leur pays et ne leur valent que peu d'avance-

(1) Cf. *The siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham*, Art. DOUGHTY. Vol. IV, p. 93, 100 et 102.

ment ; Québec, dont les bombes ennemies ont fait un tas de décombres ; nos campagnes brûlées, dévastées pour vingt-cinq ans par la barbarie anglaise, tout, tout annonce la ruine. Et voilà que la trahison s'en mêle... Et les miens, que sont-ils devenus ?... Devant la torche des incendiaires de Sa Majesté Britannique, ils ont dû fuir vers la Beauce, dans les bois, et je n'en ai plus reçu de nouvelles... Et mes terres dévastées, où j'ai vu, d'ici, le feu dévorer mon foyer... Est-ce que la Providence nous abandonne à nous-mêmes à cause de nos fautes ?... Il paraît que le Roi a dit, en voyant le Parlement tracasser les évêques, qu'après nous, ça va être le déluge.(1) Il sait bien des choses et voit de loin, lui, les malheurs qui s'en viennent... Miné par la maladie, je ne verrai sans doute pas tout cela (2)... Mais le découragement n'a jamais rien sauvé ;... Confiance donc et malgré tout...! Et même s'il faut nous ensevelir sous les ruines de la Patrie faisons notre devoir jusqu'au bout, pour Dieu, pour le Roi et pour mon pauvre pays.

RIDEAU

TROISIÈME ACTE

DÉCOR — *La salle commune d'une pauvre maison de colon servant de refuge à l'officier commandant le poste de l'Anse au Foulon. Cheminée au fond : une table, une armoire, et quatre sièges assez frustes. Sur la table quatre chandelles de suif. A droite une fenêtre garnie de mauvais rideaux dissimulant mal les vitres cassées par des éclats de bombes anglaises. Portes à droite et à gauche. L'action se déroule dans la nuit du 12 au 13 septembre.*

SCÈNE I

(*La salle est dans l'obscurité. Le col. Lambert frappe à la porte avec insistance et, n'obtenant pas de réponse, il entre. A tâtons, il cherche Maurin sur le lit de camp, sous le lit, dans l'armoire, derrière la table. Tout en cherchant*) :

LE COL. LAMBERT.— Je l'ai pourtant surveillé du dehors une partie de la soirée. S'il est sorti, ce ne peut être que depuis quelques instants. Maurin m'aurait-il échappé ? Il a rôdé une partie de la veillée dans le poste et conseillé encore aux soldats de garde de dormir ! Mais ensuite il est entré ici. C'est l'être le plus souple que j'aie jamais rencontré ; il échappe à toute surveillance ; il nous glisse entre les doigts comme une anguille. Quelqu'un prête-t-il attention à sa défense, qu'il le gagne, et se fait passer pour le plus innocent des hommes... Cependant, je n'ai plus de doute à son sujet... Je croyais le tenir, cet après-midi. J'avais des preuves bien claires contre lui. Il s'en est tiré en excitant les rancunes des réguliers contre les miliciens, des Européens contre les Canadiens. Maintenant, il triomphe, et c'est précisément le moment où il devient le plus dangereux... Où peut-il être ? (*Regardant par la fenêtre*) Il n'a pourtant pas dû enfiler par ici, Marcheterre l'aurait vite cueilli...(*Regardant par la porte*) En vérité, d'où sort-il ? Le voici qui revient en compagnie de cet imbécile de Vergor. Avec le vin de la flatterie, il lui fait avaler le poison de la trahison. (*S'inquiétant de sa position*) Mais, ils vont me surprendre ici. Impossible de fuir ! (*Vergor et Maurin entrent et Lambert s'accroupit derrière une table*). Je reste ici.

SCÈNE II

VERGOR, MAURIN, LAMBERT.

VERGOR (*portant une lanterne sourde qui éclaire la face de Maurin*). — Vous me dites que le général anglais est malade ? qu'il est découragé ?

MAURIN (*avec circonspection*).— Je le tiens de bonne source. Le capitaine Delaune, de l'infanterie légère anglaise, m'en a informé (*Vergor sursaute*).

VERGOR.— Êtes-vous en relation avec les Anglais ?

MAURIN (*souriant et naturel*).— Notre commerce nous oblige à certaines relations dont se scandaliserait votre Habitant de la Côte-Sud. Il y a toujours des déserteurs ou des prisonniers, d'un côté comme de l'autre. On négocie l'échange de prisonniers. On cause ; ce qui explique... qu'un homme habile peut apprendre certaines choses... Delaune m'a dit que le général est pris de maladie de langueur, qu'il est sombre... et récite des vers... (*Maurin bute contre une chaise, il se plaint*) : Aie ! Oie !

VERGOR.— Attendez, Maurin, je vais a...a...allumer les chandelles ; vous ju...ugerez mieux de la tri...istesse et de la nu...udité de mon réduit.

MAURIN (*lui retenant amicalement la main*).— Je vous en prie ; n'en faites rien. Sur ces hauteurs, en pleine bordure du fleuve, on verrait de loin ces feux et votre maison pourrait servir de cible aux canons de la flotte anglaise.

VERGOR.— Vous...ous... avez raison ! Ils nous ont déjà cassé plusieurs carreaux. (*Il dépose sa lanterne sourde sur la table, et en couvre la flamme d'un foulard*).

MAURIN (*s'asseyant*).— Et puis, Monsieur de Vergor, avez-vous songé, en cas d'attaque subite, à un refuge possible ? C'est le propre d'un chef de prévoir !

VERGOR (*naïvement*).— Vous...vous avez rai...aison. Je n'y avais pas ré...fléchi...

MAURIN (*examinant la maison, la fenêtre, la trappe du plancher*).— Cette cave est-elle profonde ? Peut-on y descendre commodément ? s'y cacher pour un temps ?

VERGOR (*embarrassé de cette question*).— Je n'en sais rien. Je ne suis pas le ba...ba...balayeur du poste...

MAURIN.— Ne vous impatientez pas, c'est pour causer. (*Au bout d'un instant, d'un ton indifférent*) Si l'ennemi attaquait, de quel côté serait-il plus prudent de se replier ?

VERGOR.— Vers les quartiers du régiment de Guyenne, qui doit nous supporter sur les hauteurs des Buttes à Neveu, entre la Ville et la Plaine d'Abraham.

MAURIN (*d'un ton très détaché, tout en baillant*).— A quelle distance de ce poste, et dans quelle direction ? J'arrive de Montréal et je suis tout désorienté...

VERGOR.— Une petite demi lieue en droite ligne, tout près des murs de Québec.

MAURIN.— Sans doute qu'il y a des sentinelles, et qu'on exige un mot de passe ?

VERGOR.— Chaque soir un officier nous l'apporte. Ils en ont un drôle pour cette nuit ; c'est... (*il rit*).

MAURIN (*insistant sans en avoir l'air*).— Nos officiers ont de l'esprit, et ils ne cherchent pas longtemps les mots spirituels.

VERGOR.— C'est " Gare aux traîtres ! " (*Il rit, il rit longtemps. Maurin semble mal à l'aise, il prête l'oreille aux moindres bruits du dehors*). Mais pourquoi toutes ces questions... indiscrètes. Vous me semblez très nerveux, ê...êtes-vous malade ?

MAURIN (*se rasseyant*).— Non ! non ! Mais les fatigues de la journée, les injures subies, le travail important qui me reste à faire... (*S'épongeant le front*) Il fait chaud ici ; si vous ouvriez la fenêtre pour faire un peu d'air... (*Vergor, très complaisant, déplace un peu la table, et met Lambert presque à découvert ; il ouvre la fenêtre. Avant qu'il se retourne, Maurin le bouscule dans un coin et enjambe la croisée*).

VERGOR (*ébahi*).— Mais qu'est-ce qu'il a ? Est...Est-il fou ? (*Lambert renverse la table et saute à son tour par la croisée*). Et cet autre ?... D'où sort-il ?... (*Se penchant hors de la fenêtre*) Votre nom ?... (*Il referme la croisée et se couvrant, il se dirige vers la porte*).

(1) Cf. *Madame de Pompadour et la politique*, Pierre DE NOLHAC, p. 41.

(2) Il mourut le 21 janvier 1760.

Où Maurin veut-il fuir ? De quoi a-t-il peur ?... Et cet autre qui le poursuit ?... (*Il hausse les épaules*).

SCÈNE III

LAMBERT, VERGOR, MAURIN.

LE COL LAMBERT (*ramenant le bossu par le collet*).— Mon nom c'est la justice... et (*à Vergor*) le vôtre ? Imbécile... (*Poussant le bossu dans un coin*) : Si tu bouges, tu as une balle dans la tête. (*A Vergor*) Allez quérir l'aide-de-camp de M. de Bougainville, s'il n'est pas reparti. Dites-lui de venir sur le champ... Vite !... Après avoir renseigné stupidement ce vaurien, voici que vous lui fournissez les moyens de fuir...

VERGOR (*indigné*).— Ah ! bien quoi ? ! Après s'être clandestinement introduit chez-moi, après m'avoir épié, voilà qu'il m'accuse maintenant et se comporte comme s'il était le commandant du poste ou le général. (*Vergor sort*).

SCÈNE IV

LAMBERT, MAURIN.

LE COL. LAMBERT.— Et vous, Maurin, vous craignez les balles anglaises, puisque vous fuyez. Sachez que c'est une balle française qui, la première, percera votre peau de crapaud...

MAURIN.—Vous me supposez pire que je ne le suis... vous m'en voulez...

LE COL. LAMBERT.— Vous avez trop parlé avec Vergor. Vous avez pris... et donné des renseignements si précis qu'ils vous accusent et votre fuite vous condamne...

MAURIN (*atterré*).— Mais où étiez-vous donc ?

SCÈNE V

LES MÊMES, DE LA ROCHEBEAUCOUR, VERGOR.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*de mauvaise humeur et baillant. Au col. Lambert*).— Avec votre dent contre le bossu, vous ne nous laisserez même pas dormir. Qu'y a-t-il encore ? (*A Maurin*) Avez-vous juré de nous embarrasser jusqu'à la fin, vous ?

MAURIN (*en riant*).— J'avais précisément décidé de vous débarrasser... sans bruit.

LE COL. LAMBERT (*rectifiant*).— De fuir, de déserter ! (*Ce disant il allume toutes les chandelles à la flamme de la lanterne sourde*).

MAURIN (*tout tremblant*).— Monsieur Lambert, vous signalez le poste aux frégates anglaises !

LE COL. LAMBERT (*continuant*).— Je veux qu'on sache, là-bas, que la France veille sur les hauteurs de Québec, et que les sentinelles ne sont pas endormies

MAURIN (*s'adressant à Vergor*).— Monsieur de Vergor, nous allons recevoir des boulets ; vos hommes seront blessés ou tués ; tirez donc les rideaux !

VERGOR (*hésitant, interroge du regard*).— Est-ce prudent ?

LE COL. LAMBERT (*examinant Maurin dans les yeux.*)— La première prudence nous conseille d'examiner la conscience de ce traître... et de lui loger douze balles dans le ventre.

MAURIN.— Inutile de crier, Monsieur Lambert, je ne suis pas sourd, et les matelots anglais non plus...

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*s'interposant*).— Taisez-vous, Maurin; expliquez-vous, Monsieur Lambert...

LE COL. LAMBERT.— De nouveau, avec de nouvelles preuves, j'accuse Maurin de trahison. Mais avant tout, pour l'amour de Dieu, au nom de la patrie en danger, prenez vous-même le commandement du poste : faites doubler la garde ; envoyez quérir en hâte le régiment de Guyenne ; nous sommes vendus.

VERGOR (*dépité, à M. de la Rochebeaucour*).— Il exagère ses preuves. (*A Lambert*) Concluez-vous à ma complicité ?

MAURIN.— Il est fou...

LE COL. LAMBERT.— Monsieur de la Rochebeaucour, Maurin a fait dégarnir le poste de surveillance ; vous avez trouvé sur lui des guinées anglaises ; il a avoué au commandant Vergor être en relations avec l'armée anglaise par un certain capitaine Delaune. Il s'est informé des moyens de fuir ; il a cherché dans le poste un endroit sûr où se cacher en cas d'attaque; se sentant peu en sûreté, il a habilement extorqué le mot de passe de Guyenne et, malgré votre ordre formel, il a fui... Si ce ne sont pas là des preuves ! Je crains une descente sur la côte, et Maurin, maintenant qu'il est prisonnier dans le poste, semble la redouter encore plus que moi... Encore une fois, doublez la garde...



(*Gainsborough*)

LE GÉNÉRAL JAMES WOLFE

Né à Westherham (Kent) en 1727, servit dans la marine puis dans l'armée à partir de 1741 ; après un séjour à Paris (1752) s'occupa de questions techniques et mit en oeuvre un système de manoeuvres lors gtemps classique ; envoyé au Canada en 1758, joua un rôle prépondérant au siège de Louisbourg ; commandant de l'expédition contre Québec (1759), il mourut dans son triomphe des Plaines d'Abraham le 13 septembre 1759.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.—Maurin, qu'avez-vous à répondre ? Disculpez-vous...

MAURIN.— Monsieur de la Rochebeaucour, vous m'aviez imposé de passer la nuit dans ce poste... Ce m'est impossible... Ma mission n'est pas terminée.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*impatienté*).— Quelle mission encore ? Parlez franc, je suis à bout de patience...

MAURIN.— Ai-je dit que c'était ici le dernier poste ? Il m'en reste d'autres à avertir. Vous savez ? Le temps presse...

LE COL. LAMBERT.— Les gens de la " Friponne " de Québec, je suppose ?

MAURIN (*narquois*).— Pour une fois, vous avez deviné juste. (*Pressant*) Monsieur de la Rochebeaucour, Monsieur de Vergor, vous savez ce dont il s'agit. Pour la mise en magasin, il faut des effectifs, j'allais les raccoler.

LE COL. LAMBERT.— Pourquoi, alors, avez-vous fait renvoyer nos miliciens et nos soldats ?

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— M. Lambert, j'admire le zèle que vous déployez pour la défense de ce poste; mais, outre que vous n'êtes pas chargé de le commander, vous ignorez certains faits que Maurin nous a communiqués. Dès que je pourrai vous les transmettre, vous comprendrez...

VERGOR (*triomphant*).— Vous...Vous verrez que j'avais raison !

LE COL. LAMBERT.— Ajoutez foi, si vous le voulez, aux missions de Maurin. Moi, je n'en crois pas le premier mot. Ce dont je suis certain, c'est que nous avons affaire à un traître, et qu'il nous a vendus... Il a fait dégarnir le poste, il a énervé la surveillance, voulu acheter les sentinelles, il berne les officiers avec ses prétendues mis-

sions secrètes et, sa besogne achevée, il déguerpit au bon moment, pour éviter d'être pris dans le guêpier. Monsieur de la Rochebeaucour, son secret explique-t-il sa peur et sa fuite précipitée ?

VERGOR.— Vous avez peut-être raison !

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Dans tous les cas, Maurin reste ici, nous verrons bien...

LE COL. LAMBERT.— Oui, mais il sera peut-être trop tard ! (*On entend une sentinelle qui crie au dehors :* "Qui vive". *Maurin, d'un mouvement instinctif, se blottit dans un coin, les officiers portent la main à leur épée. On frappe ; Vergor ouvre la porte*).

SCÈNE VI

LES MÊMES, UNE SENTINELLE, LE LIEUT. DE LAUNAY

LA SENTINELLE.— Le lieutenant de la batterie de Samos qui veut vous parler, Monsieur le Commandant. (*De la Rochebeaucour lui fait signe de parler*).

LE LIEUT. DE LAUNAY.— Des barges descendent au fil de l'eau, au large de la pointe de Samos...

LE COL. LAMBERT (*étonné de ce que personne ne paraisse surpris*).— Mais vous n'agissez pas ? Allez-vous les laisser atterrir sans résistance ?

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*souriant*).— Bien sûr, puisque ce sont des Français.

LE COL. LAMBERT.— Des Français ? (*Interrogeant le lieut. de Launay*) Des Français ? En êtes-vous sûrs ? Ont-ils répondu au mot de passe ?

LE LIEUT. DE LAUNAY.— Au lieu de répondre par le mot convenu, une voix enrouée a crié du large : "Convoi de provisions, ne faites pas de bruit, les Anglais vont vous entendre"(1). Dans l'indécision, le commandant de la batterie m'a envoyé vous en avertir. Ils doivent être à votre portée, et il fait noir comme chez le diable. (*Le lieut. de Launay salue et sort ainsi que la sentinelle*).

SCÈNE VII

DE LA ROCHEBEAUCOUR, LAMBERT, VERGOR, MAURIN.

VERGOR (*triomphant, à Lambert*).— Vous le voyez, Maurin avait raison.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Maurin nous a prévenus de cette descente de provisions. Il n'est donc pas un traître.

MAURIN.— Éteignez les chandelles, vous allez compromettre la descente.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*éteignant quelques chandelles*).— Vous nous avez causé de vives inquiétudes, Maurin. Toutes les apparences étaient contre vous et justifiaient les soupçons de M. Lambert

LE COL. LAMBERT (*à Vergor*).— Commandant, avertissez vos sentinelles ; qu'elles veillent ! Remarquez que Maurin n'est pas à son aise pour un héros, il ne triomphe pas. Il a plus peur que jamais... ce n'est guère naturel.

VERGOR.— Milicien soupçonneux.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Calmez, Monsieur Lambert, calmez vos craintes. Les sentinelles veillent au dehors. Pas le moindre danger ! (*Maurin cherche dans tous les coins un abri sûr, et il essaie de tromper la surveillance de Lambert, de s'enfuir par la fenêtre ouverte*)

VERGOR.— Maintenant que l'affaire est classée, il est grand temps de dormir... (*tirant sa montre*) il est trois... trois heures moins quart. (*Il enlève son épée et ses pistolets*).

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Encore une nuit blanche ! C'est bien la quinzième pour moi depuis un mois... Quelle existence !... Quelle guerre !... Ah ! si on peut voir, enfin, le terme de cette épuisante campagne !

(1) Devant la batterie de Samos, une autre sentinelle jeta, elle aussi, son "Qui vive" aux bateaux.— "Convoi des provisions répondit le même officier," mais ne faites pas de bruit, les Anglais vont vous entendre". *Montcalm*, CHAPAIS, p. 643.

LE COL. LAMBERT.— Nous aurions vite le dessus si on en finissait avec le régime des escrocs de la "Friponne" ici...

MAURIN.— Merci !...

LE COL. LAMBERT.— ...et avec celui de la Pompadour, là-bas.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Oh ! ne chargeons pas de trop de méfaits la conscience de la marquise. M. de Bougainville, qui a des relations et des correspondants aussi sûrs que bien informés à Versailles, m'apprenait, l'autre jour, que Mme de Pompadour, tenant tête au groupe dont ce mécréant de Voltaire est l'oracle, montre un intérêt passionné pour la Colonie en péril. Sur sa fortune privée elle a souscrit un million pour la défense du Canada. En outre, elle a participé à l'armement de plus de vingt vaisseaux de guerre (1). (*Coups à la porte. Sursaut général*).

VERGOR.— Qui... qui va là ?

VOIX A L'EXTÉRIEUR.— Une sentinelle. (*Vergor ouvre la porte*).

SCÈNE VIII

DE LA ROCHEBEAUCOUR, LAMBERT, VERGOR, MAURIN, UNE SENTINELLE. (2)

LA SENTINELLE.— Monsieur le Commandant, un officier surgi de je ne sais où, comme une apparition, m'a ordonné de venir, sans bruit, vous prévenir qu'il arrive avec une troupe nombreuse, pour vous remplacer dans le commandement du poste.(3)

VERGOR.— Le colonel de Fontbrune et le régiment de Guyenne, peut-être... C'est, dans ce cas, la mise à exécution de l'ordre donné, l'autre jour, par le général de Montcalm.

MAURIN.— Sans doute, sans doute, ce ne peut être...

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— C'est là une étrange façon d'arriver et de se faire annoncer. C'est louche.

LE COL. LAMBERT (*à la sentinelle*).— Quel costume porte cet officier ?

LA SENTINELLE.— Il fait si noir que je n'en ai rien pu distinguer...

LE COL. LAMBERT.— Si tu avais moins consulté la cruche à Maurin, hier soir, tu aurais eu l'œil moins trouble. As-tu vu, au moins, si cet officier est grand ?

LA SENTINELLE.— Il m'a paru immense.

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Le colonel de Fontbrune est de petite taille.

LA SENTINELLE.— Et je crois qu'il a une longue plume sur la tête...

LE COL. LAMBERT. (*bondissant*).— Mais c'est un écossais ! Les Anglais grimpent sur la falaise. Ta sottise leur a fait gagner du temps. Commandant, réveillez vos hommes. Aux armes et vite ! Nous sommes trahis... (*Tous sont haletants. Vergor reprend son épée et ses pistolets. Un cri de "Qui vive" au dehors. Un coup de feu. Un autre... Décharge générale. Maurin se précipite vers la fenêtre. Le colonel Lambert l'attrape au collet et l'écrase à genoux en disant*) : Ici, vermine !... Si tu remues, tu es mort... Fais ton acte de contrition... (*De la Rochebeaucour sort dans l'obscurité. Lambert le suit des yeux. Vergor est hébété. La sentinelle se met en défense près de la porte*).

MAURIN (*gémissant*).— Monsieur Lambert, ce sont les Français ; mais c'est plus fort que moi, j'ai peur des coups de feu ; ça me rend fou.

DE LA ROCHEBEAUCOUR (*entrant en tempête*).— Aux armes ! Les Anglais ! Tout le poste sur pied. Nous sommes trahis !

LE COL. LAMBERT.— Et voici le traître

MAURIN.— Ce n'est pas moi. Ce sont mes chefs de la "Friponne" qui m'ont poussé. (*Ce disant, se sentant perdu, il s'élance dans la fenêtre ; mais une balle venue de l'extérieur l'abat. Il tombe hors de la maison en criant*) : Je suis frappé... Malédiction !

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Parfait ! le traître tombe sous une balle anglaise, bien payé par ses amis.

(1) Cf. *Madame de Pompadour et la politique*, Pierre DE NOLHAC, p. 311 et suiv.

(2) Les trois scènes qui suivent doivent être enlevées rapidement, avec fièvre.

(3) Cf. *The siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham*, A. DOUGHTY. Vol. III, pp. 73 97.

SCÈNE IX

LES MÊMES, MARCHETERRE, PARADIS, BÉGIN, ROUSSILLON. (*Ils entrent à reculons, faisant face à un ennemi encore invisible.*)

MARCHETERRE.— Toutes les malchances à la fois. Les sentinelles dormaient. Et ils sont déjà toute une armée sur la falaise. Il en sort de partout. Ah! ces traîtres de la Friponne! Avez-vous mis la main sur le bossu, au moins?

LA SENTINELLE.— Il a payé sa trahison. (*Miliciens et soldats se sont placés aux issues pour défendre le poste*).

DE LA ROCHEBEAUCOUR.— Défense jusqu'au bout et Vive le Roi!

TOUS.— Vive le Roi.

LE COL. LAMBERT.— Impossible de tenir ici; c'est folie. Éteignez les lumières (*Vergor les éteint*) et, par la porte d'en arrière, replions-nous vitement, avec les soldats du poste, dans le champ et les broussailles du côteau. Tâchons d'y endiguer l'avance anglaise pendant que M. de la Rochebeaucour rejoindra le chemin de Sillery pour aller donne l'alarme. (*On sort ... La lumière d'une lanterne sourde se projette dans la fenêtre ... Coups de crosse de fusil dans la porte qui s'ouvre violemment. Entrent trois highlanders, baïonnette au canon; suivis du capitaine MacDonald, sabre au clair.*)

de la falaise et tombaient dans la poitrine de ceux qui nous suivaient, ne vînt à donner l'éveil à l'ennemi.

SCÈNE XII

LE CAPITAINE MACDONALD, LE CAPITAINE DELAUNE, LE COL. LAMBERT, VERGOR, UN SOLDAT FRANÇAIS, DEUX MONTAGNARDS ÉCOSSAIS.

LE CAPITAINE DELAUNE (*entrant, suivi de Lambert, de Vergor, blessé au talon et qui s'appuie sur un soldat, et de deux highlanders*). — Voici nos prisonniers. Tous les autres ont réussi à nous échapper et continuent la fusillade sur la hauteur.

LE CAPITAINE MACDONALD (*saluant*).— Messieurs, vous êtes les bienvenus. J'espère que vous n'aurez pas à souffrir de l'hospitalité ... forcée et, espérons le, peu prolongée, que le hasard de la guerre nous permet de vous offrir. (*Lambert et Vergor saluent en silence*).

LE CAPITAINE DELAUNE (*au Cap. MacDonald*).— En passant, ici, tout près, j'ai buté sur le cadavre du sieur Maurin. C'est dommage que nous l'ayons perdu. Je comptais sur lui pour nous faciliter l'entrée dans Québec. Comme pour le pilote Vitré il y avait de fameux sacs de guinées pour cet homme.

MACDONALD (*avec mépris*).— Oui!... les guinées de Judas!...



L'ANSE AU FOULON

Dans l'enfoncement, à gauche, le ruisseau. Vers le centre, se détachant de la route du Cap Blanc, le chemin qui gravit la falaise. Au loin, à droite, le Cap Diamant et la citadelle de Québec. Plus bas la voie du Transcontinental et l'anse déjà remplie de sable pour la construction des quais.

SCÈNE X

LE CAPITAINE MACDONALD, TROIS HIGHLANDERS.

LE CAPITAINE MACDONALD.— Rendez-vous, Messieurs. Pas de résistance inutile. Vous êtes cernés ... (*Voyant qu'il n'y a personne*) ... Tiens, la cage est vide ... (*Par la fenêtre*) Capitaine Delaune, faites cerner le champ et les broussailles sis tout près d'ici d'après le plan qui vous a été livré hier. L'ennemi doit s'y être réfugié.

VOIX DU DEHORS.— Nous les poursuivons. (*Les soldats sortent. Coups de feu intermittents*).

SCÈNE XI

LE CAPITAINE MACDONALD

LE CAPITAINE MACDONALD.— Heureusement que j'ai réussi à me faire passer pour un officier français, auprès d'une sentinelle que je n'ai pas su éviter à cause de l'obscurité.(1) N'eût été ma connaissance de la langue française, nous étions peut-être perdus. Nous n'étions pas encore assez nombreux à être sortis de cette escalade risquée. Dans les ténèbres de cette nuit sans étoiles, nous ne pouvions avancer qu'à tâtons, en nous cramponnant des mains, aux broussailles et aux racines des arbres, avec la crainte que le roulement des cailloux qui se détachaient sous nos pieds des flancs

VOIX DU DEHORS.— Avant-garde ... en route pour les hauteurs d'Abraham! (*MacDonald salue. Il sort avec Delaune. Restent deux gardes*).

SCÈNE XIII

LE COL. LAMBERT, VERGOR, DEUX GARDES.

VERGOR (*affalé sur un escabeau*).— Que je suis malheureux Quel nom je vais laisser dans l'histoire!

LE COL. LAMBERT (*debout*).— C'est l'œuvre de la Friponne qui s'accomplit... Voici l'aurore grise et pluvieuse d'un triste jour... Mais espoir quand même... Tout n'est pas perdu. Les sacrifices et les souffrances d'un siècle et demi ne peuvent pas être inutiles... On peut acheter quelques hommes, les fruits secs et les déchets, mais non pas tout un peuple. Les peuples ne meurent pas; et nous sommes d'une race fière... Il y aura de beaux jours encore sur les rives de notre fleuve... Même si l'étendard aux fleurs de lis doit repasser les mers et nous laisser aux mains d'un peuple ennemi de notre sang et de notre foi, Dieu veillera sur la Nouvelle France. Quels que soient les assauts, les trahisons, les lâchetés, les complots des puissants, avec la grâce d'En-Haut nos fils et nos prêtres la conserveront, malgré tout, catholique et française.

RIDEAU

FIN

(1) Cf. *The siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham*, A. DOUGHTY Vol. III, pp. 73-97

LES HISTOIRES DU PÈRE JEAN

Brun le sec

Par M. le Dr Jules DORION
Directeur de L'ACTION CATHOLIQUE

Oui, monsieur, je suis allé à cheval dans Charlevoix, à Saint-Tite, et jusque dans les rangs de la Petite-Rivière Saint-François.

Mes yeux descendaient instinctivement jusqu'au genou ankylosé de mon interlocuteur, un voisin avec qui, durant mes rares séjours à la campagne, j'aimais à causer. Je le tenais en particulière estime à cause de son robuste bon sens, de sa droiture, et de sa fine bonhomie.

— Oh ! reprit le père Jean, je n'ai pas toujours eu la jambe comme ça, vous savez. Avant cette satanée mine, qui a failli m'envoyer de l'autre côté, je n'étais pas rivé à ma canne comme aujourd'hui ; on les comptait les jeunesses qui pouvaient me tenir tête à la gigue ou au cotillon. C'est dans ce temps-là que j'ai trotté et galopé de Charlesbourg jusque dans les rangs de la Petite-Rivière Saint-François...à cause du Brun.

— Brun ?

— Oui, Brun. Ça c'était du cheval, monsieur! Grand, portant haut, fort comme deux, du train... Dans ses bonnes journées, quand il passait en encensant dans le chemin du Roi, les voisins sortaient pour le voir. Tout cela, quand il voulait..., car lorsqu'il ne voulait pas... Au reste, vous savez ce que c'est qu'un cheval sec. Brun était rétif.



" . . . Je n'étais pas rivé à ma canne comme aujourd'hui. . . "

Or, un matin, j'étais à faire boire les veaux dans l'étable, quand j'entendis un vacarme dans la batterie d'à côté ; puis des cris : " Jean, Jean. Il faut absolument que tu me débarrasses de ce maudit cheval..." Et papa parut dans la porte, l'air furieux.

Il venait de prendre les rênes pour sortir de la grange le " banneau" chargé de patates, lorsque Brun fut tout-à-coup pris d'une de ses crises. Lancer ses pattes d'arrière, verser le contenu de la voiture en se montant, puis enfiler au galop la porte grande ouverte de la batterie fut pour lui affaire de quelques secondes. Je l'aperçus qui broutait paisiblement dans le champ comme si rien ne fut arrivé.

C'est le lendemain que je partis. Il fallait tout de même quelques préparatifs, car mon voyage pouvait durer. J'attachai solidement mon paquet à la vieille selle militaire, et, hop !

Brun ne détestait pas d'être monté. Il lançait bien une ruade de ci de là, mais avec un peu d'habitude, on se tenait en selle. Et j'avais l'habitude. Nous disparûmes donc rapidement, au trot allongé, pendant qu'on me criait : " Bonne chance."

* * *

Impossible de tenter le moindre échange à Charlesbourg. Si tous les paroissiens n'avaient pas été témoins oculaires des frasques de notre Brun, tous en avaient entendu parler. Par le Borial (Bourg-Royal) j'atteignis donc Beauport. C'est là que je hasardai mes premières tentatives.

Pour commencer ça allait toujours bien. Belle bête, saine des quatre pattes, forte, bon train... Mais quand on en arrivait à la franchise dans le collier, il fallait bien finir par confesser : Elle est un peu rétive, vous savez.

Alors, c'était la rupture brusque : — Un cheval rétif ! Pas d'affaires. J'ai pas envie de me damner après.

Et répétant mes offres, continuant d'essuyer des refus, je descendis toute la côte de Beaupré, rêvant chaque soir d'être plus heureux le lendemain.

A Saint-Joachim nous commençâmes de grimper les Câpres. Monsieur, quels chemins ! J'avais le nez sur les oreilles du Brun aux montées, et j'étais presque couché sur sa croupe dans les descentes. Au reste, paysage superbe. Il

m'est resté dans l'œil ; comme je sens encore la bonne odeur de sapin qui sortait des montagnes.

Quelque part entre Saint-Tite et Saint-François de la Petite-Rivière, je fus sur le point de réussir.

Les chemins n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, vous savez. Les montées étaient rudes, les descentes à pic, avec, au bas, des ornières d'un creux ! Dans l'une d'elles un pauvre diable était pris avec sa charge de bois. Le cheval, un petit canadien, tirait de son mieux ; l'homme poussait de toutes ses forces ; mais je t'en foute, la voiture paraissait collée : — Eh ! l'ami. Voulez-vous un coup de main ?

— C'est pas de refus.

Et nous nous mîmes en frais de faire entrer le Brun dans le harnais du petit canadien. L'ajustage ne fut pas une mince affaire. Mais enfin, voilà mon grand cheval dans les brancards. C'était un de ses jours de bonne humeur. D'un seul élan il sortit la voiture du trou et partit à une allure endiablée. Nous ne pûmes l'arrêter qu'au haut de la côte.

Le Saint-Titois couvait le Brun des yeux :

— Vous savez, il est à changer, mon cheval.

— A changer !

— Oui. Il est sec, et le père chez nous ne veut plus le garder.

— Sec, tu dis ! Je n'ai jamais vu un cheval tirer comme ça. Changerais-tu pour le mien, change pour change ?

— Correct.

Et je me suis mis à raccourcir les sangles de la selle militaire pour la poser sur le dos du petit canadien.

Enfin ! Je pouvais retourner chez nous. Je commençais à me représenter l'arrivée à la maison, le cercle autour du petit canadien, les questions, mes réponses :

— Eh ! petit gas..., Aie..., Aie... ohé... é... é...!

Deux arpents en arrière, mon changeur criait à s'égosiller, en agitant les bras.

Brun avait monté la côte en faraud ; mais il ne lui plaisait pas de descendre l'autre pente. Il avait commencé par des sauts de côté ; puis il faisait feu des quatre pieds chaque fois que son nouveau propriétaire faisait mine de l'approcher : — Eh ! petit gas. Eh... é...é...é... Je "déchange".

Il fallut bien recommencer l'ajustement des courroies ; et c'est sur Brun que je repris la route de Québec, car je ne me sentais pas le courage de continuer.

Je n'entamai pas d'autre marché. Mais mon damné cheval trouva tout de même moyen de faire encore des siennes.

Nous venions d'entrer dans Saint-Joachim ; la course avait été longue, fatigante, et j'avais une soif ! J'arrêtai à une maison pour demander une tasse d'eau. Je crois bien qu'on y fêtait des mariés,car il y avait là une foule de jeunesses en habits des dimanches et en bottines françaises.

Pendant que je buvais, Brun faisait le beau, se sentant regardé et admiré. Je tendais la tasse pour la rendre après avoir remercié, lorsque mon satané cheval, tournant brusquement, lança ses deux pieds d'arrière sur le pan de la maison qui en gémit, et partit à un galop endiablé, coupé de ruades.

Les créatures(1) poussaient des cris effrayés ; pendant que le reste de la noce courait derrière moi pour ramasser mes os.

Mais j'étais solide alors ; ma jambe n'avait pas été abîmée. Je me cramponnai à la crinière de Brun, qui finit par prendre le trot régulier.

(1) Les femmes.

Lorsque nous revînmes chez nous, l'un portant l'autre, le premier regard de mon père en fut un de détresse: — Bon sang ! Le Brun qui s'en revient !

Au reste, le voyage paraissait l'avoir assagi ; et durant le reste de l'été il se conduisit à peu près comme un cheval ordinaire.

Mais un jour,— on avait commencé les labours,— papa arriva du champ sans chapeau, et tout couvert de terre comme s'il se fut roulé dans les sillons : — Narcisse,— c'était mon frère,— c'est toi qui va me débarrasser de ce crapaud de cheval ! !

Le crapaud de cheval, deux traits cassés lui battant les flancs, achevait un temps de galop dans le champ voisin.

Voici ce qui s'était passé :

Il avait tracé docilement quelques sillons, lorsque tout-à-coup il s'arrêta :

— Marche donc !

Brun branle la queue.

— Brun ! marrrrrrche ! !

La queue continue de branler, accompagnée cette fois d'une oreille. Mais les pattes paraissent plantées dans la prairie :

— Mon crapaud, tu vas marcher !... Et le père rabat la hart qu'il tenait à la main.

Brun partit. Mais qu'appelez-vous partir, monsieur ! La charrue en revolait. Le père, cramponné aux mancherons, ne touchait plus terre. Et puis le soc rencontra une roche. Ce fut un éclair : le père traça une courbe à six pieds en l'air au bout des mancherons, et alla s'étendre dans la raie, pendant que Brun, ses deux traits cassés, continuait son galop en hennissant :

— Narcisse, c'est toi qui va me débarrasser de ce crapaud de cheval !

Nous dûmes aider Narcisse, car Brun ne se décida pas tout de suite à se laisser prendre ; il fallut plusieurs terrinées d'avoine. Mais enfin, une heure plus tard, le banneau, tiré au petit trot, disparaissait vers Québec.

Narcisse était plus avisé que moi. Passé le pont, il enfila au pas dans la rue de la Reine, alors presque entièrement habitée par des charretiers de grosses voitures et de voitures légères (1).

— Où vas-tu comme ça, garçon ?

Mathurin, un maquignon fameux, interpellait Narcisse: — C'est pas un cheval d'habitant que tu mènes là. Est-ce à vendre ou à échanger ?

Le toc-toc d'une truite au bout de sa ligne n'aurait pas fait plus plaisir à mon frère.

Le maquignon mordait !

Au reste, Brun faisait le beau, levant les pattes, portant haut, encensant :

— Allons, parle. Est-il à vendre ou à échanger, ton cheval ?

— Je changerais peut-être bien.

Mathurin s'était approché. Il examinait Brun, lui passait la main le long des pattes : — Et il tire, ton cheval ; il a du train ?

— Il est fort et trotte bien.

— Alors, pourquoi changes-tu ?

— Il est trop sec pour nous autres.

— Ouais... sec ! Montre donc, voir.

(1) On appelait charretiers de voitures légères les cochers de place, par opposition aux rouliers de tous genres qui étaient appelés charretiers de grosses voitures.

Mathurin sauta dans la voiture, et prit les rênes. Brun se conduisait comme une soie. Pas, petit trot, grand trot, toujours le train régulier. A peine esquissa-t-il quelques sauts ici et là :

— Vous ne savez pas mener ça, vous autres, les chevaux. Tu vois, il n'a pas fait de simagrées avec moi. Il n'en fera pas non plus. Je connais ça. Veux-tu toujours changer ?

— Toujours.

— Prendrais-tu celui-là ?

Mathurin revenait de son étable avec un cheval efflanqué et clochant d'un pied : — Ça, mon garçon, ça n'a pas pour un sou de malice. Et c'est franc sur la charge. Ni souffle, ni rot, les quatre pieds comme des masses... la litanie maquignonne y passa toute entière :

— Affaire conclue, dit Narcisse.

Cinq minutes plus tard mon frère disparaissait au premier coin de rue, avec le cheval efflanqué qui trottait en saluant du derrière.

* * *

Nous avions l'habitude de dételer chez ma tante, dans la rue Arago. C'est là que Narcisse conduisit en hâte son acquisition. Il lui tardait de savoir ce qui se passait entre Mathurin, le maquignon, et Brun le sec.

Les mains dans ses poches, et la pipe au bec, il s'en revint dans le bas de Saint-Roch.

Un attroupement s'était formé devant le logis de Mathurin, et grossissait sans cesse. Narcisse aborda un des hommes :

— Qu'est-ce qu'il y a ici ?

L'homme se retourna, un éclair de malice au coin de l'œil : — C'est Mathurin, le maquignon. Il vient de changer de cheval avec un habitant. Et puis il s'est fait baiser.(1) Il n'est plus capable d'entrer dans son étable.

Dominant les rumeurs de la foule arrivaient de temps à autre des bruits sourds.

C'étaient les pieds de Brun le sec qui s'employaient à démolir l'étable à Mathurin.

Narcisse remonta à Charlesbourg en sifflant comme un merle. Le " crapaud de cheval " était resté en ville.

" L'Efflanqué ", c'est le nom que nous avions donné au nouveau cheval, a toujours boitaillé ; mais c'était son seul défaut. Il nous a rendu les plus grands services, et est mort chez nous.

Nous n'avons jamais su comment Mathurin s'y est pris pour entrer dans son étable.

D'aucuns ont dit qu'il avait tiré le Brun au fusil par la trappe du fenil.

Jules DORION.

(1) Terme populaire, pour expliquer que quelqu'un a été moins fin qu'un autre dans un marché.

DE QUEL PIED ?

— Quand un cheval est attaché au pied d'un mur, et qu'il s'en sauve, de quel pied part-il ?

— ? ? ... ?

— Eh bien, il part du pied du mur !

ÇA DÉPEND

Le maître. — De quel genre est le mot œuf ?

L'élève : — Masculin ou féminin, selon qu'il en sortira un coq ou une poule.



(Envoi des chemins de fer de l'État)

MAÎTRE MARTIN AIME LES BONNES CRÊPES

Notre drapeau national

Par le R. P. Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

Ce fut un beau jour que celui où, obéissant à une inspiration surnaturelle, un groupe de nos compatriotes décida de doter notre race d'un drapeau qui porterait dans ses plis l'image sacrée du Cœur de Jésus.

Il y a de cela vingt-cinq ans. Les Canadiens français n'avaient alors aucun étendard à eux. Ils arboraient sur leurs demeures, quelques-uns, l'Union Jack : la plupart, le tricolore. Étrange situation, en vérité, et peu apte à développer en nous le sentiment national, à nous inculquer la fierté de nos origines. Plus d'un s'en ressentit, qui manqua de patriotisme en des heures graves.

Aussi le mouvement lancé par quelques citoyens de Québec suscita aussitôt un vif intérêt. Des comités se formèrent à Montréal et à Saint-Boniface. On s'entendit assez vite sur les éléments qui devaient composer ce drapeau et bientôt il déployait ses couleurs aux quatre vents du pays.



LE DRAPEAU CANADIEN-FRANÇAIS

Sur un fond d'azur orné, à chaque coin, d'une fleur de lys une croix blanche s'étale. Au centre, entouré de feuilles d'érables, brille le Cœur sacré de Jésus. Ce dessin est simple mais combien il parle à l'âme de notre race, combien il lui rappelle tout ce qui nous est cher! C'est d'abord la France, d'où nous venons et dont nous conservons pieusement la langue, puis la terre canadienne, notre patrie, découverte et civilisée par nos ancêtres, et enfin la foi qui illumina notre berceau et n'a cessé d'éclairer notre marche.

Dès l'apparition de ce signe, le peuple fut conquis. Il l'adopta avec enthousiasme. La classe dirigeante fut plus lente à lui accorder ses suffrages. Quelques hautes adhésions se manifestèrent cependant dès le début. Elles ne contribuèrent pas peu au succès du mouvement.

Aujourd'hui il n'est pas téméraire de considérer comme notre drapeau national l'étendard lancé il y a vingt-cinq ans. Il a vraiment gagné ce titre. N'a-t-il pas pénétré dans toutes nos paroisses? Nos principaux édifices publics, — hôtels de ville de Montréal et de Québec, Parlement provincial, etc., — l'ont arboré. Il a flotté sur les évêchés et le palais cardinalice. Le gouvernement de notre province l'a reconnu, par une charte récente, comme le drapeau officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Les pays européens eux-mêmes l'ont vu passer en différentes circonstances, fièrement porté par nos pèlerins et, une couple de fois, notamment lors du congrès eucharistique de Rome, en 1921, — c'est un spectacle dont nous avons été le témoin ému, — il s'est incliné sous le geste bénissant du Pontife romain.

Si le mouvement de 1903 manifesta la foi vive de ses promoteurs et leur désir, — pour employer les paroles mêmes de l'archevêque de Québec — " d'entrer dans les vues de Sa Sainteté Léon XIII, qui, par son Encyclique *Annum sacrum*, a voulu que le genre humain fût consacré au Sacré-Cœur de Jésus ", combien ce mouvement paraît encore plus opportun à notre époque. Depuis, en effet, Pie XI a publié son admirable encyclique instituant la fête du Christ-Roi. Il y rappelle que le but de son pontificat est la restauration du règne de Notre Seigneur, et que ce règne ne concerne pas seulement les individus mais aussi les sociétés. "Que les chefs de nations, écrit-il entre autres choses, ne refusent donc pas de rendre par eux-mêmes et par le peuple à la puissance du Christ leurs hommages publics de respect et d'obéissance, s'ils veulent, en sauvegardant leur autorité, promouvoir et accroître la prospérité de la patrie ! "

Or quel hommage plus approprié que celui demandé par Notre Seigneur lui-même et qui fait briller son divin Cœur sur le drapeau national, hommage que Pie X, alors qu'il était évêque de Mantoue, indiquait parmi " les devoirs que les États ont à remplir pour le triomphe de l'Église et leur prospérité ".

Puisse ce vingt-cinquième anniversaire rallier au signe choisi tous les Canadiens français, désireux de voir leur nationalité forte et unie. C'est l'étendard qui prêche la fidélité aux traditions ancestrales, l'étendard acclamé par la foule et béni par l'Église. Qu'il flotte sur chaque foyer où habite une famille de notre race !

Joseph-Papin-ARCHAMBAULT, S.J.

En la fête du Christ-Roi
28 octobre 1928.

Le voyage de "l'Action Catholique" au Lac S.-Jean et au Saguenay

Par M. Geo. LÉVEILLÉ
Rédacteur au DEVOIR

Les voyageurs de *l'Action Catholique* ont fait, au mois de juillet dernier, une merveilleuse randonnée d'une semaine autour du Lac Saint-Jean et dans la région du Saguenay.

Dans des conditions de voyage idéales, tantôt en train, tantôt en automobiles, en bateau et même en charettes à foin, ils ont parcouru la région agricole d'abord, la région industrielle ensuite, s'arrêtant dans toutes les églises pour chanter l'*Ave Maris Stella*, dans tous les presbytères pour saluer le curé, dans toutes les institutions, dans toutes les usines, au pied de tous les monuments élevés à la mémoire des héros colonisateurs de la région.



LES VOYAGEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE" À PÉRIBONKA, EN FACE DE LA MAISON DE MARIA CHAPDELAINE.

Au long des routes de sable blond, ils ont admiré les terres plantureuses du " grenier de la province " ; les beaux temples de granit rouge qui sont l'orgueil du pays ; les jolies maisons de ferme aux perrons décorés de grappes d'enfants reluisants de santé ; les prés mouchetés de *tailles* de trèfle fleurant bon et de beaux troupeaux de vaches lourdes ; les rivières aux noms sauvages qui sont des fleuves pour la plupart ; les chutes grosses d'énergie électrique en puissance.

Ils ont traversé des villages bien de " chez-nous " et des villes modernes où la baguette magique d'un capital illimité à fait sourdre, dans un paysage tourmenté, sauvage, encore vierge il y a deux ou trois ans, une usine massive à la cheminée énorme, entourée de petits *cottages* versicolores qui semblent de loin des jouets de carton-pâte pour enfants gâtés. Les immenses barrages de l'Ile Maligne, les gigantesques travaux de la Chûte-à-Caron leur ont révélé le génie de l'homme, vainqueur dans sa lutte contre la nature, mais les traces laissées par les inondations successives aux murs de l'église de Saint-Méthode leur en ont montré la rançon.

Chaque détail du voyage était réglé depuis plusieurs mois ; le train spécial du *Canadien National* roulait suivant un horaire rigoureusement déterminé et se trouvait partout, à point, pour nous offrir le gîte et le couvert ; chaque ville, chaque village où nous descendions était prévenu de notre arrivée et sa population nous attendait à la gare ; des automobiles étaient mises à notre disposition par des compatriotes hospitaliers, attentifs à nous faire admirer les moindres recoins de leur " pays " ; les grandes compagnies semblaient avoir à cœur de nous recevoir dans leurs usines et leurs chantiers, de nous conduire partout pour nous montrer ce qu'elles ont réalisé depuis quelques années dans le domaine de l'industrie.



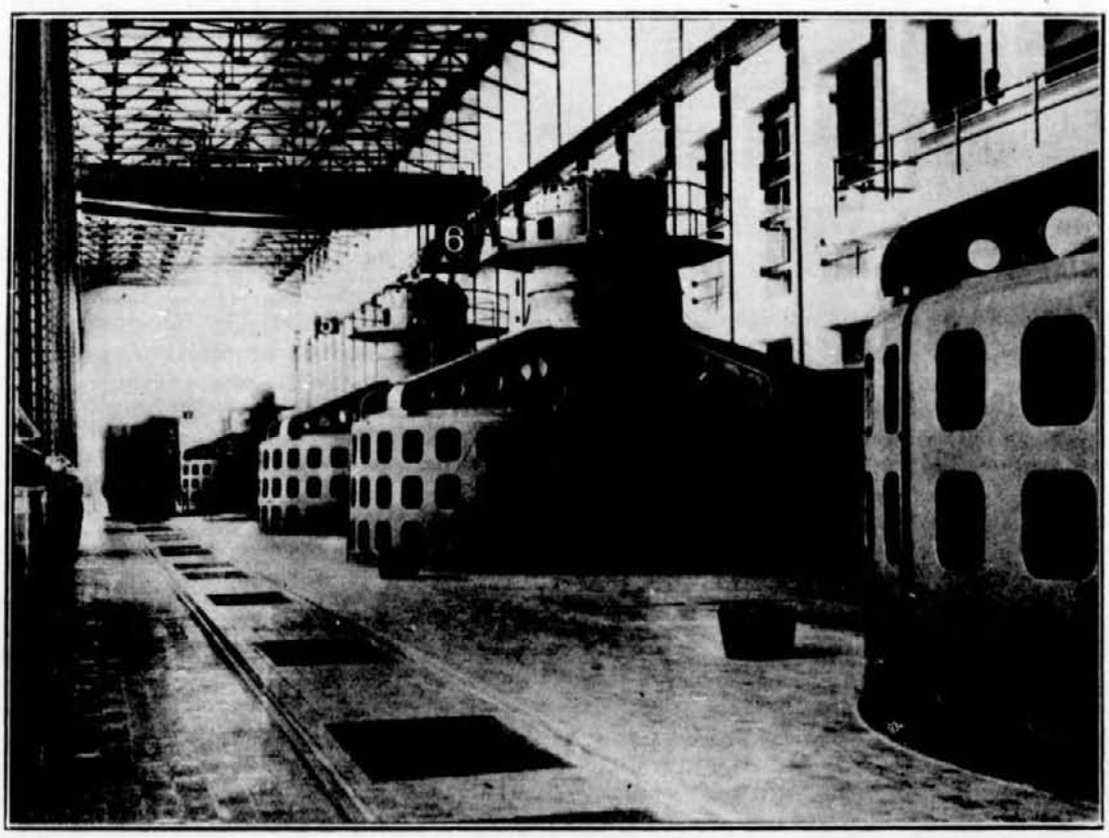
LES VOYAGEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE" DEVANT L'ORPHELINAT AGRICOLE DE VAUVERT

Partis de Québec le samedi soir, nous sommes le lendemain matin au Lac Bouchette, chez les bons pères Capucins. Au pied de la statue de l'Immaculée-Conception, qui domine tout le paysage du haut de sa corniche de granit taillée à même le roc, Monseigneur Bouffard, curé de Saint-Malo, célèbre la messe basse que nous entendons debout sur le rocher où le soleil tape dur. Léon Gray, directeur du voyage, et M. Gariépy, de Québec, chantent, et, entre deux cantiques, les oiseaux leur répondent du haut de leur maîtrise de verdure.

Avant de revenir au train, nous partons pour une randonnée sur le Lac Bouchette et le Lac des Commissaires dans la *Nef de Marie*. La jolie paroisse de Saint-Thomas d'Aquin grimpe le côteau à notre gauche dans une ruissellement de lumière ; de belles vaches, que le *teuf-teuf* de notre bateau trouble dans leur paresse atavique, nous regardent passer avec de gros yeux ronds et meuglent bruyamment.

Nous filons ensuite vers Chambord. Le train qui nous emporte s'arrête pour nous permettre d'admirer le Lac Saint-Jean que nous visiterons durant toute une semaine. A travers l'écran d'une fenêtre, la belle nappe d'eau, d'un bleu contrastant avec l'azur du ciel, s'étend à perte de vue. Le paysage se déroule, estompé dans le lointain par la chaîne des Laurentides, embuée de vapeurs laiteuses. Le spectacle dure à peine une minute, mais nous emportons pour toujours une belle image du lac.

A Chambord, des automobiles venus de Roberval et de Saint-Félicien nous attendent. Nous admirons la belle église construite en granit rouge provenant des carrières locales et nous filons sur la route que suit le lac de Chambord jusqu'à la Pointe-Bleue où elle s'enfonce vers l'intérieur des terres. Voici la Chute-à-l'Ours et bientôt Saint-Félicien où le maire nous souhaite la bienvenue. Nos autos roulent maintenant vers Val-Jalbert, abandonnée par les industriels qui s'y livraient à l'industrie du bois et désertée par sa population. Il y a ici une très belle chute au nom sauvage : la Ouatchouan. A Roberval, nous sommes reçus au Palais de Justice par M. Moreau, député du comté, au couvent des Ursulines, par M. l'abbé Marcoux, au presbytère par M. l'abbé Rossignol et chez le maire Thomas-Louis Bergeron. Le village que nous traversons trop vite pour le voir en détail et en admirer le site magnifique, au fond de l'anse formée par le lac, est tout pavoisé et les familles groupées aux portes des maisons, nous saluent cordialement de la main. Jamais je



LA SALLE DES DYNAMOS DANS L'USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE L'ILE MALIGNE

Le char de fret qu'on aperçoit sur la voie ferrée à gauche, donne l'échelle des dimensions de la pièce et des dynamos

n'ai tant vu d'enfants si blonds pour la plupart, si reluisants de santé, si pleins de vie.

Après avoir quitté Roberval, la capitale du Lac Saint-Jean, nous allons visiter la Pointe-Bleue et la réserve des sauvages où les Indiens, autrefois seuls seigneurs et maîtres de ce domaine, sont aujourd'hui groupés en un village pittoresque. Des tentes s'élèvent de chaque côté de la route et, aujourd'hui, elles sont décorées en notre honneur. Je voudrais voir les indiens vêtus de fourrures, comme autrefois, et la tête couronnée de plumes; mais, hélas! ils sont simplement endimanchés. Quelques-uns, les plus vieux, ont conservé un type très pur : peau cuivrée, cheveux gras, yeux d'un noir de jais, dents éblouissantes ; quelques jeunes filles aussi ont les véritables caractéristiques de la race ; mais d'autres que nous croisons accusent un métissage qui date déjà de plusieurs générations. Çà et là, une vieille sauvagesse surveille une marmite énorme qui bout à la porte du *wigwam*.

Nous revenons sur nos pas pour reprendre la route de Saint-Prime. Du haut de la *Côte-du-Cran*, nous dominons un pays immense et nous suivons le long ruban de route qui serpente jusqu'à Saint-Méthode.

Cette paroisse, autrefois si florissante, est aujourd'hui complètement désorganisée à la suite des inondations successives causées par les barrages de la Cie Duke-Price établis à l'Ile Maligne. Des 178 familles qu'elle comptait il y a trois ans, il n'en reste plus que soixante-quatorze et plusieurs seront forcées de partir bientôt. L'Ordinaire de Chicoutimi vient d'ordonner la fermeture de l'église après avoir jugé que la paroisse ne peut plus se suffire à elle-même. M. le curé Bourgoing nous relate les malheurs qui ont fondu sur ses ouailles depuis que les compagnies ont commencé leurs travaux. Nous emportons de Saint-Méthode un souvenir qui jette une note de tristesse sur ce beau voyage.

Revenus à Normandin, nous reprenons le train pour Dolbeau. Dolbeau est une des nombreuses villes industrielles poussées comme des champignons dans la région du Lac Saint-Jean où les développements hydro-électriques ont pratiquement changé la face des choses depuis quelques années. On nous promène à travers la ville



" L'OMBRE DESCEND SUR LA TERRE... " *(Envoi de M. J.-A. Drolet, Québec.)*

Au crépuscule, sur le Saguenay entre Chicoutimi et Sainte-Anne.

avec le lac comme horizon : à nos pieds dorment du repos dominical des fermes cossues ; et, là-bas, sur un autre plateau auquel nous accédons après une longue descente adoucie et une montée rapide, se dressent les deux clochers de granit rouge de l'église qui dominent la terre d'où monte comme un encens l'odeur parfumée des trèfles.

Quelques minutes plus tard, nous traversons Saint-Félicien, le centre stratégique de l'industrie laitière de la région. Située sur les bords de l'Ashuapmouchouan, cette jolie petite ville a une belle église de granit local, un collège, une grand'rue aux arbres bien fournis qui donnent une ombre rafraîchissante par cette chaude journée de juillet. Les citoyens nous font une réception chaleureuse.

Le lendemain matin, après une bonne nuit de sommeil dans notre train, nous partons vers Normandin. A travers les larges fenêtres du wagon-réfectoire, le paysage se déroule comme un beau film : ciel d'un bleu très pur, campagnes verdoyantes, champs de trèfles blancs et roses. Des autos-chars nous attendent pour nous conduire à l'église qui dresse ses deux clochers tout en haut d'une montée raide et sablonneuse. Dans la vallée, les maisons font des taches blanches encadrées de clôtures. Nous sommes dans la région la plus fertile du lac ; il y a ici une population de 7,000 âmes et on pourrait facilement y loger 50,000 habitants. Après Normandin, nous visitons Albanel construite sur un sable très fin que le vent soulève en nuages dorés. Des avenues qui seront belles, lorsqu'elles seront terminées, sont bordées d'arbres naissants qui jettent déjà un soupçon d'ombrage. L'usine de la *Lake Saint-John Power and Paper*, que nous visitons, produit 200 tonnes de papier à journal par jour. C'est la nourricière de cette population de 2,800 personnes dont 2,200 sont canadiennes-françaises.

Nous laissons derrière nous cette ruche bourdonnante d'une activité toute neuve pour aller nous reposer quelques minutes dans le calme du prieuré de Mistassini. La chapelle monacale est petite et toute en stalles où d'énormes antiphonaires enluminés attendent les moines qui viendront y chanter matines la nuit prochaine à la seule lueur de la lampe du sanctuaire. Le réfectoire est meublé de longues tables de bois verni par l'astiquage fréquent où la gamelle de granit, les cuillères et les fourchettes de bois mettent leur cachet de pauvreté trappistine. Dans les potagers qui s'étendent là-bas au soleil, des moines, soutane relevée, sarclent ou bêchent sous le soleil étincelant.

Revenus à Dolbeau, nous nous embarquons sur le *Perreault*, sitôt après dîner, pour une promenade sur la Mistassini et le lac Saint-Jean. Le *Perreault* est un bon petit navire, mais il n'est plus

de son temps ; il chauffe d'énormes bûches et sa cheminée, toute encapuchonnée qu'elle est, nous crache des tisons ardents sur la tête. La promenade devait avoir lieu au clair de lune, mais celle-ci se cachait derrière d'énormes nuages menaçants que la foudre striait de lueurs fauves. Le capitaine jugea bon de virer de bord avant l'orage et, revenus au train, comme le radio n'émet que des miaulement de chat de gouttières, nous allons simplement dormir.

Le lendemain, des automobiles nous emportent vers Sainte-Jeanne-d'Arc et Peribonca, pendant que le train rebrousse chemin pour refaire le tour du lac et venir nous rejoindre, ce soir, à l'Ile Maligne où nous coucherons dans l'ombre des usines de la Grande Décharge.

Nous roulons sur un beau sable, fraîchement arrosé par l'orage de la nuit, entre une double haie de sapins et d'épinettes ; ici et là, quelques maisons grises, de ce gris que prend en vieillissant le bois qui n'a jamais été peinturé. Après une descente très rude pour traverser la petite rivière Péribonka sur un pont étroit, près d'une cascade, et une montée aussi raide, nous sommes à l'église qui domine un paysage sauvagement beau. Dans le fond de la vallée, une petite pulperie désaffectée semble avoir cédé le pas à la chute qui gronde en serpentant avant de s'écluser dans le lointain. Le temple de bois est petit, mais il doit faire bon d'y entendre la messe l'hiver près du gros poêle qui encombre l'arrière de la nef, ou sous l'énorme tuyau de tôle noire qui ramifie dans tous les coins.

De Sainte-Jeanne-d'Arc nous nous rendons à Péribonca et nous déjeûnons sous les arbres chez Maria Chapdelaine. De Péribonka le *Perreault* nous mène à l'Orphelinat Agricole de Vauvert.

Les Frères-Ouvriers de Saint-François-Régis sont au débarcadère avec leurs juvénistes et mettent à notre disposition, pour nous conduire à l'Orphelinat, de grandes charrettes à foin sur lesquelles on a disposé des planches recouvertes d'étoffes versicolores en guise de bancs. Le plaisir de se balader dans ces véhicules hauts sur roues, destinés à un tout autre usage, vaut la peine d'y grimper au petit bonheur en s'aidant des genoux et des poignets.

Dans la salle du noviciat, incendié en 1926 et que les religieux sont en train de reconstruire avec des matériaux sortis de leurs propres ateliers, le supérieur général, le R. F. Charles Stackler, nous explique le but de l'œuvre : recueillir les orphelins de douze à dix-huit ans et leur donner une formation agricole. Nous sommes convaincus de la valeur de l'enseignement que l'on donne à Vauvert, mais notre conviction se change en enthousiasme quand le supérieur nous conduit au réfectoire devant une table chargée des produits de l'institution. Qu'il est bon le lait caillé de Vauvert, le beure, le lait crémeux, le petit vin de *gadelles* et cette sorte de bière aigre si rafraîchissante !

Revenus à Péribonka, les automobiles nous emportent à Sainte-Monique, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Cœur-de-Marie, L'Ascension, Saint-Nazaire et l'Ile Maligne. Toutes ces paroisses ont eu beaucoup à souffrir des inondations du printemps dernier. Les eaux sont montés de vingt pieds en plusieurs endroits, des ponts ont été emportés et de lourds dommages ont été causés un peu partout.

A l'Ile Maligne, le train, qui pendant la journée a eu le temps de refaire le tour du lac en sens inverse, nous attend avec sa table bien servie. Après le souper, nous aimerions bien aller pêcher la truite et l'ouananiche dans la cuve bouillonnante de la Grande-Décharge, mais des millions de *brûlots* nous saignent tout vifs, et nous forcent à chercher refuge derrière les portes à treillis du wagon-bibliothèque. Seuls M. le curé Fréchette, le boute-en-train du voyage, et quelques-uns de ses " fidèles " sont assez audacieux pour braver les moustiques et s'aller raconter des histoires, assis sur les dormants qui gisent près du rail; mais ils sont vite obligés de briser l'intimité de leur *cercle* et de venir se barricader avec nous dans le train, car un putois de jolie taille, qui empeste déjà les alentours, les assiège.

Ce matin, nous visitons l'usine hydro-électrique de la Cie Duke-Price et le barrage responsable des inondations de 1926 et du printemps dernier. Actuellement, dix turbines sont en opération et une onzième est presque terminée. Chacune de ces turbines engendre 45,000 chevaux-vapeur d'énergie de sorte que l'usine développe actuellement 450,000 chevaux-vapeur et qu'elle en produira bientôt 495,000.

Cette entreprise gigantesque, la plus grosse du genre au monde, a coûté au-delà de $50,000,000. Les travaux ont été commencés en janvier 1923 et terminés en 1926.

Avec M. Hughes, un des officiers de la compagnie, nous allons à travers la brousse jusqu'au barrage No 4. Quelques-unes des écluses sont ouvertes et laissent passer d'énormes volumes d'eau qui bondissent en grondant sourdement sur les pierres.



LA CHUTE-À-CARON

La formidable puissance de ces eaux tumultueuses, une fois endiguée, harnachée et distribuée entre les deux usines génératrices de Caron-les-Chutes et de Racine, produira en force électrique un rendement de 800,000 chevaux-vapeur. Ce sera le siège de la plus grande exploitation du monde entier.

De l'Ile Maligne, nous nous rendons à River-Bend, une autre ville surgie de terre récemment, où la *Cie Price Brothers* a une pulperie d'une capacité de 200 tonnes de papier à journal par jour. Nous traversons la rivière et nous sommes à Saint-Joseph d'Alma dont la population de 5,000 âmes s'est augmenté à 9,000 depuis que les grands travaux d'industrie ont été commencés dans son voisinage.

De Saint-Joseph d'Alma, le train nous conduit à Hébertville où une flotille d'automobiles vient à notre rencontre. Nous faisons à travers le pays une randonnée de quarante milles qui nous transporte à Saint-Jérôme de Métabetchouan, à Saint-Gédéon, à Desbiens-Mills, à Sainte-Croix et à Hébertville. Nous nous arrêtons au pied du monument Hébert, après avoir traversé un joli village dont les maisons, assises paisiblement au bord de la route, nous regardent passer et nous saluent de tous leurs drapeaux claquant au vent. Nous serrons la main à M. Antoine Hudon, le seul survivant des pionniers d'Hébertville et que nous trouvons assis sur sa galerie. Malgré ses quatre-vingt-seize ans sonnés, M. Hudon est encore

alerte et il répond avec un bon sourire à nos souhaits et à nos félicitations.

Le soir, à Jonquière et à Kénogami, nous couchons en gare. Le lendemain, après une visite de ces deux villes progressives, nous nous rendons à la Chute-à-Caron où l'*Alcoa-Power* construit une autre usine d'énergie électrique. Le fond de la vallée donne l'impression de l'enfer : 1,500 hommes y grouillent, perdus dans l'immensité des creusages, semblables à des mouches sur les bras géants des grues mécaniques ; 75 locomotives grincent sur les rails temporaires et crachent par saccades une fumée noire ; de fortes charges de dynamite détonnent à tout instant ; les feux des forges grondent sourdement sous l'action des soufflets et les marteaux-pilons frappent sur les forcuses en acier qu'il faut retremper souvent parce qu'elles s'émoussent vite contre le granit solide qui compose le sous sol où l'on creuse le canal temporaire dans lequel le Saguenay sera détourné.

La compagnie *Alcoa* fera bientôt donner à la Chute-à-Caron plus d'un demi million de chevaux-vapeur d'énergie. Les travaux seront terminés vers 1930 et toute l'énergie développée sera transmise aux usines de l'*Aluminum Company* à Arvida. La Chute-à-Caron convertie sera devenue le siège de la plus grande exploitation d'énergie du monde entier. Actuellement, on a déjà enlevé aux entrailles de la terre, pour le creusage du canal temporaire qui recevra les eaux du Saguenay et plus tard celles de la rivière Shipshaw, 500,000 verges cubes de terre meuble et 500,000 verges cubes de roc solide.

De la Chute-à-Caron, le train nous conduit à Arvida. Ici, l'*Aluminum Company of America* a construit une usine moderne qui frabrique 145,000 livres d'aluminium et paye $10,000 de salaire par jour à ses 1,500 employés. La compagnie a bâti de toutes pièces une ville très moderne qui compte déjà 3,000 habitants.

Le soir, à Chicoutimi, nous sommes reçus à l'hôtel-de-ville par les autorités religieuses et civiques et nos amis du *Progrès du Saguenay*. Nous passons l'avant-midi du lendemain à visiter la ville, sa magnifique cathédrale, son séminaire et ses autres institutions. Nous partons ensuite pour Saint-Alexis de la Grande-Baie où nous admirons le monument des Vingt-et-Un élevé à la mémoire des premiers colons de la région.

Nous couchons à Bagotville et, le lendemain matin, nous descendons le Saguenay sur le *Richelieu* pour revenir à Québec, après avoir fait escale à Pointe-au-Pic et à Sainte-Anne-de-Beaupré, de sorte que ce beau voyage, commencé par une pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes-du-lac-Bouchette se termine par une autre pèlerinage à la bonne Sainte-Anne.

Je ne saurais mieux exprimer les impressions ressenties par tous les membres du groupe qu'en donnant la substance des paroles du Dr Jules Dorion, directeur de *L'Action Catholique*, répondant aux souhaits de bienvenue des autorités de Chicoutimi, alors que nous étions déjà sur le chemin du retour.

" Partout où les voyageurs sont passés, disait-il, ils ont été émerveillés par la richesse agricole du Lac Saint-Jean, par sa population qui est la plus saine et la plus prospère que l'on puisse rencontrer, par ses hommes courageux et industrieux, par ses femmes admirables qui ont été le constant soutien de leurs robustes compagnons qu'elles préservaient des défaillances et du découragement. Ils ont évoqué sur place le souvenir des camarades du bon curé Hébert remontant le lac Kénogami et la rivière des Aulnaies ; ils ont vu à l'œuvre les religieux de Mistassini et de Vauvert dont le travail " fait fleurir le désert ". Ils ont visité les usines de l'Ile Maligne et de River-Bend et ils ont reçu l'accueil le plus cordial de la part des chefs d'industrie qui se sont dépensés pour le groupe comme s'ils avaient eu l'idée de se faire pardonner quelque chose ou d'obtenir leur adhésion pour la réforme de certaines idées de chez nous ! Le groupe revient maintenant de cette randonnée plus fier de son pays, de sa race, avec, dans l'esprit, cette parole du chanoine Debout à notre égard : " Cette race a su mûrir sans vieillir, elle a su grandir sans s'endurcir et rester d'hier en étant d'aujourd'hui."

Les voyageurs de *L'Action Catholique* sont donc revenus à Québec avec l'impression d'avoir découvert un coin de leur pays encore très mal connu. Ils ont remporté du Lac Saint-Jean et de la région du Saguenay des souvenirs précis, profondément burinés dans leur mémoire, que le temps ne pourra jamais effacer. Ce beau groupe, qui vécut de la même vie de famille pendant une semaine, ne confondra jamais Chicoutimi et Rimouski, ne situera jamais la première dans la Gaspésie et la seconde sur les rives du Saguenay.

En organisant ce parfait voyage, *L'Action Catholique* a fait œuvre de patriotisme. Ce n'est un secret pour personne que nous connaissons encore très mal notre propre pays alors que le snobisme nous pousse vers les centres européens ou vers les villégiatures américaines. " Charité bien ordonnée commence chez soi." *L'Action Catholique* a compris l'axiome et le met en pratique.

Georges LÉVEILLÉ.



A L'ENTRÉE DES LAURENTIDES (*Photo Z. Pagé, S.-Raymond*)

Un joli coin sur le lac des Sept-Iles (S.-Raymond de Portneuf.)



AUX RIVES DU LAC SAINT-JEAN

(Envoi des Chemins de fer de l'Etat.)

L'Association Catholique des Gardes-Malades licenciées de la Province de Québec

Par . . .

PERSONNE n'ignore aujourd'hui que la Province de Québec a son " Association de Gardes-Malades catholiques licenciées " reconnue légalement par un arrêté en Conseil, en date du 6 juillet 1928.

L'idée qui a présidé à la formation de cette Association, devenue nécessaire, est toute inspirée d'intérêt pour le public et pour les gardes-malades elles-mêmes.

Avant l'existence de ce groupement on pouvait sans doute s'assurer les services de gardes-malades diplômées, mais après combien de démarches souvent ! En réalité on ne savait pas toujours où s'adresser et on regrettait l'absence d'un bureau central qui recevrait les demandes et s'occuperait de les satisfaire.

De leur côté, les gardes-malades restant sans emploi, voyaient leurs rêves, d'être utiles à la société comme aux individus, s'évanouir et avec eux l'espoir légitimement fondé de se créer une position qui leur permît de gagner leur vie et les dédommageât des sacrifices réels qu'imposent les trois années de cours aux jeunes filles qui se destinent au soin des malades.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES GARDES-MALADES LICENCIÉES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A la vérité, nos infirmières diplômées méritaient que quelqu'un s'intéressât à leur sort et prît le moyen de leur venir en aide. La Province n'avait-elle pas, par ailleurs, le droit d'avoir son Association à elle, Association *catholique* de gardes-malades ? Et ce droit n'était-il pas sanctionné par l'Autorité ecclésiastique qui voyait avec regret les infirmières catholiques s'inscrire, comme par nécessité, au nombre des membres d'une Association qui a, certes, une valeur professionnelle appréciable, mais à qui il manque pour nous, catholiques, l'indispensable, l'essentiel: le lien qui la rattache à l'Église !

Aussi bien, quel est le catholique qui ne comprend le danger des associations neutres ? Qui ne sait, ainsi que le démontrait un article de *la Semaine religieuse de Québec* du 20 octobre, 1927, "que l'esprit de collectivité pénètre forcément les constitutions, les réglements, l'action, enfin toute la vie d'une association et cela à tel point, qu'un membre ne peut y faire opposition sans s'exposer à être exclu de la société ? . . . C'est pourquoi, au moins en pratique, une assemblée professionnelle composée de catholiques et de protestants ne pourra toujours avoir qu'un esprit de neutralité confessionnelle, sinon d'indifférence religieuse, où doctrine catholique et doctrine protestante devront s'effacer inévitablement, devant l'intérêt de la profession organisée devenue la règle suprême de l'action collective du groupement. L'expérience est là pour prouver que, dans ces sortes d'association, tout se passe ainsi en réalité . . . Les membres catholiques s'y accoutument facilement, insensiblement, à agir comme si l'Église et sa doctrine ne devaient pas compter dans la vie professionnelle et sociale.

Donc, pour améliorer la situation faite aux infirmières par

le manque d'organisation ; pour assurer au public un meilleur service ; pour parer au danger que créent les associations mixtes, Québec a voulu avoir et possède maintenant " l'Association catholique des Gardes-malades licenciées de la Province ".

A la demande de l'Association, les hôpitaux qui tiennent une école pour la préparation des infirmières et qui n'étaient pas affiliés à l'Université Laval, ont sollicité cette affiliation; car pour être membre de l'Association chaque garde-malade doit remplir certaines conditions, entre autres, elle doit être munie d'un diplôme d'infirmière décerné par la dite Université qui fait subir des examens d'après un programme tracé par elle et récemment remanié de manière à mettre les candidates à la hauteur des fonctions qu'elles auront à exercer. Ne trouvera-t-on pas là une garantie de la compétence, voire, de la supériorité des infirmières licenciées de la Province ? Et ne sera-t-on pas heureux de bénéficier de leurs services et de leur dévouement ?

On l'a vu, la jeune Association est forte de l'assentiment de l'autorité religieuse et de l'autorité civile : appuyée sur l'une et sur l'autre, encouragée dans ses membres soit par les hôpitaux, les organisations médicales, les corps publics, soit par les bureaux d'hygiène et les particuliers qui requerront les services des gardes-malades licenciées, elle vivra, elle grandira, et toujours plus, toujours mieux elle sera en mesure de répondre à ce que l'on attend d'elle.

Depuis l'organisation du nouveau groupement, le bureau a placé plusieurs infirmières licenciées et, conséquemment, délivré bon nombre de licences aux gardes-malades qui comprenant les avantages de l'Association québecoise, ont voulu spontanément se les assurer.

Le bureau chef de la Société est au No 196, rue S.-François. On y tient un régistre des gardes-malades diplômées qui font actuellement partie de l'Association et, la nuit comme le jour, toute personne qui désire avoir une garde-malade peut la demander par téléphone au No 9186. * * *

DANS LE FUMOIR DU TRAIN

L'Irlandais.— Un de mes oncles est mort à l'âge de cent cinq ans.

L'Américain.— Moi, j'ai perdu le mien l'année dernière. Il entrait dans sa cent-vingtième année.

Le Canadien.— Il n'y a pas à dire, c'est un bel âge ; mais, moi, dans ma famille, personne n'est encore mort !

PROPOS DE CHASSEURS

Un chasseur raconte une de ses prouesses :

— J'aperçois un jour, une perdrix comme je n'en avais jamais vue. Je tire... : pan !... Elle tombe.

— L'avez-vous tirée au vol ou posée ? lui demande un autre.

Alors, notre homme, embarrassé, hésitant :

— Entre les deux,... d'après ce que je puis me rappeler.

PENSÉE

Un écrivain très discuté écrivait :

— Il faut collectionner avec soin les pierres qu'on vous jette. C'est le commencement d'un piédestal.

IL A EU DE L'AIDE

On demande au critique littéraire Z...

— Comment avez-vous fait pour trouver tant de termes laudatifs en parlant de l'ouvrage de X... ?

— Seul, je n'aurais jamais pu : il me les a fournis lui-même !

TOUJOURS...

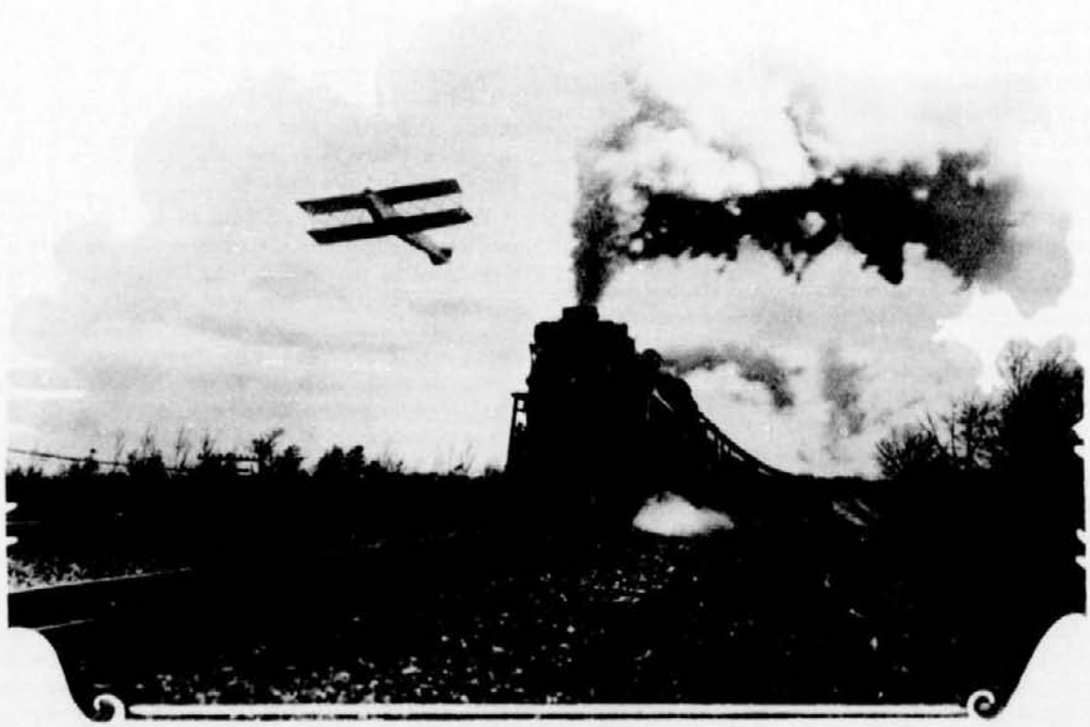
— Les hommes de génie, disait un Gascon, sont toujours modestes.

— C'est évident, répliqua un Marseillais, qui venait de dire que dans sa maison de commerce il économisait 10,000 francs d'encre par an, rien qu'à ne pas mettre les points sur les i: aussi, regardez-moi, est-ce que je me vante ?

UNE VANTARDISE EN APPELLE UNE AUTRE

— Moi, j'ai dans l'Ouest des propriétés si grandes qu'on n'en voit pas la fin !

— Et moi, j'en ai dans le Nord de tellement vastes qu'on n'en voit pas le commencement !



LE PRÉSENT ET L'AVENIR

Deux concurrents

IMPRESSIONS D'UN SEMAINIER

La Semaine Sociale de 1928

Notre problème économique et son aspect agricole

Par M. Wilfrid GUÉRIN

" Le luxe et la misère des villes, opposés à l'aisance et à la frugalité des campagnes."

Frédéric LE PLAY

La Semaine sociale de Saint-Hyacinthe s'ouvrit sur une scène d'un symbolisme bien approprié.

La paix matinale régnait sur la ville. L'absence de voitures électriques et la frondaison harmonieuse des vieux ormes laissaient au calme de la nature tout son charme de méditation. Le portail roman de la cathédrale déployait l'accueil de ses arceaux. Les semainiers, par groupes allègres, répondaient à l'appel de l'Église. Celle-ci prenait la tête des leçons de sociologie que l'*Université ambulante* donnait à Saint-Hyacinthe.

Monseigneur Decelles prononça l'allocution d'ouverture de cette semaine d'études sur l'économique appliquée au problème rural. Son texte était un témoignage de saint Matthieu, l'évangéliste ancien homme de finance. Travailler d'abord à faire régner la justice de Dieu sur terre : toutes les choses nécessaires à nos besoins, y compris le bonheur relatif d'ici-bas, s'ajouteront ensuite, à divers degrés, comme moyens d'atteindre la fin de toute vie humaine. La haute stature, physique et morale, de l'orateur, parlant de sa chaire, se tempérait du ton de la simplicité d'un père, dans l'exposé d'une doctrine toute nourrie de l'Évangile, et de l'Apôtre, et de la pensée pontificale.

Le symbolisme d'une telle inauguration d'études désintéressées au service du bien commun n'eût pas été complet sans ajouter un rite de toute fécondité à cette doctrine religieuse. Les semainiers avaient auparavant assisté au mystère de bienfaisance sociale du sacrifice de la croix. Monseigneur l'évêque de Rimouski, un autre " évêque social " de la province de Québec, avait dit la messe d'ouverture avec toute la ferveur d'un intellectuel croyant. Les assistants conservent encore le souvenir de ce profil de médaille romaine, imprégné d'une douceur de physionomie qu'on ne saurait mieux qualifier que de douceur indomptable.

En vérité, la doctrine sociale du catholicisme est toute une prédication de douceur.

* * *

De douceur dans la fermeté de la pensée et dans l'énergie de l'action. Le Père Archambault, en sa qualité de " recteur magnifique " de notre Université sociale, avait la mission, par sa déclaration d'ouverture, d'en fournir la preuve synthétique. Il s'en acquitta avec la pensée nerveuse, le style sobre et le débit animé qu'on lui connaît.

Les richesses de l'esprit et les grandeurs morales sont plus précieuses que les biens matériels. Il y a une primauté du spirituel pour les sociétés comme pour les individus. Les Semaines sociales ont quitté, cette année, les centres industriels, où se sont déroulées jusqu'ici les théories de leurs auditeurs, pour la *Terre vivante*, si bien chantée par un écrivain de la région de Saint-Hyacinthe.

Le devoir d'aménager la patrie pour une existence rationnelle impose la survie économique et morale de notre race par la glèbe féconde. La terre nous donne le nombre. La ville est ennemie de l'enfant. Le paysan est vraiment l'homme du pays, son soutien, sa force.

Mais la terre devient-elle marâtre ou est-ce le cœur de l'agriculteur qui change ? " La génération montante, plus attachée à sa nationalité, moins liée par les intérêts de partis, mieux préparée aux réformes urgentes, n'attend qu'une direction claire et ferme pour travailler à enrayer le fléau " (de l'abandon des champs).

Faire à l'enfant une âme rurale. Conduire le petit paysan aux sommets de son état pour le réconcilier avec la terre. Organiser sa profession, par l'association, l'Église et l'État, vers une existence, non pas exempte de labeurs et de sacrifices, mais moins rude qu'hier. Tel est le programme des solutions, conformes aux disciplines de nos traditions et prometteur de libération, que les Semaines sociales offrent aux âmes de bonne volonté.

Un trio de maîtres

Les auditeurs fidèles de la Semaine sociale eurent la bonne fortune d'entendre, dès la première journée, trois maîtres de première valeur poser les lois générales du problème traité à Saint-Hyacinthe.

L'abbé Edmour Hébert, maître de philosophie naturelle et de théologie révélée, prouva les rapports de reine à intendante que la morale et l'économique doivent conserver en toute sûreté de doctrine. M. Olivar Asselin, maître d'action nationale, déroula un plan d'égalité économique du peuple canadien-français dans ce pays, dont la cohérence ne le dispute qu'à l'audace conquérante des vues proposées. Et M.

Édouard Montpetit, maître de la jeunesse universitaire, explora avec brio l'arsenal des arguments d'autorité, empruntés aux auteurs majeurs de l'économique,— même de l'école libérale,— pour conclure au triomphe reconnu des positions de l'école catholique, dont il eut l'élégante énergie de se réclamer.

Le premier traita sa matière avec toute l'impassible limpidité d'un prisme de cristal. Il décomposa en ses couleurs fondamentales la lumière que reflétait son sujet. Établir et rechercher le fondement de l'obligation morale en matière économique ; puis, démontrer comment l'ordre économique, dans ses trois fonctions : la production, l'échange et la consommation, dépend des principes de la morale chrétienne. C'était son cours. Ce fut une joie pour les yeux de l'esprit. L'agriculteur de notre province de Québec est à la fois un producteur, un commerçant et un consommateur. Comment ne pas constater, en conclusion anticipée à l'audition de cet exposé, le rôle nécessaire d'une organisation professionnelle de nos travailleurs des champs, où le prêtre, gardien de la morale chrétienne, sera le conseiller de toutes les démarches importantes et le guide de toutes les attitudes de la vie quotidienne ?



S. G. MGR F.-Z. DECELLES
Évêque de St-Hyacinthe

Le deuxième professeur de cette journée sème les boutades sur son passage. Il fallait entendre le ton et voir le sourire inimitables avec lesquels, avant de donner son cours, il indiquait à quelques intimes les premières lettres de son nom et commentait : " Je suis l'O. A. du Capitole ! " ... A tout le moins, du capital ! du nôtre ! Et n'eussions-nous qu'un septième de la richesse totale du pays (alors que notre population atteint le tiers), qu'il ne faudrait tout de même pas désespérer ; et à plus forte raison ne devons-nous pas négliger, dans la création de la richesse, individuelle et collective, l'industrie mécanique et l'industrie agricole. Industrie mécanique, dit le conférencier : celle où l'homme n'est pour ainsi dire que l'auxiliaire de la machine au lieu d'en être le maître et usager. L'industrie agricole ; ce fut la première occupation de notre peuple et c'est à elle qu'il doit d'avoir conservé malgré tout, avec l'existence politique, une aisance matérielle relative ; c'est donc la plus importante et la plus honorable de toutes les industries. On comprendra, à la simple lecture de ce texte, comme un sang généreux battait plus vite aux tempes des fils du sol canadien-français qui entendaient sonner la charge contre l'apathie des " imbéciles " ou des " scélérats ", responsables de tout un gâchis économique...

M. Montpetit devait, lors de la soirée de gala intellectuel du lundi, offrir une consolation à ceux de ses disciples ou de ses amis qui n'avaient jamais été indifférents à ses recherches doctrinales. Ce fut la douceur de l'entendre dérouler en public ses lettres de naturalisation de catholique social.

> " Toute doctrine, pour exercer une influence sur ses adeptes, doit revêtir à leurs yeux le signe de l'autorité. Les volontés ne sont vraiment entraînées que par la foi. Or, le catholicisme social estime que la moralité anime et féconde la vie économique. Je ne m'occuperai que de la valeur pratique de cette doctrine, où l'on a longtemps voulu voir un simple ensemble de vérités transcendantes, inapplicables si ce n'est peut-être aux moments de crise où l'homme désemparé ressent le besoin de retourner aux sources des éternelles clartés. Clamons-nous vainement, obstinément, dans le désert de la théorie et méritons-nous d'être traités d'utopistes que la vie n'échauffe pas ? C'est ce que je rechercherai en rapprochant deux conceptions de l'Économie politique qui se sont succédé dans le temps et se sont opposées, celle du libéralisme et la nôtre, pour les soumettre toutes deux à l'épreuve des expériences récentes dans le domaine de la science et de l'industrie. "

Peut-être n'a-t-on pas suffisamment apprécié en tous lieux l'apport à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe que fournit cette étude de textes approfondie, dont l'éloquence s'anime d'un style de noblesse et de sérénité non sans mérites. Le peuplier, dont le clair feuillage tout en sensibilité frémit plein d'émois aux brises du ciel, offre son charme et son bienfait, non loin du sombre chêne au tronc robuste. Tous deux sont des arbres francs.

Nos fermes et leur abandon

Le mardi offrait ration réduite en quantité aux auditeurs de la Semaine. Deux praticiens de l'action rurale se partageaient la matinée et l'après-midi. La traditionnelle veillée religieuse ramenait tout l'auditoire dans l'atmosphère qui avait imprégné l'ouverture des leçons. Ni les esprits ni les cœurs ne chômèrent de la journée.

Un homme jeune, à la physionomie toute énergie et intelligence, devait, le premier, personnifier devant les semainiers la classe des techniciens ruraux. Une heure durant, et même au-delà (sans regrets pour personne), M. Louis-Philippe Roy fit partager à la salle suspendue à ses lèvres le fruit de son expérience comme chef du service de la grande culture au ministère de l'agriculture de la province.

L'écueil s'offrait à fleur d'eau sur la route du professeur qui devait dire à la Semaine sociale ce que sont nos fermes et ce qu'elles devraient être. Accuser nos ruraux de routine, à base d'ignorance ou de négligence impardonnables ou incurables, était rudoyer la vérité, et perdre emprise sur l'âme des agriculteurs. Chanter les bienfaits d'un régime de paternalisme étatisant n'eût pas apporté remède aux malaises qui créent de la souffrance. Les faits eux-mêmes se chargent, mieux que toute mélopée, de stimuler foules et chefs à agir.

Vingt-cinq années d'évolution agricole, dans le milieu physique, le milieu économique et le milieu social, n'empêchent que, dans la majorité des cas, nous pratiquons encore une agriculture de pionniers. Comment remédier à ces retards ? Le professeur fit connaître les résultats soigneusement contrôlés d'une analyse scientifique de cinquante fermes, situées dans le comté de Champlain. Celui-ci reflète

assez bien les conditions générales de toute la province. Cette série de monographies couvre l'année agricole commençant en mars 1927. L'époque fournit une moyenne normale. Les conclusions, tirées des succès et des échecs, permettent de formuler la règle que seules peuvent donner l'aisance à leurs exploitants les fermes consacrées à la culture mixte, c'est-à-dire à l'exploitation de troupeaux et à la production de récoltes appropriées à leur alimentation. Les productions spéciales assurent un revenu d'appoint, qui permet seul d'atteindre à la fortune rurale.

D'où vient alors la coulée de forces vitales qui, depuis cent ans, se déverse outre-frontière? Céder par parcelles à la puissance financière voisine le territoire de la vallée laurentienne, c'est préparer un acheminement plein de périls vers la conquête politique. Mais quel crime collectif expions-nous donc par l'aveuglement de ceux qui pourraient empêcher notre annexion humaine, et qui demeurent muets d'inaction devant l'hémorragie nationale? Notre peuple n'est pas si fort ni son territoire surpeuplé au point que nous puissions sacrifier de gaieté de cœur, dans une décade, un quart de million de nos fils vigoureux, qui désertent le sol de la patrie sans presque laisser de regrets ou sans provoquer d'émotions unanimes. Si les choses ont leurs pleurs, les chiffres ont leurs larmes.

" Ill fares the land, to hastening ills a prey,
" Where wealth accumulates, and men decay.
" Princes and lords may flourish, or may fade,
" A breath can make them as a breath has made ;
" But a bold peasantry, their country's pride,
" Whence once destoy'd, can never be supplied."

Le poète anglais ajoute à l'énoncé de cette vérité profonde une note de mélancolie. L'abbé Georges Bilodeau, membre du bureau autonome des missionnaires colonisateurs, étudia les causes et les remèdes de l'exode rural avec la fougue et la générosité d'un apôtre. Le patriote, attaché à cette tâche, ne fut pas au-dessous de la mission du prêtre.

Notons en particulier ses vues très justes sur l'Ouest canadien. Il faut arracher à nos autorités sociales des efforts de législation et de réglementation pour canaliser les flots migrateurs des nôtres vers ce pays de plaines fertiles. Mieux vaut cinq ruraux québécois transplantés de l'Est dans le milieu rural de l'Ouest, qu'une famille des nôtres émigrée des champs dans l'air vicié et souvent vicieux de nos villes, d'où l'assimilation des mœurs dites américaines en fait bientôt des déserteurs du pays. Le fanatisme orangiste peut dédaigner et dénoncer les nomades de notre race qui, par force du sort ou par caprice de tempérament, veulent quitter le bassin du Saint-Laurent, jadis fécondé par nos ancêtres. Mais que dire de l'hostilité des nôtres au plan digne d'un Richelieu, qui consiste tout simplement à élever un peu plus haut les barrières qui nous séparent des Etats-Unis et à jeter par terre les barrières qui nous séparent de l'Ouest. " Surtout, conclut le professeur sur un ton d'accusation, n'allons pas faire parade de patriotisme quand on ne recule devant rien pour paralyser l'action de ceux-là qui s'efforcent de toute manière de conserver notre élément catholique et français dans notre pays . . "

L'Église et la Terre, dans l'Histoire

La paix d'un soir au clair d'étoiles, où le beffroi de la ville marquait les heures et leurs quarts, s'offrait pour entendre avec recueillement l'allocution que prononça à la cathédrale le directeur du séminaire local. L'évêque du lieu ayant pris place au trône, l'abbé J.-A. Desmarais redit, avec l'affection émue d'un fils qui parle de sa mère vénérable, l'attitude de l'Église catholique envers la Terre.

Jamais indifférente en présence de la terre, au cours des âges, l'Église s'est plutôt montrée une auxiliaire prudente de l'humanité. Elle proclame avec l'Apôtre la dignité du travail de l'homme, ébranle ainsi la domination de l'argent et donne une orientation, discrète sans doute, mais sûre, aux activités économiques. L'Église a aussi moralisé le commerce et l'industrie. Mais ses préférences furent toujours pour l'agriculture. Qu'on songe à ses états de service dans l'Europe chrétienne et dans notre pays. Saint Benoît et saint Bernard, hommes de la prière, n'ambitionnaient pas d'autre honneur que de participer au travail manuel qu'avait consenti un Homme-Dieu. Après avoir ennobli le travail de la terre, l'Église s'appliqua à le fixer, en se plaisant à consacrer les droits de l'homme à la propriété, et à celle de la terre d'abord. Chez nous, tous savent le mutuel concours que se prêtèrent l'idée de colonisation et l'idée de mission. Mgr de Laval, qui dote notre pays de sa première école d'agriculture, et le curé Labelle, qui crée plus de quarante paroisses en moins de vingt ans, montrent que l'Église a bien mérité dans le passé de notre terre canadienne.

Au milieu de la crise actuelle, qui peut compromettre gravement l'avenir agricole et l'expansion normale de notre pays, sentant le besoin de guérir en sa racine profonde le mal qui lui prend ses artisans, la terre s'adresse à l'Église. Et l'Église, avec l'amour maternel d'autrefois, se penche aujourd'hui vers la terre, pour apporter remède au mal moral dont souffre celle-ci. Pour y remédier, l'Église met l'homme en face de sa destinée, lui montre la dignité et la noblesse de l'agriculture, et lui offre son concours pour l'aider à en tirer parti.

" L'Église bénit avec effusion l'Union catholique de nos cultivateurs, affirme l'orateur, et tous les mouvements corporatifs inspirés par les principes chrétiens en faveur de la prospérité de l'agriculture. Et quand Sa Grandeur Monseigneur de Saint-Hyacinthe, dont les sympathies pour la classe agricole se sont déjà plus d'une fois affirmées,— on pourrait dire que c'est là jusqu'ici l'une des plus belles caractéristiques de son épiscopat — quand Monseigneur notre évêque engage ses prêtres de la campagne à donner leur appui moral aux syndicats et aux coopératives ; quand il leur annonce que l'heure est venue pour eux de former une élite professionnelle, Sa Grandeur se conforme à l'esprit de l'Église."

Comment se crée l'âme agricole

L'âme rurale prend naissance au foyer paternel, prend conscience à la *petite école*, et prend l'emprise sur sa Grande Amie à l'École supérieure d'agriculture. Nous voici au cœur même du sujet, duquel dépend le salut de notre race croyante. Le nœud de notre problème agraire n'est pas tant la question de l'accession à la propriété du sol que celle de la propagation de la foi en la vie heureuse qu'on peut mener aux champs.

Il fallait assister au premier cours de la journée de mercredi, donné par monsignor Allard, curé de la paroisse rurale de Sainte-Martine (de Châteauguay), pour saisir sur le vif " l'art de faire comprendre et aimer la terre ". L'éducation rurale au foyer se développe par la conversation, par la lecture et par l'émulation que donne à l'enfant la possession en propre de certains biens de la ferme. Que les parents ne décrient jamais la carrière agricole devant leurs enfants ; qu'ils leur apprennent à juger équitablement de leur état et leur en fassent connaître les avantages réels ; surtout, qu'ils les mettent en garde contre le leurre des apparences et la griserie des mots. Le prélat éducateur ne voulut pas résister au plaisir d'amitié de dire tout le bien qu'il pense — et qu'il faut penser — du *Journal d'agriculture*, publié par le gouvernement de la province à plus de 80,000 exemplaires. Ce n'est pas ici le lieu de lui en faire grief. " Il se dépense là des trésors

d'imagination et d'ingéniosité pour capter l'attention assez fugace de notre public agricole." Enfin, la participation à la gestion et aux bénéfices de l'établissement paternel — oh ! très réduite, et sans aucune visée socialiste ! — hausse l'enfant dans sa propre estime et développe en lui le sens des responsabilités. Mettre en action cette petite stratégie morale, c'est faire tout de suite de l'enfant un bon petit habitant.

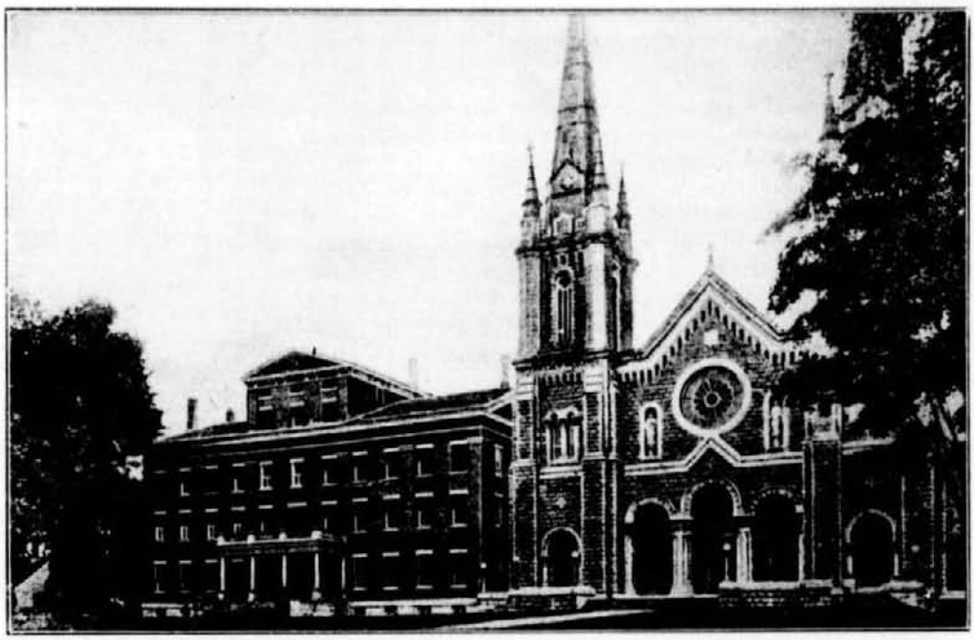
Et dès l'école rurale, telle qu'aménagée par le nouveau programme agricole des études primaires, qu'adopta récemment le comité catholique de l'Instruction publique, l'enfant des champs sentira la gloire d'être fils de la terre. Les pères de ce nouveau programme d'études furent deux évêques au regard de chef, NN. SS. Ross et Courchesne, et deux éducateurs de race, l'abbé Desrosiers et M. C.-J. Magnan. Ils ne sauraient trouver à redire aux méthodes que suggéra pour réaliser cette réforme le fils de l'un d'eux, M. Jean-Charles Magnan, l'agronome du comté de Portneuf. Faire accepter cette collaboration de l'école à l'agriculture, par les commissions scolaires, par les parents et par l'élite rurale, c'est le but auquel tendent toutes les énergies et toutes les générosités de cet autre technicien. Le président des Semaines sociales sait faire un choix raisonné de ses professeurs. Réclamons avec M. Magnan, entre autres moyens, " la nomination d'un directeur de l'enseignement élémentaire agricole, ainsi que cela existe dans toutes les autres provinces du Canada, pour coordonner et mettre en valeur tous les efforts de bonne volonté, et mettre en marche et en état de plein rendement tout le programme de notre enseignement primaire agricole". Ce directeur, qui serait choisi par le comité catholique de l'Instruction publique, faut-il supposer, serait l'aviseur de celui-ci en cette matière, et l'intermédiaire entre ce dernier et le ministère de l'agriculture en vue de la plus fructueuse collaboration.

Le rôle de nos écoles d'agriculture est de faire avancer la science et de la communiquer à ceux qui par leurs exemples ou leurs enseignements la feront pénétrer dans la masse des travailleurs du sol. Professeur à l'École d'agriculture d'Oka, M. Henri Bois a consacré sa double vie d'homme de science et d'homme d'action à l'enseignement professionnel. Ce collaborateur laïque des Trappistes éducateurs ruraux commença par démontrer l'importance de la science en agriculture, ce dont nos gens ne doutent plus autant qu'autrefois. Il décrivit ce que sont nos deux écoles d'agriculture et les cours moyens qu'on y donne, ainsi qu'à Rimouski, ce qu'ils et ce qu'elles devraient être, les avantages qu'assurerait l'établissement régulier et généralisé de cours abrégés d'hiver, et de quelques écoles ambulantes en attendant mieux. Il dit surtout les besoins matériels du haut enseignement de l'agronomie, à qui manquent les musées, les laboratoires et autres accessoires indispensables. Penser que nous sommes dotés de spacieux établissements d'État, voués à l'enseignement supérieur des sciences commerciales et financières et à l'étude de quelques branches de l'industrie ! Nous tirons même grand orgueil de deux Écoles officielles des Peaux-arts ! Et notre peuple, lié au sol depuis trois siècles, attend encore l'institution d'enseignement supérieur de l'agriculture, conforme à nos traditions religieuses et nationales. N'est-ce pas ce qui s'appelle mettre la charrue devant les bœufs ?

Le clocher dans les champs

Il y aurait injustice à demander que l'Église, laissée à ses seules ressources financières, nous dotât sur-le-champ de cette institution nécessaire d'une École supérieure d'agriculture. Nous lui devons déjà notre survie, grâce à l'institution de la paroisse catholique. La France vient rapprendre chez nous les vertus de cet organisme social. Disons après le Père Lamarche, avec un enthousiasme créateur de devoirs pour l'avenir, que la paroisse, en attendant l'aide d'un haut enseignement, a été, est et sera, comme centre exceptionnel d'information et de formation, gardienne de notre vie agricole.

La blancheur d'une robe de Frère prêcheur ne pouvait éclairer avec plus d'éloquence la soirée d'une troisième journée d'études. Il faut renoncer à dire ici toute la poésie de



LA CATHÉDRALE ET L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE

styliste et même le bon sens de penseur déridé que le conférencier offrit, le mercredi soir, au public très varié des semainiers. (1)

La figure géographique et la position juridique de la paroisse catholique en font le vrai centre d'information du cultivateur et de tous ceux qui s'intéressent aux choses agricoles. C'est le clocher du village qui rallie les habitations éparses aux bords des champs. La paroisse est restée, malgré la création de nouveaux organismes, l'intermédiaire naturel entre les différents pouvoirs et les administrés. Ces considérations très justes établissent que le prêtre rural, sans être technicien ni praticien du sol, sans fausser ni trahir le message surnaturel qu'il a reçu, peut et doit se dresser parmi les siens comme une lumière vivante au point de vue économique. " La terre est aussi sa paroissienne." Le *renouveau des campagnes* trouve, chez nous, son foyer tout naturel aux

(1) Par souci de justice, et puisqu'une discussion de journal a tenté d'égarer les responsabilités en matière d'exode rural, il faut bien noter en passant, sans insister, que la logique du conférencier fut en partie débridée sur un point: celui des amusements collectifs dans les campagnes.

centres d'information agricole, sûre et détaillée, qu'offrent nos presbytères. Le curé de nos paroisses rurales est tout normalement " le père des paysans ", tel ce vieux prêtre flamand, fondateur en Belgique du si puissant Boërenbond.

La chaire chrétienne n'est-elle pas, pour employer l'image courante, une sorte de haut-parleur où se distribue en s'amplifiant la leçon quotidienne des parents et des maîtres, et celle de l'élite professionnelle? Un prêtre curé dispose à cette fin d'une puissance illimitée ou renouvelable à souhait : la puissance de l'enseignement religieux ou moral appliqué à l'agriculture. Son autorité, tendue à former son peuple à la vie spirituelle, crée un climat moral plus indispensable à la vie besogneuse des terriens que ne le sont aux grains de semence la pluie et le soleil alternés. Les fêtes religieuses agricoles, offrant un caractère local et tout le pittoresque de la profession, s'ajouteront avec fruit au culte extérieur. Ainsi l'amour du sol se forme à vivre la vie de la paroisse, surtout si les prônes et les instructions du curé savent interpréter l'Évangile comme des " Géorgiques chrétiennes ", suivant la très belle formule d'un autre orateur de la Semaine sociale. Les plaisirs sains, organisés dans le cadre de la paroisse, compléteront l'éducation rurale puisée auprès du chef ecclésiastique local.

Le fait paroissial, autour duquel pivote toute notre histoire, avant comme après la cession, triomphe avec l'organisation récente de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec. L'appoint de ces valeurs spirituelles fera bientôt de la Chambre professionnelle de nos ruraux une puissance nationale dans toute la force victorieuse du mot. " On pourra parler encore et sans ironie de la paix des champs. Sollicitée avec amour par l'instrument moderne, la terre fournira mieux qu'une convenable aisance : un rendement de joie. La rumeur étrangère persistante ne couvrira plus le son des Angélus, et certains spectacles des soirs apparaîtront de nouveau comme une caresse de Dieu répandue sur le monde."

Sauvons les corps ; groupons les cœurs

Le temps et l'espace nous pressent. Il faut passer plus vite sur les six leçons des deux derniers jours.

Le docteur J.-A. Beaudoin, directeur de l'École d'hygiène sociale de l'Université de Montréal, prêche de toute son âme l'hygiène, à la campagne autant que dans les villes. Les campagnes fournissent une trop large part dans nos pertes de " capital humain ". La valeur économique de chaque vie humaine dans notre province peut s'évaluer assez exactement, d'après les statisticiens. Nous arrivons facilement à une somme d'environ six mille dollars par vie perdue. D'après une étude précise, il est possible de prévenir par l'hygiène 10,000 pertes de vie chaque année dans toute la province. Nous aurions là un surplus de 100,000 âmes à chaque recensement. Perte sèche, en puissance matérielle : trois-quarts de milliard, en argent. Comme influence politique dans la Confédération, ajoutons aux conclusions du professeur la remarque que cette économie de vies humaines, que nous laissons gaspiller, diminuerait la députation des autres provinces au Parlement fédéral d'au moins cinq députés. La législation et l'organisation, à leurs divers degrés de juridiction, ainsi que l'éducation de l'opinion publique en matière d'hygiène, sont les trois remèdes que préconise l'infatigable propagateur des mesures de prévention sociale des maladies et des morts évitables.

Le poète Désilets est directeur général de nos deux cents cercles de fermières. Aucun de ses auditeurs à la Semaine sociale n'a le droit strict de lui dire qu'il est " orfèvre ", après l'avoir entendu chanter l'heureuse influence qu'exercent les épouses, les sœurs et les fiancées de cultivateurs par cette œuvre post-scolaire féminine. Plus d'attraits au foyer, grâce à l'enseignement ménager ; plus de ressources dans la caisse familiale, grâce aux petites industries domestiques ressuscitées ; plus de vie traditionnaliste chez tous, grâce à la lutte contre l'américanisation : tels sont les grands bienfaits dus à cette institution sociale et économique, importante dans notre organisation sociale. " Je ne sais pas de foyer où l'on parle de s'en aller, conclut M. Alphonse Désilets, quand la mère de famille s'intéresse aux choses de l'agriculture."

Grouper des cœurs de femme dans l'amour de la vie rurale demande un doigté de souplesse. Mais c'est miracle qu'après quatre ans à peine d'existence l'organisation professionnelle de nos cultivateurs ait atteint les sommets qu'elle habite aujourd'hui. On peut en toute sécurité, à présent, étudier les divers aspects du versant rural de notre problème économique. Le chanoine Allaire est l'un de ces ecclésiastiques versés dans la technique agraire. Il est même des plus soucieux d'organiser la profession dans les cadres d'une légitime soumission de doctrine à l'Église, et d'une liberté et d'une indépendance non moins légitimes envers l'État et les partis politiques qui assument ou convoitent les responsabilités du gouvernement. Dire le but et la nature de l'*Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec*, puis sa légitimité autant que sa nécessité ; détailler ses avantages de diverse nature ; et enfin décrire l'état actuel de la profession organisée : c'était fournir à ce trop modeste bienfaiteur de la vie agricole chez nous l'occasion de laisser parler son cœur de prêtre amant de la terre canadienne. Il le fit avec sobriété d'expressions et sobriété d'attitude. L'image qui demeure de ce cours est une impression de force victorieuse dans le déploiement de l'armée pacifique des trois cent quarante cercles de l'Union, qui mobilise déjà près de dix mille adhérents (soit près de cinquante mille membres de familles rurales). Notre *Renaissance agricole* possède dès lors sa milice, encadrée avec sagesse et discipline.

L'état, lui?...

L'Église et l'Association font leur tâche au service de la terre, nourrice des peuples. L'État peut-il accomplir plus qu'il ne fait?

Un jeune professeur à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, jeune d'apparence, mais d'un cerveau doué de remarquable maturité, accepta la mission périlleuse d'offrir cet examen de conscience à ceux qu'émeut encore la conscience professionnelle. Il faut lire au texte le cours professé par M. Charles Gagné. Deux extraits ne seront pas superflus dans ces pages, qui veulent pourtant être brèves. " Depuis 1885, le mot d'ordre des organisations de transport a été d'encourager la colonisation par l'immigration en masse. Cette politique avait du bon, mais nous l'avons pratiquée peut-être trop à la hâte, ce qui contribue à compromettre la situation de notre élément agricole le plus ancien. La soudaine mise en valeur de milliers d'acres de terre de l'Ouest canadien, à l'aide d'instruments aratoires perfectionnés, par des colons venus de l'Ukraine, de la Pologne, de la Suisse, ou de la Scandinavie, pays où la mécanique agricole est moins populaire que chez nous, a contribué à rendre plus dure la concurrence pour les cultivateurs de l'Est. Et si plusieurs de ces derniers ont trouvé au début de ce siècle leur profession trop peu lucrative pour y demeurer fidèles, il ne faut pas nous en surprendre." En conclusion : " Pour remplir bien son rôle de bienfaiteur de l'agriculture, l'État canadien doit se tenir en contact direct avec la classe agricole. Sans doute, les députés de nos comtés ruraux peuvent faire beaucoup pour éclairer les chefs de la nation sur les besoins des campagnes, mais ces hommes ne sont pas les mandataires des seuls agriculteurs, et ils n'ont pas tous les loisirs voulus pour se mettre au courant

de toutes les difficultés de la profession agricole. Il faut que les agriculteurs s'affirment eux-mêmes et fassent connaître à la société civile les besoins de la terre, et cela, ils ne peuvent le faire efficacement qu'en se groupant en une solide corporation. Le devoir de l'État alors devient tout tracé, c'est d'accorder la même considération aux réclamations des agriculteurs organisés qu'à celles des ouvriers, des manufacturiers et de tous les autres producteurs."

M. Gatineau, le secrétaire général de la profession organisée, devait étudier la plus palpitante des réclamations actuelles du monde rural de la province de Québec, celle du crédit agricole. Il faut lui reconnaître le rare mérite de l'avoir fait sur un ton de grande bienveillance à l'égard de ceux qui marchent avec une lenteur héroïque vers la solution de ce problème de bon gouvernement. En monarques indolents, au pas tranquille et lent, les auteurs de la loi fédérale soumise au Parlement dès 1925 — il faut bien le dire : — semblent évoquer les morts pour tuer toute volonté de collaboration chez notre cabinet provincial. A moins que ce ne soit l'inverse ! Ce cours a pourtant prouvé par *a* plus *b* l'importance et la nécessité du crédit aux agriculteurs. Nos caisses populaires, qui ont fait tant de bien (qu'on répugne à voir) et si peu de mal (qu'on s'amuse à grossir), répondent aux besoins de crédit à court et à moyen termes. Le système mi-étatiste mi-coopératif de la loi fédérale de 1927, accepté par la Législature de 1928, pourra satisfaire une grande partie des besoins de crédit à long terme. Il est défendu de croire que rien ne se fera avec ardeur, pour apaiser des demandes mal reçues, bien que souvent répétées.

" *Tout Québec pour l'usine a les yeux d'un ministre* ", a dit je ne sais plus quelle parodie du célèbre vers consacré à la gloire du *Cid*. Les gloires de l'industrie mécanique offraient tous les masques de la Renommée aux cents bouches, il y a quelques années. Grâce à Dieu, les crises de surproduction manufacturière amorcent une réaction, dont il faut s'empresser de tirer des leçons permanentes. Ce fut, assurément, l'une des plus nobles jouissances de l'esprit, et de l'âme entière, qu'offrit l'abbé Bergeron, missionnaire colonisateur du gouvernement provincial, devant les fidèles auditeurs de la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe. Une deuxième heure, entamée par le dernier cours proprement didactique de la série des leçons, eût paru à tous trop courte. Cet homme vous a la manière, et l'éclat de rire, et la formule, pour aller dénicher les nids à bout de bras — qu'il a longs ! Mais seuls les oiseaux nuisibles aux produits de la terre souffrent de sa gaule vengeresse. Qui l'a vu, jadis, à Québec, lors d'un congrès officiel apparemment destiné à la colonisation, s'opposer avec autant d'habileté que d'audace à la conjuration des marchands de bois, sait ce que c'est que faire remonter son cours à une rivière débordée. L'apostolat provo ue de ces prodiges. La conquête des terres neuves, dans le domaine de la Couronne, n'attend que l'invasion des nôtres, sous le commandement d'un général que les civils devraient laisser à sa marche militante. C'est ce ministère qu'un tel héritier du curé Labelle occuperait d'emblée dans un cabinet national qui serait présidé par le grand Mercier d'autrefois. L'abbé Bergeron donna son cours sur la colonisation. Il rendit palpitante d'intérêt sa démonstration des avantages économiques et sociaux que produit l'exploitation agricole sous sa forme familiale. Je renvoie à cette pièce de maître elle-même.(1)

Par la porte normande

Par la porte normande de la cité maskoutaine, d'un goût si délicat, nous étions sortis, quelques-uns dans l'auto d'un ami, pour explorer d'un dernier regard la campagne aux environs de Saint-Hyacinthe, alors dans la gloire de ses relevailles. Nous longions le cours sinueux de l'Yamaska, dont le paisible ruban des eaux claires mettait une tonalité de joie dans le calme de la plaine. Au loin, la ligne profonde de l'horizon s'ornait des silhouettes dominantes de quelques montagnes, fertiles en cultures fruitières. Et nous devisions, nous échangions nos impressions sur les cours et les discours de la semaine.

L'homme vit de pain. La royauté du travail des champs assure un pain moins amer que le servage de l'usine. Notre maître le Passé destine la majorité des fils de notre peuple à l'indépendance de la possession de notre sol de préférence à l'affaiblissement de l'industrie manufacturière. Notre doctrine sociale nous fait estimer les bienfaits de la moralité mieux que les apparences de la prospérité. Tous ces motifs nous rattachent à la mission traditionnelle que nous avons reçue des ancêtres, d'offrir en Amérique du nord l'exemple d'édification collective du bonheur sans tapage que la frugalité garantit à un peuple.



SUR LES RIVES DE LA RIVIÈRE YAMASKA

La porte des anciens maires à Saint-Hyacinthe

La terre n'est pas marâtre à ceux de ses fils qui appellent à leur aide l'amitié et le dévouement de la science. Que nos agriculteurs reçoivent les leçons de l'expérience théorique et pratique de nos techniciens de l'agriculture, et la plaie de l'exode rural sera bientôt bridée, et la saignée des nôtres arrêtée. Le corps social en meilleur santé s'animera d'un

(1) La nécessité de mettre de l'unité dans ces impressions de semainier et de ne pas dépasser les limites fixées au texte interdit de s'arrêter à la manifestation populaire du parc Dessaulles, le jeudi soir. Les discours du chevalier Beaulé et de l'avocat Laramée mériteraient un commentaire. Quelques allocutions de présentation ou de remerciement des conférenciers du soir devraient aussi arrêter l'attention. Il faut s'excuser de ne pouvoir tout dire, même en peu de mots.

esprit plus robuste et plus fier. La famille et l'école s'exerceront, sous l'égide de l'Église, à mettre en pleine valeur individuelle et sociale les facultés de nos jeunes paysans. Notre classe paysanne, qui fut la noblesse de notre survivance nationale, cessera de se laisser décimer par l'indifférence d'en haut comme par celle d'en bas.

Solidement encadrée, la profession de nos travailleurs et de nos travailleuses des champs saura faire entendre et faire porter sa voix, en session des États généraux de l'agriculture, lors des assemblées périodiques de notre vaillante Union catholique des cultivateurs. L'État démocratique et parlementaire respectera bien la force des arguments sociaux, en même temps que le triomphe du nombre organisé. Un chef de nos vieilles familles, souvent centenaires ou bi-centenaires, n'aura plus la honte de se voir préférer des étrangers nouveaux-venus dans la conquête des terres fécondes, qui n'attendent que l'étreinte de bras vigoureux pour donner la richesse matérielle et le bonheur familial...

C'était un réconfort d'apostolat social, à la séance solennelle de clôture de la Semaine, de conclure aux progrès dignes d'éloges accomplis depuis douze ans dans ce domaine des idées. En 1916, au même endroit, dans la salle hospitalière du séminaire, le problème agricole au Canada français faisait l'objet des études d'un congrès de la *Jeunesse catholique*. Après mûres réflexions et délibérations sur nos errements agricoles, l'on avait indiqué les méthodes de guérison des maux qui s'étaient annoncés dès avant la Grande guerre européenne. La formation d'une élite professionnelle avait arrêté les suffrages unanimes, comme étant le point stratégique du combat à entreprendre. Et c'était, ce soir du 31 août, le sujet de la conférence qu'avait accepté de donner Monseigneur Langlois, évêque d'un diocèse rural.

Monseigneur Langlois, conférencier

Ce fut le triomphe de l'agriculture. Le verbe chaud du conférencier rayonnait sur la salle, que les autorités de la municipalité avaient largement ouverte à la demande du comité local d'organisation. On sentait chez l'orateur une pensée d'intelligente affection pour la classe que menace le plus l'envahissement des idées étrangères parmi nous. C'était bien là les activités d'un cerveau enclin aux études et aux œuvres sociales.

Assis au fauteuil étonné du maire absent, l'évêque-apôtre embrassait de l'œil un auditoire des plus représentatifs. Cultivateurs des diverses paroisses du diocèse, mêlés nombreux aux agronomes et professeurs d'agriculture, membres des clergés séculier et régulier, délégués spéciaux de l'A. C. J. C., à qui s'étaient joints trois prêtres célèbres pour leur sens social, plusieurs autres habitués des Semaines sociales, un catholique social de France, exploitant agricole de Tunisie, même *un* de nos quatre-vingt-cinq députés à la Législature, tous écoutaient avec émotion ces paroles d'une âme débordante de zèle.

" Il faut créer au milieu de la classe agricole, disait Monseigneur Langlois, une élite capable de la guider, de la soutenir et de lui conserver, en l'augmentant sans cesse, l'heureuse influence que cette noble profession a exercée de tout temps en notre pays."

Pour y parvenir, il faut remplir une condition indispensable, c'est que chacun ait une juste et haute idée de la vie rurale. Jugeons de la noblesse de cette élite rurale par les qualités désirables chez ses membres : l'esprit surnaturel, le sens catholique, l'amour de l'Église, la confiance envers le clergé, qui de tout temps fut l'ami de la classe agricole, la justice, la charité, l'honnêteté, la tempérance, l'amour du travail, la simplicité dans les goûts et le train de vie ordinaire, l'économie, la pratique de la coopération, une instruction proportionnée aux besoins de chaque élément constitutif de l'élite, le vrai patriotisme.

Le moyen d'assurer la formation de cette élite rurale, c'est d'user de toutes les ressources, en talents et en bonnes volontés, qu'offrent les campagnes, et de recourir à la parole, à la plume, aux cercles d'étude. Il faut aussi animer la campagne par des fêtes, des congrès, des journées sociales, des expositions bien préparées et toujours convenables. Deux organisation principales : l'*Union catholique des cultivateurs* et la *Jeunesse catholique*, dont l'ardent désir est de voir se multiplier les cercles ruraux, assurent leur incontestable influence pour le bien au service de cette élite en formation.

La Semaine sociale, réservoir de vérités

Deux évêques avaient participé à la messe d'ouverture de la Semaine sociale. Deux évêques apportèrent encore, au soir de la clôture, la preuve que notre peuple ne manque pas de chefs. L'évêque de Rimouski avait réconforté de sa présence affectueuse les deux premières journées d'étude. L'évêque diocésain avait tenu à se faire auditeur de tous les cours de la Semaine. Bien que docteur de l'Église enseignante, il s'était assis avec recueillement au pied de la chaire des divers maîtres de l'Église renseignée. Il appartenait à Monseigneur Decelles de prononcer les dernières paroles, résumant l'impression de fonds de la plus vivante des huit Semaines sociales que nous avons eues au pays.

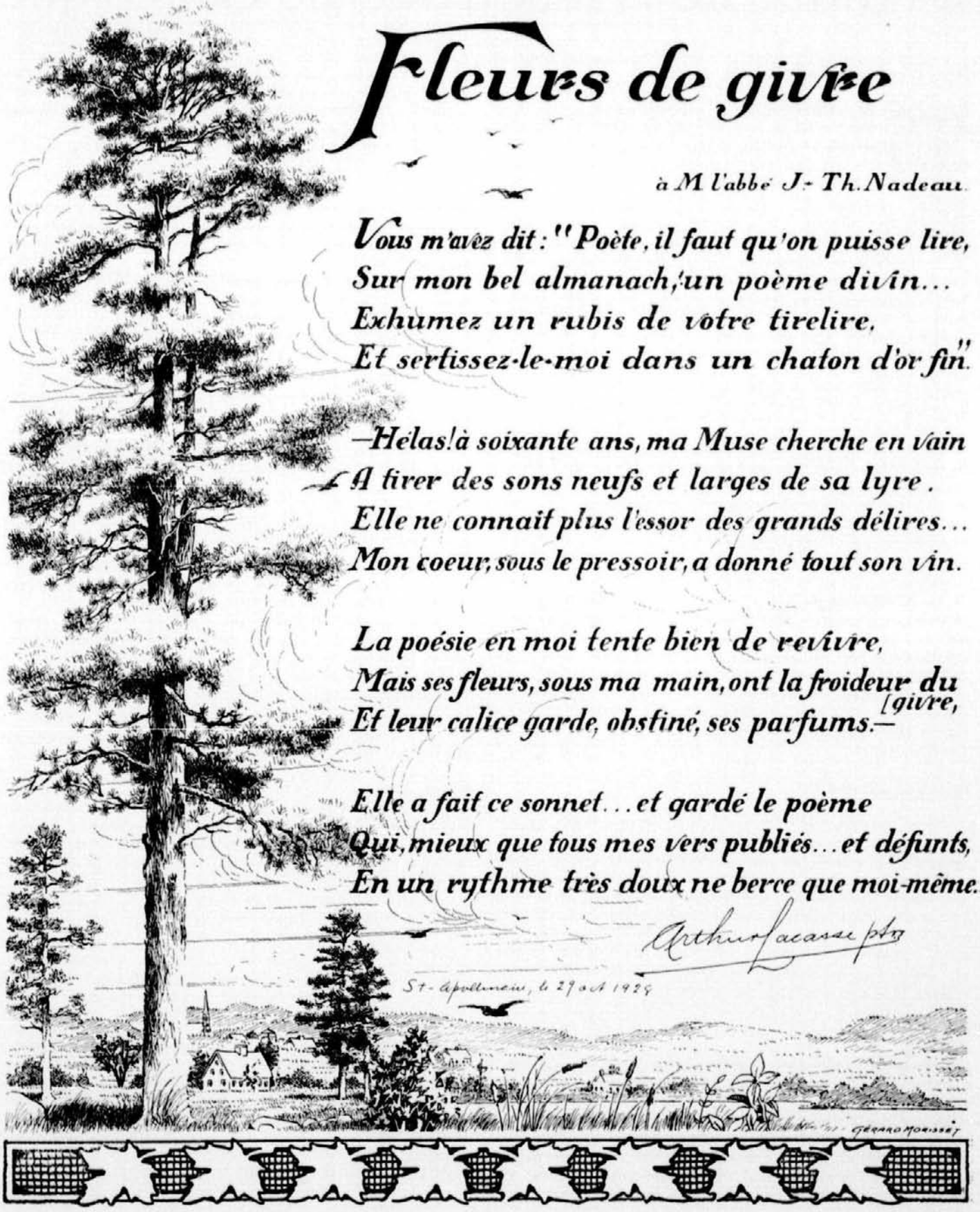
Cette semaine n'a pas été une semaine de vains plaisirs. Que de saines, fécondes et claires vérités pratiques ont été entendues au cours des travaux présentés. Monseigneur Decelles, citant saint Paul qu'il connaît bien, (" S'il vivait de nos jours, ajouta-t-il entre parenthèses, saint Paul serait un ami des Semaines sociales, et très probablement une victime constante du révérend Père Archambault.") rappella que l'Apôtre demande sans cesse de la science, de la doctrine. Ceux qui sont venus aux cours de la Semaine sociale ont nagé dans la lumière. Mais ceux qui ne sont pas venus, comment faire pour les éclairer ? Les législateurs ? Les hommes de profession ? Le compte rendu publié en volume pourra toujours les atteindre. Mais la masse des cultivateurs ? On les atteindra par les cercles paroissiaux de l'*Union catholique des cultivateurs*. C'est là que, par des conversations, des discussions, des conférences, des lectures en commun, une fois par semaine, on pourra émietter ce grand trésor de vérités communiquées au cours de la Semaine sociale. Le réservoir a été creusé ; il est rempli de richesses de vérité. Il faut maintenant qu'un grand nombre de petits canaux fassent parvenir ces vérités dans toutes les paroisses de la province.

*
* *

Au cours d'une causerie de tournure plutôt pessimiste, un interlocuteur, voulant apaiser les découragements par un mot d'humour, concluait en riant : " Comment voulez-vous que nous ne soyons pas un peuple manquant de tête, puisque notre patron national a été décapité ? " — " A tout le moins, reprit un ami, pouvons-nous dire que nous en sommes encore à saint Jean-Baptiste-dans-le-Désert ! "

Eh ! bien, non! Les fondateurs de l'institution de salut que nous offrent les Semaines sociales ont su conjurer le danger de notre décapitation sociale. Et nos autorités sociales ne prêchent plus tout-à-fait dans le désert.

Wilfrid Guérin



Fleurs de givre

à M l'abbé J.-Th. Nadeau.

Vous m'avez dit : " Poète, il faut qu'on puisse lire,
Sur mon bel almanach, un poème divin...
Exhumez un rubis de votre tirelire,
Et sertissez-le-moi dans un chaton d'or fin."

—Hélas ! à soixante ans, ma Muse cherche en vain
A tirer des sons neufs et larges de sa lyre.
Elle ne connaît plus l'essor des grands délires...
Mon coeur, sous le pressoir, a donné tout son vin.

La poésie en moi tente bien de revivre,
Mais ses fleurs, sous ma main, ont la froideur du givre,
Et leur calice garde, obstiné, ses parfums.—

Elle a fait ce sonnet... et gardé le poème
Qui, mieux que tous mes vers publiés... et défunts,
En un rythme très doux ne berce que moi-même.

Arthur Lacasse ptre

St-Apollinaire, le 29 oct 1929

L'Année de l'Action Sociale Catholique

Dans l'esprit de l'Eglise

Depuis son élévation au suprême pontificat, Sa Sainteté Pie XI ne cesse de rappeler l'urgence de l'action catholique. Parlant, dans sa première lettre encyclique, des organisations connues sous ce nom, il écrivait : " Toutes ces œuvres, il importe de les maintenir avec énergie ; bien plus, on doit les développer avec une ardeur chaque jour croissante, en les enrichissant des perfectionnements nouveaux que réclament les circonstances de choses et de personnes. Cette tâche peut paraître ardue aux Pasteurs et aux fidèles ; elle n'en est pas moins nécessaire et il faut la ranger parmi les devoirs primordiaux du ministère pastoral et de la vie chrétienne " (*Ubi arcano*).

" Cette action, disait-il, dans son allocution consistoriale du 23 mai 1923, a pour but d'imprégner les âmes du véritable esprit de Jésus-Christ ... Chacun voit alors son importance, non seulement pour la vitalité religieuse et le bien de l'Église, mais encore dans l'intérêt de la civilisation et de la société ". Le Saint Père ajoutait : " L'extension que prend tous les jours l'action catholique et son organisation plus solide, le fait qu'elle pénètre profondément les âmes de l'amour de la divine Eucharistie et les rend plus promptes à l'action, le spectacle de prêtres et de laïques, de jeunes gens et de jeunes filles se dévouant, avec une très noble émulation et dans un esprit d'apostolat, sans compter avec aucune peine ni fatigue, tout cela Nous remplit d'une joie très sainte et nous fait espérer des jours bien meilleurs."

Il serait trop long d'énumérer tous les actes et toutes les directions de Pie XI relativement à l'action catholique. Le Pape revient sans cesse sur cette question. Qu'il nous suffise de souligner comme l'A. S. C. est bien *dans l'esprit de l'Eglise* ; "elle sort de son cœur", d'après une parole de Mgr P.-E. Roy. Notre œuvre est la mise en pratique de la direction actuelle du Saint-Siège. Les paroles du pape contiennent un enseignement autorisé pour les fidèles, et pour nous, un encouragement et un appui précieux. Elles nous font admirer davantage la clairvoyance et le zèle de notre vénéré fondateur, S. E. le Cardinal Bégin.

Réunions sociales

" Nous espérons, disait Pie X à S. E. le Cardinal Bégin, que vos hommes influents, clercs et laïques, pour qui il ne saurait être douteux qu'il importe grandement de développer l'action sociale catholique, et de chercher dans la vraie doctrine catholique le salut de la société, vous aideront dans la mesure de leurs forces, et auront à cœur d'imiter le zèle si glorieux de leurs ancêtres, qui, l'histoire nous l'a appris, ont si bien mérité de la religion." C'est ce que comprennent très bien nos directeurs de l'A. S. C. et de l'A. S. Ltée qui, depuis vingt-un ans, tiennent leurs réunions régulières, pour aviser à la bonne marche de nos œuvres.

Le journal

Rédaction.— Le journal de notre œuvre, *L'Action Catholique*, a poursuivi cette année sa besogne avec la même énergie que d'habitude.

Du côté moral, il n'a cessé de revendiquer le parfait respect des lois de Dieu et de l'Église, les seules qui puissent assurer la paix et la prospérité de la société. Il a tenu constamment devant le public, la question du travail dominical, signalé aussi souvent qu'elles venaient à sa connaissance, les profanations dont le dimanche était l'objet, et demandé sans se lasser qu'on y mette fin, en modifiant au besoin les lois existantes, si elles sont reconnues inefficaces.

Il ne s'est pas désintéressé de l'école, et a saisi toutes les occasions de montrer l'importance de son caractère religieux.

Malgré la débandade presque générale de l'armée des antialcooliques, il n'a pas cessé de dénoncer les méfaits de l'alcool, les dangers que fait courir à la population la propagande intense en faveur de la liberté de boire, et la publicité de plus en plus tapageuse faite autour des boissons enivrantes, que l'on est en frais de replacer sur le piédestal qu'elles occupaient avant les mémorables campagnes de S. G. Mgr Roy.

Du côté social, *L'Action Catholique* est de tous les journaux canadiens celui qui a fait les commentaires les plus judicieux sur la nouvelle loi des accidents du travail. Si toutes ses suggestions n'ont pas été acceptées, on peut dire que l'amélioration apportée graduellement à ces lois est le fruit des lumières qu'elle ne se lasse pas de jeter dans les esprits sur un sujet encore trop peu connu.

Du côté national, notre journal a continué de montrer à son public l'importance de la question du bilinguisme au Canada, et d'attirer l'attention sur le fait que les nôtres émigrent, pendant que nous payons pour faire venir ici des immigrants.

Les résultats de cette campagne persistante, où nous étions presque isolés au début, commencent à se faire sentir. Le gouvernement fédéral fait une plus juste part au français ; son dernier acte sur ce point a été l'émission du timbre bilingue. Quant à la question de l'immigration elle est entrée, cette année, dans une phase absolument nouvelle ; et il est consolant de constater que le point de vue que nous étions presque seuls à soutenir jadis est en voie de devenir maintenant celui de la majorité.

Il n'est pas jusqu'au théâtre qui ne soit amélioré. Les programmes qui ont été offerts au public par les dernières grandes troupes, étaient cependant de beaucoup supérieurs à ceux qu'on était accoutumé de nous donner jadis. Et dans le domaine du cinéma, le gouvernement a interdit l'entrée aux enfants de moins de seize ans, et établi un bureau provincial de censure des affiches.

Et en voilà assez pour montrer que *L'Action Catholique* est plus que jamais le journal qu'il faut lire, et faire lire.

Administration

Publicité.— Notre service de la publicité progresse d'année en année. Malgré les difficultés inhérentes au caractère spécial du journal, nous pouvons enrégistrer, cette année encore, un chiffre appréciable d'affaires.

Ce service est maintenant représenté par une puissante organisation à Montréal, à Toronto et dans les huit grands centres des États-Unis.

Notre atelier s'est enrichi de trois linotypes, derniers modèles : deux remplacent de vieilles machines dépréciées par vingt années d'usage, et une troisième permet d'augmenter la célérité de la composition et la bonne tenue du journal.

Imprimerie.— Ce service a cru se rendre compte de quelque ralentissement dans la production d'ouvrages canadiens. Nos auteurs, sans doute, ont des travaux sur le métier. Les commandes de genres divers ont augmenté dans une proportion de 25%. Nous en avons enrégistré au-delà de 4,500, de toutes sortes. Le travail s'est fait dans les meilleures conditions et de la manière la plus économique possibles.

Nous commençons la nouvelle année sous les plus favorables auspices, ayant en mains plusieurs beaux contrats, parmi lesquels

il convient de mentionner *le Glossaire du parler franco-canadien*. C'est le fruit d'une enquête, tenue depuis un quart de siècle, par des artistes du verbe français. Cet ouvrage est attendu avec impatience, au pays, dans les cercles les plus divers. Son exécution chez nous constitue une belle réclame pour notre maison.

L'imprimerie a été dotée d'une superbe série de caractères de bois, importés de France. Nous avons aussi installé sur nos presses un appareil pour éliminer l'électricité du papier et pour sécher l'encre.

Reliure.— Cette autre section du service de l'imprimerie a contribué à mettre sur le marché des travaux de première classe. Cet atelier a fait l'acquisition d'une machine à titres dernier modèle.

Il est à noter que nous avons eu peu de chose à faire pour conformer nos salaires à la décision de la Commission du Salaire Minimum des femmes.

Photogravure.— Durant toute l'année, le personnel a répondu avec empressement à de nombreuses commandes. Les vignettes qu'il fournit à *L'Action Catholique* sont appréciées et aimées de nos lecteurs, tant pour la netteté du dessin que pour le fini de l'impression. Celles qui ont été exécutées pour les personnes du dehors nous valent une clientèle assidue et constante.

Somme toute, imprimerie, reliure et photogravure, sous la sage direction de contre-maîtres compétents, font honneur à *L'Action Catholique*.

L'Union Catholique des Imprimeurs et Relieurs a fait célébrer sa messe annuelle, le 24 juin, jour de la fête patronale des Canadiens français, et le pique-nique des ouvriers de la maison, auxquels s'étaient joints, cette année encore, quelques directeurs, a été organisé le 28 juillet dernier.

La traditionnelle soirée au " Foyer ", qui réunissait les directeurs et le personnel de l'A. S. C. et de l'A. S. Ltée, a eu lieu le 7 avril, avec un entrain et une cordialité de bon aloi. Sa Grandeur Mgr Plante, auxiliaire de Québec, nous avait fait l'honneur de présider cette réunion.

Après avoir parachevé notre installation d'arrosoirs automatiques dans tous nos immeubles, nous avons pu opérer le réajustement de nos contrats d'assurance, et nous avons confié la surveillance de notre installation à la " Dominion Messenger ". Comme conséquence, nos taux d'assurance, sont diminués d'une manière très notable. Nous avons donc pris toutes les précautions humainement possibles contre l'éventualité d'incendies qui, jusqu'à ce jour, auraient pu être désastreux.

Bibliothèque

Notre Bibliothèque a subi un travail de révision complète. Nous avons éliminé bon nombre de livres de théologie pastorale, afin de conserver l'espace pour nos ouvrages de documentation et d'information.

Nous avons ajouté les derniers ouvrages de Mgr P.-E. Roy, les nouveaux fascicules du *Dictionnaire de Théologie Catholique* et du *Dictionnaire Apologétique de la foi catholique*, *le Roi Louis XVII* et *Marie Antoinette* par G. Lenôtre, quelques biographies canadiennes, *M. l'abbé Provancher* par M. le chanoine Huard, *Marie Catherine de Saint-Augustin* par le R. P. L. Hudon, *Hors de sa Prison* par Corinne Rocheleau, *l'Histoire des Sœurs de la Miséricorde de Montréal*, par l'abbé E. Auclair, *le Rapport de l'Archiviste de la province*, *l'Ile d'Orléans* de la Commission des monuments historiques, et enfin sept années de *La Vérité* de J.-P. Tardivel, don de M. l'abbé J.-T. Chénard.



(*Photo J.-E. Livernois*)

RÉUNION PLÉNIÈRE DE NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU CANADA ET DE TERRE-NEUVE

(Québec, 3-4 octobre 1928.)

Au premier plan, de gauche à droite: NN. SS. Brunault, de Nicolet, Gauthier, de Montréal, O'Leary, d'Edmonton, Béliveau, de S.-Boniface, Casey, de Vancouvert, S. Ex. le Délégué Apostolique, Mgr Cassulo, S. E. le cardinal Rouleau, O.P. archevêque de Québec, NN. SS. McNeil, de Toronto, Roche, de S.-Jean de Terre-Neuve, Sinnott, de Winnipeg, Forbes, d'Ottawa, Scollard, du Sault-Ste-Marie, Ryan de Pembroke.

Deuxième rangée: NN. SS. Courchesne, de Rimouski, Decelles, de St-Hyacinthe, Rhéaume, d'Hailebury, Morrison, d'Antigonish, Couturier, O. P., d'Alexandria, Prud'homme, de Prince-Albert, O'Leary, de Charlottetown, Leblanc, de St-Jean, N.-B., O'Brien, de Peterborough, March, du Hâvre-de-Grâce (Terre-Neuve), Renouf, de S.-Georges (Terre-Neuve), Kidd, de Calgary, Langlois, de Valleyfield, Papineau, de Joliette, Joussard, coadjuteur de Grouard.

Troisième rangée: Dom Severinus Gertken, O. S. B., de l'Abbaye Nullius de Muenster; Mgr Bearzotti, secrétaire de S. Ex. le Délégué, NN. SS. Ross de Gaspé, Hallé de l'Ontario-Nord, Lamarche, de Chicoutimi, Gagnon, de Sherbrooke, Limoges, de Mont-Laurier, Charlebois, du Keewatin, Turquetil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson.

L'Almanach

L'Almanach de l'Action Sociale Catholique en est à sa treizième livraison. Tout en instruisant et en délassant, tout en s'adressant aux yeux comme aux intelligences, il étend graduellement son rayon d'action avec sa circulation. Un petit jet de bile lancé dans un journal contre lui, l'hiver dernier, lui a valu une vente supplémentaire de quelques centaines d'exemplaires. Ce n'était probablement pas le résultat escompté ni prévu par le lanceur du jet.

Le total, chaque année plus considérable, des articles de belle tenue et sur les sujets les plus variés, qui compose la collection des livraisons publiées depuis 1916, forme comme une sorte d'encyclopédie de notre vie religieuse, nationale, sociale, économique et même artistique.

D'autre part, il donne un raccourci des activités de l'Action Sociale Catholique et des organisations affiliées ou connexes, au cours des douze mois écoulés. Et ses 15,000 exemplaires rayonnent non seulement dans notre pays et chez nos frères les franco-américains, mais un bon nombre s'en vont en Europe et même dans des coins reculés de l'Amérique du Sud, de l'Afrique, de l'Océanie, comme de l'Asie, porter à nombre de nos compatriotes une bouffée de l'air du pays avec des nouvelles de la terre natale.

La partie illustration, d'un choix soigné, et surtout les dessins de M. le notaire G. Morisset, un des meilleurs dessinateurs du pays, donnent à l'*Almanach* une incontestable valeur artistique et en font, davantage chaque année, un album de luxe, dont l'exécution constitue la meilleure, peut-être, des réclames pour les ateliers de l'Action Sociale Limitée.

Un drame publié dans la livraison de 1928 a eu l'honneur de nombreuses représentations dans plusieurs paroisses et pensionnats de jeunes filles. La présente livraison de l'*Almanach* en contient un autre, pour jeunes gens. En serrant de près les événements historiques, il fait revivre un des épisodes les plus importants de notre vie nationale. Il pourra enrichir le répertoire des cercles paroissiaux, des œuvres de jeunesse et des collèges.

Le Secrétariat des Syndicats Catholiques

L'Almanach de 1928 a déjà fourni des renseignements sur le fonctionnement du Secrétariat des Syndicats Catholiques et l'importance de son rôle. Pour ne pas nous répéter, nous nous limiterons à signaler les principales activités de l'année.

Une Caisse Populaire a été fondée, pour les membres des Syndicats Catholiques. Le Secrétariat lui a offert l'hospitalité dans ses bureaux. Malgré l'incommodité du local, situé au troisième étage, elle a déjà recueilli $23,000.00 à l'épargne, au cours de l'année.

Les retraites fermées, à la maison de " Jésus-Ouvrier ", ont pris un nouvel essor. Son Éminence le Cardinal et le R. P. Lelièvre ont favorisé de toute manière l'organisation des retraites au sein de nos syndicats. Les aumôniers s'en sont fait les recruteurs. Ces retraites commencent le samedi soir, pour finir le lundi matin, et offrent de ce fait à nos travailleurs une grande facilité d'y prendre part. De plus, elles groupent 20 à 25 membres d'un même syndicat, et contribuent de la sorte à fortifier l'élite, si nécessaire à la bonne marche des unions. Elles donnent les plus belles espérances. Tailleurs, monteurs, machinistes, menuisiers, briqueteurs y sont allés tour à tour; ils en sont revenus enchantés et meilleurs.



S. G. MGR GUILLAUME FORBES
Archevêque d'Ottawa
AD MULTOS ANNOS

Pour accroître l'influence du bon journal et mieux convaincre ses ouailles de sa nécessité, Mgr Forbes a fait tenir dans toutes les paroisses de son diocèse, le dimanche 28 septembre dernier, une " Journée de la Presse Catholique". Cette heureuse initiative a produit d'excellents résultats.

Les syndicats du Bâtiment ont été l'objet d'une attention spéciale du Secrétariat, au cours de l'année. La construction ayant été très active, les efforts d'organisation se sont portés surtout de ce côté.

A elles seules, les constructions religieuses ont employé un nombre considérable de nos syndiqués. La seule énumération en donnera une idée : le couvent de Sainte-Jeanne-d'Arc, à Bergerville, la Maison des Sœurs de l'Immaculée-Conception, le presbytère de Saint-Jean-Baptiste, l'hôpital de S.-François-d'Assise, l'Hôtel-Dieu de Lévis, le couvent des Sœurs de S.-Louis de France, de Bienville, l'église du Christ-Roi, l'église et le presbytère de S.-Fidèle, la Maison Ste-Madeleine, Bon-Pasteur, l'Hospice Saint-Charles, le scholasticat des Pères Blancs, Everell, la maison des retraites fermées, Villa Manrèse, l'intérieur des églises de S.-Gilbert et de Portneuf, la grotte de Notre-Dame de Grâce, des réparations considérables chez les Ursulines et à l'Archevêché.

Les hésitations du début ont disparu, grâce à l'impulsion généreuse donnée par Son Éminence le Cardinal Rouleau; et pour chacune des constructions ci-haut mentionnées, un contrat a été passé entre les entrepreneurs et les syndicats catholiques, par l'intermédiaire du Secrétariat ; et, ce qui est mieux encore, ces contrats ont été respectés de part et d'autre. Toutefois, un procès a dû être intenté contre la Maison Ignace Bilodeau. La sentence a été favorable au Conseil de Construction, en Cour Supérieure, et la cause est en appel. Le point en litige est la légalité même de la clause de préférence.

Sept syndicats groupent les ouvriers du bâtiment, avec les effectifs suivants : charpentiers-menuisiers, 360 membres ; briqueteurs-maçons, 112 membres ; plâtriers, 76 membres ; ferblantiers-couvreurs, 72 membres ; peintres, 124 membres ; plombiers-électriciens, 318 membres ; manœuvres, 400 membres. Tous ces syndicats sont incorporés en vertu de la loi des Syndicats professionnels, 1924, préparée et passée grâce en grande partie aux activités du secrétariat.

Signalons un fait important qui s'est produit entre le Syndicat des plombiers-électriciens et la section des maîtres-plombiers de l'Association des Constructeurs. Des pourparlers ont été entamés, qui ont permis un rapprochement heureux, des échanges de vue féconds, afin d'assurer l'apprentissage. Le résultat est que des cours du jour sont à la veille de s'ouvrir, à l'École Technique, en faveur des appprentis, qui y sont employés par leurs patrons tout en gardant leur salaire. Espérons que rien ne viendra entraver cette généreuse initiative.

Les syndicats de la chaussure se sont réapplombés définitivement, ont rajeuni leurs règlements, se sont incorporés et ont passé déjà des contrats avec sept des principaux patrons.

L'Internationale Américaine n'est visiblement pas contente de ce travail. Elle a essayé de semer la division dans l'Union des Tramways de la ville, qui a un contrat d'atelier fermé avec la Compagnie " Québec Power ". Une campagne a été menée pour entraîner les hommes dans l'Internationale. Une quarantaine se sont laissés prendre au piège et ont perdu leurs places. Un tribunal d'enquête, nommé par le ministre du Travail à Ottawa, a reconnu la validité du contrat entre l'Union Catholique et la Compagnie de Tramways, et les pauvres employés démis espèrent toujours en je ne sais quelle force mystérieuse de l'organisation internationale pour être réinstallés. Voilà à quoi ont abouti les efforts d'organisateurs étrangers " *en vue d'affaiblir la domination démoralisante du clergé et d'attirer les meilleurs éléments dans le mouvement trade-unioniste régulier du pays,*" suivant le programme que s'est tracé l'Internationale de Moscou, pour détruire les unions nationales catholiques.

L'âme de la résistance comme de l'organisation reste toujours le Secrétariat des Syndicats Catholiques.

Associations patronales

La nature des choses, dans le monde du travail, veut, qu'en l'absence de toute liaison entre les associations patronales et les unions ouvrières, effectuée par les représentants de chacune d'elles,



Envoi du Pacifique Canadien

VISION DE RÊVE

Dans une fenêtre du Château, le luxueux hôtel du Pacifique Canadien au Lac Louise.

les relations entre le capital et le travail se compliquent sans cesse : que les employés fassent de continuelles revendications et que les employeurs, de leur côté, sous la pression d'une concurrence sans frein, mettent à mal, inconsciemment un grand nombre de gens.

Par contre, quand les groupes collectifs des salariants et des salariés ont des relations harmonisées et pacifiques, la paix tend toujours à régner entre eux, et toujours dans la mesure de plus en plus grande où les tractations individuelles s'effacent, quand il s'agit du salaire et des conditions du travail.

C'est alors que l'organisation professionnelle commence à produire ses bienfaits sous forme d'apaisement des esprits, d'éducation des employeurs, en disciplinant leur légitime rivalité, et de redressement des justes griefs de la classe ouvrière ; bienfaits qui trouvent un gage de permanence dans la pratique du contrat collectif.

1° **Dans l'Industrie du Bâtiment**, l'Association Patronale et l'Union Catholique ont amorcé, l'an dernier, ces relations, qui, quoique timides encore, donnent cependant espoir qu'elles seront plus complètes dans l'avenir et qu'elles conduiront à une résolution réciproque d'engager des pourparlers qui tendent à la conclusion des accords collectifs, auxquels sont liés et la prospérité de l'industrie et le bien-être des classes de travailleurs.

2° **Dans l'Industrie de la Maréchalerie,** l'Association Patronale se voit fortifiée par la fondation de quelques conseils locaux, dans la province de Québec, et elle s'est attaquée aux deux grandes misères du métier : l'incompétence de certains maréchaux improvisés, et l'absence totale de contrôle sur les tarifs du ferrage des chevaux. Le mal existe ici, au point qu'une enquête faite dans toute la province, a révélé que, pour ce métier, les recettes varient dans une proportion notable au-dessous du coût de son exploitation. Cette constatation suffit à marquer l'insuffisance notoire des revenus pour les patrons, et des salaires pour les compagnons employés.



DEUX PIÈCES D'ART

Les deux pièces d'ébénisterie, ci-haut reproduites, ne marquent pas seulement la reconnaissance et l'attachement que les membres des Syndicats Nationaux Catholiques de Québec portent à l'un de leurs anciens aumôniers...

Par leur construction claire et logique, par l'originalité de leur plan et de leurs détails, par la haute valeur de la main-d'œuvre, la stalle et le prie-Dieu présentés à S. G. Mgr Plante, le 14 avril 1928, constituent un précieux exemple de l'art moderne à base traditionnelle.

Loin de soustraire à l'archéologie des formes devenues banales et tombées dans le commerce, les auteurs et les artisans de ce travail ont cherché plutôt à faire une œuvre moderne et canadienne à la fois, en s'inspirant des principes féconds de la fin du moyen âge et en empruntant à la flore de chez-nous, pour les interpréter dans un beau bois de chez-nous, le noyer noir, des motifs décoratifs nouveaux, traités avec franchise et déduits de la menuiserie.

Ces deux œuvres d'art, sans être parfaites, ont du moins le mérite, rare aujourd'hui, d'une sage nouveauté et d'une exécution franche et sans lacune.

On peut les voir au chœur de la cathédrale-basilique de Québec.

Oeuvres économiques

Enseignement. — Selon notre habitude, nous voulons faire mention spéciale du travail accompli par M. l'abbé Philibert Grondin. Ce n'est pas à tort, croyons-nous, que nous plaçons cette note sous le titre enseignement. Car M. l'abbé Grondin, à part les retraites qu'il prêche, s'attache entièrement à instruire le peuple sur les sujets si importants de la colonisation, des caisses populaires, de l'agriculture, de la coopération, de l'aviculture et de l'Union professionnelle catholique. Nommé officiellement aumônier diocésain de l'Union catholique des cultivateurs, au cours du printemps, sa tâche lui fut quelque peu facilitée par le supplément d'autorité que lui apportait sa nomination.

Inactif, les chiffres suivants prouvent qu'il ne le fut pas plus cette année que les années dernières. Sur les sujets que nous avons mentionnés plus haut, il a donné 127 conférences. Son travail ne peut qu'avoir porté de nombreux fruits, puisque ses conférences ont été suivies par des milliers d'auditeurs. Ajoutons encore à son œuvre de parole, dix journées sociales qu'il suivit et au cours desquelles il eut à parler question économique.

Toute cette besogne ne peut paralyser sa plume féconde, car, au cours de l'année, il a écrit au moins 75 articles, notamment dans la " Page Agricole" de *L'Action Catholique*, pour enseigner encore sur les sujets qui lui sont chers.

Caisses populaires. — Cette année, les efforts de l'inspecteur des caisses populaires, M. l'abbé Victor Rochette, ont été couronnés du plus franc succès. Inspections, rapports mensuels, consultations de l'Union Régionale par les Caisses, envoi de circulaires mensuelles, le tout a contribué à affermir nos positions sociales et financières. Cette œuvre marche donc. Elle vit. Elle fait du bien. Elle est à créer presqu'à l'insu du public, un crédit populaire qui a fait couler beaucoup d'encre.

En effet, 13 nouvelles Caisses ont été établies cette année dans notre district. De plus, 10 anciennes Caisses sont venues joindre notre Fédération et augmenter par là notre influence. L'an dernier notre Union Régionale comptait 50 Caisses et cette année nous en comptons 78.

Ces Caisses avaient au 30 avril dernier, un actif global d'un peu plus de $5,000,000.00 avec 19,000 sociétaires, 19,000 déposants et 5,013 emprunteurs.

Réparties selon leur actif, nous en avons *une* qui dépasse le milion et demi ; *une autre* qui dépasse $325,000.00

6	ont un actif de plus de		$200,000.00
9	" " " " " "		100,000.00
6	" " " "	$60,000.00 à	100,000.00
6	" " " "	30,000.00 à	60,000.00
16	" " " "	10,000.00 à	30,000.00
27	" " " "	1,000.00 à	10,000.00

Il convient de nommer pour l'importance de leur actif : Lévis, S.-Malo, Ancienne-Lorette, Ste-Claire, S.-Charles, Thetford-les-Mines, Ste-Germaine, Mont-Carmel, Québec, S.-Isidore, Standon, Québec-Est, Charlesbourg, Beauport, S.-François-d'Assise, S.-Eusèbe, S.-Gervais, etc. L'avoir propre des différentes Caisses, dépasse $450,000.00. Lévis, S.-Charles et Ste-Germaine possèdent les plus gros fonds de réserve.

L'actif global de nos Caisses affiliées augmente sensiblement. Lorsque les nouvelles caisses fondées cette année auront des actifs un peu importants, nous atteindrons très certainement un chiffre de plus de six millions.

Naturellement les Caisses fondées cette année, ont pour la plupart des débuts très modestes, exception faite pour S.-Elzéar de Beauce avec $25,000.00 et S.-Félicien du Lac Saint-Jean avec $35,000.00.

Les progrès de la Caisse centrale sont, à certains points de vue, encore plus remarquables que ceux des Caisses locales. Encore cette année, à certains moments, la Caisse Centrale a eu à faire face aux exigences considérables de retrait de fonds dans un espace de temps relativement court. Cependant, ses disponibilités ont toujours été excellentes. Cette vigilance et cette prudence ont contribué à donner aux Caisses locales le sentiment de la sécurité.

Grâce à la bonne entente et au contact presque journalier des Caisses entre elles, grâce aussi à notre Union Régionale et à la Caisse Centrale, nos rapports avec les Banques ont été et sont encore excellents.

Les Caisses populaires ont continué de prêcher partout l'économie. Au-delà de trente paroisses ont eu des conférences sur ce sujet si important. La jeunesse surtout a été invitée à pratiquer cette vertu sociale.

L'épargne populaire est la seule ressource sur laquelle on puisse compter pour sauver notre peuple de la domination économique de l'étranger par le trust de l'argent.

Le Secrétariat des Oeuvres

Service d'information.— Le 9 novembre 1927, on écrivait au Comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique :

" Les Canadiens qui lisent les journaux européens sont frappés de leur manque presque total d'informations sur le Canada. On signalera bien, par ci par là, quelques faits matériels : un désastre, l'état annuel des récoltes, etc., mais sur notre mouvement religieux et social silence complet. Quoi d'étonnant après cela qu'il nous soit difficile de faire reconnaître par les étrangers notre vitalité catholique et nos droits nationaux.

"Il m'a semblé qu'on pourrait remédier assez facilement à cette lacune. Si les grands journaux catholiques européens ne publient rien sur les manifestations de notre foi,ce n'est pas mauvaise volonté de leur part c'est plutôt qu'ils n'en sont pas informés. Or serait-il bien difficile de créer un organisme qui se chargerait de signaler à quelques grands quotidiens européens les principaux événements de notre vie nationale ? "

" Cette initiative demanderait trois choses :

1° Quelqu'un qui consentirait à noter en quelques lignes et de façon régulière les événements dignes d'être signalés ;

2° Un bureau où les copies seraient préparées et expédiées ;

3° Une œuvre connue qui accréditerait cet organisme auprès des journaux européens et en supporterait les frais, d'ailleurs peu dispendieux "

" L'Action Sociale Catholique, qui a déjà à son crédit tant de bonnes initiatives, ne pourrait-elle pas se charger de mettre sur pied ce nouvel organisme ? "

Depuis le 16 juin de la présente année, l'organisme sus-mentionné est établi. Le R. P. Archambault, S. J., de la Villa Manrèse, ajoute à ses nombreuses occupations le soin de préparer régulièrement des notes sur les événements religieux du Canada. L'Action Sociale Catholique les transcrit et les expédie aux journaux catholiques de l'Europe. Nos nouvelles y semblent les bienvenues. Elles reçoivent, à date, la publicité de *l'Osservatore Romano* de Rome, la *Croix* de Paris, le *Reichspost* de Vienne, le *Fomento Social* de Madrid. Ce dernier centre les communique à tous les journaux et revues catholiques de l'Espagne, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. *Le Noël* du 8 septembre dernier reproduit une de ces nouvelles puisée dans la *Croix* de Paris.

Il faudrait maintenant songer à étendre ce service et envoyer, de temps en temps, un court article sur quelque sujet d'intérêt, v. g., le mouvement missionnaire, le syndicalisme catholique, les retraites fermées. Les projets ne manquent pas.

Grâce à la recommandation de Mgr J.-N. Gignac, directeur national de la Propagation de la Foi, l'A. S. C. reçoit de Rome, les communications de l'Agence Fides, qui nous renseignent sur les missions catholiques du monde entier.

Enfin, les bulletins du Bureau international contre l'alcoolisme, de Lausanne (Suisse), nous font connaître le mouvement des différentes nations contre l'alcool.

Service de Librairie.— La librairie de l'Action Sociale Catholique poursuit son œuvre de propagande religieuse et sociale avec efficacité. Ce service n'est pas à proprement parler une librairie de nouveautés. A part quelques lignes de fonds : catéchismes, livres de piété, chant grégorien, etc., son assortiment est plutôt restreint. Elle se fait une spécialité de choisir, parmi les nombreuses publications qui paraissent quotidiennement, celles qui favorisent davantage la cause religieuse et sociale sous ces différents aspects. Ainsi, il se publie quantité de livres sur le rôle de la femme et de la mère. Avec le concours de personnes compétentes, nous examinons ces ouvrages et nous présentons aux lecteurs, ceux qui offrent le plus d'intérêt et d'utilité pratique. Nous faisons de même pour les sujets d'enseignement, d'éducation, de tempérance, de presse catholique, de questions ouvrières, etc. En un mot, la librairie de l'A. S. C. a pour but de fournir aux lecteurs qu'intéressent les questions ci-dessus mentionnées, et autres de même nature, la facilité de se procurer les meilleurs ouvrages qui traitent de ces questions.

La propagande du chant grégorien se fait de plus en plus active non seulement dans le diocèse de Québec, mais aussi dans les autres diocèses. Pour répondre aux demandes, nous avons augmenté considérablement notre assortiment d'ouvrages relatifs à ce sujet. Pratiquement, nous sommes en mesure de fournir aux directeurs de maîtrise ou maîtres de chapelle, tous les éléments nécessaires pour la poursuite de leur œuvre.

Trois nouveaux ouvrages sont venus s'ajouter à la liste des ouvrages de Mgr P.-E. Roy : " La Sainte Vierge " — recueil de sermons dogmatiques et pratiques, indispensable aux prêtres et aux prédicateurs ; " A travers l'Évangile " — le sermon sur les Béatitudes, admirable commentaire du sermon de N.-S. Jésus-Christ ; " D'une âme à Dieu " — notes de vie spirituelle. Les œuvres de Mgr Roy publiées les premières, font revivre l'âme d'un grand apôtre des œuvres sociales ; les dernières nous révèlent un moraliste vigoureux et un ascète. Les unes et les autres sont hautement appré-



TROIS NOUVEAUX ÉVÊQUES DE NOTRE PROVINCE

S. G. Mgr Geo. COURCHESNE
Evêque de Rimouski

S. G. Mgr J.-A. PAPINEAU
Evêque de Joliette

S. G. Mgr Ch.-A. LAMARCHE
Evêque de Chicoutimi

AD MULTOS ANNOS

ciées Les commandes nous arrivent nombreuses, et de tous les points de l'Amérique du Nord.

Nous avons ajouté plusieurs manuels de piété à notre collection déjà riche et de belle tenue liturgique. Parmi ces nouveaux livres, nous tenons à souligner l'ouvrage de l'abbé Janvier, "Épîtres et Évangiles des Dimanches et des fêtes de l'année et de tous les jours du carême" — avec réflexions et commentaires. L'an dernier, S. E. le Cardinal Rouleau a demandé à messieurs les curés de faire, tous les jours du carême, la lecture de l'Évangile du jour, à la messe principale. Son Éminence a renouvelé cette demande, à la dernière retraite pastorale. Nous avons fait préparer une réédition de l'ancien ouvrage de l'abbé Janvier, avec les mises à jour et les retouches nécessaires. Le livre que nous présentons répond entièrement au désir de Son Éminence. Il sera d'une grande utilité, et pour le clergé et pour les fidèles, particulièrement durant le temps du carême.

Comme nous l'annoncions dans notre almanach de 1928, nous avons réuni au cours de cette année un bel assortiment de livres pour bibliothèques paroissiales ; il comprend environ cinq cents volumes. Sans doute, cet assortiment est susceptible d'augmenter avec le temps, mais il forme déjà un ensemble complet, par la variété et le choix des ouvrages qui le composent. Le triage des romans a été fait avec grand soin. Les publications de ce genre sont nombreuses et malheureusement trop souvent peu recommandables. Nos romans ont été choisis parmi les meilleurs et les plus intéressants. De plus, nous donnons aux clients, la facilité de se procurer ces ouvrages à l'unité, sans être contraints d'acheter des séries complètes, comme ils l'étaient les années précédentes.

Enfin, pour entrer dans les vues du congrès marial du mois de juin prochain, notre service de librairie se propose d'ouvrir un rayon spécial de livres, brochures, feuillets concernant la question mariale.

Nous donnons une attention particulière à toutes les demandes de renseignements. Pour accommoder nos clients, nous faisons volontiers les recherches nécessaires, soit au pays, soit en Europe, afin de leur procurer les ouvrages qui ne se trouvent pas encore sur nos rayons.

En résumé le Secrétariat des Oeuvres poursuit activement sa tâche et avec le concours précieux du clergé et des institutions religieuses, sur lequel l'expérience du passé lui permet de compter largement, il pourra se développer davantage et seconder de façon de plus en plus efficace, l'effort de l'Action Sociale Catholique.



FEU MADEMOISELLE MARIE RENAUD

Bienfaitrice insigne de "l'Action Catholique"

L'Oeuvre Notre-Dame du Bon-Conseil

L'Œuvre Notre-Dame du Bon-Conseil a eu une année très laborieuse assez féconde en ses résultats.

Le nombre de ses placements fut de 3,000.

Elle a dû répondre, en outre, à des demandes de renseignements de toutes sortes, puisque sa clientèle s'est élevée à plus de 20,000 personnes.

Le travail que représentent ces chiffres considérables ne saurait être livré à la publicité, puisque, de la nature même et pour le succès de l'Œuvre, il postule le silence le plus absolu. Qu'il suffise de dire que la tâche délicate de la direction et de la préservation des âmes y joue le rôle principal.

On peut, toutefois, signaler que le nombre plus élevé des placements correspond aux plus nombreuses demandes de servantes ; nous avons placé aussi plusieurs sténographes, des demoiselles de magasins et des ouvrières d'usine.

Si, dans ces diverses catégories, le nombre des recrues augmente, avec lui, pareillement, s'accroissent les dangers. Le zèle soutenu qu'il faut déployer, le travail requis pour assurer, autant que possible, à toutes les clientes, une protection sûre et constante dépasse ce qu'on peut imaginer.

La sympathie du public, il convient de le remarquer, semble de mieux en mieux acquise à l'œuvre. Nous le constatons par le succès de la quête mensuelle (qui se fait dans une zône assez restreinte) et dont a bien voulu se charger un groupe de zélatrices dévouées. L'Œuvre a donc pris, grâces à Dieu, un essor des plus consolants.

L'épargne n'a pas été négligée dans l'Œuvre, puisque la Caisse Populaire y enregistre au crédit de plusieurs jeunes filles, des sommes assez importantes.

Au siège du bureau, celles qui le désirent sont à même d'obtenir des conseils précieux, propres à orienter leur vie, ou à leur assurer une situation parfaitement honnête. Toutes ont à leur disposition une bibliothèque, déjà considérable, de livres soigneusement choisis. Les jeunes orphelines, surtout, à qui on donne une attention spéciale, trouvent là, en l'absence de famille, une compagnie intéressante et éducative à la fois.

Les résultats obtenus jusqu'ici semblent bien prouver hautement l'opportunité de l'Œuvre de Notre-Dame du Bon-Conseil. Ils démontrent, en même temps, la nécessité de ressources plus abondantes, afin de donner à cette entreprise de préservation sociale, les développements dont elle est susceptible.

La Ligue Catholique Féminine

Le rapport de janvier 1928, disait que la Ligue Catholique féminine, depuis sa fondation en mai 1927, avait recruté 2,000 ligueuses réparties dans une soixantaine de paroisses. En octobre 1928, c'est 10,000 qu'il faut dire : et le nombre de paroisses où l'Œuvre a pénétré est de 123, dans le seul diocèse de Québec. Dans la ville, il y a 1,075 ligueuses. Les paroisses de Notre-Dame-du-Chemin, du Très Saint-Sacrement, du Saint-Cœur-de-Marie, de Saint-Jean-Baptiste, de Notre-Dame-de-la-Garde ; les Fraternités des Tiers-Ordre de Saint-Dominique et de Saint-François ont chacune leur groupement distinct.

De plus, les diocèses des Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Gaspé, Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Joliette, Haileybury, Chatham, Saint-Boniface et même les États-Unis ont aussi donné un certain nombre de ligueuses réparties, soit en sections paroissiales, soit isolément, dans plus d'une centaine de paroisses.

Le diocèse de Montréal, depuis mai 1928, grâce à la haute approbation de Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, possède son organisation spéciale. Deux centres de propagande dirigent le recrutement. Le centre de la rue Rachel, habilement dirigé par les RR. PP. Jésuites du *Messager Canadien*, a obtenu de beaux succès. Un travail strictement paroissial s'accentue de jour en jour. C'est ainsi que la paroisse du Sacré-Cœur, de Montréal, a sa Ligue fondée et bien vivante. La paroisse Saint-Stanislas, sous la poussée apostolique de son premier pasteur, aujourd'hui Sa Grandeur Monseigneur Lamarche, a fourni un fort contingent d'adhérentes. Les paroisses de l'Immaculée-Conception et de Notre-Dame-des-Neiges organisent présentement leur action. D'autres paroisses de l'Ile de Montréal sont déjà au travail et la Ligue a jeté ses filets par toute la ville. C'est à ce centre que la Ligue doit sa rapide extension en différentes autres provinces.

Ces résultats généraux obtenus à Québec, à Montréal et un peu partout au Canada, sont dûs à la munificence divine, au bienveillant appui et au zèle intelligent des honorés membres du clergé séculier et régulier, des communautés religieuses de femmes et des premières ligueuses.

Les directrices de la Ligue Catholique Féminine ont eu le bonheur de s'entendre dire, à plusieurs reprises déjà, que l'Œuvre faisait du

bien, que les esprits, notamment chez les jeunes, s'orientaient vers une plus grande distinction de tenue et de costume.

Souhaitons que le mouvement s'accentue encore davantage, que la modestie revienne à l'honneur pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes.

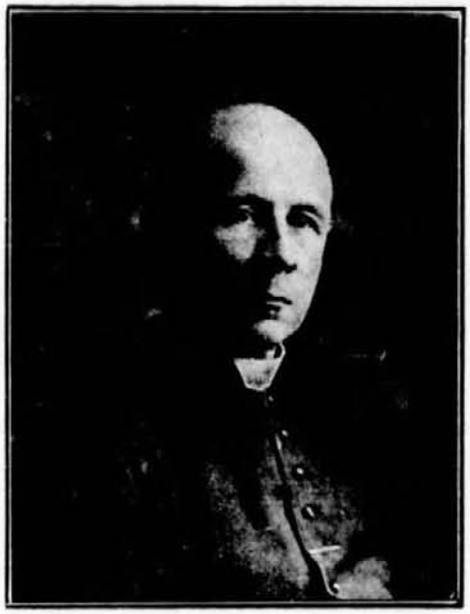
L'Association catholique des Gardes-malades licenciées de la province de Québec

Cette œuvre a été affiliée à l'A. S. C., le 10 octobre dernier. Le 6 novembre, à l'hôpital du Saint-Sacrement, mesdemoiselles Alice Jalbert, du Cap Saint-Ignace, et Marie-Paule Godbout, de Limoilou, recevaient des mains de notre éminentissime Archevêque, leur diplôme de gardes-malades licenciées de la Province de Québec, sous les yeux du corps médical et du personnel administratif.

Les deux jeunes filles durent tressaillir de joie aux paroles de Son Éminence, les félicitant à cause de leur succès et de l'honneur qu'elles avaient d'ouvrir une voie nouvelle dans laquelle s'engageront sans doute de nombreuses jeunes filles partageant le même idéal.

Dans son allocution, Son Éminence n'oublia pas les habiles organisateurs de cette association catholique de Gardes-malades : " Prêtres attachés aux Œuvres sociales, dit-elle, médecins zélés, religieuses de diverses congrégations, autorités universitaires, membres du gouvernement de la province de Québec, que tous ceux qui, à quelque titre, ont contribué à doter notre province de cette nouvelle association catholique reçoivent en ce moment l'expression de ma religieuse gratitude."

Vu les circonstances difficiles qui ont entouré la naissance de cette association, *l'Almanach* lui consacre un article spécial.



FEU L'ABBÉ BRUNO LECLERC
Curé de S.-Frédéric (Beauce)
Bienfaiteur de " l'Action Catholique "

Oeuvres connexes

L'A. C. J. C.— L'année acéjiste, qui vient de se terminer, est une des plus fructueuses que l'association ait vécue.

Quant à ce qui concerne la vie spirituelle, il n'y a rien de nouveau à noter. Les jeunes gens de l'A. C. J. C. sont toujours fidèles à la communion par roulement ; plusieurs cercles font l'adoration nocturne; plusieurs membres suivent les retraites fermées.

La vie intellectuelle de l'A. C. J. C. est de plus en plus pratique. L'étude est le principal aliment des séances et les vingt cercles se réunissent tous les quinze jours. Les sujets sont variés ; mais les bureaux de direction s'appliquent à faire traiter des questions patriotiques et sociales. Cette année on s'est attaché à l'épargne.

De concert avec les Unions sœurs, les Acéjistes ont mené à bien une grande campagne en faveur de l'épargne, cette chose si essentielle au développement économique normal du pays. Divers moyens ont été employés : nombreux articles dans la *Voix de la Jeunesse*, multiples conférences publiques (nos cercles en ont organisé une quinzaine), distribution de timbres de l'épargne. Comme résultat pratique de cette campagne, les membres de l'association ont pris l'habitude de faire leur buget, de tenir une comptabilité personnelle. Des cercles ont même fondé des caisses de Prévoyance.

Cette campagne s'étendait à toute l'Association, l'Union Régionale québécoise a eu l'honneur de mériter deux prix : le Cercle Notre-Dame de Lévis, un vingt piastres en or, don de la Banque Provinciale, le cercle Léon XIII, une médaille de bronze, don de la Banque d'Épargne.

Enfin, enregistrons, en sus des deux congrès régionaux coutumiers, une bourse de $5,000.00, fondée par le cercle Léon XIII, en faveur des élèves pauvres désireux de faire des études théologiques.

Et les cercles sont entrés résolument dans l'année de l'apostolat laïque.

Au moment de terminer ce rapport, nous apprenons le triomphe définitif du timbre bilingue. Le succès est d'autant plus consolant que l'A. C. J. C. en a été un des principaux artisans.

L'A. C. J. F. C.— Les différents cercles de l'Association Catholique de la Jeunesse Féminine Canadienne ont été très vivants cette année. Le cercle " Marguerite Bourgeoys " a travaillé pour l'œuvre de la Crèche St-Vincent-de-Paul et celle de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Au bazar paroissial il a tenu le " Bureau de Poste " et un comptoir de fleurs. Il a organisé une partie de cartes afin de faire plus grande sa part aux œuvres de charité ; l'Œuvre de N.-D. du Bon-Conseil en a particulièrement bénéficié. Il a fait circuler les livres de son excellente bibliothèque parmi les groupes peu soucieux du choix de leur lecture.— Le cercle " Magdeleine de Verchères ", de Lévis, a établi le premier groupe " d'avant-garde", au couvent des Dames de la Congrégation, à St-Romuald. Vingt-trois jeunes filles ont suivi la septième retraite fermée organisée par ses soins, en juillet dernier. Il a donné plusieurs séances dramatiques et musicales, réalisant la somme de mille piastres, prix du maître-autel pour le nouvel hôpital de Lévis. Il a également contribué, pour sa part, à l'érection d'un Calvaire au cimetière paroissial. Ce cercle ne négligea pas non plus l'aide au Patronage de Lévis et au bazar paroissial.— Les membres du cercle "Jeanne d'Arc " de Lorretteville assistent nombreux à nos principales réunions. Il a toujours été et continue de s'affirmer un soutien fidèle des œuvres paroissiales.— Plusieurs membres du cercle "Hélène de Champlain " ont exercé une propagande très active en faveur de la modestie chrétienne du vêtement féminin.— Le cercle "Maria" a, comme par le passé, fait large sa part au bazar du Saint-Cœur-de-Marie, en tenant le comptoir de la librairie. En janvier, il a réuni, en séance semi-intercercle, les membres des différents cercles féminins. Causerie y fut donnée par le Père Gauthier sur le " Sens social ". Une partie de cartes au profit des Religieuses du Bon-Pasteur compte aussi à son crédit.— Le Cercle " Marie de l'Incarnation" s'est occupé du " Bureau de poste" au bazar paroissial. Il a fait sienne l'organisation d'une conférence par son aumônier, sur le " Siège de Québec" et celle du chanoine Thellier de Poncheville sur " Quelques initiatives féminines" donnée à l'Institut de Québec ; et enfin, il a préparé la séance intercercle annuelle de fin d'année.

Pour l'Étude, disons que chaque cercle en général suit un cours de liturgie ou d'apologétique. Des sujets mis à l'étude, citons : l'éducation familiale, l'apostolat de la femme, le luxe, la mode et ses exagérations, des biographies sur la vénérable Marguerite-Bourgeoys et Marie de l'Incarnation ou sur différents artistes ou écrivains. On s'intéresse beaucoup à l'économie domestique en dressant des budgets familiaux.

L'A. C. J. F. C. espère admettre bientôt dans ses rangs, un cercle nouvellement fondé à l'Ancienne-Lorette. Invité à prendre part à une réunion intercercle, en mai dernier, ce groupe a donné un rapport très intéressant.

L'association croyons-nous n'a pas failli à sa devise *Per laborem ad lucem* et nous osons dire que l'avenir semble sourire à ses activités sociales féminines.

L'Oeuvre de la Protection de la Jeune Fille.— Fondée dans notre ville, il y a vingt-deux ans, " Le Foyer " exerce un apostolat bienfaisant auprès des jeunes filles en recevant, sous son toit hospitalier, un nombre toujours croissant de jeunes personnes

de la ville et de la campagne. Employées de bureau, de magasin, institutrices, convalescentes et voyageuses y sont reçues avec la même cordialité. Elles sont heureuses d'y trouver une maison sûre, à l'abri des nombreux dangers de la ville.

Un des avantages les plus appréciés des jeunes filles qui demeurent au " Foyer ", est la facilité qu'elles ont de recevoir leurs amis. Ces fréquentations honnêtes ont eu pour résultat plusieurs mariages chrétiens chaque année.

Le régistre de l'Œuvre donne les statistiques suivantes :

Le Foyer :

Pensionnaires enregistrées	973
Pensionnaires régulières	32

Département des servantes, bureau de placement :

Demandes de servantes	3,600
Servantes demandant de l'emploi	2,099
Servantes placées	1,551
Personnes pensionnaires	1,477
Malades conduites aux hôpitaux	8
Repas servis	10,287
Repas gratuits	540
Hospitalités de nuit	4,228
Hospitalités gratuites	226
Vêtements donnés aux pauvres	310

Ces effets sont confectionnés par quelques dames de la ville qui se réunissent une fois par semaine, dans une des salles de la maison.

Le Patronage de N.-D. de la Protection fonctionne admirablement et reçoit tous les soirs et tous les dimanches après-midi, les servantes qui veulent se récréer. Elles y trouvent une bibliothèque et des jeux. Les directrices ont l'intention de procurer à ces jeunes filles, les avantages d'un ouvroir hebdomadaire, afin de leur permettre de confectionner elles-mêmes leurs vêtements ; ce qui les formera pour l'avenir et sera en même temps un moyen de combattre les modes inconvenantes.

Des fêtes sont organisées pour elles, dans les salles de l'Œuvre pour les amuser. Un vicaire de la Basilique vient de temps en temps leur adresser la parole et leur donner la bénédiction du Saint-Sacrement, dans la chapelle de l'établissement.

L'Oeuvre protectrice des immigrants catholiques.— Cette œuvre, toujours dirigée par M. l'abbé Philippe Casgrain, a poursuivi, encore cette année, sa bienfaisante action, tant à Québec que dans les autres ports canadiens. Durant l'hiver, on le sait, l'aumônier transporte ses pénates et son dévouement aux ports hivernaux de l'Est : Halifax, N. E. et St-Jean, N. B. ; il a, depuis quelque temps, la collaboration d'un Trinitaire polyglotte, le R. P. Pie, lequel réside dans les Provinces Maritimes.

Le flot des immigrants a continué de déferler sur nos rives et de nous apporter tout un contingent de coreligionnaires dont la variété ethnique pose un problème important d'apostolat. Il en vient constamment de l'Ukraine, de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchéco-Slovaquie, de la Yougoslavie, de la Lithuanie, etc. Donnons ici la parole à M. l'abbé Casgrain : " Que vont ils devenir ? Comment l'Église du Canada parviendra-t-elle à desservir une population composée d'éléments si hétérogènes ? La seule solution nous semble être de demander aux Ordres religieux de se charger de cet apostolat. Ils pourraient faire venir d'Europe des sujets qu'ils remplaceraient par des sujets canadiens de leur Ordre. Ces échanges auraient un double avantage, il nous donneraient tout de suite des Religieux de différentes nationalités pour desservir ici leurs compatriotes et, secondement, nos Religieux canadiens, grâce à leur séjour prolongé en Europe, connaîtraient à fond, non seulement la langue, mais aussi la mentalité et les mœurs des immigrants catholiques d'origine étrangère qui habitent notre pays, et, ainsi il seraient parfaitement aptes à exercer leur ministère auprès d'eux."

Contrairement à une opinion trop répandue, l'*Œuvre des Immigrants catholiques* ne favorise point la venue en masse au Canada. L'immigration est un fait social, indépendant de sa volonté. Elle le prend tel qu'il se présente et elle se voue à le spiritualiser, en quelque sorte. Le secours qu'elle dispense est à la fois moral et matériel. Cette protection s'étend sur le catholique étranger dès l'arrivée au pays et ne finit qu'à l'ultime destination, alors que l'immigrant est confié à des correspondants.

L'Œuvre des Immigrants catholiques s'intéresse avec une toute particulière sollicitude à ceux que détient le Ministère fédéral pour maladie, informalités, etc., et qui commencent à percevoir le spectre de la déportation, eux qui se trouvent à la porte de la terre promise. Cette triste perspective les fait volontiers se tourner vers le prêtre, leur unique soutien.

Cette œuvre compte toujours sur la générosité des Chevaliers de Colomb et sur la coopération des *Sœurs de Service*, spécialement dressées à cette besogne, et sur la *Ligue des Femmes catholiques*, fondée à Edmonton en 1912, ramifiée dans vingt-huit diocèses et forte de 432 cercles qui permettent l'action à distance. Car, il est constant que les Européens sont dirigés vers l'Ouest canadien, non pas qu'ils brûlent toujours de s'y établir, mais parce qu'ils dûrent acheter là-bas un billet pour au moins Winnipeg.

Cette année, des brochures ont été distribuées aux Immigrants, cela par milliers et toutes écrites dans la langue propre du bénéficiaire. Cette brochure est une sorte de Guide pour l'Immigrant, un abrégé de la doctrine catholique avec prières et enseignements utiles. Une mise en garde contre la propagande communiste n'y a pas été omise, malheureusement, on continue toujours de répandre chez nous ces erreurs dangereuses.

A la première page de cette brochure apparaît une lettre traduite en la langue même du texte, lettre dans laquelle S. E. le cardinal Rouleau, O.P., a bien voulu donner aux immigrants catholiques un nouveau témoignage de l'intérêt que leur porte la Sainte Église. Elle se lit ainsi :

" Chers coreligionnaires,

" En vous souhaitant la bienvenue en Canada je vous exhorte à lire avec attention ce petit livre et à suivre fidèlement les sages conseils qu'il vous donne. Ces conseils vous aideront à conserver le précieux héritage que vous nous apportez, la foi de vos pères. C'est en restant bons catholiques que vous deviendrez bons citoyens de votre nouvelle patrie."

" Je prie Dieu tout puissant qu'il bénisse vos labeurs et vous conserve en sa sainte garde."

" Je félicite les Chevaliers de Colomb de leur zèle envers les catholiques d'origine étrangère qui viennent s'établir dans ce pays."

† Fr. Raymond-Marie Card. Rouleau, O.P.,
Archevêque de Québec.

Le Club des Marins.— Monseigneur B.-Ph. Garneau a continué, après son élevation à la prélature romaine, de desservir le *Club des marins*, assisté, à l'occasion, par Mgr J.-N. Gignac, M. le chanoine U. Perron, MM. les abbés Ph. Casgrain, Jules Fortin, Léo Roberge et Ernest Lemieux.

Tous les jours, les marins de passage dans notre port ont à leur disposition une salle de réunions avec bibliothèque et amusements divers. Le samedi soir, ils peuvent se confesser. Le dimanche, ils ont messe, prône, lecture de l'Évangile et commentaires, chant et musique faits à tour de rôle par les conférences de St-Vincent de Paul de la ville. Le ministère est bilingue. Au besoin, la lecture du prône et de l'Évangile se fait dans les deux langues. Plus d'une fois, M. l'abbé Casgrain a fait le sermon en anglais, Mgr Garneau a donné, cette année, une série d'instructions sur les Commandements de Dieu.

Au nombre de 4,793, les marins canadiens-français, et de 825, les étrangers, ont fréquenté la salle de la rue Champlain.

Quatre concerts ont été offerts aux habitués du Club. Le 1er août eut lieu la bénédiction solennelle d'une statue de S. Vincent de Paul, donnée, le 5 juillet, par le " C. G. S. Loos ", vapeur du Gouvernement. A cette occasion, il y eut panégyrique du saint,



(*Musée du Louvre*)

CHARLES IX JEUNE

(*François Clouet*)

C'est une œuvre délicieuse d'un des plus grands portraitistes du seizième siècle, d'un caractériste préoccupé avant tout d'expression et dont les peintures ou les dessins dévoilent des âmes en fixant la mobilité des physionomies. Fouillé, caressé même avec un peu de préciosité, car le souci de rester vrai se concilie fort bien avec la volonté d'éviter la servile étroitesse photographique dans l'exécution, ce portrait fixe avec rectitude en même temps qu'avec grâce le caractère et l'individualité du jeune prince. Ce visage est parlant et d'une facture exquise. Gentiment modelée, sa physionomie, bien que les yeux récèlent quelque chose de trouble et de dur, n'est pas sans appeler la bienveillance. Les détails du costume, les noirs veloutés du justaucorps, avec leurs orfrois, sont traduits à souhait et contribuent à mettre la figure en pleine valeur.

Unité de composition, vérité dans l'expression, harmonie sobre des lignes, de la couleur et de la pleine lumière qui anime l'ensemble, voilà qui est bien d'un artiste ami de la sincérité, mais aussi foncièrement dessinateur. Et quoi qu'en disent ou fassent un bon nombre, l'art, la science du dessin constituent la qualité fondamentale d'un peintre. Or les principes du dessin se lisent dans cette tête si bien proportionnée, si sûrement équilibrée et si vivante. Dessinateur, Clouet le fut presque au degré où le furent, plus tard, Poussin et Ingres.

chant spécial, assistances des officiers du Club, des représentants de plusieurs conférences de St-Vincent de Paul et d'une garde de 35 zouaves. Les RR. FF. Georgius et Marie-Émilien, des FF. du Sacré-Cœur de Limoilou, dirigèrent le chant et les zouaves.

Le cercle " l'Étoile de la Mer " de l'Apostolat de la Mer, a recueilli 153 adhésions, 123 de canadiens français et 30 d'anglais.

Le Club des Marins veut entretenir vivante la foi des matelots. En effet, la foi, si elle est vivante, dit Jean Guiraud, de la *Croix* de Paris, triomphe de tous les obstacles et grandit sans cesse en profondeur et en intensité.

L'Union Catholique des Voyageurs de Commerce de Québec.— L'U. C. V. de Québec, affiliée à l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, poursuit son travail d'action sociale catholique. Tout en maintenant ses activités dans la lutte contre le blasphème et la propagande des retraites fermées, l'Union s'est appliquée plus spécialement, cette année, à inculquer à ses membres la conviction solide de la nécessité, plus grande que jamais, d'aider la Bonne Presse. Nos voyageurs s'appliquent à réclamer le bon journal : sur les chemins de fer, dans les hôtels, etc.

L'U. C. V. a jubilé à l'apparition du nouveau timbre-poste bilingue. Sans s'attribuer le mérite exclusif de cette reconnaissance publique d'un droit, elle possède dans ses archives des liasses de documents sur ce sujet intéressant.

En janvier 1928, l'Union avait l'honneur de recevoir les délégués des différents cercles de l'Association, réunis pour le grand " conseil fédéral " annuel. A cette réunion où sont représentés tous les cercles catholiques de Voyageurs des différentes Provinces du Dominion, surtout de Québec et d'Ontario, on fait rapport du travail accompli l'année précédente, et on esquisse les grandes lignes des activités futures.

Le conseil fédéral de 1928 s'occupa particulièrement du travail du dimanche, du cinéma, ainsi que de l'aide à la Bonne Presse.

Les Voyageurs de Commerce, auxquels on veut bien accorder un bon sens pratique forcément développé par les exigences du métier, malgré cette " naïveté " si heureusement découverte par un juge d'une *logique* désormais fameuse, ont bien compris que tous les efforts en vue de la préservation ou de la régénération sociale seront vains ou sans portée appréciable, si l'on n'a pas, au service des œuvres, une Presse catholique puissante, influente, indépendante, qu'il nous faut fortifier et répandre, par tous les moyens possibles, sans craindre les sacrifices nécessaires, pendant qu'il en est encore temps.

On peut compter sur les différents groupes de l'A. C. V. du Canada, pour l'aide à la Bonne Presse.

A la demande des Voyageurs de Commerce de St-François-d'Assise, un deuxième groupe de l'A. C. V., à Québec, a été fondée dans cette florissante paroisse, sous le patronage bienveillant de M. le curé Godbout. L'Union Catholique des Voyageurs de Commerce de St-François d'Assise, affiliée elle aussi à l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, compte déjà au delà de cinquante membres actifs. M. J.-T. Saint-Pierre, un des membres fondateurs de l'U. C. V. de Québec, en est le président. L'U. C. V. de St-François-d'Assise a déjà de belles œuvres à son actif, et le bon esprit, l'entrain et le dévouement de ses membres sont prometteurs des plus encourageants résultats.

Retraites fermées

La Villa Manrèse.— Peu d'œuvres ont aussi prospéré en ces derniers temps que les retraites fermées. Les maisons existantes débordent et d'autres s'ouvrent dans les différents diocèses de la Province. Voici que, cette année même, Chicoutimi a été doté d'un magnifique maison construite sur les bords du Saguenay et dirigée par les Jésuites. Bientôt ce sera le tour de Saint-Hyacinthe à qui les Dominicains feront ce cadeau.

Ici, à Québec, la Villa Manrèse continue avec succès son œuvre bienfaisante. Fidèle à son programme, elle s'efforce de former une élite, d'entraîner de vaillants soldats pour les bons combats. Que de paroisses lui doivent un groupe d'apôtres, aides de leur curé et guides de leurs concitoyens ! Que d'œuvres y recrutent leurs meilleurs membres, y retrempent leurs chefs, y puisent leur vitalité ! Ainsi cette année, d'octobre à octobre, la société Saint-Vincent de Paul, l'Action sociale catholique, la Confédération catholique des Travailleurs du Canada, l'Union catholique des Voyageurs de commerce, l'Union régionale de l'A. C. J. C., la Ligue du Christ-Roi,— pour ne donner que ces exemples — y ont envoyé de forts contingents dont leurs présidents et quelques-uns de leurs principaux officiers.

L'Action Sociale Catholique non seulement retrempe ses membres à la Villa Manrèse, mais elle y gagne sans cesse de précieuses et agissantes sympathies. Les affiches que nous avons publiées sur la Bonne Presse ornent la salle de récréation des retraitants et les Pères ne manquent pas d'attirer leur attention sur les devoirs de tout catholique envers le bon journal. Seize cents retraitants ont passé durant les derniers douze mois à la Villa Manrèse ; ce seront autant d'apôtres laïques, de zélés propagandistes du journal catholique.

Jésus-Ouvrier.— " C'est la gloire de Dieu que vous portiez beaucoup de fruits ", disait Jésus à ses disciples. Il faut donc se réjouir de tous les fruits de conversion, de vocation et de sanctification obtenus par les Retraites fermées pour la classe ouvrière, dans la maison de Jésus-Ouvrier, si hautement recommandée par Son Éminence le cardinal Rouleau à son clergé pendant les dernières retraites pastorales à Québec. Dans cette œuvre confiée aux Oblats de Marie Immaculée et dirigée par le R. P. Lelièvre, O.M.I., 1,300 ouvriers ont trouvé cette année la résurrection et la vie de leur âme.

Beaucoup regrettent de ne pouvoir bénéficier de cette œuvre l'hiver comme l'été, mais patience ! l'an prochain, l'heure de la Providence aura sonné et le Cardinal des ouvriers, qui veut à tout prix le salut des unions ouvrières catholiques, ouvrira toutes grandes, en toute saison, les portes de cette maison de retraites fermées qui a déjà reçu au delà de *5,000 retraitants* depuis le 7 octobre 1923, date de sa fondation par Monseigneur Paul-Eugène Roy et de sa bénédiction par le cardinal Bégin.

Encore un peu de temps et Jésus Ouvrier règnera en Maître et en Sauveur sur la classe dont Il parle avec tant de sympathie dans l'Évangile quand il dit : " J'ai compassion de cette foule."

Une foule immense d'âmes a besoin de la retraite fermée. La vertu du Sacré-Cœur est là pour guérir la société malade et pour former une élite d'apôtres laïques. Dieu merci, la retraite fermée, l'œuvre des œuvres, comme l'a dit le délégué du Pape au Canada, est de plus en plus appréciée à sa juste valeur.

Cette année, les Oblats de Marie Immaculée ont évangélisé plus de 4,000 âmes en retraites fermées dans leurs différentes maisons. A Hull, au delà de 1,500, au Cap de la Madeleine 1,000, à Jésus-Ouvrier (Québec) 1,300, à Mont-Joli près de 400.

Vive le Christ Roi venu chercher et sauver ce qui était perdu. Il faut qu'Il règne ! par les retraites fermées ! C'est l'Œuvre de Dieu qui a tant aimé le peuple canadien-français.

Maison des retraites fermées d'Youville.— (Château-Bigot). La fondation en fut décidée le 31 janvier 1926. Le R. P. Rodolphe Kœnig en fut le premier directeur. La tâche d'organiser ce mouvement des retraites lui fut très facilitée par la propagande active et inlassable que mène M. l'abbé Ulric Couture, missionnaire diocésain.

MM. les abbés Roberge et Audet, professeurs au Collège de Lévis, apportèrent le concours toujours dévoué et bien surnaturel de leurs prédications. Ils ont pour ainsi dire adopté cette œuvre dont l'importance pour l'écolier n'a pas échappé à leur sens sacerdotal et éducateur.

La Villa d'Youville reçoit les élèves finissants des écoles primaires. Les exercices pieux, les directions éclairées, les sacrements mieux reçus, la solitude, la méditation posée des vérités éternelles assurent à ces adolescents lumière et force pour rectifier leur voie, fortifier leur vie chrétienne et choisir prudemment leur vocation.

L'œuvre depuis 1926 a reçu 663 retraitants.

Une aile construite en 1927, permettra de recevoir des groupes de 25 retraitants.

S. G. Mgr Langlois a daigné bénir l'Œuvre, le 22 mars 1926, et S. G. Mgr Plante dans une première visite bénissait un chemin de croix, le 14 juillet 1927, et, dans une seconde visite, l'aile nouvelle, le 1 juillet 1928.

Son Éminence le Cardinal Archevêque, Monseigneur Rouleau, par une lettre en date du 4 mai 1928, bénissait et approuvait l'œuvre, et le 27 juillet suivant, daignait le visiter en personne.

L'Œuvre a été soutenue par de généreux bienfaiteurs de notre ville ; les différents services matériels d'ordre purement domestique ont été assurés par des dames bénévoles et très dévouées .A la Villa d'Youville, peu de rétribution, peu de finance, mais la puissance de la charité, de l'aumône et de la pauvreté. Dieu en soit loué !

Journées sociales

Le 10 octobre, avait lieu dans la chapelle du Monastère des Ursulines, la fête annuelle de l'A. S. C., en l'honneur de S. Michel. Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec célébrait la sainte messe et M. le Directeur du Grande Séminaire, M. l'abbé Cyrille Gagnon, fit le sermon sur la nature et la nécessité de l'Action Sociale Catholique.

Le 13 décembre 1927, au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sous le patronage de l'A. S. C., S. G. Mgr Plante présidait un congrès sacerdotal de colonisation qui réunit tous les curés et vicaires des comtés de l'Islet, Kamouraska et Témiscouata.

Nos journées sociales ont été nombreuses. Si toutes ont été réussies, celles qui purent bénéficier de la présence de Sa Grandeur Mgr l'Auxiliaire ont été superbes.

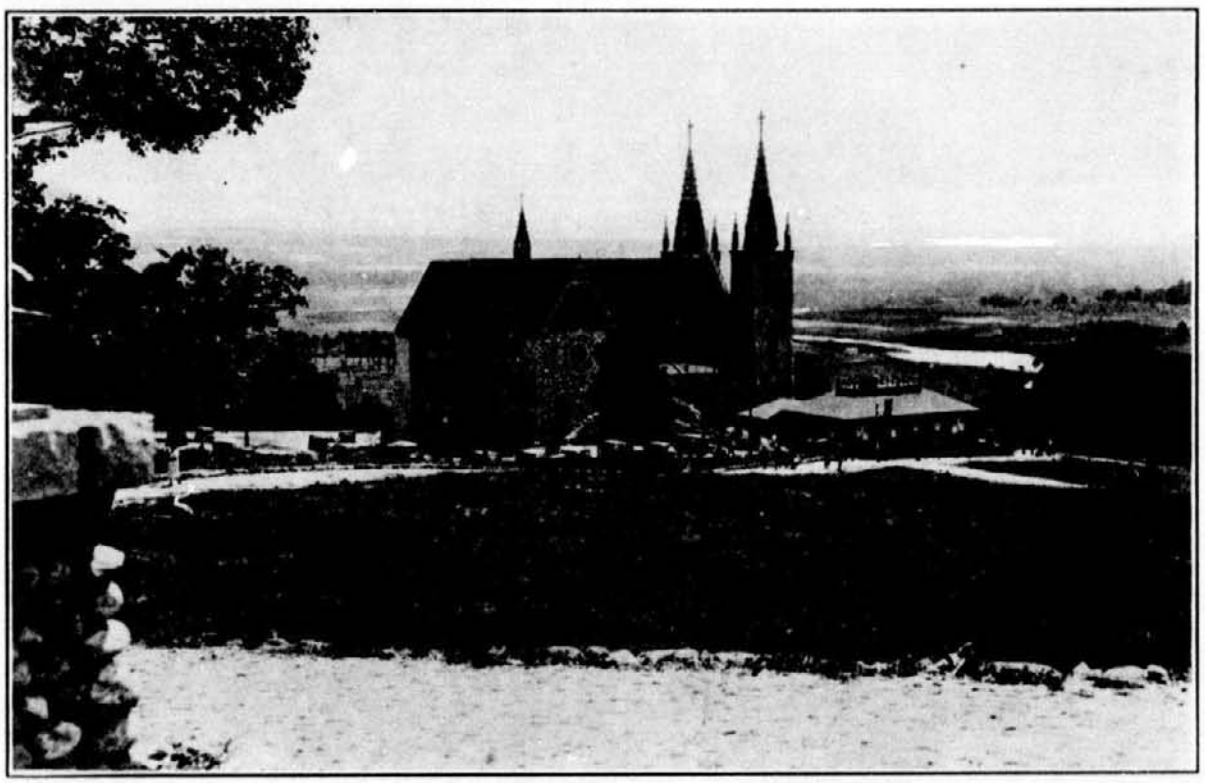
Après l'Enfant-Jésus de Beauce, le 11 décembre 1927, nous avons eu le Sacré-Cœur de Jésus de Beauce le 4 mars, Beaumont le 15 avril, Saint-Marcel le 30 juillet, l'Ile-aux-Grues le 5 août, Saint-Pamphile le 30 septembre, Saint-Louis de Courville le 21 octobre et Saint-Raymond le 11 novembre.

Nos orateurs ont été M. l'abbé Nelson Lévesque, monsieur Adrien Desautels, ingénieur abricole et membre du cercle Loyola de l'A. C. J. C., M. l'abbé Émile Turmel, M. Napoléon Laflamme, agronome, M. l'abbé Jos. Fortin, M. l'abbé Ph. Grondin, M. l'abbé Ulric Couture, M. l'abbé Honorius Bois, inspecteur des écoles ménagères, M. l'abbé Odilon Guimont, curé de Saint-Pamphile, M. l'abbé Jean Lallemant, professeur à l'école d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Évangéliste Poulin et Abel Raymond, du ministère fédéral d'agriculture, M. Paul Carignan et Bruno Potvin, agronomes, M. le Dr Jos. Pageau, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. J.-A. Godbout, professeur à l'École d'Agriculture à Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. l'avocat Ch. Dorion, maire de Courville, M. le Dr Dorion, directeur de *L'Action Catholique*, Mlle Jeanne Talbot, présidente de la Ligue Catholique Féminine, M. l'abbé Fernand Vandry, M. J.-A. Plante, agronome.

Joies

En 1928 plusieurs membres actifs de l'A. S. C. ont reçu des marques d'estime et de confiance.

Le 16 mai, Mgr Camille Roy, P.A., assistant-supérieur au Séminaire de Québec, a été nommé Officier de la Légion d'Honneur. Le 24 mai, il était élu Président de la Société Royale du Canada et le 6 juin, Vice-Président de la Confédération des Universités Canadiennes.



(Envoi des Chemins de Fer de l'État)

LE SANCTUAIRE DES BIENHEUREUX MARTYRS CANADIENS, AU FORT SAINTE-MARIE (ONT.)

Dans un paysage aux lignes sereines, solitaire au milieu des champs et dominant la vallée où serpente la Wye, s'élève l'église du pèlerinage. On l'a construite à proximité du site du fort Sainte-Marie, le chef-lieu des missions huronnes au temps du P. de Brébeuf et des autres bienheureux martyrs jésuites.

Le 8 février, Mgr Wilfrid Lebon, supérieur du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a été élevé à la prélature romaine.

Le 13 décembre 1927, M. l'abbé Ivanhoe Caron a été proclamé Lauréat au concours du prix David pour son dernier ouvrage sur la colonisation au Canada.

Le 10 mai, M. l'abbé Jos. Ferland était nommé membre et, quelques jours plus tard, Président du Bureau central des examinateurs catholiques.

Le 13 mai, M. l'abbé Ph. Grondin devenait officiellement aumônier diocésain de l'Union catholique des cultivateurs.

Le 18 octobre, M. l'abbé Delisle était nommé aumônier des pompiers de Québec.

Le 6 février, M. le Dr J. Dorion, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire et Directeur de *L'Action Catholique*, a été élu Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Le 2 mai, M. Simon Lapointe était élu Bâtonnier du Barreau de Québec, et le 23 juin, il devenait membre de la Commission des Accidents du Travail.

Le 4 mai, M. L.-A. Trempe, ancien président de l'U. C. V., a reçu la décoration de chevalier de l'Ordre de S. Grégoire le Grand.

Mot de la fin

Le mot le plus agréable et le plus doux, c'est celui que, pour la deuxième fois depuis son élévation au Siège de Québec, Son Éminence nous adressait de Rome, au mois de janvier :

" Dans une audience accordée le 7 janvier 1928, au cardinal archevêque de Québec, Sa Sainteté Pie XI a daigné bénir de façon toute particulière messieurs les Directeurs et tous les membres des diverses œuvres de l'Action Sociale Catholique."

" La bénédiction pontificale s'étend spécialement au journal, aux associations ouvrières et patronales ainsi qu'aux œuvres de protection de jeune fille."

† fr. Raymond-Marie Card. ROULEAU, O.P.,
Archevêque de Québec.



(Dessin par M. le Notaire G. Morisset)

SUR LES BORDS DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE À S.-JOSEPH DE LA BEAUCE

Au cours de l'été 1928 (29 juin-1er juillet), S.-Joseph, la plus ancienne paroisse de la Beauce, a été le siège d'un beau congrès eucharistique régional. Le manque d'espace nous oblige de remettre à l'an prochain une étude sur ce congrès ainsi qu'une monographie de la paroisse.



AU TERME D'UN LABORIEUX PORTAGE

Table des matières

	Page
Calendrier	4
Les fêtes du cardinal Rouleau à Rome.— M. l'abbé Arthur Douville	14
Le Collège des Jésuites d'Edmonton.— R. P. Honorius Raymond, S.J.	18
Le conflit hispano-américain.— T. R. Père Alexis, O.M.Cap	20
Le Collège de Lévis et ses 75 ans.— M. l'abbé Joseph Roy	24
La basilique de Gethsémani.— R. P. Paul-Eug. Trudel, O.F.M.	30
En marge de la vie gaspésienne.— R. Fr. A. Bernard, C.S.V.	34
Aux jeunes de l'A. C. J. C. : L'un des vôtres.— R. P. R. Villeneuve, O.M.I.	38
Le Pin Blanc.— R. Frère Marie-Victorin, des É. C.	42
Les Sœurs de la Providence de Montréal	48
Rosa Tire-l'œil.— R. P. Édouard Lecompte, S.J.	50
Propos d'architecture : Architecture religieuse moderne.— M. le notaire Gérard Morisset	53
Louis écrit à son frère.— M. Thomas Poulin	58
L'Œuvre de la " Friponne ". Drame historique en trois actes.— M. Jean Sans-Terre	60
Les histoires du père Jean: Brun le Sec.— M. le docteur Jules Dorion	74
Notre drapeau national.— R. P. J.-P. Archambault, S.J.	77
Le voyage de l'*Action Catholique* au lac Saint-Jean et au Saguenay.— M. Geo. Léveillé	78
L'Association catholique des Gardes-Malades licenciées de la Province de Québec.— * * *	84
La Semaine sociale de 1928.— M. Wilfrid Guérin	86
Fleurs de givre (*sonnet*).— M. l'abbé Arthur Lacasse	93
L'année de l'Action Sociale Catholique	94

HORS-TEXTE

Mgr Briand	
S. Ém. le Cardinal Rouleau, O.P.	
Vision de rêve. (*Envoi du Pacifique Canadien*)	
Ruisseau gaspésien. (*Envoi de la Compagnie de Navigation Clarke*)	

PORTRAITS

Mgr Jos.-David Déziel	25
M. l'abbé G.-E. Sauvageau	27
M. l'abbé Fr.-N. Fortier	27
M. l'abbé Ch.-Ed. Carrier	28
M. l'abbé T. Lachance	28
M. l'abbé S.-I. Lecours	29
Mgr Ignace Bourget	48
Sœurs chiliennes de la Providence, entourant leur supérieure générale	49
Pierre-François Rigaud, Marquis de Vaudreuil	67
Louis-Antoine de Bougainville	69
Le général James Wolfe (*Gainsborough*)	71
Le conseil d'administration de l'Association catholique des Gardes-Malades licenciées de la Province de Québec	84
S. G. Mgr F.-Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe	87
Réunion plénière de NN. SS. les archevêques et évêques du Canada et de Terre-Neuve (Québec, 3-4 octobre 1928)	95
S. G. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa	96
Trois nouveaux évêques de notre province : NN. SS. Courchesne, Papineau et Lamarche	99
Feu Mademoiselle Marie Renaud	100
Feu l'abbé Bruno Leclerc	101

BEAUX-ARTS, études, tableaux et dessins.

Tête d'enfant. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	2
Dieu créa la lumière. (*Dessin de Gustave Doré*)	3
Une église sous le régime français. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	7
Chapelle de reposoir. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	9
La croix du chemin. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	11
La maison abandonnée. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	13
S. Ém. le card. Rouleau avant l'imposition de la barrette	14
La profession de foi des nouveaux cardinaux	15
Feuillage et fleurs du printemps. (*Photo des Chemins de fer de l'Etat*)	17
Le Collège d'Edmonton	18
Au bord de l'eau. (*Dessin et composition de M. le notaire G. Morisset*)	22
Devant les flots bleus du Pacifique : La baie d'Avalon, sur le littoral de l'île Catalina (Californie)	23
Le collège de Lévis vers 1860. (*D'après un dessin de l'époque*)	24
Le Collège de Lévis en 1875	25
Le Collège de Lévis en 1884	26
Le Collège de Lévis en 1891	26
Le Collège de Lévis en 1896	26
Le Collège de Lévis en 1925	27
Le Collège de Lévis : L'aile des anciens élèves	28
Notre ami l'écureuil	29
La basilique de Gethsémani	30
Sous le porche de la basilique de Gethsémani	31
Intérieur de la basilique de Gethsémani	31

	Page
Nef latérale de la basilique	32
Le lieu de l'agonie	32
Le miroir de l'onde. (*Photo des Chemins de fer de l'Etat*)	33
Paysage gaspésien. (*Photo des Chemins de fer de l'Etat*)	35
L'extrémité de la falaise de Percé	36
La fuite en Égypte. (*A. Buffet*)	37
Vision d'autrefois en plein vingtième siècle. (*Photo des Chemins de fer de l'Etat*)	39
Édition fortement atténuée d'un fait connu. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	41
Le Pin blanc. (*M. Gérard Morisset, d'après un dessin de M. A. Fournier*)	42
La vieille maison. (*Composition et dessin de M. le notaire G. Morisset*)	47
Maison-Mère et noviciat des Sœurs de la Providence de Montréal	48
Maison et noviciat des Sœurs de la Providence à Seattle	49
Dans les Laurendides. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	51
Extérieur de l'église de Sainte-Thérèse, à Montmagny (France)	54
L'église de Noordkock (Hollande).— Différentes vues	55
Intérieur de l'église de Sainte-Thérèse, à Montmagny (France)	56
Oratoire au fond d'un jardin. (*Composition et dessin de M. le notaire G. Morisset*)	57
Des enfants qui ne déserteront pas la terre. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	58
Une des joies du foyer. (*Envoi des Chemins de fer de l'Etat*)	59
L'Anse au Foulon en 1759. (*Croquis de reconstitution fait par M. le notaire G. Morisset*)	61
Sur les bords du grand fleuve. (*Composition et dessin de M. le notaire G. Morisset*)	63
Vue panoramique de l'Anse au Foulon en 1759. (*Gérard Morisset*)	65
L'Anse au Foulon	73
"...Je n'étais pas rivé à ma canne comme aujourd'hui." (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	74
Maitre Martin aime les bonnes crêpes. (*Envoi des Chemins de fer de l'Etat*)	76
Le drapeau canadien-français	77
Les voyageurs de l'*Action Catholique* à Péribonka, en face de la maison de Maria Chapdelaine	78
Les voyageurs de l'*Action Catholique* devant l'Orphelinat agricole de Vauvert	79
La salle des dynamos dans l'usine hydro-électrique de l'Ile Maligne	79
"L'ombre descend sur la terre". Au crépuscule sur le Saguenay entre Chicoutimi et Sainte-Anne. (*Envoi de M. J.-A. Drolet, Québec*)	80
La chute-à-Caron	81
A l'entrée des Laurentides. (*Photo Z. Pagé, Saint-Raymond*)	82
Aux rives du lac Saint-Jean. (*Envoi des Chemins de fer de l'Etat*)	83
Le présent et l'avenir : Deux concurrents	85
La cathédrale et l'évêché de Saint-Hyacinthe	89
Sur les rives de la rivière Yamaska : La porte des anciens maires à Saint-Hyacinthe	91
Deux pièces d'art	97
Charles IX jeune. (*François Clouet*)	103
Le sanctuaire des Bienheureux Martyrs canadiens, au Fort Ste-Marie (Ont.). (*Envoi des Chemins de fer de l'Etat*)	105
Sur les bords de la rivière Chaudière à St-Joseph de la Beauce. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	106
La fin d'un laborieux portage	107
Bonsoir, à l'an prochain !. (*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)	108



(*Dessin de M. le notaire G. Morisset*)

BONSOIR, À L'AN PROCHAIN !

Fin



PORTE D'ARCHE, modèle A, en Pin ou en B. C. Fir,

Prix $49.00

Les architectes et constructeurs trouveront avantage à recommander et employer nos ouvrages de menuiserie.

Une usine des mieux outillées,
Un personnel très compétent,
Une chaufferie moderne, et
L'emploi des meilleurs matériaux

Nous permettent de vous offrir le service le plus complet et le plus satisfaisant que vous puissiez obtenir.

BOIS, MOULURES, PORTES, FENÊTRES, PERSIENNES, TOURNAGE, DÉCOUPAGE, BOISERIES, FOYERS, ARCHES, BIBLIOTHÈQUES, ESCALIERS, ARMOIRES, BANCS, AMEUBLEMENTS DE MAGASINS, etc., etc.

TÉLÉPHONE 2-8400, 2-8401.

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité

126, rue Prince-Edouard

Québec

IMAGES RELIGIEUSES
ALBUMS-SOUVENIR
ALBUMS DE CARTES POSTALES
CATALOGUES — MENUS
TRAVAUX INDUSTRIELS
COUVERTURES — TIMBRES
ARTICLES-RÉCLAMES
etc., etc., etc.

Nous utilisons tous les procédés :

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE
ROTO-CALCO
TIMBRAGE
TAILLE-DOUCE
HÉLIOGRAVURE

Nous disposons, en outre, d'un atelier de photogravure qui vous économisera 100% *sur tous vos clichés.*

Nos suppléments en "héliogravure"

¶ Quand vous aurez des travaux d'impression de luxe à confier, faites-les exécuter en France.

¶ Les hors-texte qui ornent le présent almanach sont exécutés dans nos ateliers par nos procédés brevetés.

¶ Notre maison sert depuis plusieurs années les membres du clergé canadien, les communautés religieuses, et il n'est pas inutile d'ajouter qu'elle n'a pas encore perdu un seul client.

¶ Un matériel puissant, moderne, à haut rendement, nous permet de vous fixer les prix les plus modestes ; des artistes, connaissant à fond tous les secrets d'une bonne exécution, vous garantissent une présentation toujours impeccable.

¶ Renseignements complémentaires ainsi que spécimens artistiques fournis gracieusement sur demande.

L'Héliogravure Rotative

100, rue Réaumur, Paris, (France)

Bureau canadien : 173, rue Saint-Jean, Québec.

Téléphone 2-7055-w

TÉL. ATELIER 5338 :-: TÉL. RÉS. 6985

C. JOBIN, Limitée

ENTREPRENEURS-GÉNÉRAUX

Manufacturiers et Marchands de Bois
Ouvrages en pierre, brique, ciment et menuiserie de toutes sortes.

SPÉCIALITÉ : Construction à l'épreuve du feu

182-184, rue Latourelle, QUÉBEC.

Rés. 367, rue St-Cyrille
Téléphone : 6942

Téléphone
Bureau : 2-5024

Althéod Tremblay

A. M. Eng. Inst. of Canada
Membre Bureau Corp. Arp. Geo.
Professeur Université Laval.

Arpenteur-Géomètre et Ingénieur-Civil

No 147, Côte de la Montagne, QUÉBEC.

Henri Angers

SCULPTEUR

EXÉCUTION ARTISTIQUE, PRIX MODERÉS

Ameublements d'Eglise, Autels, Chaires, Confessionnaux, etc.



SPÉCIALITÉ : Statues, Bois naturel, Bois cuivré, plombé, doré et décoré.

ATELIER: 194, RUE LATOURELLE
RÉSIDENCE : 190, RUE LATOURELLE

Québec

Maurice-J. Boulianne

SPÉCIALITÉ : VALEURS MINIÈRES

TROIS-RIVIÈRES SHERBROOKE

QUÉBEC

109, Côte de la Montagne

Livres Classiques

THÉOLOGIE ET DROIT CANONIQUE

MGR L.-A. PAQUET :
- De Creatione ..... $ 2.00
- De Deo Uno et Trino 2.00
- De Incarnatione 2.00
- De Reparatione 2.00
- De Sacramentis (I) 2.00
- De Sacramentis (II) 2.00

MGR GARIEPY :
- Theologie Morale, De Jure et Justitia 1.50
- Nouveau Code de Droit Canonique 2.00
- Acta et decrata Concilii Plenarii Quebecensis Primi, 1912 ..... 2.00

PHILOSOPHIE

Abbé S.-A. LORTIE :
- Elementa philosophiæ christianæ, (3 vols) 5.00

Abbé ROBERT :
- Leçons de Morale 0.75
- Leçons de Logique 0.75
- Leçons de psychologie et de Théodicée 0.75
- Leçons d'Apologétique 1.50
- Histoire de la Philosophie 1.50

PÉDAGOGIE

Mgr G. COURCHESNE :
- Nos Humanités.— Recueil de conseils, de renseignements et de réflexions sur notre enseignement secondaire 2.00
- Par la poste 2.15

Mgr ROSS :
- Pédagogie.— Théorie et Pratique 2.00
- Par la poste 2.15

SCIENCES

Abbé HENRI SIMARD :
- Traité élémentaire de physique (1925) 2.00
- Cours élémentaire de cosmographie 0.60
- Propos scientifiques, (1ère série, 1920) 1.00
- Propos scientifiques, (2ème série, 1927) 1.00

LAFLAMME :
- Minéralogie et botanique 1.00

Chanoine V.-A. HUARD :
- Abrégée de zoologie, (130 pages) 0.50
- Abrégé de géologie, (158 pages) 0.50
- Abrégé de botanique, (78 pages) 0.20
- Abrégé de minéralogie, (50 pages) 0.25
- Entomologie.— Manuel théorique et pratique 1.00

EYSSERIC & PASCAL :
- Géométrie 1.00
- Algèbre avec compléments 0.80

VACHON :
- Chimie 1.00

HUARD et SIMARD :
- Manuel des sciences usuelles 1.00

LETTRES

Abbé A. AUBERT :
- Grammaire française.— Cours élémentaire 0.35
- Grammaire française.— Cours moyen 0.50
- Grammaire française.— Cours supérieur 0.75
- Programme d'études pour les couvents 0.35
- Programme de l'Université, (paraîtra en février 1928) 0.25

ÉCOLE MÉNAGÈRE, ST-PASCAL :
- Economie Domestique.— IIIème année 0.35
- Economie Domestique.— IVème année 0.40
- Economie Domestique.— Ve et VIe année 0.50

SECRÉTARIAT DES OEUVRES

105, RUE SAINTE-ANNE
Québec

Wm Doyle — H. Doyle

Etablie en 1880

Wm DOYLE Reg'd

MARCHAND QUINCAILLIER

15, RUE ST-PIERRE :-: QUÉBEC, Can.

Avez-vous des achats à faire dans la quincaillerie, si oui, venez nous voir. Une attention toute spéciale et un service courtois sont donnés au clergé.

L.-H. PETERS Ltée

ENTREPRENEURS-GÉNÉRAUX

Manufacturiers de
finitions d'intérieurs et ameublements d'églises

10, Ste-Angèle et 11-17, Elgin, :-: QUEBEC.

Téléphone 6802

Kirouac & Frère

Quincaillerie, Huiles, Vernis, Peinture, Fournitures électriques, Etc., Etc.

Bois de chauffage de toutes sortes, Charbon dur et Charbon de bois.

1107, rue Saint-Vallier
SAINT-MALO
QUÉBEC

TÉLÉPHONE 2-3954

Télesphore Simard

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

75, rue St-Joseph, - Québec

Alex. Bastien Ltée

MANUFACTURIERS DE FOURRURES
— et —
ACHETEURS DE FOURRURES BRUTES

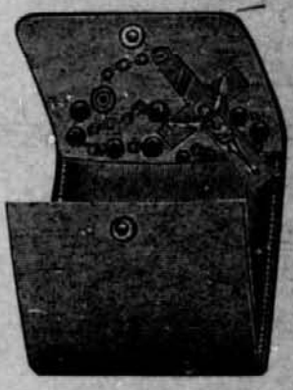
MANUFACTURIERS DE CANOTS EN TOILE
— et —
DISTRIBUTEURS DES MOTEURS DÉTACHABLES «JOHNSON»

96, rue St-Joseph - QUEBEC

Manuels des Bienséances

Manuel des Bienséances.— Mgr Th Rouleau, ...	$0.40
1000 Questions d'étiquette.— Madame Sauvalle...	0.50
Petit traité de politesse.— Ligonnet	0.50
Ordonnance et Service des Repas	0.50
Le même, couverture glacée.....	0.75

Le SECRÉTARIAT DES OEUVRES
105, RUE STE-ANNE - QUÉBEC



GRATIS

Ce chapelet garanti pour 10 ans, monture en or roulé, grain de couleurs. Demandez 50 paquets de graines à 6c ; quand vous les aurez vendus retournez $3.00 et vous recevrez le chapelet. Sur réception de $1.00 vous recevrez 250 morceaux de soie. 3 livres de coton de couleurs assorties pour couvre-pieds $1.20. Velours, 2 livres, $1.00, poste payée. Catalogue gratis.

Adressez :
Allen Nouveautés
ST-ZACHARIE, QUÉ.

Bonbons Candiac (Canada) Limited

128 RUE ST-DOMINIQUE, QUÉBEC, Can.

AVIS IMPORTANT

CONCERNANT LES COMMANDES DE VINS DE MESSE

Les Messieurs du Clergé et les Institutions religieuses s'éviteront de la correspondance, des ennuis et des retards, en consultant le tarif officiel des VINS DE MESSE donné sur cette page et en obèervant ponctuellement les recommandations qui l'accompagnent.

TARIF DES VINS

	le gallon	la bouteille	6 btles au gal.
VIN DE TARRAGONE « Moelleux » demi-doux.....	$ 3.00	0.70	
VIN D'ALGÉRIE. «Muscat» demi-doux	2.75	0.65	$ 3.15 (xx)
VIN DE FRANCE «Loupiac»			$ 3.05 (xx)

(xx) Les bouteilles sont retournables à 5c l'unité.

PRIX DES CONTENANTS

	Capacité en gallons	L'unité
Barils.....	5	$ 3.00
Barils.....	10	3.50
Barils.....	20	4.50
Barriques.....	47–50	gratis

N. B.— Les cruches sont facturées à 35 sous du gallon, au maximum de contenance. L'emballage des cruches est facturé à un prix moyen de 25 sous du gallon.

FRAIS DE LIVRAISON

Caisse (ou fraction de caisse).....	.....	$ 0.30
Cruche.....	(1 ou 2 gallons), ...	0.30
Baril.....	(5 et 10 ")	0.50
Baril.....	(20 ")	1.00
Barriques.....	(47–50 ")	2.00

N. B.— A moins d'avis contraire et pour plus de sécurité, tout envoi est confié aux Messageries (*Express*).

Le présent tarif est à titre d'indication et reste sujet aux fluctuations du marché.

CONDITIONS DE VENTE

REGLEMENT EN PASSANT LA COMMANDE

Le magasin des Vins de Messe accepte les chèques payables au pair et dûment affranchis du timbre d'accise, qui sont faits à l'ordre de la Commission des Liqueurs de Québec.

OBSERVATION

Les laïques ne peuvent acheter au Magasin des Vins de Messe que munis d'une délégation par écrit d'une fabrique ou d'une institution religieuse.

ADRESSE

LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC

(Magasin No. 48). 22, rue S.-Stanislas, QUEBEC.

MAGASIN DES JOBS DE SAINT-SAUVEUR

L. BOUCHARD

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

750 à 760, St-Vallier **QUÉBEC** **Téléphone 8435**

NOTRE MAGASIN A POUR BUT DE TOUJOURS OFFRIR DES OCCASIONS DE BONS MARCHÉS.

Vous êtes toujours certains d'une réception cordiale, que vous achetiez ou non, venez jeter un coup d'oeil sur nos " JOBS " et dites un mot de nos bas prix à vos amis et connaissances. Honorez-nous de votre patronage et vous aurez tout à y gagner.

ABBÉ V. GERMAIN

Petit Missel Illustré

DE L'ENFANCE

Le livre de piété par excellence pour les enfants de 7 à 12 ans.

PRIX : $0.15 l'unité

$1.50 la douzaine

THE CHILD'S ILLUSTRATED MISSAL

The most excellent and most practical prayers book for children from 7 to 12 years old.

PRICE : 25 cents a copy ; $2.50 a dozen.

Petit Guide Illustré

DU CHRÉTIEN

Ce livre fait suite au Petit Missel. Très pratique pour les personnes de 12 à 99 ans.

PRIX : $0.50 l'unité.

Edition de luxe $5.00

Trois livres de piété très populaires dans les écoles. Conditions spéciales de vente pour commissions scolaires.

LE SECRETARIAT DES OEUVRES, 105, STE-ANNE, QUEBEC.

CATÉCHISMES

Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa :
Edition française, brochée 0.15 l'unité ; $1.56 la douzaine ; le cent $12.00
Edition française, reliure toile, simili-cuir noir, tranche rouge, titre en or sur la couverture, titre rouge et noir à l'intérieur 0.25
Edition anglaise, brochée, même prix que l'édition française.

Catéchisme Bélanger :
Pour les Petits, broché 0.25
Pour les Petits, relié 0.35
Pour les Grands, broché 0.25
Pour les Grands, relié 0.35

Catéchisme en images de la Bonne Presse, 0.50 l'unité ; par la poste 0.65
Edition reliée, $1.25 l'unité ; par la poste 1.40

Catéchisme de Persévérance. Instruction religieuse en tableaux synoptiques 0.50

Bethléem : Catéchisme de l'Education 1.10

Charlebois : Catéchisme préparatoire à la première communion, 1er degré 0.10

Gosselin : Code catholique 0.35

Lasfargues : Catéchisme.— Explication littérale et sommaire du catéchisme des provinces ecclésiastiques Q. M. O. L'unité, 0.35 ; par la poste 0.38

Leduc : Catéchisme Liturgique 1.00

Moisset : Catéchisme expliqué aux enfants, $1.00 l'unité ; par la poste 1.10

Poulin : Catéchisme du premier communiant 0.05

LE SECRÉTARIAT DES ŒUVRES
105, RUE STE-ANNE QUÉBEC

Ouvrages de Mgr L.-A. Paquet

DISPUTATIONES THEOLOGICÆ seu Commentaria in Summam theologicam D. Thomæ :
De Deo uno et trino ..... $ 2.00
De Creatione 2.00
De Reparatione post lapsum 2.00
De Incarnatione Verbi 2.00
De Sacramentis (1a pars) 2.00
De Sacramentis (2a pars) App. de Novissimis 2.00

DROIT PUBLIC DE L'ÉGLISE :
Principes généraux ..... $ 1.25
L'Organisation religieuse et le Pouvoir civil 2.00
L'Action religieuse et la Loi civile 1.25
L'Eglise et l'Education 1.25

COURS D'ELOQUENCE SACRÉE :
Tome I — Principes et préceptes ..... $ 1.00
Tome II — Genres et modèles 1.00

DISCOURS ET ALLOCUTIONS ..... $ 0.75

ÉTUDES ET APPRÉCIATIONS :
Fragments apologétiques ..... $ 0.75
Nouveaux fragments apologétiques 1.00
Nouveaux mélanges canadiens 1.00
Thèmes sociaux 1.00

BROCHURES :
Ste Anne et le peuple canadien ..... $ 0.10
Le culte de la vérité 0.10

Le port est en plus du prix marqué.

Le SECRÉTARIAT DES OEUVRES

105, rue Ste-Anne : -: : -: *QUÉBEC*

LIVRES DE PIÉTÉ

L'ANGE CONDUCTEUR :
- Reliure pégamoid, gros caractère ..... $ 0.60
- Reliure cuir, tranche dorée, très gros caractère 1.25

AVE MARIA :
- Reliure cuir, tranche dorée, (Pour jeunes filles.) 0.60

CHOIX DE PRIERES ET DE MEDITATIONS, (saint Alphonse de Liguori) :
- Type A.— Pégamoid, tranche rouge 1.50
- Type B.— Reliure chagrin, tranche dorée 2.25

HEURE SAINTE, (R. P. Matéo) :
- Type A.— Reliure toile, tranche rouge 0.75
- Type B.— Reliure chagrin, tranche dorée 1.50

L'AME SEULE AVEC DIEU :
- Reliure toile, tranche rouge 0.75

LE LIVRE D'OR DES AMES PIEUSES, (Desbos) :
- Type A.— Reliure pégamoid, tranche rouge 1.75
- Type B.— Reliure pégamoid, tranche dorée 2.50
- Type C.— Reliure mouton chagriné, capitonné, tranche dorée 3.50

LE LIVRE DU CHRETIEN, (Fleury) :
- Type A.— Reliure chagrin, tranche rouge sous or 3.25
- Type B.— Reliure chagrin, tranche marbrée dorée 3.50

LE LIVRE DE PIETE DE LA JEUNE FILLE :
- Type A.— Reliure toile, tranche rouge 1.00
- Type B.— Reliure cuir, tranche dorée 1.50

MANUEL DE PRIERES ET DE CHANTS LITURGIQUES, (Vandandaigue) :
- Type A.— Reliure pégamoid, tranche rouge 1.75

MANUEL DES ENFANTS DE MARIE :
- Reliure toile, tranche rouge 0.50

MISSEL QUOTIDIEN ET VESPERAL, (Dom Gaspar Lefebvre) :

GRANDE EDITION, GROS CARACTERE, DERNIERE EDITION :
- Type A.— Reliure pégamoid, tranche rouge 2.75
- Type B.— Reliure chagrin, tranche rouge 3.75
- Type C.— Reliure chagrin, tranche dorée 4.25
- Type D.— Reliure de grand luxe, tranche marbrée dorée 6.50

GRANDE EDITION, PETIT CARACTERE :
- Type A.— Reliure pégamoid, tranche rouge 2.25
- Type B.— Reliure chagrin, tranche rouge 3.25
- Type C.— Reliure chagrin, tranche dorée 3.50
- Type D.— Reliure de grand luxe, tranche marbrée dorée 5.50

MISSEL SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS :
- Type A.— Reliure cuir, tranche dorée 1.50
- Type B.— Reliure cuir, tranche dorée 2.25
- Type C.— Reliure cuir, tranche dorée 5.00

MISSEL VESPERAL DU DIMANCHE, (RR. PP. Bénédictins du Mont-César) :
- Type A.— Reliure pégamoid, tranche rouge 1.50

MISSEL VESPERAL ROMAIN, (Dom Gaspar Lefebvre) :
- Type A.— Reliure pégamoid, tranche rouge 1.50
- Type B.— Reliure chagrin, tranche rouge 2.25
- Type C.— Reliure chagrin, tranche dorée 2.75

L'OFFICE DIVIN EDITION MAME :
- Type A.— Reliure cuir, tranche rouge 2.50
- Type B.— Reliure cuir, tranche dorée 2.75

PAROISSIEN EXPLIQUE, (Fleury) :
- Reliure pégamoid, tranche rouge 0.75

PAROISSIEN ROMAIN, Edition Mame.— Gros caractère :
- Type B.— Reliure chagrin, tranche marbrée dorée 3.50

PRIERES QUOTIDIENNES :
- Petit livre de prières, Vade-Mecum, pour gens de profession 0.15

LE SAINT EVANGILE, (De Weber) :
- Les quatre Evangiles en un seul 0.20

IMITATION DE JESUS-CHRIST, (Gonnelieu) :
- Type A.— Reliure toile, tranche rouge 0.25

IMITATION DE JESUS-CHRIST, (Lamennais) :
- Type A.— Reliure toile, tranche rouge 0.25
- Type B.— Reliure pégamoid, tranche dorée 0.60
- Type C.— Reliure pégamoid, tranche rouge 0.75
- Type D.— Reliure chagrin, tranche dorée 0.75
- Type E.— Reliure chagrin, tranche dorée 1.50
- Type F.— Reliure de luxe, veau nuancé 1.50

EPITRES ET EVANGILES, (Janvier) :
- Reliure pégamoid, tranche rouge 0.75
- Reliure chagrin souple, tranche dorée 2.00

LA SEMAINE SAINTE, (Cabrol) :
- Reliure pégamoid, tranche rouge 0.50
- Reliure chagrin souple, tranche dorée 1.50

MON MISSEL, (Cabrol) :
- Paroissien liturgique. Reliure pégamoid, tranche rouge 0.35

LE SECRÉTARIAT DES OEUVRES - 105, rue Sainte-Anne, Québec

CHOIX DE BEAUX LIVRES

POUR LES FAMILLES

Manuel des Parents chrétiens — Mailloux $0.50
Formulaire de la prière en famille 0.15
Histoire Sainte en images. (10 x 14) 0.40
Catéchisme en images. Bonne Presse. 0.50, par poste 0.65
Le même volume, cartonné. $1.25, par poste 1.40
Vie des Saints pour tous les jours de l'année avec illustrations à chaque page.— Jaud.— 0.75, par poste 0.90
Le même volume cartonné, $1.25, par poste 1.50
Le même volume, reliure de luxe. 2.00
Vie de Jésus-Christ.— Berthe 0.85
Jéhovah et son peuple, 2 vol.— Berthe 1.65
Les derniers jours du Sauveur.— R. P. Alexis, O. M. Cap. 0.85
Au-delà du tombeau.— Hamon 0.65
Nos deuils et nos consolations 0.75
La journée des malades.— Pététot 0.65
Un aide dans la douleur.— Anonyme. 0.65
Miroir des gens mariés. 0.05
Les noms de baptême 0.10
Le Guide paroissial. 0.12
Jésus-Christ veut des prêtres. 0.05 ; la douz. 0.50
L'Appel de Dieu. 0.05 ; la douz. 0.25
La médaille miraculeuse. Brochure 0.05, la douz 0.50
Médailles miraculeuses, en aluminium, 0.15 la doz. la grosse 1.35
Médaille de N.-Dame de la Protection 0.05
0.50 la douz. ; 3.50 le cent.
Sainte Thérèse. Grande vie. 2.00
par poste 2.25
Sainte Thérèse. Petite vie. Une rose effeuillée. 0.65
Le même volume. Edition de luxe. 1.60
Sainte Thérèse. Sa vie après sa mort 0.10
Derniers entretiens de sainte Thérèse. 0.40
Vie de Sainte Thérèse. 68 tableaux et musique. 0.65
Neuvaine à Sainte Thérèse. La douz. 0.10 ; le cent 0.50
Appel aux petites âmes 0.15
Le secret du bonheur. 0.05
Bernadette Soubirous.— Blazy 0.65
Les Martyrs canadiens. Rouvier. 1.00, par poste 1.15
Le saint curé d'Ars. Trochu. 1.25, par poste 1.35
Le saint curé d'Ars. Brochure 64 p. 0.10
Saint François d'Assise. Brochure 63 p. 0.10
Neuvaine aux Martyrs canadiens 0.10
Pour les Quarante Heures. Brochure 100 p. 0.10
Epîtres et Evangiles, avec réflexions, pour fidèles. 0.75
La liturgie expliquée aux fidèles.— Moisset. 0.80
Manuel de cuisine raisonnée. 525 p. 1.25, par poste 1.35
Petit traité de politesse.— Ligonnet 0.55
Manuel des Bienséances.— Mgr Rouleau 0.45
1000 questions d'étiquette.— Sauvalle 0.65
Ordonnance et service des repas 0.50
Chants de patronage. 100 chansons canadiennes 0.15
Refrains de chez nous, 1ère série 0.10
Refrains de chez nous, 2ème série 0.10
Cantiques, Vandandaigue, 1.75, par poste 1.85
Chant grégorien. Demandez notre catalogue .....

Livres de piété, pour tous

Ange Conducteur, gros caractère. 0.65
Le même, reliure de luxe. 1.20
Les rayons eucharistiques 0.80
Choix de prières. S. Alphonse de Liguori 1.50
Le même, reliure chagrin, tranche dorée 2.25
Missel quotidien et Vespéral. Dom. G. Lefebvre, grande édition .....
gros caractère — Type : A-2.75 — Type C-4.25
" B-3.75 — " D-6.50

POUR LA MAMAN

Vers la maternité 0.25
Pour lire en attendant bébé.— Donnadieu. broché 0.50
Le même, relié 0.75
Puériculture. 0.50
N. B.— Ces trois volumes sont pour les mamans seulement.
L'Epouse attrait du foyer. 0.75
La mère éducatrice.— Simon 0.10
Les premiers pas sur la grande route 0.15
L'Education par la mère.— Couvreur. 0.65
La mère et ses enfants.— Tissier 0.50
La femme au foyer.— Tissier. 0.75
L'art d'élever les enfants.— Simon 0.85
Le Guide de la femme chrétienne.— Xavier 0.80
Sainte Monique.— Bougaud 0.80
Chemin de croix des épouses 0.15

POUR LA JEUNE FILLE

Le trésor de la jeune fille chrétienne.— Collet 0.25
Formation religieuse et morale de la jeune fille.— Beaudenom. 2 vols 0.80
Formation de la jeune fille.— Beatman 1.00
Méditations pour jeunes filles.— Beatman, 2 vols 1.25
Vers le bonheur. Pages de jeunes filles 0.75
La jeune fille et la vierge chrétienne.— Berthier. 0.45
Futures épouses.— Grimaud. 0.75
Maggy.— Histoire d'une jeune fille. 0.65
Suzel marraine.— Aigueperse. 0.35
Suzel mariée.— Aigueperse. 0.35
Suzel maman.— Aigueperse 0.35
Sens exquis.— V. Germain 0.25
Leçons de style épistolaire 0.50
L'enseignement ménager et les modes féminines. 0.10
Ce que femme veut. Pour la modestie chrétienne 0.10

Livre de piété pour jeunes filles :

Ave Maria 0.60
Le Petit Guide Illustré 0.50
Missel de Ste Thérèse 1.50
Le livre de piété de la jeune fille 1.25
Imitation de J.-C. reliure cuir, format commode 0.75
Imitation de J.-C. édition de luxe. 1.50

POUR LES JEUNES GENS

Futurs époux.— Grimaud 0.75
Futurs prêtres.— Grimaud. 0.75
Prêtre... Pourquoi pas?. 0.35
L'homme tel qu'il doit être.— Berthier 0.50
Le jeune homme comme il faut.— Berthier. 0.45
Le jeune homme chrétien.— Toublan. 0.25
Jeunes d'autrefois, jeunes d'aujourd'hui. 0.10
Charles de Foucauld, explorateur du Maroc 0.85
Mes cloîtres dans la tempête: épisodes de guerre 0.75
Lettres à Claude.— F. St. Jacques 0.25

Livres de piété pour jeunes gens :

Petit Guide illustré.— Livre de piété très pratique 0.50
Imitation de J.-C. reliure cuir, format commode 0.75

POUR LES ENFANTS

Enfant, viens à ma suite 0.50
Nellie 0.30
Les petits privilégiés de Jésus. 0.30
Lucette. 0.15
Une amante de l'Eucharistie 0.15
Nouvelle croisade des enfants. 0.60
Les apparitions de Lourdes. 0.10
Le petit Lys de Québec. 0.35
Une âme d'enfant ou Guy de Fontgallant 0.15
Romans illustrés de la Bonne Presse, à 0.35 l'unité :
Le signe rouge — La tour des aigles — Le roi de l'or — Miette et Janet — Le mystère de Golconde — Histoire de trois enfants russes — Vers l'Oasis — Le secret de Pallahore — l'Ile du bonheur — Le maître de l'espace — Bernard & Lélette.
Petit Missel illustré, livre de piété. 0.15

N. B.— Toute commande doit être accompagnée du montant correspondant, en bon poste ou chèque accepté.

Demandez nos listes de romans.

SECRETARIAT DES OEUVRES

105, RUE SAINTE-ANNE, QUEBEC

ALTHÉOD TREMBLAY, Arp. Geo. *JOS.-ELZÉAR DION*
Tél. Résidence : 6942 **Tél. Résidence : 2-7422-M**
Téléphone Bureau : 2-5024

Le "**PHOTOSTAT**" reproduit tout sujet écrit ou dessiné tel que Documents, Chèque, Extrait de Journaux, Agrandissements ou Réductions.

TREMBLAY & DION

147, CÔTE DE LA MONTAGNE - - QUÉBEC

Copies Bleues, Lignes Bleues, Lignes Noires, Vandykes.
Sur papier ou sur toile.
Satisfaction garantie et travail fait confidentiellement.

Elzéar Baillargeon, LL. D., C.R.
Noël Belleau, LL. L., C.R.
Guy Hudon, B.A. LL., L.
Téléphone {2-1358 2-1359

Baillargeon, Belleau & Hudon
AVOCATS

Casier Postal 65
Adresse Télégraphique : LUDOVICUS

71, rue St-Pierre - QUÉBEC

LONGINES — OMEGA Tél. Magasin 2-0090
ZENITH — TAVANNES

J.-C. VEZINA

HORLOGER, BIJOUTIER,
OPTOMÉTRISTE

Bijoux, Montres, Verre taillé, Lunettes

41, RUE ST-JOSEPH :-: QUÉBEC, P. Q.

TÉLÉPHONES : 2-1662 - 2-1663

Tessier, Fages & Cie

ASSURANCES

Edifice Banque Canadienne Nationale

71, rue St-Pierre - QUÉBEC

Téléphone 2-3215

A.-W. COLLEY

COURTIER EN DOUANES LICENCIÉ

BUREAU :

17, RUE ST-JACQUES

(Edifice Langlois & Paradis)

QUÉBEC, CANADA.

CHARBON

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Anthracite Américain,
Anthracite Welsh
Coke domestique « Besco »
Charbon bitumineux,
pour tous les usages.

The CANADIAN IMPORT Co.

83, RUE DALHOUSIE Tél. 2-7600

Ouvrages de Mgr P.-E. Roy

Volumes de format in-12 d'environ 300 pages.

DISCOURS RELIGIEUX ET PATRIOTIQUES . . . $ 0.75

ACTION SOCIALE CATHOLIQUE ET TEMPÉRANCE . . . 0.75

APÔTRES ET APOSTOLAT.— Eloge de quelques apôtres et conférences sur l'apostolat chrétien . . . 0.75

D'UNE ÂME À UNE AUTRE.— Collection de lettres 1.00
Par la poste . . . 1.10
Edition reliée . . . 1.60

À LA SUITE DU MAÎTRE.— Pensées spirituelles consignées en une jolie brochurette, de 32 pages.
L'unité . . . 0.10
La douzaine . . . 0.60
Le cent . . . 4.00

MONSEIGNEUR P.-E. ROY.— Notice biographique . . . 0.35

LA SAINTE VIERGE.— Sermons . . . 0.50

À TRAVERS L'ÉVANGILE.— Sermons . . . 0.35

D'UNE ÂME À DIEU.— Notes de vie spirituelle . . . 0.15
La douzaine . . . 1.50

Le Secrétariat des Oeuvres

105, rue Sainte-Anne :-: QUÉBEC

Travaux en Tuile, Marbre, Ardoise, Terrazzo,

pour autels, murs, planchers, escaliers, etc.

Entrepreneur travaux en béton : pavage, trottoirs, ponts
Tuile mosaïque pour perrons d'église, tuyau de béton.

Ign. BILODEAU, Ltée
144, AVENUE RENAUD, QUÉBEC

LA CIE F. X. DROLET QUEBEC

Ingénieurs, Mécaniciens, Fondeurs

Spécialités : ASCENSEURS MODERNES
RECTIFICATION DES CYLINDRES

QUEBEC.

Tél. 9616 Rés. 8605

DELPHÉ MARANDA

Contracteur général

Tout ouvrage concernant cette ligne exécuté avec soin et promptitude.

812½, Rue St-Vallier, St-Sauveur,
Résidence privée : 85, Ste-Agnès
QUÉBEC

Téléphone 2-2527

Spécialité : Nettoyage de Fourrures
Garniture de Maisons

P. Ferland

TEINTURIER
NETTOYEUR DE VÊTEMENTS
pour Dames et Messieurs

155-157, RUE DU PONT :-: QUÉBEC
(Coin de la Reine)

LOUIS-N. AUDET

ARCHITECTE

32, WELLINGTON NORD

SHERBROOKE, P. Q.

TÉLÉPHONES { BUREAU: 947
RÉSIDENCE: 1297

Grand Restaurant Français

MAISON RECOMMANDÉE

Kerhulu LTÉE

22, rue de la Fabrique
QUÉBEC

TEL. { 2-6400 / 2-6401 Résidence 3-7776 X

HON LUCIEN CANNON, C. R.
SOLLICITEUR-GÉNÉRAL

ROBERT CANNON,
B.A., LL. L., L. PH

CANNON & CANNON
Avocats et Procureurs

TÉLÉPHONE : 2-3998

111, Côte de la Montagne, :-: Québec.

Les Prévoyants du Canada

FONT ŒUVRE ECONOMIQUE ET NATIONALE DE GRAND MÊRITE

Capital : $6,750,000.00

ILS PAYENT LEUR PREMIÈRES RENTES CETTE ANNÉE

Informez-vous à ceux qui sont rentiers, comme c'est agréable et utile d'être rentier.

Bureau à Montréal : Chambre 22, Edifice « La Patrie »

Siège Social : 56, rue St-Pierre, QUÉBEC

Téléphone : **8152** 183, rue St-Joseph

Jules Gauvin LIMITÉE

Importateurs de nouveautés

ASSORTIMENT DES PLUS COMPLETS DANS LES MARCHANDISES A LA VERGE

Spécialités : Soies, étoffes à robes, costumes, manteaux, cotonnades, etc.

Confection pour hommes, femmes et enfants

— aussi —

manteaux, costumes, robes, faits sur commande par M. E. Fleury.

CHANT GRÉGORIEN

Graduel.— No 688 ; $2.00 ; par la poste..... $ 2.25

Vespéral.— No 852 ; $2.00 ; par la poste..... 2.25

Chant des offices.— Notation grégorienne. Extrait du Commun. Contient le Kyriale, psaumes, hymnes, motets, etc. Très pratique pour les chorales d'enfants. Prix : 65 sous ; la douzaine..... 6.00

Messe des morts et sépulture.—Extrait du « Graduel », contenant chants et prières pour les sépultures des fidèles, des prêtres et des évêques. D'usage commode, ce manuel a l'avantage de préserver les gros volumes de l'usure. Prix 50 sous l'unité ; la douzaine..... 5.00

Solfège populaire.— Eléments de chant grégorien. 0.25

Accompagnement de chant grégorien, par Julio Basse. Relié toile :

Kyriale.....	No 647	1.50
Propre du temps.....	No 761	2.50
Propre du temps.....	No 761-B.....	2.50
Propre de Saints.....	No 765.....	2.50
Commun des Saints.....	No 720-B.....	1.50
Vêpres.....	No 869.....	1.50
Messe de Requiem.....	No 693-B.....	1.50

Accompagnement des Saluts, par Laguennant.. 3.00

Messes de Dumont..... 1.50

Motu proprio de Pie X sur la musique. Traduction française, 10 sous l'unité ; la douzaine..... 0.50

Solfèges Gilson.— Hautement recommandés aux maîtres de chapelle. Sept fascicules parus en clé de sol et cinq en clé de fa. Le prix varie de 45 sous à 55 sous l'unité ; collection complète des douze fascicules parus, $5.00 ; franco..... 5.25

Accompagnement des solfèges Gilson. Un cahier d'accompagnement pour chaque fascicule. Prix variant de $1.50 à $2.00 le cahier.

Manuel de l'accompagnateur de chant grégorien et de cantiques populaires, par Chassang..... 1.00

Manuel Vandandaigue.— Manuel de prières, de chant liturgique et de cantiques notés. Ce livre est très apprécié dans les collèges et les couvents et se fait de plus en plus populaire. Prix, $1.75 ; par la poste..... 1.85

Initiation à l'art du chant.— Arger..... 0.85

Huit nouveaux cantiques avec accompagnement.— Bernier..... 1.35

L'éducation musicale.— Lavignac..... 1.00

Cantiques : " Notre Dame du Canada "

Paroles notées, $0.05 l'unité, la douz..... 0.50

Accompagnement..... 0.50

" Quand les méchants ", cantique de réparation.— Vitel, S.J. Paroles notées, $0.05 l'unité, la douz... 0.25

Accompagnement..... 0.25

LE SECRETARIAT DES OEUVRES

105, RUE STE-ANNE, QUÉBEC

Banque Canadienne Nationale

Capital versé et réserve $11,000,000

Actif, plus de $150,000,000

LA GRANDE BANQUE DU CANADA FRANÇAIS

255 succursales au Canada, dont
215 dans la province de Québec et
12 dans la cité de Québec :: :: ::

NOS RESSOURCES SONT A VOTRE DISPOSITION

NOTRE PERSONNEL EST A VOS ORDRES POUR TOUTES VOS OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE PLACEMENT.

Goulet & Bélanger

Limitée

Experts électriciens licenciés

Spécialistes en illumination d'église. Plans et devis fournis sur demande. Spécialistes autorisés pour vente, installation et surveillance des glacières électriques « FRIGIDAIRE ».

Bruleur à l'huile OIL-O-MATIC

Construction de ligne de transmission.— Installation et réparation de tous genres de machinerie électrique

8, RUE DE LA COURONNE - - - QUÉBEC

Téléphone 3-3551

QUALITÉ "DAPRATO"

où l'art s'allie à l'exécution

Autels Tables de communion Chaires Sanctuaires Trônes d'exposition Tables de baptistère Tables de crédence	Marbre Scagliola Rigalico
Statues Chemins de Croix Crucifix Groupes du Calvaire	Marbre Orbronze Pierre Rigalico
Verrières en verre antique	
Monuments Tablettes commémoratives Groupes de Cimetières	Marbre Orbronze Granit, Pierre
Abat-voix — ajustement breveté Daprato	
Serrures à combinaison Voûtes-tabernacles Portes de tabernacle Voûtes-tabernacles en acier	Cuivre Bronze Acier
Peintures à l'huile Décorations d'églises Fresques	Exécutées par des artistes de haute valeur
Lampes de Sanctuaire Chandeliers Crucifix Chandeliers Pascals Electroliers	Rigalico fini or bruni
Fonts baptismaux Fontaines baptismales	Marbre Rigalico
Sépulcres pour la Semaine Sainte	
Grottes de Lourdes — Pour usage intérieur ou extérieur	
Piédestaux Consoles Reliefs	Marbre Rigalico
Crèches de Noël	
Vases en Marbre Statuettes en Marbre Bustes en Marbre	Marbre Castellina

POUR PRIX, PHOTOGRAPHIES OU DESSINS, s'adresser à la

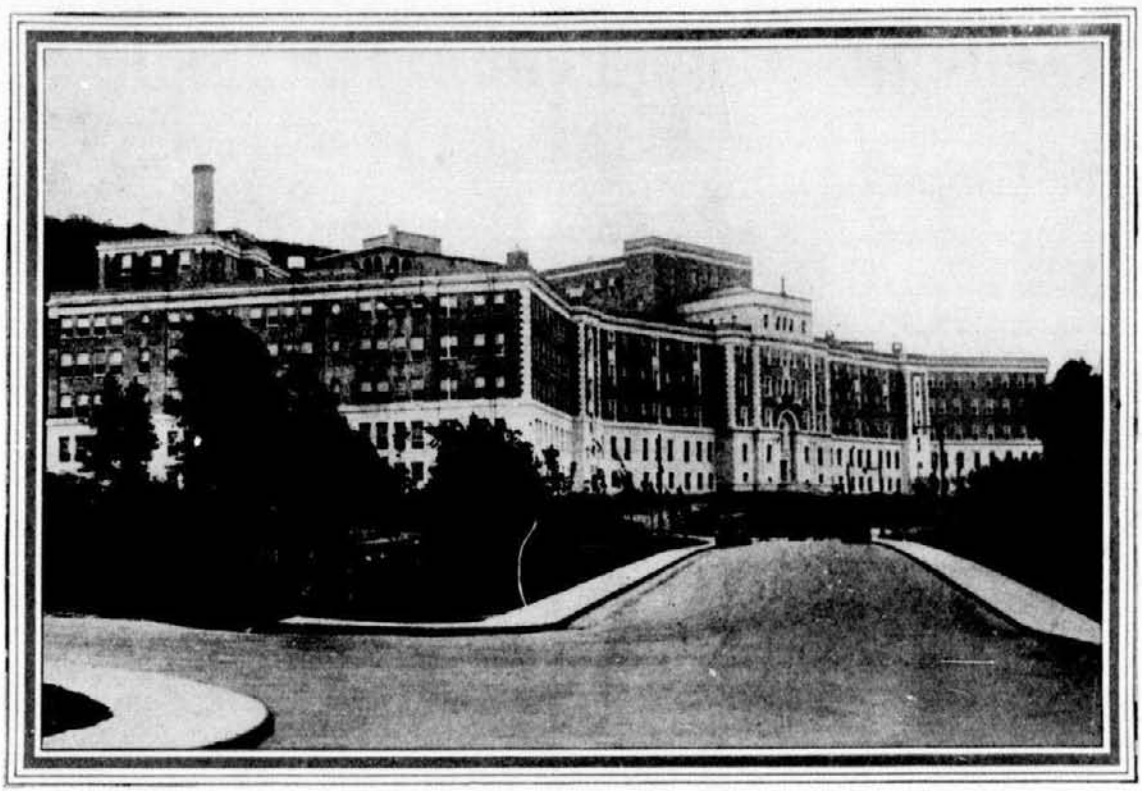
COMPAGNIE STATUAIRE DAPRATO, Limitée

Institut Pontifical d'Art Chrétien

72, NOTRE-DAME-OUEST :: MONTREAL, P. Q.

CHICAGO, Ill. PIETRASANTA, Italie NEW-YORK

150 livres de pression **ROBINETTERIE CRANE** *2500 livres de pression*



La Maison Mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Montréal. Viau et Venne, architectes. Ulric Boileau, Limitée, entrepreneurs généraux. W. Jetté, ingénieur en chauffage. Tous les appareils sanitaires et le matériel pour chauffage central ont été fournis par Crane Limited.

LA NOUVELLE MAISON MÈRE D'UNE ANCIENNE COMMUNAUTÉ

Sise sur le flanc nord du superbe Mont-Royal est la nouvelle Maison Mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, congrégation qui fut fondée sur les bords du majestueux Saint-Laurent, à Longueuil, en 1843.

A cause de l'ordre historique auquel il appartient, de son emplacement idéal, et de son architecture Renaissance italienne, cet immeuble occupe déjà un premier rang parmi les sites pittoresques à visiter à Montréal.

Rien que son immensité impressionne. Le système sanitaire et de chauffage peut à lui seul donner une idée concrète de son étendue. Mille sept cents radiateurs desservis par des chaudières de 600 c.-v., une quantité énorme de tuyauterie, robinetterie, raccords et purgeurs. Les appareils sanitaires sont au nombre de 520; 20,000 p pieds de tube en cuivre, et des milliers de robinets et de raccords Crane.

Tous les appareils sanitaires et le matériel pour chauffage central ont été fournis par Crane Limited de Montréal.

Cette installation n'est qu'une des nombreuses institutions canadiennes où les produits Crane ont été employés.

CRANE

CRANE LIMITED, SIÈGE SOCIAL: 1170, SQUARE BEAVER HALL, MONTRÉAL
CRANE-BENNETT, LTD., SIÈGE SOCIAL: 45-51, RUE LEMAN, LONDRES, ANGLETERRE

Succursales et bureaux de ventes dans 21 villes du Canada et des Iles Britanniques
Usines: Montréal et Saint-Jean, Qué., Canada, et Ipswich, Angleterre.

Téléphone 2-6715* Maison fondée en 1856

Terreau & Racine

LTÉE

(Fonderie de la Canoterie)

FONDEURS

MARCHANDS QUINCAILLIERS

Manufacturiers de Poêles, Chaudrons, Bouillottes (Bombes) et Machineries.

Négociants en Ferronnerie générale, Plomberie et Système de chauffage, Tuyaux pour aqueduc, en fonte, acier, grès et bois. Borne-Fontaine ainsi que matériaux de toutes sortes.

Articles de sport, Pêche et Chasse, Pipes. Aussi Couchettes en fer et cuivre, Matelas, Sommiers (Spring bed), etc.

Spécialité: Fournitures pour Contracteur et Chantier.

196-224, rue Saint-Paul,

QUÉBEC

G. Robitaille

Pianos :-: Gramophones

:-: et Radios :-:

320, rue St-Joseph, - : - Québec.

NOTRE maison est la plus vieille.
NOTRE assortiment, le plus complet.
NOS instruments, les meilleurs.
NOS prix, les plus bas.
NOS conditions, les plus faciles.

---- CONSULTEZ-NOUS AVANT D'ACHETER. ----

A. Grenier & Cie

94, Rue St-Jean, QUÉBEC

ÉPICIERS DE PREMIÈRE CLASSE

SPÉCIALITÉ : Les célèbres produits alimentaires du Sanatorium de Battle Creek.

Rien de mieux contre la constipation et les malaises afférents.

La Frontenac

UNE BRIQUE DE TUF

BRIQUE FRONTENAC Limitée

FABRICANTS DE PRODUITS D'ARGILE SCHISTEUSE, BRIQUE À FAÇADE, BRIQUE COMMUNE TERRACOTTA

MAISON EXCLUSIVEMENT CAN.-FRANÇAISE

SIÈGE SOCIAL : Edifice Banque Can. du Commerce

No 140, rue St-Jean

QUÉBEC

Placements —

Obligations de Gouvernements
fédéral et provinciaux

Obligations de Municipalités
et de Commissions Scolaires

Obligations de Fabriques
et d'Institutions religieuses

CESSEZ DE PERDRE VOTRE ARGENT

dans des spéculations de toutes sortes et des mauvais placements tant d'ici que de l'étranger. — Les institutions ci-dessus sont celles qui offrent aux prêteurs le plus de garantie, vous l'admettrez. Alors prêtez-leur donc.

HAMEL, FUGÈRE & CIE, Limitée

71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

Tél. : 2-6648 — 2-6649

Les personnes habitant Québec et la banlieue sont priées de nous aviser par lettre ou par téléphone et nous irons les voir. Nous invitons les autres à correspondre.